

x50 377  
2000  
7

**UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE LILLE**

**THESE**

Pour l'obtention du titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE**

Discipline : Géographie humaine

*Option : démogéographie*

Présentée le 24 - 01 - 2000

par

**Driss FIDDY**

**MIGRATIONS ET URBANISATION DANS  
L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL (MAROC)**

*Directeur de thèse : P.J. THUMERELLE*

---

**JURY**

**M. Pierre SIGNOLES**

, Rapporteur

**M. Bouziane SEMMOUD**

, Rapporteur

7ne 80 000 452

| A RETOURNER LE           |  |  |
|--------------------------|--|--|
| 09 OCT. 2001             |  |  |
| 09 JAN. 2002             |  |  |
| 23 JAN. 2002             |  |  |
| 21 MARS 2002             |  |  |
| 10 MAI 2002              |  |  |
| 1 JUIL. 2002             |  |  |
| 17 OCT. 2002             |  |  |
| P. 11.19<br>27 SEP. 2010 |  |  |



D 030 172064 8

**UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE LILLE**

**THESE**

Pour l'obtention du titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE**

Discipline : Géographie humaine

Option : *démogéographie*

Présentée le 24 - 01 - 2000

par

**Driss FIDDY**



**MIGRATIONS ET URBANISATION DANS  
L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL (MAROC)**

*Directeur de thèse : P.J. THUMERELLE*

---

**JURY**

**M. Pierre SIGNOLES**

**, Rapporteur**

**M. Bouziane SEMMOUD**

**, Rapporteur**

## AVANT-PROPOS

Avant de présenter les résultats de ce travail, je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui m'ont aidé afin que ce travail voit le jour:

En premier lieu, Monsieur le Professeur P.J. THUMERELLE, qui a accepté de diriger cette thèse. Tout au long de ce travail, ses conseils m'ont été d'un grand secours. Je le remercie très sincèrement.

En second lieu, Messieurs Pierre SIGNOLES et Bouziane SEMMOUD, connaisseurs du Maghreb qui ont accepté de juger ce travail. Qu'ils reçoivent mes sincères remerciements.

Ma reconnaissance va également à tous les fonctionnaires de l'administration marocaine particulièrement ceux de la Direction de la Statistique à Rabat qui m'ont facilité le dépouillement et m'ont fait part de leurs remarques et réactions.

A mon épouse Fatima qui m'a soutenu dans les moments difficiles de ce travail et qui a fait l'effort de corriger la syntaxe et l'orthographe de ce manuscrit.

Enfin, je remercie toutes celles et ceux qui ont concouru à l'élaboration de ce travail et qui, peut-être, n'auront jamais la possibilité de lire ce travail.

**A LA MEMOIRE DE MON PERE**

## TABLE DES MATIERES

|   | P.        |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>11</b> |
| <b>CHOIX DU SUJET ET PROBLEMATIQUE.....</b>   | <b>12</b> |
| <b>CADRE D'ETUDE.....</b>   | <b>13</b> |
| <b>SOURCES ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>  | <b>16</b> |
| <br><b>PREMIERE PARTIE: CADRE GEOGRAPHIQUE ET MIGRATION.</b>  |           |
| <br><b>CHAPITRE I: L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL, PAYS MONTAGNEUX ET SURPEUPLE AUX RESSOURCES LIMITEES.....</b> |           |
| <b>23</b>   |           |
| Introduction: .....   | 23        |
| <b>1.1. Un milieu naturel contraignant. ....</b>  | <b>23</b> |
| 1.1.1. Prédominance de massifs montagneux.....  | 23        |
| 1.1.2. Un climat semi-aride.....  | 25        |
| 1.1.3. Hypertrophie de la micro-propriété.....  | 27        |
| <b>1.2. Des ressources modestes et fluctuantes.....</b>   | <b>29</b> |
| 1.2.1. Une culture sèche très aléatoire.....  | 29        |
| 1.2.2. Les cultures irriguées: rendement meilleur mais insuffisant.....                                   | 30        |
| 1.2.2.1. Cultures maraîchères et fourragères.....   | 30        |
| 1.2.2.2. L'élevage: pilier indispensable de l'économie rurale.....  | 32        |
| 1.2.2.3. Autres activités rurales. ....   | 33        |
| <b>1.3. Peuplement de l'Anti-Atlas occidental.....</b>  | <b>34</b> |
| 1.3.1. Etapes de sédentarisation et origine de la population.....   | 34        |
| 1.3.1.1. Une installation humaine ancienne difficile à identifier dans les détails.....                   | 35        |
| 1.3.1.2. Origines et composantes ethniques de la population.....  | 36        |
| 1.3.2. La répartition spatiale de la population.....  | 38        |
| 1.3.2.1. Une région anciennement surpeuplée. ....   | 38        |
| 1.3.2.2. Les tendances actuelles.....   | 39        |
| 1.3.2.2.1. Une population de plus en plus dense.....  | 39        |
| 1.3.2.2.2. Des différences communales sensibles.....  | 44        |
| 1.3.3. Evolution démographique dans l'Anti-Atlas occidental.....  | 46        |
| 1.3.3.1. Une croissance très modérée pendant la période coloniale. ....                                   | 46        |
| 1.3.3.2. Poursuite de la même tendance depuis l'Indépendance.....   | 48        |
| 1.3.3.2.1. Croissance numérique de la population entre 1960 et 1994.....                                  | 49        |
| 1.3.3.2.2. Une évolution différentielle selon le milieu de résidence.....                                 | 50        |
| 1.3.3.3. Disparités spatiales de l'évolution de la population à partir de 1960.....                       | 51        |
| 1.3.3.3.1. 1960-1971: une majorité de communes excédentaires, mais apports modestes. ....                 | 52        |
| 1.3.3.3.2. 1971 et 1982: dépeuplement du secteur de Tafraout et vitalité démographique de Tiznit. ....    | 54        |

|   |           |
|---|-----------|
| 1.3.3.3.3. 1982 et 1994: vidange de la campagne proche au profit des centres urbains.....                         | 56        |
| 1.3.3.3.4. La synthèse de l'évolution démographique entre 1960 et 1994.....                                       | 58        |
| Conclusion du chapitre.....   | 60        |
| <b>CHAPITRE II: L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL, FOYER TRADITIONNEL D'EMIGRATION TEMPORAIRE AU MAROC.....</b>             | <b>62</b> |
| Introduction.....   | 62        |
| <b>2.1. L'émigration temporaire intérieure, un phénomène très ancien dans la région.....</b>                      | <b>62</b> |
| 2.1.1. Ampleur du mouvement.....  | 62        |
| 2.1.2. L'exemple de la vallée d'Ammeln.....   | 65        |
| 2.1.2.1 Une personne valide sur deux est concernée.....   | 65        |
| 2.1.2.2. Attraction démesurée des villes modernes.....  | 66        |
| 2.1.2.3. Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles de l'émigration taфраoutie.....                | 68        |
| 2.1.2.3.1. La majorité des migrants sont âgés de plus de 40 ans.....  | 68        |
| 2.1.2.3.2. Une grande présence dans le commerce.....  | 69        |
| En guise de résumé.....   | 72        |
| <b>2.2. L'émigration vers l'étranger et ses tendances actuelles.....</b>  | <b>73</b> |
| 2.2.1. Les sources et leurs limites.....  | 73        |
| 2.2.2. Aperçu rétrospectif.....   | 74        |
| 2.2.2.1. Le phénomène s'est déclenché avec la colonisation agricole en Algérie.....                               | 75        |
| 2.2.2.2. Sous le Protectorat, les soussis sont pratiquement les seuls à migrer...                                 | 76        |
| 2.2.2.3. 1960 - 1974: départs massifs et destinations plus diversifiées.....                                      | 76        |
| 2.2.2.4. La fermeture des frontières a consolidé les mouvements familiaux et clandestins.....                     | 78        |
| 2.2.3. Aspects récents du mouvement.....  | 80        |
| 2.2.3.1. Evolution numérique.....   | 81        |
| 2.2.3.1.1. Les pays d'accueil tendent à se diversifier mais la France reste la principale destination.....        | 81        |
| 2.2.3.1.2. Les nouvelles destinations des tiznitis: l'Espagne et l'Italie.....                                    | 83        |
| 2.2.3.1.3. L'émigration à destination des pays arabes.....  | 85        |
| 2.2.3.2. Répartition spatiale des émigrés.....  | 87        |
| 2.2.3.2.1. Prépondérance des émigrés d'origine rurale.....  | 87        |
| 2.2.3.2.2. Importance croissante de l'émigration d'origine urbaine.....   | 89        |
| 2.2.4. Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des tiznitis à l'étranger.....                   | 91        |
| 2.2.4.1. Vers un rajeunissement et une féminisation accrue.....   | 91        |
| 2.2.4.2. L'industrie occupe une majorité de tiznitis, mais la reconversion dans le commerce est grandissante..... | 92        |
| 2.2.5. L'attachement au pays est vif mais les retours définitifs sont infimes.....                                | 93        |
| Synthèse sur l'émigration des tiznitis à l'étranger.....  | 95        |
| Conclusion du chapitre.....   | 95        |

## **CHAPITRE III: EXODE RURAL ET URBANISATION DANS L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.....97**

Introduction.....97

**3.1. Aperçu sur l'organisation territoriale dans le sud ouest marocain.....97**

**3.2. Genèse et morphologie des villes de l'Anti-Atlas occidental.....100**

3.2.1. Tiznit est vieille d'un siècle, mais son emprise spatiale est très récente.....100

3.2.2. Portrait des autres villes.....106

3.2.2.1. Ifni : une ville espagnole.....106

3.2.2.2. Les autres centres urbains sont d'apparition récente.....110

**3.3. Population urbaine et composantes de son évolution.....111**

3.3.1. Définition de l'urbain au Maroc.....111

3.3.2. Une urbanisation faible par rapport à l'ensemble du Maroc.....113

3.3.3. Facteurs de croissance "urbaine".....116

3.3.4. Volume de l'exode rural et directions des flux.....117

3.3.4.1 Evolution du phénomène.....117

3.3.4.2. Types de flux migratoires.....119

3.3.4.2.1. Casablanca a monopolisé la moitié des flux à destination des grandes villes.....119

3.3.4.2.2. Un tizniti rural sur 3 est orienté vers les petites villes et villes moyennes extra-régionales.....122

3.3.4.2.3. Les petites villes régionales ont absorbé 1/4 des migrants.....123

Conclusion du chapitre.....125

Conclusion de la première partie.....126

## **SECONDE PARTIE: IMMIGRATION ET INTEGRATION DES NEO-CITADINS DANS LES VILLES DE L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.**

Introduction.....128

## **CHAPITRE IV: L'IMMIGRATION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS. ....129**

Introduction.....129

**1.1. Le RGPH comme base statistique de l'analyse migratoire au Maroc.....129**

1.1.1. Présentation.....129

1.1.2. Remarques et critiques.....131

**1.2. Dynamisme démographique des villes et déclin accru des campagnes.....132**

1.2.1. Une croissance urbaine étroitement liée à l'apport migratoire.....133

|   |            |
|---|------------|
| 1.2.1.1. Migration nette entre 1960 et 1982.....                                | 133        |
| 1.2.1.2. Excédent migratoire et croissance des villes.....                      | 135        |
| 1.2.2. Bilan migratoire en milieu rural.....                                    | 137        |
| 1.2.2.1. 1960 - 1971 : Prédominance des communes déficitaires.....              | 137        |
| 1.2.2.2. 1971-1982 : un exode généralisé.....                                   | 139        |
| 1.2.2.3. 1982 - 1994 : Une émigration partout renforcée.....                    | 142        |
| <b>1.3. Structure générale de l'immigration.....</b>                            | <b>142</b> |
| 1.3.1. Une immigration principalement d'origine rurale.....                     | 142        |
| 1.3.2. Grandes phases de l'immigration.....                                     | 144        |
| 1.3.2.1. Avant 1971, les flux sont relativement faibles.....                    | 145        |
| 1.3.2.2. Un mouvement en accélération depuis le début des années 70.....        | 146        |
| Conclusion du chapitre.....   | 149        |
| <b>CHAPITRE V: FLUX D'IMMIGRATION.....</b>                                      | <b>151</b> |
| Introduction.....   | 151        |
| <b>2.1. La mobilité intra-régionale.....</b>                                    | <b>151</b> |
| 2.1.1. Tiznit, une aire de recrutement assez étendue.....                       | 151        |
| 2.1.2. Ifni, Buizakarne et Taфраout : des aires d'attraction très étroites..... | 154        |
| <b>2.2. Les contre-courants sont très minces.....</b>                           | <b>157</b> |
| <b>2.3. Des échanges inter-urbains très modestes.....</b>                       | <b>158</b> |
| <b>2.4. La mobilité extra-régionale.....</b>                                    | <b>160</b> |
| 2.4.1. Tiznit : une influence sur tout le territoire national.....              | 160        |
| 2.4.2. Ifni: un schéma similaire à celui de Tiznit. ....                        | 164        |
| 2.4.3. Buizakarne et Taфраout: prédominance des flux lointains.....             | 164        |
| <b>2.5. Essai de synthèse.....</b>  | <b>168</b> |
| Conclusion du chapitre .....  | 171        |
| <b>CHAPITRE VI: PROFIL DES MIGRANTS ET INSERTION<br/>URBAINE.....</b>           | <b>172</b> |
| Introduction .....  | 172        |
| <b>3.1. Caractéristiques démographiques.....</b>                                | <b>172</b> |
| 3.1.1. Un rapport de masculinité relativement élevé.....                        | 172        |
| 3.1.2. Une migration de jeunes et d'adultes.....                                | 176        |
| 3.1.3. Une nuptialité intense et des familles de taille moyenne.....            | 178        |
| 3.1.3.1. Deux migrants sur trois sont mariés.....                               | 178        |

|  |            |
|--|------------|
| 3.1.3.2. Taille des ménages urbains comparable à la moyenne nationale..... | 183        |
| <b>3.2. Près d'un migrant sur deux est analphabète.....</b>                | <b>184</b> |
| <b>3.3. Caractéristiques socio-économiques des migrants.....</b>           | <b>188</b> |
| 3.3.1. Une activité réelle moins importante.....                           | 188        |
| 3.3.2. Un secteur tertiaire fort gonflé.....                               | 190        |
| 3.3.3. Prédominance des emplois précaires.....                             | 193        |
| Conclusion du chapitre.....  | 195        |
| Conclusion de la seconde partie.....                                       | 196        |

## **TROISIEME PARTIE: MECANISMES D'URBANISATION ET MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL.**

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Introduction..... | 199 |
|-------------------|-----|

### **CHAPITRE VII: VECTEURS D'URBANISATION DANS L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL. ....200**

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Introduction..... | 200 |
|-------------------|-----|

#### **1.1. Travail à l'étranger et urbanisation. ....200**

|   |     |
|---|-----|
| 1.1.1. Importance des transferts monétaires.....                                | 201 |
| 1.1.1.1. Apports considérables mais difficiles à cerner.....                    | 201 |
| 1.1.1.2. La campagne de départ ne bénéficie que modestement de cette manne..... | 204 |
| 1.1.2. Forte concentration des émigrés dans les quartiers récents.....          | 207 |
| 1.1.3. Migration vers l'étranger et intensification de l'exode rural.....       | 209 |
| 1.1.4. Un grand nombre d'émigrés investissent dans le commerce.....             | 210 |

#### **1.2. Facteurs d'urbanisation des campagnes dans l'Anti-Atlas occidental.....213**

|   |     |
|---|-----|
| 1.2.1. Effets des découpages administratifs.....                        | 213 |
| 1.2.2. Une scolarisation soutenue.....                                  | 215 |
| 1.2.3. Les marchés ruraux : un facteur actif de micro-urbanisation..... | 217 |
| 1.2.4. Une desserte routière de plus en plus étendue.....               | 219 |
| 1.2.5. Le tourisme: urbanisation des goûts et des mentalités.....       | 223 |

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Conclusion du chapitre ..... | 224 |
|------------------------------|-----|

### **CHAPITRE VIII: VILLES DE L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL: POLES DE RETENTION OU RELAIS MIGRATOIRES ?.....226**

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Introduction..... | 226 |
|-------------------|-----|

|   |            |
|---|------------|
| <b>2.1. Stratégies de rétention migratoire.....</b>                                   | <b>226</b> |
| 2.1.1. Villes de l'Anti-Atlas occidental: filtrage inefficace de l'exode rural.....   | 226        |
| 2.1.2. Un potentiel économique très modeste.....                                      | 228        |
| 2.1.3. Fixation non négligeable pour le retour des émigrés internationaux.....        | 230        |
| <b>2.2. Relais d'immigration. ....</b>  | <b>231</b> |
| 2.2.1. Peu de migrants sont arrivés en ville sans transition.....                     | 231        |
| 2.2.2. La majorité des migrants ne réside pas plus de 4 ans dans la ville relais..... | 234        |
| <b>2.3. Tiznit, ville-étape.....</b>  | <b>235</b> |
| 2.3.1. Un encadrement administratif incontestable. ....                               | 235        |
| 2.3.2. Un rôle certain dans les circuits de distribution.....                         | 236        |
| 2.3.3. Influence quasi-exclusive de Casablanca, mais liens grandissants avec Agadir.. | 237        |
| Conclusion du chapitre.....   | 239        |
| <br><b>CHAPITRE IX: IMPACT DE LA MIGRATION ET MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL.....</b>    | <b>240</b> |
| Introduction.....   | 240        |
| <b>3.1. Emigration et structures démographiques.....</b>                              | <b>240</b> |
| 3.1.1. Une pyramide par sexe et par âge très déséquilibrée.....                       | 240        |
| 3.1.2. Une population jeune malgré l'intensité des départs. ....                      | 243        |
| 3.1.3. Une fécondité rurale largement en dessous de la moyenne nationale.....         | 245        |
| <b>3.2. Profil de la population rurale active.....</b>                                | <b>249</b> |
| 3.2.1. Présentation des sources.....  | 249        |
| 3.2.2. Migration et rapport population/emploi.....                                    | 250        |
| 3.2.3. La migration, palliatif du chômage rural.....                                  | 253        |
| <b>3.3. Mutations des activités rurales.....</b>                                      | <b>256</b> |
| 3.3.1. Recul de l'agriculture. ....   | 256        |
| 3.3.2. Montée des activités extra-agricoles. ....                                     | 258        |
| <b>3.4. Un habitat rural en plein changement. ....</b>                                | <b>260</b> |
| 3.4.1. Organisation ancienne et modifications actuelles.....                          | 260        |
| 3.4.2. Types d'habitat et degré de confort dans les logements ruraux.....             | 262        |
| Conclusion du chapitre.....   | 264        |

|  |            |
|--|------------|
| Conclusion de la troisième partie..... | 266        |
| <b>Conclusion générale.....</b>        | <b>267</b> |
| Bibliographie.....                     | 272        |
| Annexes.....                           | 291        |
| Table des cartes.....                  | 298        |
| Table des tableaux.....                | 301        |
| Table des graphiques.....              | 305        |
| Table des photos.....                  | 308        |
| Table des annexes.....                 | 310        |

# INTRODUCTION

## CHOIX DU SUJET ET PROBLEMATIQUE

Le sujet de ce travail porte sur les migrations et l'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental. Le choix du sujet est né d'une volonté de montrer les interactions entre les deux phénomènes dans un espace plutôt réputé pour l'émigration aussi bien vers les villes intérieures que vers l'étranger. La marge occidentale de l'Anti-Atlas est passée en quelques années d'un vide urbain à une région de petites villes. Cet espace traditionnel d'émigration a vu naître récemment plusieurs centres urbains comme Tiznit, Ifni, Taфраout ou Buizakarne. Cependant, ce thème ne sera traité de façon pertinente sans le situer dans le contexte national et régional. Durant les années 50 et 60, la migration rurale était orientée presque-exclusivement vers les grandes villes, mais depuis le milieu des années soixante-dix une nouvelle configuration migratoire se dessine; les petites et moyennes villes deviennent désormais attractives au détriment des grandes cités. L'Anti-Atlas occidental n'est pas en reste.

Au-delà de ce cadre global, il faut souligner la situation géopolitique particulière du sud marocain dont fait partie l'Anti-Atlas occidental. Ainsi, suite à la récupération des provinces sahariennes, le pouvoir central a octroyé à Tiznit le statut de chef-lieu de Province. *«Le conflit de "l'ex-Sahara espagnol" avait fait de cette ville une base militaire avancée, le déplacement des zones de combat vers le désert y a ancré, une vitrine du Sud marocain»*<sup>1</sup>. Cette fonction a décuplé son pouvoir attractif sur les populations avoisinantes et sur le reste du pays. Dans ce nouveau contexte, comment se présentent les champs migratoires des petites et moyennes villes de l'Anti-Atlas occidental notamment Tiznit. Quel est le contenu des flux à destination de ces villes? Quelles sont les motivations de départ? S'agit-il d'une migration individuelle ou familiale?

Cette série d'interrogations nous amène à poser une question cruciale que ce travail va tenter d'élucider. Cette urbanisation récente a-t-elle conduit à réduire l'exode rural vers les grandes villes et à établir un certain équilibre démographique régional? Pour y répondre, on est forcé de formuler plusieurs questions dans ce sens. Quelle est la capacité de Tiznit et des autres centres urbains de la région à court-circuiter les flux migratoires à destination des grandes villes et à absorber le

---

<sup>1</sup> - Simon G. "Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine: le cas du Maghreb" Paris, 1990, p.117

surplus humain des campagnes environnantes ? Les villes de l'Anti-Atlas occidental sont-elles capables de jouer ce rôle? Arrivent-elles à retenir la majorité de la population ou, au contraire, ne constituent-elles qu'une étape dans l'itinéraire des migrants avant une éventuelle installation dans les grandes villes?

Dans cette région à forte migration internationale, la corrélation entre l'urbanisation et le travail à l'étranger est insoupçonnable, il n'est donc pas judicieux d'approcher l'urbanisation sans souligner les conséquences du mouvement sur le développement urbain. L'économie migratoire constitue un facteur décisif dans la micro-urbanisation et dans l'agrandissement des villes. En s'appuyant sur des données récentes, on tentera de démontrer le rôle des émigrés à l'étranger dans l'extension des villes et le développement des activités urbaines. Par ailleurs, on assiste à un glissement des populations de la campagne vers les villes de l'Anti-Atlas occidental par le biais de la migration internationale de travail. Quel rôle peut jouer la migration externe dans la modification des relations villes-campagnes?

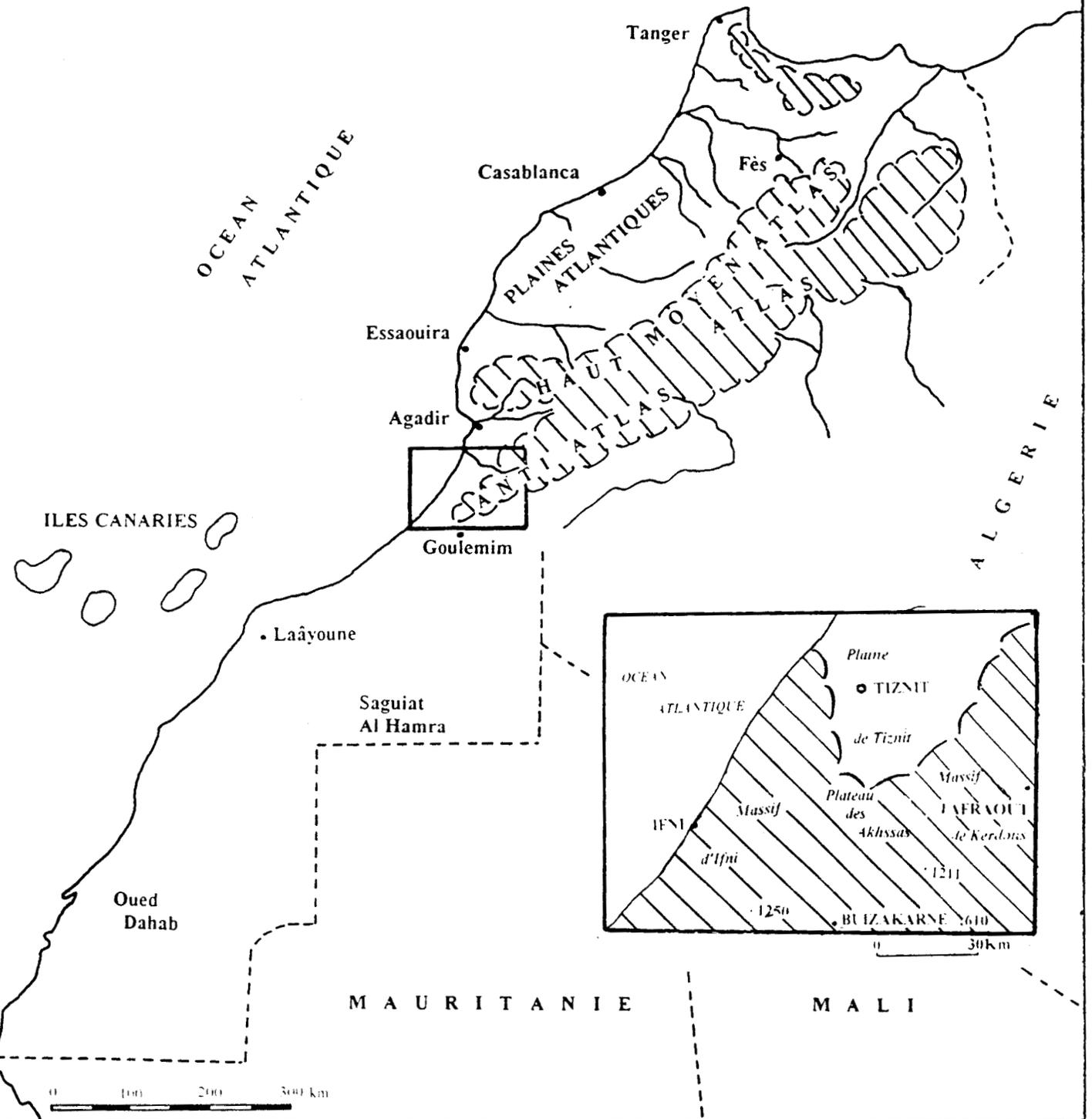
On ne peut conclure sans s'arrêter sur les impacts de la migration sur la population et la société rurale. En effet, dans la mesure où c'est l'espace rural qui subit en premier lieu les conséquences de l'exode, quelles sont les incidences du phénomène sur les structures démographiques et sur l'activité rurale? Quel est le rôle des villes dans la déruralisation des campagnes?

Autant de questions et bien d'autres qui nous interpellent et auxquelles nous essayerons d'apporter une réponse dans ce travail.

### **CADRE D'ETUDE:**

Avant d'entamer toute étude, il serait indispensable de justifier les limites du cadre dans lequel celle-ci sera menée. La question de délimitation se pose avec beaucoup d'acuité surtout quand les frontières ne correspondent pas aux limites administratives d'une circonscription. Ainsi, la délimitation d'un espace géographique varie d'un géographe à un autre et chacun donne une définition spécifique relevant

Carte n° 1: Croquis de situation



Source : Délégation régionale de la planification – Agadir.  
(avec modifications)

de son intérêt pour la région étudiée<sup>2</sup>. A titre d'exemple, l'Anti-Atlas occidental a fait l'objet de plusieurs définitions dont celles de Noin (D.), Béguin (H.) et de EL-Moutaouakil (A.) etc. Ces différentes tentatives de définitions offrent plus de chevauchements que de superpositions. Pour notre part, c'est dans un contexte de géographie de population et particulièrement dans le cadre de la mobilité spatiale que nous voulons définir cet espace. On considère surtout que l'Anti-Atlas occidental (composé de la plaine de Tiznit et de la terminaison sud-occidentale de l'Anti-Atlas) jouit d'une certaine unité physique et humaine, ce qui la distingue comme "sous région" à part (population berbérophone, peuplement dense et ancien, intensité migratoire). Au-delà de cet espace ainsi délimité, vers l'est, le peuplement est moins étendu, l'habitat est de plus en plus lâche et la migration\*\* ne prend pas un aspect de masse. De même, au sud de Buizakarne, les marges nord sahariennes se démarquent par leur aridité, leur paysage désertique et leur population arabophone. La pluviométrie est très médiocre et l'agriculture est quasi-inexistante. Vers le nord, l'oued Massa constitue un véritable barrage climatique entre la plaine de Chtouka aux ressources hydrologiques énormes et l'azaghar' de Tiznit aux conditions climatiques défavorables.

L'Anti-Atlas occidental se situe à mi-chemin entre la métropole régionale (Agadir) et les provinces sahariennes. Il correspond administrativement à la province de Tiznit et la partie septentrionale de la province de Goulemim (voir croquis de localisation). Il comprend la ville de Tiznit (42 993 h en 1994) dont l'essor s'est affirmé surtout à partir de 1975. Il contient également quatre petites villes: Ifni (19 710 h.), deuxième centre urbain par sa population et par ses infrastructures (intégré au Maroc en 1969 après trente cinq ans d'occupation espagnole). Buizakarne (8 638 h.) et Taфраout (3 949 h.). Les deux premières sont situées sur l'Atlantique et Taфраout au pied de Jbel Lkest dans le Kerdous. Lakhssas, quant à elle n'a acquis le statut urbain qu'en 1994, bénéficiant de sa situation particulière comme station routière reliant Tiznit aux territoires sahariens. L'Anti-Atlas occidental s'étend sur 8

<sup>2</sup> - Pascon P. (1975) - Le Haouz de Marrakech, Thèse d'Etat, Paris VII, Editions marocaines Internationales, Tanger, T1, p.16.

\*Azaghar: c'est-à-dire plaine.

\*\* Migration: déplacement ayant pour effet le transfert de résidence d'une personne d'un lieu d'origine à un lieu d'arrivée. On désignera surtout par ce terme le changement de résidence qui provoque une rupture totale et durable avec le milieu antérieur.

331 Km<sup>2</sup> et correspond à la zone d'influence de Tiznit, sa population comptait 379 823 h en 1994.

### **SOURCES ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE:**

Le premier obstacle auquel tout chercheur doit faire face surtout dans un pays en développement comme le Maroc est celui des données statistiques. Ce problème prend une dimension sérieuse surtout quand il s'agit d'un sujet ayant attiré à la démographie où les affinités de l'information sont recherchées. Il faut souligner qu'au Maroc, la connaissance statistique de la population n'a débuté qu'à la période coloniale. Avant la colonisation, l'évaluation de la population s'appuyait sur des estimations faites à partir d'écrits d'historiens (Justinard (G.C.), Ayache (G.), Ibn-Khaldoun...), de récits de chroniqueurs (Ibn-Hauqual, El-Bakri...), de relations de voyageurs (El-Idrissi, Ibn-Batouta, Léon l'Africain...), de militaires (consuls, explorateurs...) ou sur la base de registres fiscaux (Kennach, Tertib...), etc... Ces estimations, parfois trop exagérées et contradictoires, ont souvent un caractère partiel ou local. On ne peut donc les considérer comme des travaux géographiques au sens précis du terme.

Pendant la période coloniale (1912-1956), le pays a connu plusieurs dénombremments. Les premières opérations (notamment celles de 1921 et 1931) sont peu fiables et beaucoup moins précises surtout que la "pacification" des montagnes de l'Anti-Atlas occidental est encore inachevée. Par contre, l'opération de 1936 a été réalisée dans un climat relativement stable. Les résultats de 1947 et 1952, quant à eux ont fortement sous-estimé la population dans la mesure où de nombreuses tribus chleuhs étaient engagées dans la lutte pour la libération du pays. Néanmoins, ces dénombremments ont permis une première approche de la réalité démographique de la région.

De plus, plusieurs travaux très utiles aux géographes ont été réalisés sous cette période. Il s'agit plus particulièrement des monographies souvent d'une grande finesse élaborées par les officiers des Affaires Indigènes. On cite principalement les publications de De la Boissière, De Bellemare, Justinard, Biard pour Tiznit ou

Célérier (J.) pour l'Anti-Atlas<sup>3</sup>. Malgré le caractère colonial de la plupart de ces écrits, à savoir qu'une grande partie du savoir géographique sous cette période était destinée à des fins stratégiques, ces travaux ont contribué à la connaissance de l'Anti-Atlas occidental et de sa population.

Après l'Indépendance, la recherche géographique sur le Maroc est monopolisée par les étrangers, aussi bien dans ses thèmes, dans ses méthodes que dans ses objectifs<sup>4</sup>. Conscient de ce problème et soucieux de mettre l'information en faveur du développement, le Maroc a créé plusieurs organismes notamment la Direction de la Statistique et le CERED<sup>5</sup> afin de récolter, traiter et diffuser l'information statistique. Mais, les données recueillies ne sont pas toujours conçues en fonction des besoins des chercheurs et beaucoup d'entre elles répondent imparfaitement à la finalité géographique escomptée. Par exemple, les flux migratoires ne sont traités qu'au niveau provincial, les données par commune sont inexistantes. Cela tient au fait que l'information est *"trop orientée par les seuls besoins de la politique économique de l'Etat dans le cadre de ses budgets annuels ou de ses plans pluriannuels. Il s'ensuit que l'information est souvent enfermée dans des définitions et des classifications sèches et uniques au lieu d'être un produit vivant, qui conteste et qui est périssable"*<sup>6</sup>.

Malgré ces insuffisances, la masse d'information récoltée et publiée sur la population et ses caractéristiques ne cesse de s'étendre et de s'affiner d'un recensement à l'autre. A titre d'indication, des données démographiques et socio-économiques sont apparues pour la première fois au niveau communal à partir des résultats de 1994. Ces statistiques nous ont permis d'approcher beaucoup d'aspects de la réalité démographique et économique de la région à une échelle fine.

Il demeure que plusieurs données chiffrées font défaut et il a fallu se rapprocher des différentes administrations pour recueillir des données brutes. Ainsi, pour approfondir l'analyse sur la migration interne, nous avons procédé à un dépouillement manuel à 20 % des bulletins du recensement de 1982 et cela pour les

<sup>3</sup> - Baïda J. (1996) - Histoire du Souss à travers les archives diplomatiques de Nantes : monographie du capitaine De La Boissure, in « La ville de Tiznit et sa campagne » Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir série : colloques et journées d'étude. pp. 15-22 (en arabe).

<sup>4</sup> - Jennane L. (1989) - La recherche géographique au Maroc : de la dépendance à la recherche de l'identité. In "La recherche géographique au Maroc" p. 29 (en arabe).

<sup>5</sup> - CERED: Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques.

<sup>6</sup> - idem, p.107.

villes de Tiznit, Ifni, Buizakarne et Tafraout. L'accès aux questionnaires de l'opération de 1994, jusqu'à la rédaction de ces lignes, nous est impossible. Pour nous rendre compte des évolutions récentes, nous avons tenté d'enrichir notre réflexion en nous appuyant sur les premiers enseignements de 1994, sur plusieurs résultats d'enquêtes et travaux récents, et sur une littérature abondante aussi bien sur le Maroc que sur le sujet en général.

Afin d'actualiser un certain nombre d'aspects de la migration temporaire interne, nous avons effectué une enquête portant sur 120 personnes à Tafraout en août 1996. De même, un éclairage récent sur la migration internationale de travail est rendu possible grâce aux enquêtes réalisées en 1995 et 1997 par la province de Tiznit avec l'aide des moqqadems\*. Les résultats de ces enquêtes nous ont permis de nous arrêter surtout sur les nouvelles orientations des flux.

Pour une évaluation des impacts socio-économiques, et plus précisément afin d'estimer l'importance des transferts monétaires issus de l'étranger, nous avons recueilli des chiffres de mandats postaux entre 1991 et 1995. D'autres données relatives à l'urbanisation et aux caractéristiques de la population étudiée sont récoltées dans les différents services de la province. Leurs présentations et leurs limites seront exposées à mesure que l'on avance dans ce travail.

Comme nous pouvons le constater, nous sommes devant des sources hétérogènes. Leur réalisation à des dates distinctes et souvent selon des approches différentes ne permet pas des analyses comparatives. Parfois, nous ne disposons que de bribes d'informations disparates qui ne permettent pas l'élaboration d'études synthétiques, ni le traitement approfondi des problèmes posés. De plus, beaucoup de faits sur lesquels porte notre étude ne sont pas actualisés. Le meilleur moyen de pallier la rareté des données reste l'élaboration d'enquêtes de terrain, mais celles-ci nécessitent un apport humain et financier important qu'un chercheur solitaire ne peut supporter surtout quand il s'agit de mesurer la rétention démographique des villes par exemple.

Seuls les recensements fournissent une information complète et détaillée quand ils font l'objet d'exploitation par des bureaux d'études spécialisées ou lorsque l'accès aux bulletins de recensement est possible. Grâce au contenu de l'opération

---

\* Moqqadem: fonctionnaire de l'Etat au niveau d'un ou plusieurs villages.

de 1982, on a pu approcher amplement la migration interne. Néanmoins, nous avons vivement regretté que le recensement de 1994 ne fasse pas l'objet de traitement particulier par la Direction de la Statistique en matière de migration. Pour notre part, nous n'avons pu accéder aux questionnaires de cette opération qui étaient en cours d'exploitation lors de la rédaction finale de ce travail. On ne peut donc qu'observer les évolutions sans pouvoir les quantifier ou les appuyer par des chiffres représentatifs surtout dans un espace où les données statistiques vieillissent vite.

Malgré ces insuffisances, les informations que nous avons amassées nous ont permis d'approcher divers aspects de la réalité démographique et spatiale de l'Anti-Atlas occidental.

\*\*\*\*\*

Dans la première partie, il s'agira d'emblée de présenter les données générales de cet espace très dépendant de l'émigration. Un second chapitre nous amènera à faire un rappel historique du phénomène migratoire temporaire aussi bien interne qu'externe avant de nous arrêter amplement sur les nouvelles tendances du mouvement. Un dernier volet de cette partie sera consacré au contexte du développement urbain ainsi que les grandes lignes de l'exode rural.

Une seconde partie sera largement attribuée au mouvement d'immigration en se basant principalement sur les données du RGPH\* de 1982. Les soldes migratoires apparents ainsi que les grandes phases du phénomène migratoire seront analysés dans un premier temps. Les différents flux et leurs caractéristiques feront l'objet d'un second chapitre. L'étude des caractéristiques de la population migrante ainsi que les facteurs de son intégration dans le milieu urbain régional achèveront cette partie.

La dernière partie nous amènera à nous interroger sur la capacité des villes régionales à atténuer l'exode rural et à absorber l'essentiel des flux dirigés autrefois vers les grandes villes. Auparavant, on fera l'esquisse de quelques vecteurs d'urbanisation notamment le travail à l'étranger; l'importance des transferts migratoires et leur impact sur l'urbanisation. On s'attardera dans le dernier chapitre de ce travail sur la population et l'activité en milieu rural; le but sera de démontrer les

---

\* RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

conséquences de l'émigration aussi bien sur les structures que sur l'espace notamment l'habitat rural.

**PREMIERE PARTIE**

**CADRE GEOGRAPHIQUE ET MIGRATION DANS L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.**

**Introduction:**

La première partie de ce travail sera focalisée autour de trois axes. Dans un premier chapitre, nous allons présenter brièvement les données du milieu physique, ses possibilités et ses contraintes. Ces éléments vont contribuer à expliquer et à mieux comprendre certains aspects de la répartition géographique de la population et des phénomènes migratoires que connaît la région. Un rappel historique des grandes phases de sédentarisation permettra de cerner les caractéristiques et les tendances actuelles du peuplement dans cette région du Maroc. Un dernier volet sera consacré à l'évolution démographique ainsi qu'à ses disparités spatiales.

Dans un second chapitre, nous nous arrêterons sur le phénomène migratoire temporaire aussi bien interne qu'externe. Au travers de l'exemple des Ammelns, on s'attardera dans un premier temps sur le mouvement interne. On s'intéressera dans un second temps au mouvement externe. On essaiera, chaque fois que la documentation le permet, d'actualiser un phénomène toujours d'actualité dans l'Anti-Atlas occidental.

Un dernier chapitre abordera le contexte du développement des villes. On tâchera tout d'abord de s'arrêter sur le maillage territorial et les conditions de création des villes du sud-ouest marocain. Après une définition de l'espace urbain, l'accent sera mis sur l'évolution de la population urbaine, les caractéristiques de sa répartition et son originalité dans cette partie du Maroc. Enfin, un dernier point sera consacré aux échanges migratoires aussi bien entre les centres urbains et leur hinterland rural qu'entre la région et le reste du pays.

## CHAPITRE I: L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL, PAYS MONTAGNEUX ET SURPEUPLE AUX RESSOURCES LIMITEES.

### Introduction:

«*Toute société humaine se crée et se développe dans un cadre physique donné, un milieu naturel qu'elle occupe, utilise, et selon ses possibilités organise, aménage ou transforme*»<sup>1</sup>. Partant de cette citation, un aperçu sur les caractéristiques du milieu physique demeure fondamental afin de mieux comprendre la population étudiée. L'Anti-Atlas occidental rencontre de nombreux éléments de blocage (relief accidenté, climat aride, rareté et pauvreté des sols ...) pour pouvoir supporter une population excessivement forte. Malgré les conditions défavorables au travail agricole, la paysannerie sédentaire constitue l'un des aspects majeurs de la vie rurale. Les habitants de l'Anti-Atlas occidental ont su développer une agriculture lucrative et tirer un maximum de profit d'une nature peu généreuse, et actuellement une majorité de ruraux perpétuent une civilisation rurale déjà très ancienne.

### **1.1. Un milieu naturel contraignant.**

#### **1.1.1. Prédominance de massifs montagneux.**

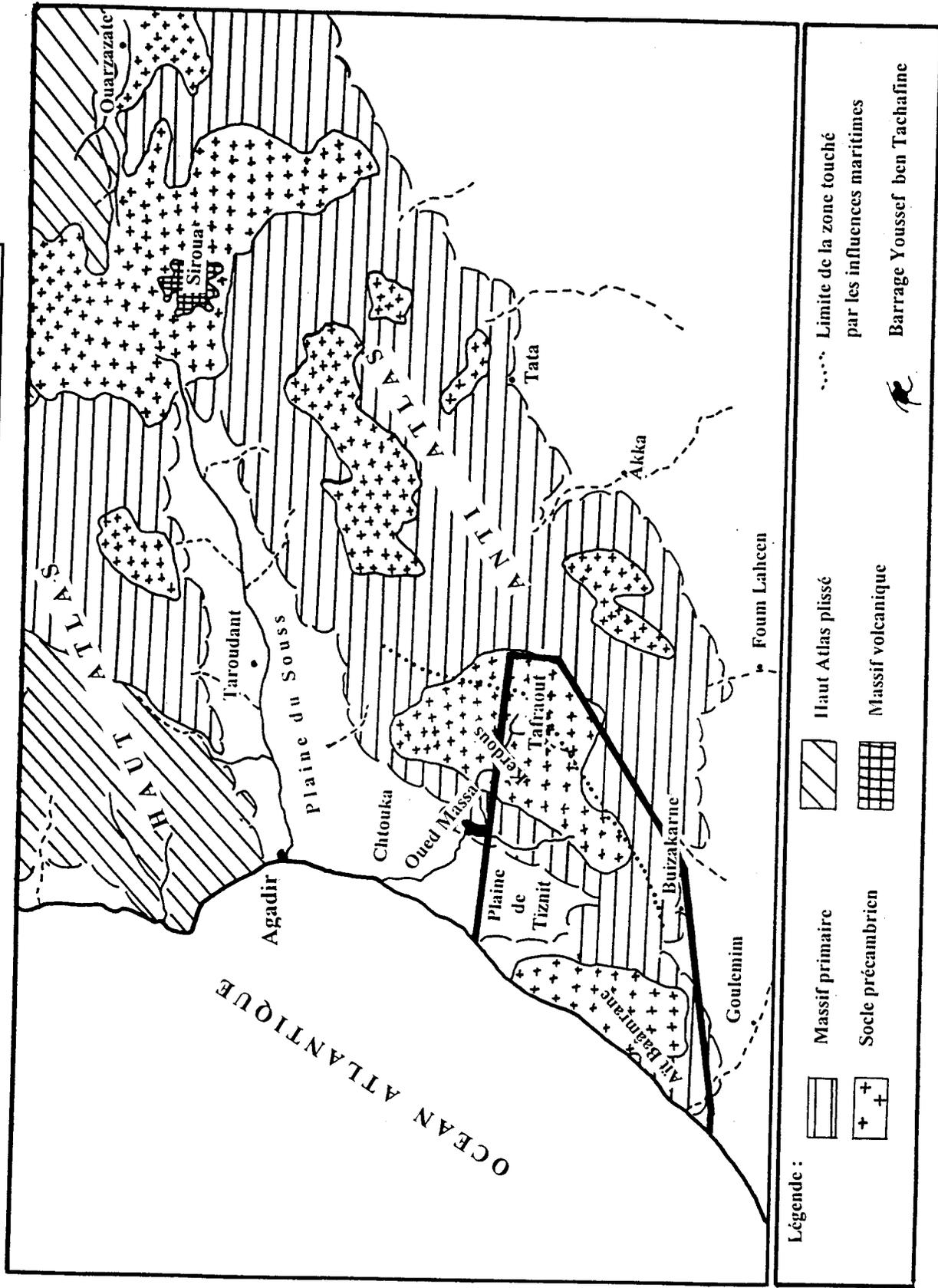
Du point de vue du relief, l'Anti-Atlas occidental englobe deux sous-ensembles spatiaux différents: un secteur accidenté correspondant à l'aile sud-occidentale de l'Anti-Atlas; et un autre situé plus au nord regroupant la plaine de Tiznit. Le premier est constitué de deux massifs distincts. Vers le sud ouest, se situe le massif d'Ifni et vers l'est domine celui du Kerdous. L'altitude s'abaisse de l'est à l'ouest et du nord au sud.

Dans le massif d'Ifni, le relief longe l'océan Atlantique. Il prend la direction nord-sud en séparant le Tagragra d'Ifni du plateau de Mesti. Les altitudes varient entre 888 m à jbel Taoulecht et 678 m au Ighzdis. Vers le sud, le relief est plus vigoureux (1 250 m à Jbel Timzguida). Le contact avec l'océan se fait à travers une plate-forme littorale. Ce massif est habité par la confédération des Aït Baâmrans, qui s'y sont

---

<sup>1</sup> - Joly F. (1979) - L'homme et le sud au Maghreb atlantique (essai sur les rapports de l'homme et du milieu en bordure d'un désert). Méditerranée n°1 et 2, p.27.

Carte n° 2: L'Anti-Atlas occidental dans le contexte du sud-ouest marocain



Source : Moutaouakil A. Les mutations socio-économiques et l'organisation de l'espace dans l'Anti-Atlas occidental. P. 25 (avec modifications).

installés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il devint enclave espagnole à partir de 1934 puis fut libéré en 1969. Actuellement, il correspond au canton d'Ifni.

Le massif de Kerdous s'étend à l'est de Tiznit. Contrairement au précédent, les paysages y sont complexes et compartimentés. La masse la plus importante est le Jbel Lkest (2 374 m). Ce rempart montagneux reçoit de plein fouet les perturbations venues du nord et de l'ouest. Il constitue un remarquable centre de dispersion des eaux où prennent naissance les principaux affluents de l'oued Oulghass-Massa. Dans les vallées profondes de Tahala et Ammeln, la présence de l'eau maintient toute l'année un ruban de verdure où se développent de véritables vergers enfouis dans la montagne. Des terrasses sont aménagées sur des pentes le long des oueds. Le Kerdous est habité par les Idaoultites, Ait Ali et les Mejjates.

Du point de vue structural, les deux massifs, appartenant au précambrien, sont constitués de vastes bombements anticlinaux faits de schistes, de micaschistes et de granites. Au sud, le plateau de Lakhssas (altitude culminant à 1057 m) constitue un horst tectonique et relie les deux massifs. Il est couvert de sédiments du primaire composés de calcaires, de dolomies, et de schistes (Cf. carte n°2).

Au nord, la plaine de Tiznit est une grande étendue caillouteuse en pente régulière vers le nord-ouest. Les altitudes y varient de 100 m à El Mers, à 500 m au Jbel Inter. Une croûte calcaire épaisse recouvre une grande partie de la plaine. Les parties sud et est se caractérisent par une topographie ondulée dans laquelle s'insèrent çà et là des zones de remplissage où l'on rencontre des sols profonds cultivés. La plaine, par sa platitude, a été une base importante pour le Makhzen d'abord puis à l'armée française ensuite lors de la pacification dans leur lutte contre la montagne dissidente. La plaine porte en son espace Tiznit, capitale de l'Anti-Atlas occidental.

### **1.1.2. Un climat semi-aride.**

L'Anti-Atlas occidental se caractérise par un climat semi-aride. Sa latitude (entre 29 et 30°) explique en particulier cette aridité. La pluviométrie ne dépasse guère 200 mm en moyenne. Mais ce climat est nuancé par un ensemble de facteurs tels que la proximité de la mer ou l'altitude. Ainsi, le couloir littoral, notamment le secteur nord-

ouest de Tiznit, est soumis à des conditions bioclimatiques clémentes par rapport aux secteurs situés plus à l'est et au sud où l'éloignement de la mer et la prédominance des influences sahariennes accentuent les effets de l'aridité.

Les précipitations s'étalent sur plusieurs mois avec deux maximas, l'un en novembre-décembre et l'autre en janvier-février, le premier étant plus important que le second, mais elles sont réparties sur un petit nombre de jours<sup>2</sup>. Elles peuvent aller jusqu'à 300 mm en hiver, cependant l'orographie modifie leur répartition en montagne. En général, les cuvettes sont plus sèches que les sommets qui les entourent. De même, il existe une nette dissymétrie pluviométrique entre les versants abrités et les versants exposés. Ainsi, le total des précipitations de la cuvette d'Anezi par exemple est de 234 mm alors que le flanc de nord du Jbel Lkest reçoit plus de 600 mm. En revanche, il ne tombe que 163 mm dans la plaine de Tiznit. Vers le sud, à mesure que l'on descend, les pluies deviennent rares.

Corrélativement à la rareté de la pluviométrie et son irrégularité, l'Anti-Atlas occidental enregistre des températures élevées, ce qui se traduit par un ensoleillement fort. La moyenne annuelle se situe autour de 20° C. Les mois d'été sont très chauds, avec des maximas dépassant 30°C et atteignant parfois 50°C surtout quand le chergui<sup>\*</sup> souffle. Les maximas d'hiver sont relativement élevés (20°C en janvier) en raison de l'influence adoucissante de l'océan. La moyenne minimale d'hiver tourne autour de 5°C en raison de l'altitude. Elle peut baisser jusqu'à 0°C.

La conjonction de faibles précipitations et de températures élevées accentue l'aridité. En effet, l'absence de nébulosité, liée à la sécheresse de l'air, amplifie l'effet du rayonnement solaire de sorte que les températures restent toujours élevées même en hiver. Il en résulte que les pluies sont vite évaporées et ne profitent que très peu à la végétation.

Les différences bioclimatiques déterminent sensiblement la répartition du couvert végétal naturel. Les formations steppiques sont les plus répandues. Dans le massif d'Ifni, on trouve un paysage typique caractérisé par des formations claires d'arganiers et un couvert végétal dense maintenu grâce à la fraîcheur qu'apportent les précipitations occultes. Par contre, dans le Kerdous, les cultures en terrasses ont

<sup>2</sup> - El Aboudi A. (1995) - La cartographie des formations végétales à partir des données Spot (Anti-atlas occidental, Maroc), in « Désertification et aménagement au Maghreb » Med-Campus, L'Harmattan, Paris, p.289.

\* Chergui: vent d'est très brûlant et desséchant qui se manifeste lorsque la dépression saharienne est centrée

un aspect spectaculaire en raison de la douceur des pentes. La plaine de Tiznit, quant à elle se distingue par un couvert dégradé, mais, la flore est relativement variée (euphorbe, figue de barbarie...).

A cela s'ajoute une grande vulnérabilité des sols due à la géodynamique du climat aride. En effet, la sécheresse de la terre et de l'air ne favorise pas le développement de la pédogenèse. En conséquence, les sols sont minces et pauvres.

Conjointement à ces contraintes d'ordre naturel pour l'activité agricole et pour lesquelles l'homme ne peut pas grand chose, il existe d'autres handicaps tous aussi moins encourageants tel que le statut d'occupation des sols.

### 1.1.3. Hypertrophie de la micro-propriété.

**Tab. 1.1. Nature juridique des terres agricoles en 1995.**

| <i>Nature des terres agricoles</i> | <i>Superficie (en ha)</i> | <i>%</i>      |
|------------------------------------|---------------------------|---------------|
| <b>Melk*</b>                       | 171857                    | 88.99         |
| <b>T. collectives</b>              | 17357                     | 8.99          |
| <b>T. domaniales</b>               | 3828                      | 1.98          |
| <b>Habous**</b>                    | 70                        | 0.04          |
| <b>Total</b>                       | <b>193112</b>             | <b>100.00</b> |

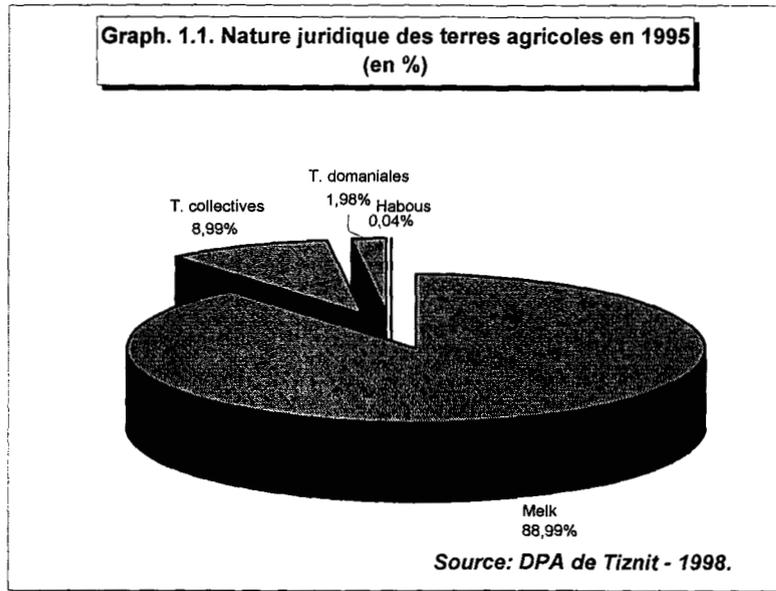
Source : Direction Provinciale de l'Agriculture de la ville de Tiznit (DPA) - 1998.

---

vers le nord.

\* Melk : relève du statut privé et s'applique notamment à la propriété de la terre.

\*\* Habous : biens octroyés à une fondation religieuse (zaouia).



Dans cette région de vieille paysannerie sédentaire, le melk prévaut sur les autres formes d'appropriation du sol puisque ce régime couvre 89 % de la surface utile à l'agriculture. Contrairement aux autres régions marocaines, les paysans sans terre ne représentent qu'une partie négligeable dans l'Anti-Atlas occidental (16 % d'agriculteurs ne possèdent pas de terre).

**Tab. 1.2. Taille des exploitations par classe (en ha) en 1995.**

| Classe       | Nombre d'exploitations. | %            | Superficie     | %            |
|--------------|-------------------------|--------------|----------------|--------------|
| 0 - 4 ha     | 29 757                  | 75.87        | 67 115         | 34.74        |
| 5 - 9 ha     | 5 448                   | 13.89        | 36 874         | 19.09        |
| 10 - 14 ha   | 1 802                   | 4.59         | 19 443         | 10.06        |
| 15 - 19 ha   | 921                     | 2.35         | 15 769         | 8.16         |
| 20 - 49 ha   | 897                     | 2.29         | 18 015         | 9.33         |
| 50 - 99 ha   | 289                     | 0.74         | 21 710         | 11.24        |
| 100 et plus  | 105                     | 0.27         | 14 250         | 7.38         |
| <b>Total</b> | <b>39 219</b>           | <b>100.0</b> | <b>193 176</b> | <b>100.0</b> |

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture de la ville de Tiznit 1998.

Cependant, un habitant sur quatre ne possède qu'un lopin de terre de moins de 5 ha alors que les grandes exploitations se concentrent entre les mains d'une poignée de propriétaires. Si l'on ajoute à cette structure foncière déséquilibrée le

relief accidenté, le morcellement lié à l'héritage et l'éparpillement des parcelles, on imagine l'insuffisance des superficies agricoles disponibles pour garantir aux familles des revenus corrects.

## **1.2. Des ressources modestes et fluctuantes.**

### **1.2.1. Une culture sèche très aléatoire.**

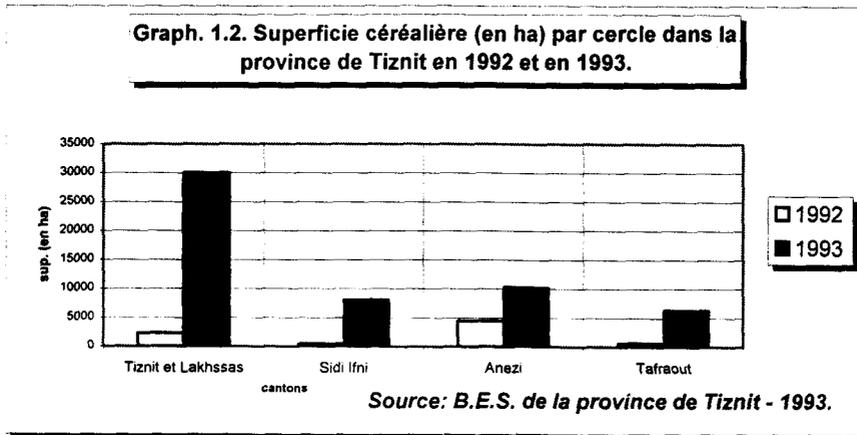
La majorité des terres utiles à l'agriculture sont cultivées en bour<sup>\*</sup>. La culture sèche est fortement tributaire de "l'eau du ciel". La pluviométrie est très insuffisante (- de 200 mm par an); le minimum de 400 mm requis pour une culture en bour est loin d'être atteint. A cette insuffisance pluviométrique s'ajoute une grande irrégularité (cumul annuel de 59.3 mm en 1993 contre 9.18 mm en 1992), ce qui rend difficile des cultures saisonnières rentables. Les fluctuations inter-annuelles des précipitations engendrent une variation parallèle de la superficie semée. En 1993, 54725 ha ont été semés soit un tiers seulement de la surface agricole utile contre 7873 ha l'année précédente.

**Tab. 1.3. Superficie céréalière (en ha) par cercle dans la province de Tiznit en 1992 et 1993.**

| Cantons                   | 1992         |              | 1993          |              |
|---------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
|                           | Sup. (en ha) | %            | Sup. (en ha)  | %            |
| <b>Tiznit et Lakhssas</b> | 2 305        | 29.3         | 30 000        | 54.8         |
| <b>Sidi-Ifni</b>          | 505          | 6.4          | 8 100         | 14.8         |
| <b>Anezi</b>              | 4 463        | 56.7         | 10 305        | 18.8         |
| <b>Tafraout</b>           | 600          | 7.6          | 6 320         | 11.5         |
| <b>Total</b>              | <b>7 873</b> | <b>100.0</b> | <b>54 725</b> | <b>100.0</b> |

*Source : Bulletin Economique et Social de la province de Tiznit - 1993.*

<sup>\*</sup> Bour: culture sèche.



La nature des céréales est étroitement liée aux conditions bioclimatiques. Dans l'ensemble, l'orge est mieux adaptée au climat semi-aride. Elle n'exige pas de sol fertile et résiste longtemps au manque d'eau, ce qui explique l'étendue des surfaces qui lui ont été réservées (62 %). La superficie semée dépend bien sûr de la pluviométrie mais également de la topographie. Tiznit, Lakhssas et Anezi accaparent les  $\frac{3}{4}$  de la surface céréalière tandis que Tafraout et Ifni enregistrent un peu plus de 25 %. Hormis la céréaliculture, la culture irriguée assure une production régulière mais elle ne concerne que des surfaces fort limitées.

## 1.2.2. Les cultures irriguées: rendement meilleur mais insuffisant.

### 1.2.2.1. Cultures maraîchères et fourragères.

Contrairement à la céréaliculture sèche, l'irrigation permet une production régulière mais les superficies en question sont restreintes (2 % de la surface totale). En montagne, l'extension des terroirs est fort réduite par le relief. Dans la vallée d'Ammeln par exemple, on cultive là où l'eau est abondante, plus précisément aux bords des oueds où les sols sont relativement alluviaux et fertiles. Dans la plaine de Tiznit en revanche, les terrains mis en culture sont étendus; autour de la ville, l'irrigation est assurée par le biais de moto-pompes, de rhattarates\* ou par l'intermédiaire des sources. Les cultures entreprises présentent une grande variété, 445 ha sont réservés aux cultures maraîchères, 281 ha aux

\* Rhattara : elle est composée d'un canal souterrain qui relie des puits au bassin d'accumulation des eaux. Les eaux de la nappe sont ainsi drainées par simple inclinaison.

fourrages, 30 ha à la menthe et 5 ha aux légumes. Mais, au même titre que la céréaliculture, la production est soumise aux variations pluviométriques.

**Tab. 1.4. Production des cultures irriguées (hors arboriculture) dans la province de Tiznit en 1992 et 1993.**

| Cultures          | Superficie semée (en ha) en 1993 | Superficie récoltée en (en ha) en 1993 | Rendement (Qx / ha) en 1993 | Production en 1992 (en t.) | Production en 1993 (en t.) |
|-------------------|----------------------------------|--|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Maraîchage</b> | 445                              | 240                                    | 640                         | 1 368                      | 2 774                      |
| <b>Fourrage</b>   | 281                              | 281                                    | 440                         | 3 936                      | 12 364                     |
| <b>Légumes</b>    | 5                                | -                                      | -                           | -                          | -                          |
| <b>Menthe</b>     | 30                               | 30                                     | 560                         | 2 268                      | 1 680                      |
| <b>Total</b>      | <b>761</b>                       | <b>551</b>                             | <b>1 640</b>                | <b>7 572</b>               | <b>16 818</b>              |

Source : *Bulletin économique et social de la province de Tiznit - 1993.*

La culture irriguée prend des dimensions différentes selon les secteurs. La zone la plus réputée pour le maraîchage et la menthe est celle de Talaint (commune de Reggada). Dans le secteur d'Ammeln également, la culture irriguée procure des revenus non négligeables aux agriculteurs puisque les ressources en eau sont considérables toute l'année. Ailleurs, les secteurs cultivés sont de moindre importance. En terme de rendement, la production est nettement plus élevée qu'en milieu sec, mais elle est loin de satisfaire le marché local. La montagne constitue un sérieux obstacle à l'extension des champs. Les handicaps sociaux liés à la structure foncière s'ajoutent aux contraintes du relief pour accentuer les difficultés de la vie rurale. Dans ces secteurs, la quasi-totalité des ruraux n'ont que moins d'un hectare.

L'arboriculture est également un lucre appréciable et un complément de revenus pour les agriculteurs. L'Anti-Atlas occidental compte 920 095 pieds (645 205 amandiers, 141 870 dattiers et 133 020 oliviers) sur une superficie de 9 113 ha. Mais le nombre de pieds productifs est faible.

**Tab. 1.5. Production de l'arboriculture dans la province de Tiznit en 1993.**

| Semence         | Superficie (en ha) | Nbre total de pieds | Nbre de pieds productifs | Rendement (Kg / pied) | Production (en t.) |
|-----------------|--------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------|
| Olivier         | 1 273              | 133 020             | 48 303                   | 6.25                  | 302.07             |
| Amandier        | 6 294              | 645 205             | 444 519                  | 0.33                  | 148.5              |
| Palmier dattier | 1 546              | 141 870             | 78 078                   | 10                    | 780.8              |
| <b>Total</b>    | <b>9 113</b>       | <b>920 095</b>      | <b>570 900</b>           | <b>5.53</b>           | <b>1 231.37</b>    |

Source : *Bulletin Economique et Social de la province de Tiznit - 1993.*

Les amandiers prédominent dans le massif d'Ifni, les collines d'Anezi ainsi que dans la vallée de Tafraout. Ils se développent surtout sur les pentes sèches. Au contraire, on trouve les oliviers dans les secteurs irrigués notamment aux abords des oueds puisqu'ils exigent davantage d'eau. Les rendements ne sont pas négligeables et une grande quantité des olives est destinée chaque année aux pressoirs de la région ou est écoulée dans les marchés locaux.

Il existe également d'autres arbres fruitiers, mais sur lesquels nous ne disposons pas de statistiques. Il s'agit plus particulièrement des grenadiers et des figuiers dont la production est réservée à la consommation familiale.

#### **1.2.2.2. L'élevage: pilier indispensable de l'économie rurale.**

L'élevage constitue un élément fondamental dans l'économie rurale de l'Anti-Atlas occidental ainsi qu'en témoigne l'importance du cheptel. Il s'intègre de façon harmonieuse dans le système des cultures pratiquées. Ainsi, les terres laissées en jachère dans le finage traditionnel offrent de vastes espaces de pâturage pour les troupeaux. En général, l'élevage garantit des revenus plus importants que les cultures.

**Tab. 1.6. Effectif du cheptel par espèce dans la province de Tiznit en 1993.**

| <b>Espèces</b>   | <b>Nbre de têtes</b> | <b>%</b>     |
|------------------|----------------------|--------------|
| <b>Bovins</b>    | 59 000               | 10.56        |
| <b>Ovins</b>     | 203 480              | 36.44        |
| <b>Caprins</b>   | 267 690              | 47.93        |
| <b>Camélidés</b> | 77                   | 0.01         |
| <b>Equidés</b>   | 28 258               | 5.06         |
| <b>Total</b>     | <b>558 505</b>       | <b>100.0</b> |

*Source : Bulletin Economique et Social de la province de Tiznit - 1993.*

Les caprins et les ovins sont les plus répandus avec 84 % de l'ensemble du cheptel. La nature de l'élevage varie d'un secteur à un autre suivant le relief et le climat. En montagne, l'élevage intensif prime, il est composé essentiellement de caprins qui résistent mieux que les autres espèces au climat sec et s'adaptent facilement au relief accidenté. On les rencontre en particulier dans les communes des Affela Ighir, Aït Ouafqua, Aït Ahmed, Ida Gougmar. De même, le secteur d'Akhssas compte beaucoup d'éleveurs. Dans ces secteurs, les sols squelettiques et peu cultivables sont utilisés pour le pâturage, et l'élevage compte pour plus de la moitié des revenus agricoles.

Dans la plaine, l'élevage familial prédomine; il est composé de quelques têtes (caprins, ovins, bovins et équidés). L'élevage en étable existe aussi. Il est exercé près de Tiznit et est constitué principalement de bovins. Ce type d'élevage est encouragé par l'Etat et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la production laitière. Des races bovines ont été importées d'Europe notamment des Pays-Bas. Mais cet élevage nécessite des apports financiers considérables, il ne concerne par conséquent qu'un nombre limité d'agriculteurs. Dans l'ensemble, l'élevage bovin reste traditionnel et de petits troupeaux.

### **1.2.2.3. Autres activités rurales.**

Afin de compléter leurs ressources, une partie des agriculteurs s'adonnent aux activités de la mer. L'Anti-Atlas occidental possède une façade maritime de

plus de 100 Km, mais les obstacles qu'elle présente pour la pêche montrent bien pourquoi les agriculteurs ne s'intéressent guère aux activités maritimes. Dans les plages où cette activité est praticable comme Merleft, Aglou ou Aphtas par exemple, les agriculteurs exercent une pêche artisanale par le biais des barques. La pêche motive un peu moins de 300 personnes. Dans les mêmes côtes, le ramassage de moules (notamment entre octobre et décembre) est un autre aspect de l'activité maritime. Les moules sont séchées et vendues dans les marchés locaux. Mais, globalement, la pêche n'assure que des revenus dérisoires.

D'autres ruraux exercent dans l'artisanat de bijouterie comme à Anezi, ou dans l'extraction du cuivre dans l'Ouarzim à côté d'Ifni, mais les effectifs concernés par ces activités sont restreints.

En résumé, on constate que dans l'Anti-Atlas occidental la nature est peu généreuse. Les conditions climatiques se caractérisent par l'aridité, les sols sont pauvres et le couvert végétal est fort dégradé. Par conséquent, toute culture sans irrigation devient aléatoire surtout que la sécheresse constitue une menace permanente. D'un autre côté, beaucoup de ruraux dont la vie est liée au travail de la terre ne disposent que d'une parcelle insuffisante pour s'adonner convenablement à l'activité agricole. Mais, le fait paradoxal est que l'Anti-Atlas occidental est marqué par une installation humaine ancienne aussi bien dans la montagne que dans la plaine. Les populations qui se sont succédées ont su s'adapter à ce milieu contraignant. Elles ont adopté et développé, on l'a vu, une agriculture sédentaire et une vie paysanne. Quelles sont donc les origines de ces populations ? Quelles sont les étapes du peuplement ainsi que les grandes lignes de la répartition de la population de l'Anti-Atlas occidental ?

### **1.3. Peuplement de l'Anti-Atlas occidental.**

#### **1.3.1. Etapes de sédentarisation et origine de la population.**

Dans toute espace géographique, les faits de population sont fortement légués par le passé, d'où la nécessité de faire appel à l'histoire pour mieux comprendre les aspects de la répartition actuelle. Malheureusement, les conditions

de naissance et de développement du peuplement dans cette région sont mal connues et les informations réunies sont vagues et moins précises.

### **1.3.1.1. Une installation humaine ancienne difficile à identifier dans les détails.**

Les recherches relatives au peuplement dans l'Anti-Atlas occidental ne se sont intéressées à la question qu'à partir des herkas\* de Moulay Hassan 1<sup>e</sup> (1882 - 1886). Avant cette date, les informations sur ce sujet sont beaucoup moins précises. A l'évidence, l'intérêt porté à la ville de Tiznit et sa région à partir des herkas du sultan a prévalu sur les événements des siècles passés<sup>3</sup>.

Dans sa thèse, El-Moutaouakil A.<sup>4</sup> s'est penché sur la question avant le règne de Hassan 1<sup>e</sup>, mais les indications amassées sont vagues et ne permettent pas de suivre avec précision le peuplement dans la région. Il en ressort en général que celui-ci n'est pas resté en dehors des grandes tendances nord-sud et est-ouest qui ont caractérisé les déplacements de populations depuis plusieurs siècles au Maghreb. D'un autre côté, il est incontestable que les formations tribales qui habitent actuellement l'Anti-Atlas ont été constituées dans un passé lointain et que leurs structures se sont compliquées à travers le temps. Chaque tribu s'accrochait à un territoire de préférence composé de terroirs complémentaires qu'elle cherchait à étendre à tout moment, ce qui était souvent à l'origine des conflits notamment à propos des terrains de parcours et des sources d'eau. Dans ce contexte, la plaine de Tiznit a depuis très longtemps constitué un cadre propice pour plusieurs vagues humaines provenant du sud. Celles-ci ont profité des conditions clémentes qu'offre la plaine de Tiznit (sources d'eau, pâturages...) par rapport aux régions sahariennes. Mais, il est difficile de démontrer ici dans les détails la mise en place des groupements humains qui ont traversé ou occupé successivement ces espaces. Les formations tribales avaient su coexister et adopter un mode de vie d'agriculteurs sédentaires et progressivement, le brassage de ces populations a entraîné la disparition des grandes familles. Ce mélange constitue l'essentiel de l'élément humain qui peuple actuellement l'Anti-Atlas occidental.

\* Herkas : expéditions militaires.

<sup>3</sup> - Boumzgou A. (1996) - Aspects de l'histoire de Tiznit : origine des habitants et peuplement. La ville de Tiznit et sa campagne : Histoire, espace et culture Actes des journées d'étude 12-13-14 Novembre 1993. Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 23-40 (en arabe).

<sup>4</sup> - El Moutaouakil A. (1985) - Les mutations socio-économiques et l'organisation de l'espace dans l'Anti-Atlas

### 1.3.1.2. Origines et composantes ethniques de la population.

La population de l'Anti-Atlas occidental est constituée de trois composantes ethniques : berbérophone, arabophone et juive. Les berbères sont les premiers à s'établir dans la région, mais la date et les conditions de leur installation sont mal connues. Les éléments arabophones par contre sont issus des tribus Maâqil. Leur présence dans la région remonte à la période Marinide (XV e siècle). Ils sont venus du Sahara occidental et ont souvent été en conflit avec les tribus berbères au sujet des sources d'eau et des pâturages. Ces tribus ont réussi à imposer leurs pouvoirs et à élargir leur territoire dans l'Anti-Atlas occidental. Elles se sont installées d'abord dans l'oued Noun et à Isbouya au sud d'Ifni et ensuite autour de Tiznit (Ouled Jerrar, Lakhnabib et Ouled Noumer). Au XVIe siècle, elles ont coopéré avec les portugais, installés sur le littoral du sud-ouest, dans leurs assauts sur les villages berbères les obligeant à se replier dans la montagne.

Sous le pouvoir Saâdien (XVI siècle), une nouvelle étape a été entamée dans les relations entre tribus d'une part, et entre l'ensemble des formations tribales et le pouvoir central d'autre part. Les arabes Maâqil se sont affaiblis d'autant plus que les offensives portugaises sur les côtes se sont fragilisées. Les berbères ont à nouveau étendus leur territoire et ont consolidé leur pouvoir dans l'azaghar de Tiznit. Au fil des siècles, ces éléments arabophones se sont fixés dans la plaine de Tiznit et se sont brassés avec les berbères. Ils ont par la suite cohabité et adopté un mode de vie fondé sur l'élevage, l'agriculture et le commerce.

Contrairement aux berbères et aux arabes, les juifs sont beaucoup moins nombreux, mais ils sont plus concentrés dans l'espace. Les débuts de leur installation dans la région sont très imprécis voire confus. D'après Monteuil V.<sup>5</sup>, la présence juive dans l'Anti-Atlas occidental date largement de la période pré-islamique. De même, Afa O.<sup>6</sup> a évoqué la découverte, dans le village d'Ifrane, d'une pierre tombale d'un certain Youssef ben Mimoun, mort au IV e siècle av. J.C. Dans l'Etat du Maghreb, Lacoste Y. a cité que *"de nombreux berbères s'étaient convertis au judaïsme pour s'opposer au culte de l'empereur surtout après qu'il se fût converti à Byzance au christianisme"*<sup>7</sup>. De

---

occidental, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, Paris I.

<sup>5</sup> - Monteuil V. (1948) "Les Juifs d'Ifrane" Hesperis, T.XXXV s, pp. 151-160.

<sup>6</sup> - Afa O. (1994) - Les juifs dans la région du Souss, leur rôle commercial et leur relation avec Essaouira. in « Essaouira : Mémoire et empreintes du présent » Actes des journées d'étude 26-27-28 Octobre 1990. Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 131-151, (en arabe).

<sup>7</sup> - Lacoste Y. (Sous la direction) (1991) - L'Etat du Maghreb Ed. La Découverte, Paris, p.30.

ces bribes d'informations, l'origine du peuplement juif reste encore à élucider. Il n'en est guère pour le dernier mouvement d'Israélites, qui lui, est lié aux expulsions ibériques du XVIIe s.

Contrairement aux arabes, les juifs ne se sont pas mêlés à la population berbère. Ils se sont groupés dans des mellahs<sup>7</sup> dont les principaux se trouvent dans les sites commerciaux importants comme Ifrane, Tahala, Tiznit, et Illigh. Leur présence dans ces villes est associée au commerce transsaharien dans lequel ils sont employés comme intermédiaires. A Illigh par exemple, cette communauté comptait 3 500 h. sous le pouvoir des rois de Tazeroualt<sup>8</sup>.

Avec la disparition du commerce de longue distance, les juifs ont quitté peu à peu l'Anti-Atlas occidental. Ils se sont dirigés vers d'autres villes comme Agadir, Essaouira et Casablanca où la présence de cette communauté était plus importante et où la protection était plus assurée par les autorités. Vers la fin du XIXe s. le Tazeroualt comptait encore 800 juifs. Ces minorités juives ont massivement quitté le Maroc et en l'occurrence l'Anti-Atlas occidental du fait de la tension croissante entre Israël et le monde arabe, notamment lors de la guerre de 1967 (guerre des six jours).

En conclusion, plusieurs aspects de l'histoire du peuplement restent encore sans réponse. Ce qui est certain en revanche c'est que la mise en place des populations a été fortement tributaire des vagues humaines, berbères et arabes ensuite, venues de la bordure saharienne, et des mouvements de migration vers les plaines atlantiques et le jbel Dern. Ces différents mouvements ont été dictés par des facteurs ponctuels ou conjoncturels et ont contribué à vider certaines parties de l'Anti-Atlas occidental à certains moments comme ils ont amené des éléments étrangers à venir s'y installer à d'autres. A l'exception des Israélites, il semble que le phénomène de brassage des populations a fait dissoudre les éléments arabes dans la population berbère. L'étude des densités va nous rapprocher un peu plus de la réalité démographique dans la région.

---

<sup>7</sup> Mellah : quartier juif.

<sup>8</sup> - Pascon P. (1984) - La maison d'Illigh et l'histoire sociale du Tazeroualt, Ed. Société Marocaine des Editeurs Réunis, Rabat, p .131.

### 1.3.2. La répartition spatiale de la population.

#### 1.3.2.1. Une région anciennement surpeuplée.

Les densités de population dans les siècles passés sont difficiles à estimer. La démographie ancienne au Maroc demeure fragmentaire et imprécise. Cependant, plusieurs historiens et voyageurs (Marmol, Ch. De Foucauld...) ont évoqué une forte humanisation de l'Anti-Atlas occidental malgré les obstacles rencontrés pour la vie rurale. D'après les rares informations dénichées çà et là par Noin (D.), ces massifs auraient été plus denses à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'en 1960.

**Tab. 1.7. Evolution de la densité de population dans certaines tribus et confédérations de l'Anti-Atlas occidental entre 1580 et 1960.**

| Confédération ou tribu | Densité hypothétique en 1580 (hab./km <sup>2</sup> ) | Densité hypothétique vers 1885-90 (hab./km <sup>2</sup> ) | Densité en 1960 (hab./km <sup>2</sup> ) |
|------------------------|--|---|---|
| Conf. Aït ba Amrane    | 32 - 36  | 25-27   | 28                                      |
| Conf. Mejjates         | 22 - 25  | -   | 19                                      |
| Conf. Hillalen         | 31 - 35  | 32-36   | 23                                      |
| Tri. Ammeln            | 40 - 45  | -   | 37                                      |
| Tri. Aït Ouadrim       | 16 - 18  | -   | 18                                      |
| Tri. Amanouz           | 28 - 32  | -   | 29                                      |
| Tri. Ifrane            | 72 - 80  | -   | 48                                      |
| Tri. Sektana           | 12 - 14  | -   | 9                                       |
| Tri. Ida ou Nadif      | 10 - 11  | 13-15   | 9                                       |

Source : Noin D. « la population rurale du Maroc », PUF, Paris, 1970, p.175 et 176.

Plusieurs indicateurs tels que l'ancienneté de la paysannerie sédentaire, l'importance des maisons inoccupées ou en ruine et une émigration traditionnellement dense laissent penser à ce surpeuplement ancien. Ce n'est que vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle notamment vers la fin du règne de Moulay Hassan I, lors des famines ou à l'occasion de la pacification du Souss<sup>9</sup>, qu'un mouvement de dépeuplement s'est manifesté, suite à un courant intense d'émigration.

<sup>9</sup> – Noin D. (1970) - La population rurale au Maroc. Etude géographique. Thèse Lettres, Paris, P.U.F. 1970, t1, p.176.

### 1.3.2.2. Les tendances actuelles.

#### Observations préliminaires

Afin d'établir une cartographie comparative des densités pour ce dernier tiers de siècle, nous nous sommes basés sur les chiffres des quatre derniers recensements. Pour des raisons de comparaison, nous avons gardé un découpage communal unique, celui de 1959. Nous n'avons donc pas pris en considération celui de 1992. De même, nous nous sommes restreints aux densités rurales afin de pouvoir les comparer avec d'autres régions marocaines.

#### 1.3.2.2.1. Une population de plus en plus dense.

**Tab. 1.8. Evolution de la densité rurale de l'Anti-Atlas occidental par rapport à celle du Maroc rural entre 1960 et 1994.**

|                               | 1960 | 1971 | 1982 | 1994 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Anti-Atlas occidental.</b> | 32.2 | 36.7 | 39.6 | 40.8 |
| <b>Maroc rural</b>            | 18.0 | 22.0 | 26.0 | 26.7 |

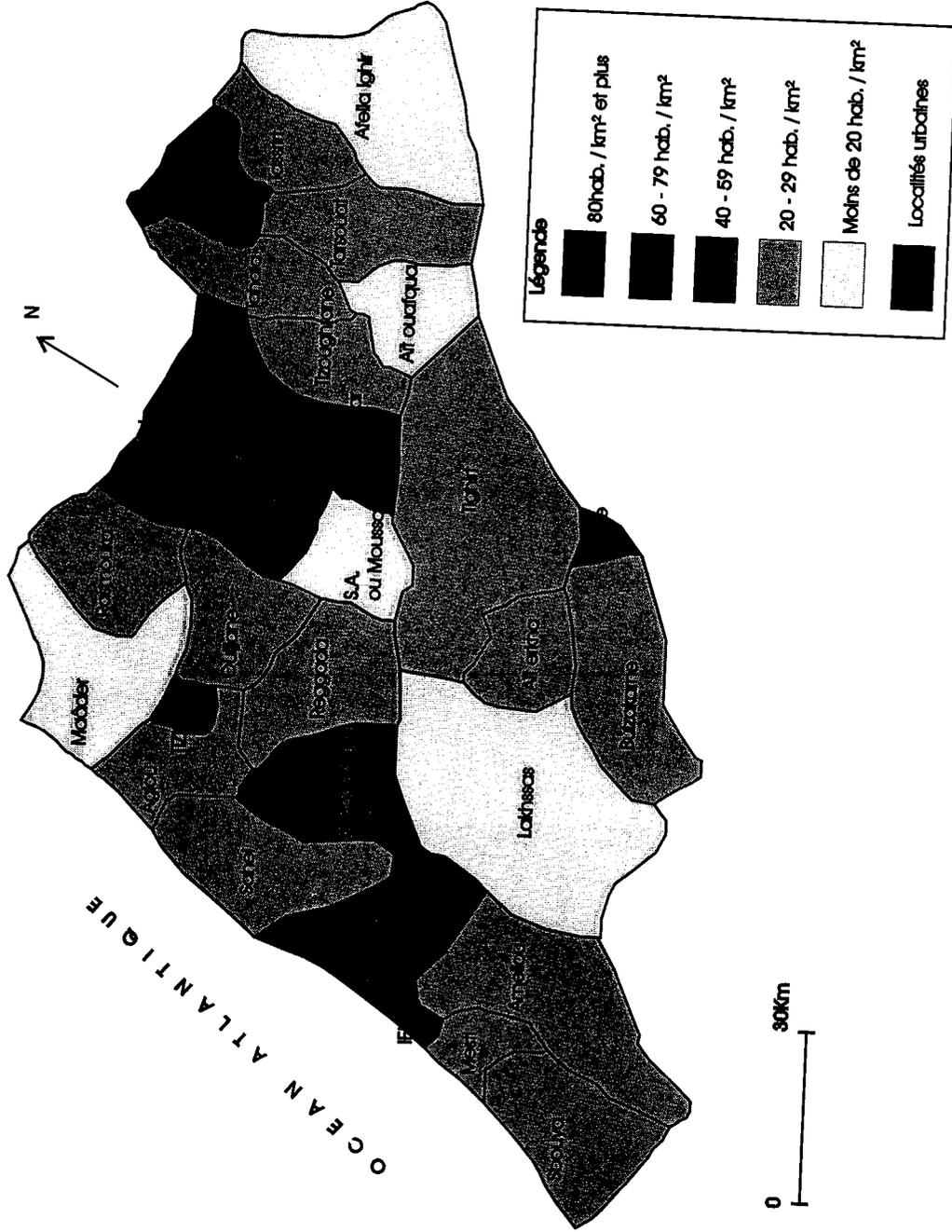
*Sources multiples.*

Durant ce dernier tiers de siècle, la densité rurale n'a pas cessé de croître. Elle est passée de 32.2 hab./km<sup>2</sup> en 1960, à 36.7 en 1971, 39.6 en 1982 et 40.8 en 1994. Comparativement à l'ensemble du Maroc rural, on constate que les densités régionales sont largement supérieures aux moyennes nationales, ce qui appuie l'idée d'une installation humaine ancienne<sup>10</sup> dans l'Anti-Atlas occidental. La densité moyenne a gagné 8.6 points entre 1960 et 1994 contre 8.7 au niveau du Maroc rural. Mais en réalité, la quasi-totalité de cette croissance a été réalisée entre 1960 et 1982 (7.7 points) alors que la densité est restée quasiment stable entre les deux derniers recensements puisqu'elle n'a enregistré qu'un léger accroissement passant de 39.6 hab./km<sup>2</sup> à 40.8 hab./km<sup>2</sup>. Corrélativement, l'écart au niveau national n'était que de l'ordre 0.7 point pour la dernière période inter-censitaire. En conséquence, les densités régionales progressent au même rythme que dans l'ensemble du pays.

<sup>10</sup> - Fadloulah A. et Berriane M. (1983) - Les mutations spatiales récentes du peuplement au Maroc. R.G.M. n°7, p.7 (en arabe).



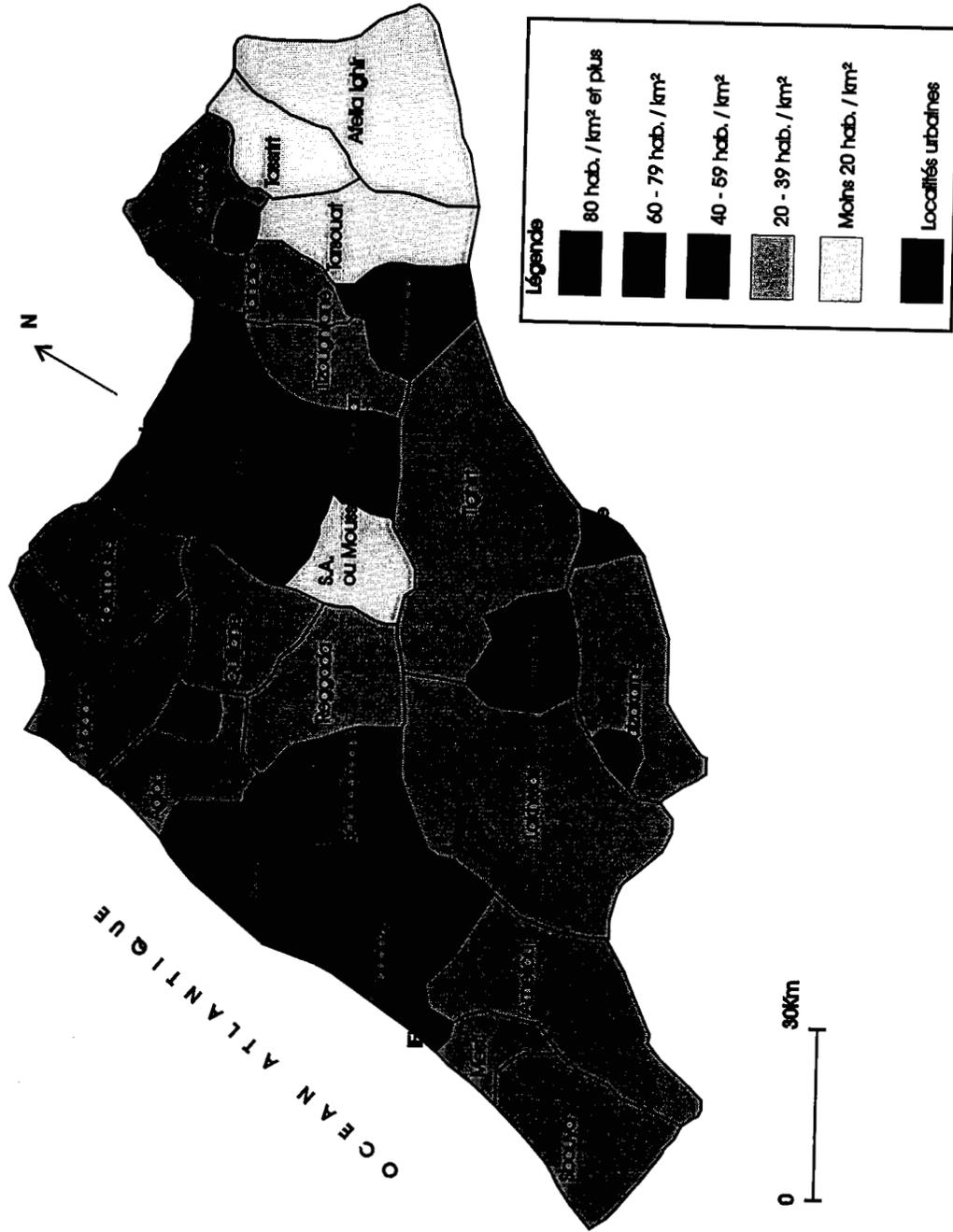
Carte n° 4 : Densité de la population rurale dans l'Anti-Atlas occidental en 1971.



D. Fiddy

Source: D'après le REPH de 1971.

Carte n° 5 : Densité de la population rurale dans l'Anti-Atlas occidental en 1982.



D. Rddy

Source: D'après le RGPH de 1982.



**Tab. 1.9. Densités rurales dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.**

| Densité (Nbre d'hab./km <sup>2</sup> ) | 1960      |              | 1971      |              | 1982      |              | 1994      |              |
|--|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|
|  | Nbre      | %            | Nbre      | %            | Nbre      | %            | Nbre      | %            |
| 0 - 20                                 | 6         | 25.0         | 3         | 10.7         | 4         | 14.3         | 6         | 21.4         |
| 20 - 39                                | 11        | 45.8         | 16        | 57.2         | 14        | 50.0         | 9         | 32.2         |
| 40 - 59                                | 6         | 25.0         | 6         | 21.4         | 7         | 25.0         | 9         | 32.2         |
| 60 - 79                                | 1         | 4.2          | 2         | 7.1          | 1         | 3.6          | 2         | 7.1          |
| 80 et plus                             | -         | -            | 1         | 3.6          | 2         | 7.1          | 2         | 7.1          |
| <b>Total</b>                           | <b>24</b> | <b>100.0</b> | <b>28</b> | <b>100.0</b> | <b>28</b> | <b>100.0</b> | <b>28</b> | <b>100.0</b> |

*Source : recensements de 1960, 1971, 1982 et 1994.*

En se livrant à une approche statistique, on constate que le nombre de communes les plus surpeuplées (60 hab./km<sup>2</sup> et plus) a connu une croissance continue depuis 1960. Leur proportion est passée de 4.2 % de l'ensemble des communes au début des années soixante, à 10.7 % en 1971 et 1982 pour enfin atteindre 16 % en 1994. A l'évidence, cette croissance s'est effectuée au détriment des communes aux densités moyennes et faibles. A titre d'indication, les communes dont la densité oscillait entre 20 et 59 hab./km<sup>2</sup> ont vu leur part baisser de 70.8 % en 1960 à 64.4 % en 1994. Comment se traduisent ces tendances statistiques au niveau spatial ?

#### **1.3.2.2.2. Des différences communales sensibles.**

La densité moyenne dissimule des situations spatiales assez disparates (carte n° 6). On peut distinguer quatre secteurs différents:

- Zones faiblement peuplées (<20 hab./km<sup>2</sup>): tout le cercle de Tafraout est concerné. Ici, le relâchement du peuplement atteint son maximum (Affela Ighir 6.6 hab./km<sup>2</sup>, Tahala 11 hab./km<sup>2</sup>, Tassirt 12.7 hab./km<sup>2</sup>, Tarssouat 13.2 hab./km<sup>2</sup>) en raison de l'émigration qui prend de fortes proportions comme on le verra dans le chapitre suivant. Le vide humain s'est fait sentir également à Sidi Ahmed ou Moussa (19.5 hab./km<sup>2</sup>) et Mesti (19.9 hab./km<sup>2</sup>) car les conditions naturelles y sont moins

clémentes (climat rude et/ou relief accidenté), et la situation de ces communes reste marginale.

- Zones à densités modérées (entre 20 et 39.9 hab./km<sup>2</sup>): on retient surtout l'arrière-pays de Tiznit (Maâder 24.6 hab./km<sup>2</sup>, Rasmouka 27.7 hab./km<sup>2</sup>, Ouïjjane 28.7 hab./km<sup>2</sup> et Reggada 39.8 hab./km<sup>2</sup>). Il bénéficie des conditions économiques et naturelles relativement favorables, en plus de la proximité de Tiznit. Le sud d'Ifni (Sbouya 22.5 hab./km<sup>2</sup>, Mesti 28.9 hab./km<sup>2</sup> et Amellou 39.7 hab./km<sup>2</sup>) est également représenté.

- Zones à densités élevées (entre 40 et 59.9 hab./km<sup>2</sup>): trois secteurs peuvent être identifiés. Le premier correspond à la bande côtière située entre Tiznit et Ifni (Tioughza 47 hab./km<sup>2</sup>, Sahel 57.5 hab./km<sup>2</sup>). Ici, la topographie est moins accidentée, les surfaces cultivables sont assez étendues et les ressources en eau sont relativement abondantes. Vers le sud, on distingue un second secteur plus large; les conditions économiques y sont moins favorables, mais la proximité de Buizakarne et de Lakhssas a probablement joué dans le sens de la fixation sur place d'une population importante. Le dernier secteur est moins étendu et englobe Anezi 50.8 hab./km<sup>2</sup> et Aït Ahmed 54.7 hab./km<sup>2</sup>. La pression démographique s'y est manifestée depuis des siècles mais sans que les motifs économiques puissent l'expliquer.

- Zones fortement peuplées (60 hab./km<sup>2</sup> et plus): plusieurs communes sont affectées notamment la zone centrale (Tighmi 109.3 hab./km<sup>2</sup> et Ida Gougmar 72.7 hab./km<sup>2</sup>). Bien entendu, la densification de ces massifs (par rapport à la plaine de Tiznit surtout) ne peut trouver d'explication plausible que dans le passé. Probablement, parce que les tribus *"préféraient se tenir sur les hauteurs de façon à pouvoir être davantage en mesure de repousser les forces chargées de leur faire payer l'impôt"*<sup>11</sup>, ce qui peut justifier l'adaptation dans ces montagnes malgré les conditions hostiles pour la vie sédentaire. Deux autres communes sont localisées indifféremment dans la plaine et dans la montagne: Bounaâmane 64.3 hab./km<sup>2</sup> et Ifrane 91.8 hab./km<sup>2</sup>. Incontestablement, le récent dynamisme démographique qui s'est créé autour de Tiznit a joué pour la première, alors que la petitesse de la commune justifie, à notre sens, la densité élevée pour la seconde.

<sup>11</sup> - Lacoste Y. (1991), op. cit. p. 32.

Si l'on compare la densité de 1994 avec celle des trois précédents recensements (cartes 3, 4 et 5), on remarque que les grands traits de la répartition de population sont respectés. L'Anti-Atlas occidental offre des densités assez élevées à l'ouest, mais elles diminuent vers le sud (au sud d'Ifni) et surtout vers l'est (canton de Tafraout). Néanmoins, on observe une certaine densification récente dans les marges septentrionales. Cette humanisation est imputée essentiellement à la proximité des centres urbains récemment promus, comme Buizakarne et Lakhssas. Il en est de même pour l'arrière-pays de Tiznit qui a vu sa population se densifier ces dernières années. Malgré une densification soutenue, la population ne croît que très modérément.

### **1.3.3. Evolution démographique dans l'Anti-Atlas occidental.**

Pour mieux comprendre l'état actuel de la population, une connaissance de son passé s'impose. Or, rappelons que la recherche sur la connaissance numérique de la population marocaine dans les siècles passés est un travail décevant. La période coloniale a connu plusieurs dénombremens mais les résultats restent douteux. En revanche, les recensements effectués après l'Indépendance sont assez satisfaisants dans l'ensemble.

#### **1.3.3.1. Une croissance très modérée pendant la période coloniale.**

Afin d'évaluer l'accroissement de la population dans l'Anti-Atlas occidental durant la première moitié du XXe siècle, nous n'avons retenu que les chiffres de 1936 et de 1952 jugés assez acceptables par les chercheurs (Noin D. et Escallier R.). Pendant ces deux dénombremens, la population a été recensée par cercle et par tribu mais les tribus et fractions ne sont pas toujours clairement délimitées. Néanmoins, ces opérations ont permis une première approche de la population de la région.

**Tab. 1.10. Evolution de la population du territoire de Tiznit entre 1936 et 1952**

| Cantons                   | 1936           | 1951-52        | Taux d'accroissement global | Taux d'accroissement annuel moyen |
|---------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Cercle de Tiznit          | 92 900         | 101 100        | 8.4 %                       | 0.5                               |
| Cercle de Taфраout A.A.O. | 89 500         | 94 700         | 5.6 %                       | 0.4                               |
| Cercle de Taфраout        | 33 600         | 32 200         | - 4.2 %                     | -0.3                              |
| Cercle de Goulemine       | 28 800         | 37 300         | 25.7 %                      | 1.6                               |
| Cercle d'Akka-Tata        | 30 400         | 31 000         | 2.0 %                       | 0.1                               |
| <b>Total</b>              | <b>275 200</b> | <b>296 300</b> | <b>7.4 %</b>                | <b>0.5</b>                        |

Source : *Les mutations socio-économiques dans l'Anti-Atlas occidental, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris 1, 1985, p.60*

Ainsi, entre les deux dates, la population de l'Anti-Atlas occidental n'a connu qu'une augmentation modérée. Au total, la région n'a gagné que 21 100 âmes en 16 ans, ce qui représente une croissance annuelle relative moyenne de 0.5 %, tandis que la moyenne dans l'ex-zone sud dépassait 3 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer, à notre avis, cette faible croissance. D'abord, l'opération de 1952 a sous-estimé la population dans la mesure où elle a été effectuée dans un climat de résistance pour la libération du pays. Ensuite, l'Anti-Atlas occidental a connu un fort exode rural pendant la première moitié de ce siècle (voir plus loin dans ce chapitre). Les départs ont atteint des proportions considérables comme c'est le cas par exemple dans le cercle de Taфраout où la population a accusé une baisse de - 4.2 % entre les deux dates. Enfin, d'autres motifs tels que la pauvreté et la famine des années 1945-47, interviennent pour accentuer le dépeuplement.

On ne peut pas dresser de comparaison entre le dénombrement de 1952 et 1960, tout au moins dans les détails. L'unité géographique de base sera dorénavant la commune. Contrairement aux dénombrements effectués sous le Protectorat, les données des recensements après l'Indépendance sont de meilleure qualité dans l'ensemble.

### 1.3.3.2. Poursuite de la même tendance depuis l'Indépendance.

#### **\* Considérations préliminaires :**

Depuis l'Indépendance, le Maroc a connu quatre recensements. Ces opérations ont connu une amélioration constante. D'une part, ces recensements ont concerné l'intégralité ou la quasi-totalité de la population. Les deux dernières ont concerné la totalité du territoire national et celles de 1960 et 1971 ont intéressé l'essentiel de la population puisque l'enclave d'Ifni n'a été rendue définitivement au Maroc qu'en 1969; de même, le Sahara ne fut récupéré qu'en 1975. D'autre part, ces recensements se sont déroulés dans des conditions techniques nettement favorables, ce qui n'était pas le cas sous le Protectorat.

Par ailleurs, un découpage communal a été créé en 1959. La commune, de taille relativement réduite, a remplacé la tribu, entité très étendue et qui couvre généralement des territoires très hétérogènes. La commune n'a connu aucun changement sérieux entre sa date de création et 1992 où un nouveau découpage a vu le jour et lors duquel le nombre de communes dans l'Anti-Atlas occidental est passé de 32 à 52. Cependant, pour des besoins d'analyse, on a gardé le découpage de 1959 afin de pouvoir comparer les évolutions de population sur plusieurs périodes inter-censitaires consécutives. De même, nous avons choisi d'exprimer l'accroissement de la population en pourcentage annuel moyen; cette mesure fournit une bonne indication de la dynamique de la population notamment lorsqu'il s'agit de définir des situations de croissance, de stagnation ou de déclin démographique pendant ce dernier tiers de siècle.

### 1.3.3.2.1. Croissance numérique de la population entre 1960 et 1994.

**Tab. 1.11. Accroissement démographique dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.**

| Périodes     | Accroiss. global | Accroissement moyen annuel | Taux d'accr. global (en %) | Taux d'accr. annuel moyen (en %) | Taux d'accr. national (en %) |
|--------------|------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| 1960 - 1971* | 49 230           | 4475.4                     | 23.4                       | 2.2                              | 2.8                          |
| 1971 - 1982  | 40 835           | 3 712.3                    | 13.0                       | 1.9                              | 2.6                          |
| 1982 - 1994  | 45 040           | 3 753.3                    | 12.6                       | 1.2                              | 2.06                         |

*Sources multiples.*

Entre 1960 et 1994, l'Anti-Atlas occidental a connu une augmentation continue de sa population. Cependant, les gains restent très modestes; de même, le rythme de croissance, quoique positif, a enregistré une baisse d'un recensement à l'autre. Entre 1960 et 1971, la région a gagné un peu plus de 108 000 âmes, soit 60 % de plus par rapport à 1960. Mais, il faut souligner que cette croissance spectaculaire n'est assujettie qu'à la population de l'enclave d'Ifni non prise en compte en 1960. Il est donc plus pertinent de nous limiter au calcul de l'accroissement global entre les deux dates sans le canton d'Ifni, ce qui donne une estimation plus acceptable de 4 400 habitants de plus par an, soit un taux d'accroissement annuel de 2.2 %. Ce dernier se situe largement en dessous de la moyenne nationale fixée à 2.95%.

Bien que l'accroissement annuel moyen soit resté sensiblement le même au cours des deux périodes censitaires ultérieures 1971-1982 et 1982-1994 (gain de 3700 habitants supplémentaires chaque année), le rythme d'accroissement, lui, a accusé une diminution constante depuis 1971. Ce dernier est passé de 1.9 % entre 1971 et 1982 à 1.1 % pour la période suivante. La régression du taux d'accroissement ne caractérise pas seulement la population de l'Anti-Atlas occidental au contraire, elle constitue l'un des faits majeurs de la démographie marocaine qui s'est confirmé avec l'opération de 1994 (2.66 % entre 1971 et 1982 et 2.03 % entre 1982 et 1994<sup>12</sup>). Ce fléchissement est surtout le résultat de la chute de la fécondité mais également de l'émigration vers l'étranger<sup>13</sup>. Le poids de ces deux éléments se

\* La population de l'enclave d'Ifni n'a été concernée par les statistiques nationales qu'à partir de 1971. Pour avoir une estimation acceptable, on n'a pas tenu compte de la population du canton d'Ifni pour cette période.

<sup>12</sup> - Direction de la Statistique (1996) - Recensement de 1994. Les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population. Niveau national., Rabat.

<sup>13</sup> - Courbage Y. (1995) - Nouvelles données de la population marocaine : les non-surprises du recensement de septembre 1994. Population, n°4-5.

manifeste avec plus d'acuité surtout le second (émigration des éléments jeunes les plus féconds, retard de l'âge du mariage, montée de la contraception...) pour amener l'accroissement démographique de notre région à un niveau largement en dessous de la moyenne nationale.

Ces chiffres globaux masquent une évolution différentielle forte entre la ville et la campagne.

### 1.3.3.2.2. Une évolution différentielle selon le milieu de résidence.

A l'instar de l'ensemble du Maroc, la croissance de la population de l'Anti-Atlas occidental est beaucoup plus rapide en ville qu'à la campagne. Ainsi, entre 1971 et 1994, la population rurale est passée de 268 954 à 301 231 habitants, après avoir été de l'ordre de 279 773 en 1982. Autrement dit, il y a eu une augmentation globale de 32277 personnes en 23 ans, soit 1 403 en moyenne chaque année, ce qui ne représente qu'une hausse annuelle de 0.5 % (contre 1.1% au niveau national).

**Tab. 1.12. Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental comparé à celui de l'ensemble du Maroc par milieu entre 1960 et 1994 (en %).**

|                 | Rural |            | Urbain |                       |
|-----------------|-------|------------|--------|-----------------------|
|                 | Maroc | Anti-Atlas | Maroc  | Anti-Atlas occidental |
| <b>71 - 82</b>  | 1.5   | 0.4        | 4.6    | 7.8                   |
| <b>82 - 94</b>  | 1.4   | 0.6        | 3.6    | 2.7                   |
| <b>71 - 94*</b> | 1.1   | 0.5        | 4.0    | 5.1                   |

*Sources multiples.*

Si l'on compare le rythme d'accroissement entre les deux périodes, on remarque que ce dernier a été presque le même entre 1971 et 1982 qu'entre 1982 et 1994, avec respectivement 0.4 et 0.6 % par an en moyenne. Il en est de même pour l'ensemble du pays (1.5% pour la première période et 1.4% pour la seconde).

Mais, si, dans la région, la progression est restée quasiment stable aussi bien entre les deux périodes censitaires qu'entre 1971 et 1994, on note qu'au niveau national par contre ce rythme a été beaucoup plus lent sur l'ensemble de la période

(1.1 %) que pour chaque laps de temps pris à part (soit respectivement 1.5 % et 1.4 %).

Dans l'Anti-Atlas occidental, cette quasi-stagnation de la population rurale se traduit d'une part par un faible croît démographique global dû à l'intensification de l'exode rural, et d'autre part par le passage d'un certain nombre de ruraux après chaque recensement d'un statut rural à un statut urbain.

Simultanément, la population urbaine croît à un rythme élevé. Entre 1971 et 1994, elle a plus que triplé en grim pant de 25 041 à 78 639, soit un accroissement net de 53 598 en un quart de siècle soit 2 330 personnes en plus par an. Cette croissance équivaut en termes relatifs à une augmentation annuelle de l'ordre de 5.1 %, dépassant ainsi la moyenne nationale (4%). Mais, en examinant le rythme de chaque période séparément, on constate que l'urbanisation est plus marquée dans la première période (7.8 %) que dans la seconde (2.7 %); soit une régression de 5 points entre les deux laps de temps.

Bien entendu, la part de la migration est capitale dans l'expansion urbaine mais le rôle du basculement de la population rurale en population urbaine n'est pas négligeable. En effet, d'un recensement à l'autre, les villes voient leur périmètre s'étendre sur les périphéries, faisant du coup entrer dans leur aire urbaine un effectif plus ou moins important de population rurale.

Les cartes de distribution des taux de croissance révèlent l'existence d'un large éventail de situations comme on va le démontrer dans les paragraphes suivants.

### **1.3.3.3. Disparités spatiales de l'évolution de la population à partir de 1960\***

---

\* Le taux d'accroissement annuel moyen est obtenu selon la formule suivante:

$T.A.M = 10^{[(\log P1 - \log P0)/(t1 - t0)] - 1} \cdot 100$  où P1 est la population en t1,

P2 est la population en t0 et (t2 - t1) est l'intervalle intercensitaire exprimé en années. Ainsi:

- T.A.M. entre 1960 et 1971 est égal à  $10^{[(\log (Pop.71) - \log (Pop.60)/11)] - 1} \cdot 100$ .

- T.A.M. entre 1971 et 1982 est égal à  $10^{[(\log (Pop.82) - \log (Pop.71)/11)] - 1} \cdot 100$ .

- T.A.M. entre 1971 et 1982 est égal à  $10^{[(\log (Pop.94) - \log (Pop.82)/12)] - 1} \cdot 100$ .

- T.A.M. entre 1960 et 1994 est égal à  $10^{[(\log (Pop.94) - \log (Pop.60)/34)] - 1} \cdot 100$ .

### 1.3.3.3.1. 1960-1971: majorité de communes excédentaires mais apports modestes.

Entre 1960 et 1971, la quasi-totalité des communes (23 communes sur 25) avaient gagné des habitants entre les deux dates, tandis que deux communes seulement étaient moins peuplées qu'en 1960 (Taфраout -0.09%, Tahala -0.40%). Cependant, toutes les communes bénéficiaires (Tiznit exclue) ont eu une évolution largement au-dessous de la moyenne nationale (2.95%) et régionale (6.14% pour la plaine de Souss ). Plus significatif encore, presque 3/4 des communes (72%) n'ont pas vu leur population s'accroître de plus de 2 %. Seules les communes proches de la ville de Tiznit (Rasmouka 2.55%, Aglou 2.44%, Maâder 2.01%) et Buizakarne (2.17%) avaient dépassé 2%. Que peut-on déduire de ces chiffres ?

**Tab. 1.13. Types d'évolution démographique entre 1960 et 1994.**

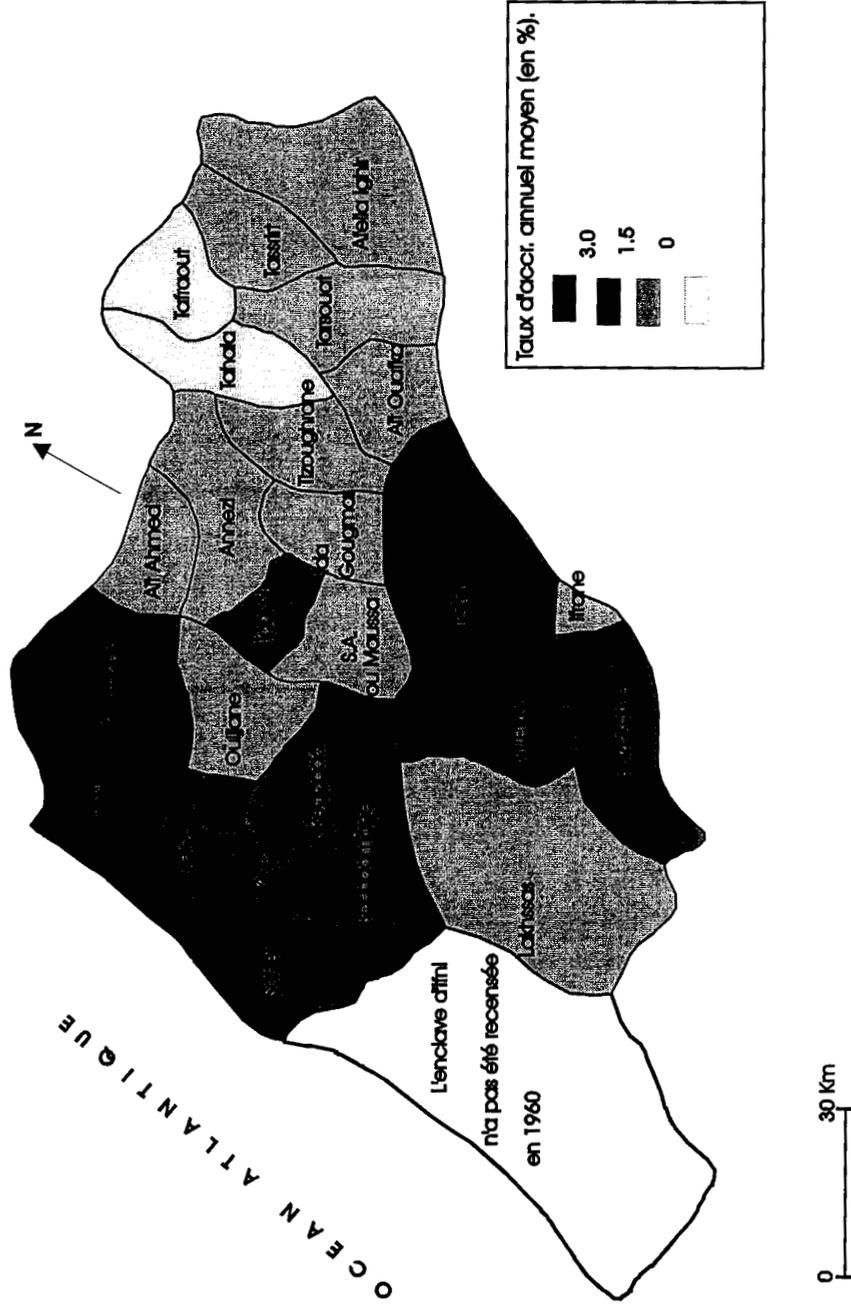
|   | 1960 - 1971      |      | 1971 - 1982      |      | 1982 - 1994      |      |
|---|------------------|------|------------------|------|------------------|------|
|   | Nbre de communes | %    | Nbre de communes | %    | Nbre de communes | %    |
| <b>Diminution de population</b>                       | 2                | 8.0  | 7                | 23.3 | 12               | 40.0 |
| <b>Augmentation inférieure à la moyenne nationale</b> | 22               | 88.0 | 20               | 66.7 | 14               | 46.7 |
| <b>Augmentation supérieure à la moyenne</b>           | 1                | 4.0  | 3                | 10.0 | 4                | 13.3 |

Source : recensements de 1960, 1971, 1992 et 1994.

Tout d'abord, on note la persistance du dépeuplement des massifs de l'Anti-Atlas déjà entamé entre 1936 et 1952 et même avant. Ce phénomène s'est accentué considérablement dans le canton de Taфраout. A l'évidence, l'exode rural vers les grandes villes du Maroc d'une part, et l'émigration vers les pays européens d'autre part, sont les principales raisons de cette évolution très faible voire négative de la population de Taфраout et de Tahala.

Il convient d'ajouter que le départ des populations de confession israélite notamment à partir de 1967 (guerre des Six jours), quoique non déterminant, explique le déclin fort sensible de la population d'une commune comme Tahala, où la proportion de la communauté juive était significative avant cette date.

Carte n° 7 : Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1971.



Source: D'après les RGPH de 1960 et de 1971.

D. Fiddy

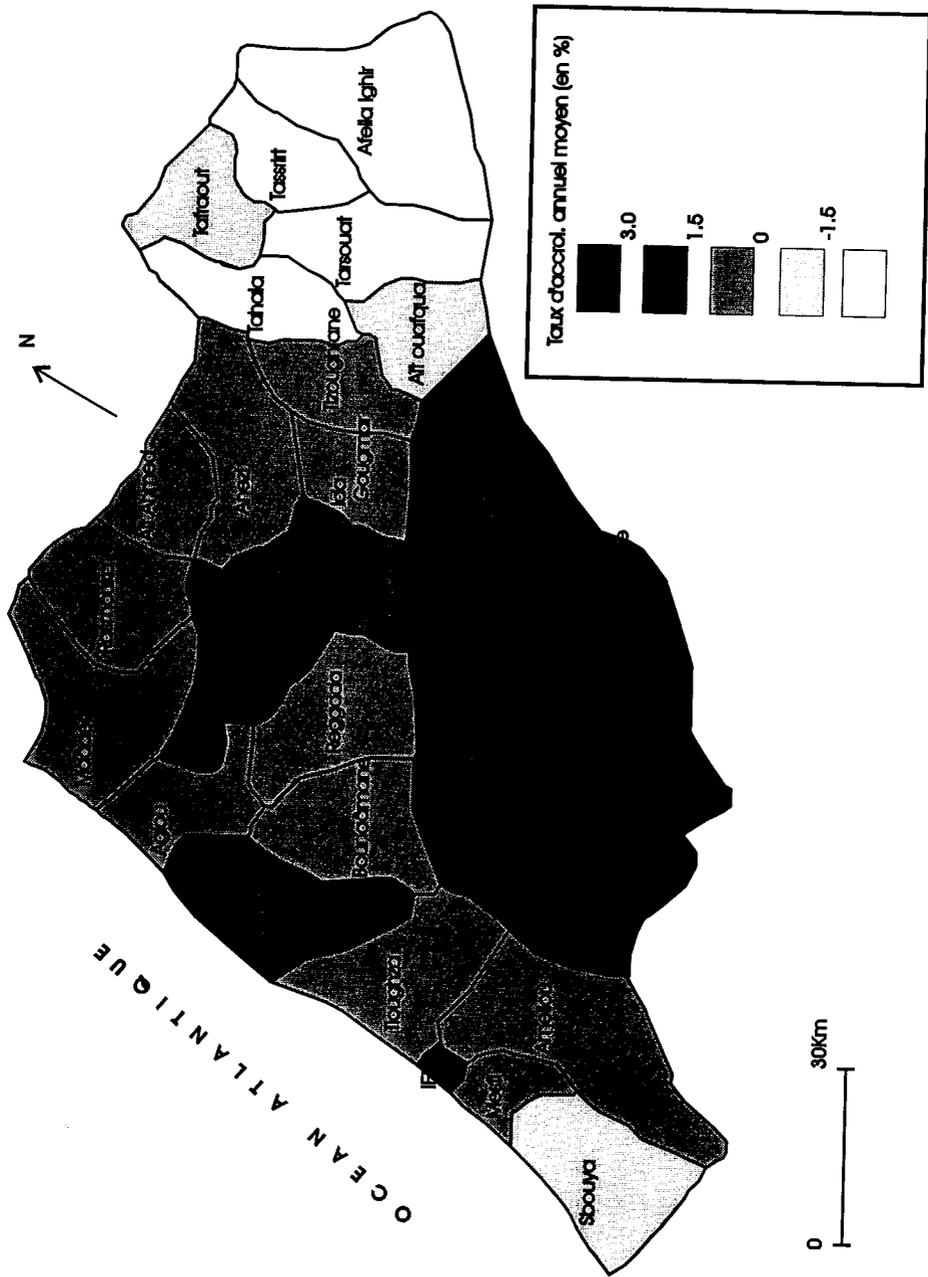
On ne peut conclure sur cette période censitaire sans s'arrêter sur le score de Tiznit. La ville a gagné 3 697 habitants, soit un accroissement annuel de 3.63 %. Ce taux surprenant laisse penser à une immigration importante depuis les montagnes environnantes et les communes proches. Pourtant, la ville de Tiznit n'a pas connu, jusqu'au début des années soixante-dix au moins, d'activités exceptionnelles ni de forte natalité, qui pourraient justifier un dynamisme démographique de ce genre. S'agit-il d'un problème statistique ou d'une réelle expansion ? Plusieurs données nouvelles vont surgir pendant la période censitaire 1971-82. Quelles seront leurs incidences sur l'évolution de la population dans la région ?

#### **1.3.3.3.2. 1971 et 1982: dépeuplement du secteur de Taфраout et vitalité démographique de Tiznit.**

Comparativement à la période précédente, le nombre des communes bénéficiant de variations positives (76.67%) l'emportait sur les communes déficitaires (23.33%). Cependant, trois faits majeurs méritent d'être signalés pour cette période. En premier lieu, on note un net élargissement des communes affectées par le dépeuplement, d'abord à l'est où toutes les communes du cercle de Taфраout ont perdu des habitants entre les deux dates (Tassrirt et Tahala -2.79% chacune, Tarssouat et Afella Ighir respectivement -2.73% et -2.04%, Taфраout -1.14% et Aït Ouafqua -0.68%,) et enfin au sud d'Ifni (Sbouya - 1.44 %). En second lieu, on remarque que l'arrière-pays des villes a vu sa population progresser, mais les gains étaient en général moyens (Aït Erkha 2.72%, Lakhssas 1.59 %, Ifrane 2.05 %...). En dernier lieu, le poids démographique des centres urbains de Tiznit et de Buizakarne s'est remarquablement consolidé (respectivement 6.49% et 4.48%). Elles étaient, avec la commune des Aït Erkha, les seules localités à avoir un taux supérieur à la moyenne nationale (2.66%). Pourtant, si le rythme de croissance de Tiznit et de Buizakarne nous paraît logique, il ne peut s'agir pour Aït Erkha, à notre avis, que d'une lacune statistique du fait que, ni par son dynamisme démographique ni par ses activités rurales, la commune ne présente de différences significatives par rapport au reste des communes rurales. Quelles conclusions peut-on tirer de ces chiffres?

En général, deux tendances différentes, déjà constatées avant 1971, persistent de s'affirmer. Primo, les pertes constatées dans le canton de Taфраout

Carte n° 8 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1971 et 1982.



D. Fiddy

Source: D'après les RSPH de 1971 et de 1982.

prennent des dimensions critiques, en particulier sous l'effet de l'exode rural (-7 434 h). Secundo, l'attrait des villes sur les populations environnantes se confirme. A Tiznit en effet, la population a plus que doublé entre 1971 et 1982 (gain de 11531 h. entre les deux dates), le cadre bâti a triplé dans le même laps de temps. Plusieurs facteurs ont dicté ce dynamisme démographique sans précédent; d'abord la promotion de Tiznit au statut de capitale de province (1975) et la mise en œuvre des différents services vitaux à son fonctionnement; ensuite le désenclavement des provinces du Sud grâce à l'axe routier n° 30 et le profit que tire Tiznit de cette route; enfin l'intérêt porté par les émigrés à l'étranger pour leur ville. Tous ces atouts étaient entre autres à l'origine de l'accroissement spectaculaire de Tiznit. On soulignera enfin la croissance remarquable de la population de Buizakarne (+7 370 h.). Cela revient à son rôle de poste militaire et à son statut de chef-lieu de canton.

Quelle est la tendance de cette évolution pendant la dernière période censitaire?

#### **1.3.3.3.3. 1982 et 1994 : Vidange de la campagne proche au profit des centres urbains.**

A la manière des années soixante et soixante-dix, les communes qui ont vu leur population grandir pendant la période 1982 - 1994 sont majoritaires. En effet, 6 communes sur 10 étaient plus peuplées en 1994 qu'en 1982. Mais, seuls les centres urbains avaient enregistré un taux excédant la moyenne nationale (2.06%) : Tiznit 5.38%, Buizakarne 4%, et Taфраout.3.39%. Au contraire, huit communes ont accusé des pertes de population depuis 1982. Elles appartiennent en grande partie soit au canton de Taфраout ou à celui d'Ifni (Tahala -6.72%, Aït Ouafqua -2.68%, Tassrirt -1.58%, Sbouya -1.81%). Quelles sont les caractéristiques de cette période par rapport aux précédentes ?

Le fait nouveau après 1982 est la tendance au dépeuplement des communes rurales proches des localités urbaines. Le phénomène affecte tous les cantons, mais il est plus visible dans les cercles de Taфраout et d'Ifni où l'on constate un certain transfert de la population rurale vers les chefs-lieux de canton. L'exode fut accéléré notamment par l'impact des sécheresses de 1991 à 1993 qu'a connu la région au même titre que le reste du pays, ce qui a mis grand nombre de ruraux sur la voie de l'émigration. Autour d'Ifni précisément, la sécheresse était telle que les autorités de la



ville ont été amenées à organiser la distribution d'eau potable dans les environs afin de maintenir la population rurale sur place. De même, l'entrée de la ville d'Ifni dans une phase de reconversion économique relative (activité portuaire non négligeable) a entraîné des flux d'immigration vers la ville, et par conséquent a accéléré la croissance de sa population.

Il en est de même pour Tafraout où la promotion récente au statut de centre urbain important dans le Kerdous a contribué à sa croissance démographique. De plus, la mise en place d'une assise importante d'équipements (établissements scolaires, commerce, banques, artisanat...) a attiré un certain nombre d'habitants de la campagne proche, ce qui justifie en partie les diminutions des habitants dans les communes environnantes.

La ville de Tiznit a connu un phénomène similaire, son aire proche n'a gagné que des effectifs très modestes; quelques communes comme Maâder étaient même déficitaires. Le dynamisme de Tiznit comme ville-étape a suscité un afflux remarquable de population (gain de 20 079 h. entre les deux dates), et par conséquent a favorisé son essor démographique au détriment de son hinterland.

Après une description des tendances de chaque période, quel bilan peut-on dresser de l'évolution démographique de l'Anti-Atlas occidental dans ce dernier tiers de siècle ?

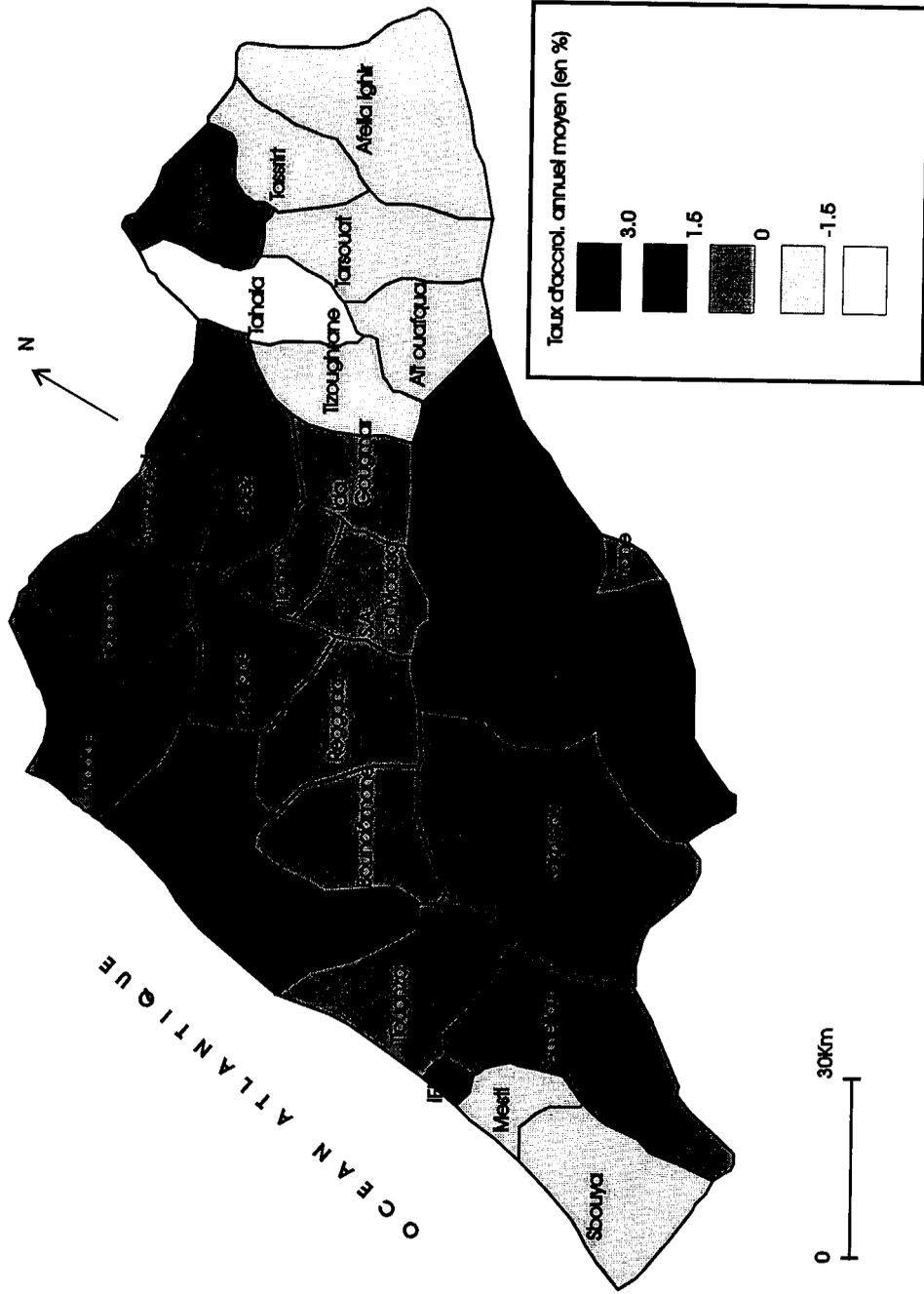
#### **1.3.3.3.4. La synthèse de l'évolution démographique entre 1960 et 1994\***

Sur l'ensemble de la période 1960-1994 (carte n° 10), 3 communes sur 4 sont plus habitées actuellement qu'elles ne l'étaient au début de l'Indépendance. A l'exception du cercle de Tafraout (centre de Tafraout exclu), et des communes de Sbouya et Mesti au sud d'Ifni (respectivement -1.11% et -0.29%), toutes les communes ont connu une croissance soutenue de leur population entre 1960 et 1994. Or, il faut préciser que la quasi-totalité des communes n'ont enregistré que des gains très faibles (9 communes sur 10 avaient un accroissement inférieur à 2%),

---

\* Pour le canton d'Ifni, on s'est restreint à la période 1971-1994 puisque les statistiques antérieures à 1971 ne sont pas disponibles.

Carte n° 10: Taux d'accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.



seuls les taux de Tiznit et Buizakarne dépassaient les 2% (soit respectivement 5.19% et 3.57%).

A partir de ce constat, que peut-on dire de l'accroissement démographique de l'Anti-Atlas occidental à partir de 1960?

La première constatation réside dans la continuité du dépeuplement du canton de Taфраout entamé dans les années soixante et même au-delà. Ici, le vide humain a atteint son apogée et s'affirme d'une décennie à l'autre en raison d'un exode massif qui continue à affecter ce secteur de l'Anti-Atlas. Seul, le centre de Taфраout, qui a profité d'un afflux considérable de population à partir de 1982, arrive à combler ses pertes. Très touché par les vagues successives de sécheresse, le couloir côtier situé au sud d'Ifni est également concerné par le dépeuplement, mais les espaces concernés restent restreints.

Pourtant, l'essor démographique jamais connu dans la région reste celui de Tiznit (+35 307 h. entre 1960 et 1994) suivi de Buizakarne (+13 696 h.). Toutes les deux ont bénéficié d'une augmentation considérable de leurs populations respectives après l'Indépendance, enregistrant ainsi un taux supérieur à la moyenne nationale. Le contexte régional après 1975 (récupération du Sahara) et la promotion de Tiznit au rang de chef-lieu de province, a profité à l'expansion démographique sans précédent de ces deux centres urbains.

En dehors de ces deux sous-ensembles aux évolutions très distinctes, on trouve un large éventail de communes où la croissance est restée très modérée (-2%). Bien qu'une grande partie de ce groupe ait connu des évolutions différentes suivant les périodes censitaires, la tendance générale reste tout de même à l'expansion.

### **Conclusion du chapitre.**

En dépit de l'insuffisance des ressources, l'Anti-Atlas occidental à l'instar du Rif ou la Grande Kabylie est caractérisé par une humanisation ancienne. Les facteurs historiques ainsi que l'aptitude des groupements humains à s'adapter aux contraintes d'un milieu hostile et peu attractif explique la pérennité de fortes densités dans ces massifs. Actuellement, on constate que cette sédentarisation forte n'est pas remise en cause malgré la stagnation voire le dépeuplement de la population rurale

de certains secteurs. Ce fait n'est pas propre à l'Anti-Atlas occidental. L'histoire démographique des autres régions montagneuses comme le Rif a montré que les densités élevées restent maintenues malgré un accroissement faible dû à d'intenses mouvements migratoires comme on le verra dans le chapitre suivant.

Par ailleurs, on trouve que l'essentiel de la croissance démographique s'effectue en milieu urbain alors que la campagne stagne ou régresse. Le déclin démographique atteint son maximum dans le canton de Tafraout en raison d'intenses mouvements migratoires. En revanche, les petites villes anti-atlasique naissantes grandissent principalement au détriment de leurs auréoles rurales qui voient leur déficit s'aggraver et l'espace en dépeuplement s'étendre d'un recensement à l'autre. Bien que la croissance démographique demeure encore largement en dessous de la moyenne nationale, la redistribution de population à laquelle on assiste entre les petites villes et leur environnement rural a réussi à minimiser le déclin démographique dans la région (le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 0.5 % entre 1936 et 1952 à 1.2 % entre 1982 et 1994).

Avant d'aborder les migrations et l'urbanisation au niveau local, signalons que l'Anti-Atlas occidental a connu depuis des décennies voire des siècles une émigration intense. Elle constitue un facteur capital pour la compréhension des faits humains et spatiaux de la région. Il serait donc intéressant d'en décrire l'ampleur. Les prochaines lignes seront donc consacrées particulièrement à la migration «temporaire», le phénomène de l'exode rural et de l'urbanisation feront l'objet du troisième chapitre de cette partie.

## CHAPITRE II: L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL, FOYER TRADITIONNEL D'EMIGRATION TEMPORAIRE AU MAROC.

### Introduction

Dans l'Anti-Atlas occidental, la production agricole est insuffisante pour faire vivre une population rurale anciennement dense. En conséquence, les chleuhs de cette montagne ont migré depuis des décennies voire des siècles pour chercher fortune ailleurs que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger. Cette migration a pris des aspects diversifiés; Noin (D.) a déjà étudié plusieurs types de migration auxquelles les habitants du Souss et de l'Anti-Atlas ont eu recours. Actuellement, certaines formes de mobilité ont sensiblement reculé ou se sont complètement éclipsées (migration minière, migration des moissonneurs...). Dans ce chapitre, nous nous limiterons aux deux mouvements qui sont toujours d'actualité dans cette région du Maroc à savoir l'émigration temporaire intérieure et l'émigration temporaire internationale. Celles-ci ont modifié et continuent à changer le paysage humain et spatial dans cette région.

L'actualisation de l'émigration internationale sera possible grâce aux résultats d'une enquête effectuée par les services de la province de Tiznit en 1995. Elle couvre quasiment toute la région. Par contre, l'émigration temporaire intérieure\* ne jouit pas d'intention similaire. Seul le canton de Tafraout a fait l'objet d'un comptage en 1982. Pour compléter ces chiffres déjà anciens, nous avons enquêté dans le secteur de Tafraout en 1996. Les informations recueillies nous ont permis de nous arrêter sur quelques aspects récents du mouvement temporaire tafraouti.

### ***2.1. L'émigration temporaire intérieure, un phénomène très ancien dans la région.***

#### **2.1.1. Ampleur du mouvement.**

---

\* Migration temporaire intérieure (ou migration temporaire interne): appellation pour désigner les travailleurs exerçant dans les villes du Maroc (surtout dans le commerce ou dans les mines). Les personnes concernées ne retournent chez elles qu'à des moments plus ou moins éloignés notamment lors des fêtes ou du congé annuel.

L'émigration temporaire intérieure est un phénomène très précoce dans le Souss. Malheureusement, son évolution est difficile à suivre faute de données numériques. Les études qui soulignent ses débuts et son histoire sont fragmentaires et moins précises. On ne trouve que des notes çà et là; par exemple, Moukhtar Soussi a évoqué dans « Al Mâassoul » la présence à Fès de personnes provenant de l'Anti-Atlas occidental depuis le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Les premiers départs étaient motivés par les études à l'université de Kairaouan. De même, Montjean (M.)<sup>1</sup> a cité le nom d'un commerçant d'Ida ou Gnidif installé dans la capitale (Fès) avant 1580, mais l'auteur n'a pas précisé s'il s'agissait d'une migration temporaire ou définitive.

Les départs n'ont pas commencé à la même époque partout dans l'Anti-Atlas occidental. Selon Noin (D.), ils ont débuté vers 1890 dans la vallée de Tafraout précisément à Aguerd-n-Tazeka. Néanmoins, le phénomène reste moins important et ce jusqu'à l'instauration du protectorat. Par contre, cette forme de migration va s'intensifier considérablement pendant la période coloniale notamment entre 1936 et 1952 où ont été enregistrés 51600 départs<sup>2</sup>. Mais, il est impossible de distinguer la part du mouvement temporaire interne surtout à une période où celui-ci est mêlé à un exode rural aussi important. Devant l'ampleur des départs temporaires, plusieurs sociologues et géographes se sont penchés sur la question à partir des années trente (Celérier J., Dresch J., De Fleurieu, Trystram, Montagne R.). La dernière étude qui a traité le problème de façon globale et approfondie était celle de Noin. En 1966, il a estimé le nombre de migrants temporaires dans l'Anti-Atlas occidental à 34 500 personnes soit 43.2 % des hommes valides. (37.1 % des hommes concernés par cette migration au niveau national étaient des soussis<sup>3</sup>). Depuis, aucune étude n'a essayé d'actualiser ce phénomène; la plupart des travaux touchant au sujet reprennent les chiffres de Noin (D.).

La région a connu également une émigration minière. Il s'agit d'une migration d'hommes vers les mines de charbon du Maroc oriental en particulier. Elle a été amorcée en 1924 et a concerné 2065 tiznitis en 1950 selon Montagne (R.)<sup>3</sup>. Dans les cinq grands centres miniers marocains, leur part dans la main-d'œuvre globale varie entre 41% à Jerrada, 25% à Khouribga, 14% à Louis Gentil, 13% à Tuissit et 11% à

<sup>1</sup> - Montjean M. (1949) - L'émigration berbère, C.H.E.A.M. n° 639, p. 9.

<sup>2</sup> - Petit J.C. et Castet-Barout (1956) – Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. B.E.S.M. n° 68. pp. 423-459.

<sup>3</sup> Soussi : désigne au sens sociologique du terme les originaires du sud-ouest du Maroc.

<sup>3</sup> - Montagne R. (1950) - Les travailleurs marocains dans les mines et l'industrie. C.H.E.A.M.

Boubahar<sup>4</sup> en 1956. Toutes les tribus du Souss ont été touchées par ce mouvement mais avec une intensité variable. Ce sont les massifs de l'Anti-Atlas occidental et la marge côtière qui ont fourni la majorité des mineurs soussis (15% de la population des "chleuhs du Souss"). En revanche, les tribus de la plaine, notamment les Ahl Tiznit, les Ahl Lakhssas et les Aït Souab n'ont contribué que faiblement à cette migration. Il en est de même pour la zone d'Ifni (moins de 3 émigrants pour 1000).

En somme, ce sont les secteurs les plus pauvres qui ont le plus alimenté les départs vers les mines. Ainsi, les tribus les plus sollicitées sont Aït Oudrim, Mejjat, et Ifrane. Ailleurs, les habitants sont plus attirés par le commerce dans les villes de l'axe Atlantique. A l'image des autres chleuhs du Souss, les mineurs de l'Anti-Atlas occidental ont progressivement gagné l'Algérie avant de s'orienter vers la France. Vers le début des années soixante, cette attraction minière était contrebalancée par la migration vers les pays européens.

L'Anti-Atlas occidental a connu également plusieurs formes de migration saisonnière<sup>\*\*</sup> dans le passé. Mais la plupart de ces mouvements ont reculé ou ont définitivement disparu. Par exemple, la migration des moissonneurs a concerné quelques 1 600 personnes dans la région soit 2 % des hommes valides en 1966<sup>5</sup>. Elle a été pratiquée essentiellement par quelques tribus pauvres comme Mejjat. Devant la mécanisation de l'agriculture, cette forme de migration s'est complètement éclipsée dans la région. Aujourd'hui, on trouve encore des migrants agricoles issus de l'Anti-Atlas occidental dans les fermes modernes de Chtouka et la vallée du Souss, mais les effectifs concernés sont restreints.

Si les flux saisonniers ont considérablement régressé, l'émigration temporaire intérieure reste toujours à l'ordre du jour et ne cesse de s'amplifier. Elle s'oriente principalement vers les villes modernes. En 1966, 43 % des hommes valides dans l'Anti-Atlas occidental sont concernés par ce mouvement. En 1982, cet exode concernait encore 1/4 de la population du canton de Taфраout.

<sup>4</sup> - Trystram J. (1956) - L'ouvrier mineur au Maroc. I.S.H.E.M. Note et Document XVI, p.60.

<sup>\*\*</sup> Migration saisonnière : migration motivée généralement par les conditions d'emploi de la personne. Ici, elle concerne les travailleurs agricoles notamment; elle peut durer de 1 à 6 mois.

<sup>5</sup> - Noin D. (1970), op. cit.

### 2.1.2. L'exemple de la vallée d'Ammeln.

La migration temporaire intérieure touche toutes les régions du Maroc. Mais, elle a plus d'ampleur dans l'Anti-Atlas occidental. Elle a commencé très tôt dans la vallée d'Ammeln et plusieurs études lui ont été consacrées depuis le début du siècle (Defleurieu en 1939 et Noin en 1970). Quelles sont les nouvelles tendances de cette migration ?

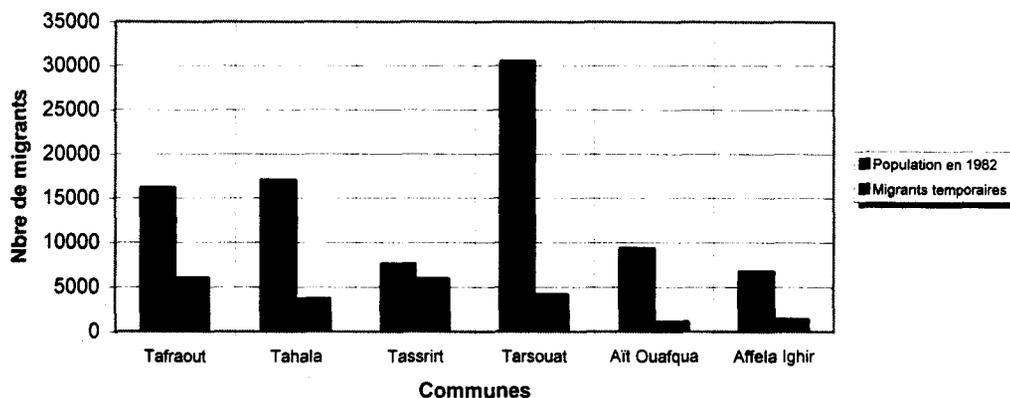
#### 2.1.2.1. Une personne valide sur deux est concernée.

**Tab. 2.1. Migration temporaire interne par commune dans le canton de Taфраout en 1982.**

| Communes     | Population en 1982 | Migrants temporaires | % de migrants temporaires |
|--------------|--------------------|----------------------|---------------------------|
| Taфраout     | 16 175             | 6 032                | 37.3                      |
| Tahala       | 17 026             | 3 725                | 21.9                      |
| Tassirt      | 7 613              | 5 971                | 78.4                      |
| Tarsouat     | 30 500             | 4 210                | 13.8                      |
| Aït Ouafqua  | 9 370              | 1 120                | 12.0                      |
| Affela Ighir | 6 737              | 1 424                | 21.1                      |
| <b>Total</b> | <b>87 421</b>      | <b>22 482</b>        | <b>25.7</b>               |

Source : Municipalité de Taфраout.

**Graph. 2.1. Migration temporaire interne par commune dans le canton de Taфраout en 1982.**



Source: Municipalité de Taфраout

En 1982, l'émigration temporaire en direction des villes marocaines a affecté 22482 personnes dans le canton de Taфраout, soit un quart de la population totale du cercle (25.7 %). Mais, si l'on se limite à la population active, les départs auraient concerné 1 personne valide sur 2. La participation au mouvement diffère d'un secteur à l'autre. Ainsi, Taфраout arrive en tête avec 6 032 migrants, ensuite Tassrirt 5 971, Tarssouat 4 210, Tahala 3 725, Affela Ighir 1 424 et enfin Aït Ouafqua 1 120, soit respectivement 26.9 %, 26.6 %, 18.7 %, 16.6 %, 6.3 % et 4.9 %. La part de migrants temporaires par rapport à la population communale est très inégale. Elle varie entre 12 % à Aït Ouafqua à 78.4 % à Tassrirt. Comment les Taфраoutis se répartissent-ils dans les villes du pays ?

### **2.1.2.2. Attraction démesurée des villes modernes.**

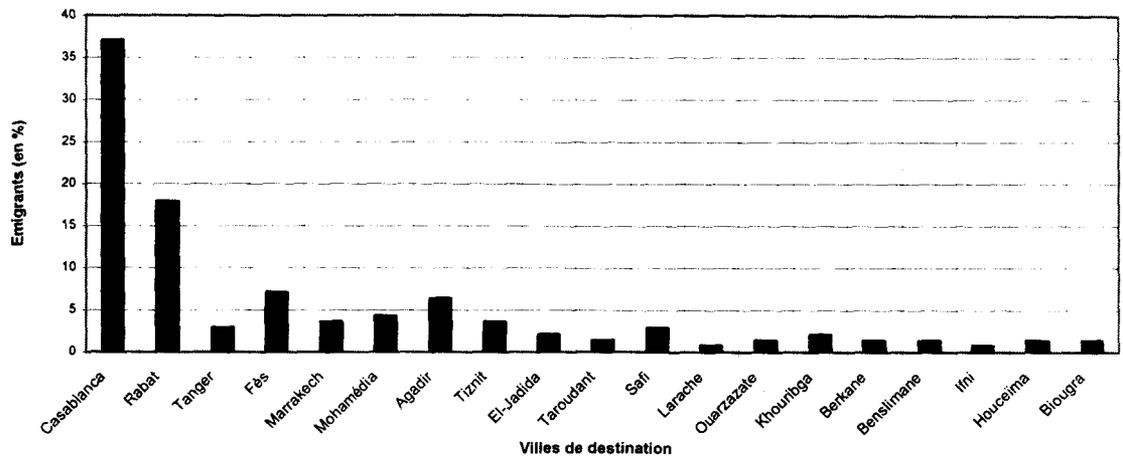
Les Taфраoutis sont présents dans la majorité des villes marocaines. Néanmoins, on remarque une certaine différence selon les destinations. Les villes modernes de la côte atlantique ont absorbé 70.1 % dont une grande part s'oriente vers Casablanca et Rabat (soit respectivement 37.1 % et 17.9 %). Le monopole de la métropole économique sur la plupart des activités industrielles et commerciales du pays; la place de Rabat comme capitale administrative et la fascination qu'elle suscite chez les ruraux expliquent l'attrait exercé par ces deux grandes villes. Les cités « impériales » ont également attiré nombre de Taфраoutis depuis longtemps, mais, ces villes ont vu leurs poids régresser ces dernières années (Fès 7.1 %, Marrakech 3.6 %). Vraisemblablement, l'émergence d'une économie moderne et le transfert du poids économique de l'intérieur vers la côte sous la période coloniale a ralenti les flux des soussis vers ces villes.

**Tab. 2.2. Villes de migration des taфраoutis interrogés en 1996.**

| <b>Villes</b>     | <b>Effectifs</b> | <b>%</b>     |
|-------------------|------------------|--------------|
| <b>Casablanca</b> | 52               | 37.1         |
| <b>Rabat</b>      | 25               | 17.9         |
| <b>Tanger</b>     | 4                | 2.9          |
| <b>Fès</b>        | 10               | 7.1          |
| <b>Marrakech</b>  | 5                | 3.6          |
| <b>Mohammédia</b> | 6                | 4.3          |
| <b>Agadir</b>     | 9                | 6.4          |
| <b>Tiznit</b>     | 5                | 3.6          |
| <b>El-Jadida</b>  | 3                | 2.1          |
| <b>Taroudant</b>  | 2                | 1.4          |
| <b>Safi</b>       | 4                | 2.9          |
| <b>Larache</b>    | 1                | 0.8          |
| <b>Ouarzazate</b> | 2                | 1.4          |
| <b>Khouribga</b>  | 3                | 2.1          |
| <b>Berkane</b>    | 2                | 1.4          |
| <b>Benslimane</b> | 2                | 1.4          |
| <b>Ifni</b>       | 1                | 0.8          |
| <b>Houceïma</b>   | 2                | 1.4          |
| <b>Biougra</b>    | 2                | 1.4          |
| <b>Total</b>      | <b>140</b>       | <b>100.0</b> |

Source : enquête de terrain (août 96).

Graph. 2.2. Destination des migrants temporaires Taфраoutis interrogés en 1996 (en %)



Source: enquête personnelle - août 1996.

Cependant, le recrutement des grandes villes de l'axe atlantique a diminué sensiblement ces deux dernières décennies. Cette situation s'explique par l'attraction des petites et moyennes villes en pleine expansion notamment Mohammedia 4.3 %, Khouribga 2.1 % etc. De même, le dynamisme de la métropole régionale d'Agadir (tourisme, industrie agro-alimentaire, restauration...) et les villes du Souss (Tiznit 3.6 %, Biougra 1.4 %) semblent atténuer elles aussi ce recrutement autrefois dominé par Casablanca.

### 2.1.2.3. Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles de l'émigration taфраoutie.

#### 2.1.2.3.1. La majorité des migrants sont âgés de plus de 40 ans.

La migration touche toutes les tranches d'âge. Cependant, 60.8 % des migrants ont plus de 40 ans, ce qui confirme l'ancienneté du recrutement. La plupart des migrants ont quitté leur village dès leur jeune âge. La quasi-totalité (92 %) est partie après l'Indépendance du pays : un tiers des migrants (32.7 %) a quitté le bled\* pendant les années soixante et un quart (25.6 %) dans la décennie suivante, tandis que 33.7 % sont partis dans les années quatre-vingt et début des années quatre-vingt dix. Cependant, les départs entrepris avant l'Indépendance ne sont pas

\* Bled : campagne, espace rural de naissance.

négligeables (8 %); ils se sont manifestés généralement entre 1938 et 1950, et coïncident souvent avec des périodes de sécheresse ou de famine. Actuellement, la majorité de ces migrants ont amené femmes et enfants en ville d'accueil et beaucoup ont passé plus de 40 ans dans le milieu urbain sans pour autant perdre leurs attaches avec le village d'origine, ce qui n'est pas toujours le cas pour les générations d'aujourd'hui.

**Tab. 2.3. Age des migrants Tafraoutis interrogés.**

| Tranche d'âge  | Effectifs  | %            |
|----------------|------------|--------------|
| Moins 20 ans   | 8          | 6.7          |
| 20 - 29 ans    | 13         | 10.8         |
| 30 - 39 ans    | 26         | 21.7         |
| 40 - 49 ans    | 42         | 35.0         |
| 50 - 59 ans    | 19         | 15.8         |
| 60 ans et plus | 12         | 10.0         |
| <b>Total</b>   | <b>120</b> | <b>100.0</b> |

*Source : enquête de terrain (Août 1996)*

D'autre part, la migration à un âge précoce est un fait très courant (près de 7 % des émigrants ont moins de 20 ans). D'après les témoignages d'un enseignant à Tafraout, plusieurs jeunes enfants interrompraient leur scolarité après chaque fête religieuse ou congé annuel pour partir en compagnie d'un tiers, souvent cousin ou membre de la famille, déjà installé en ville. Ces cadets âgés parfois de 7-8 ans, partent non pas pour continuer leurs études mais afin de travailler dans le commerce comme apprentis ou aides familiaux.

#### **2.1.2.3.2. Une grande présence dans le commerce.**

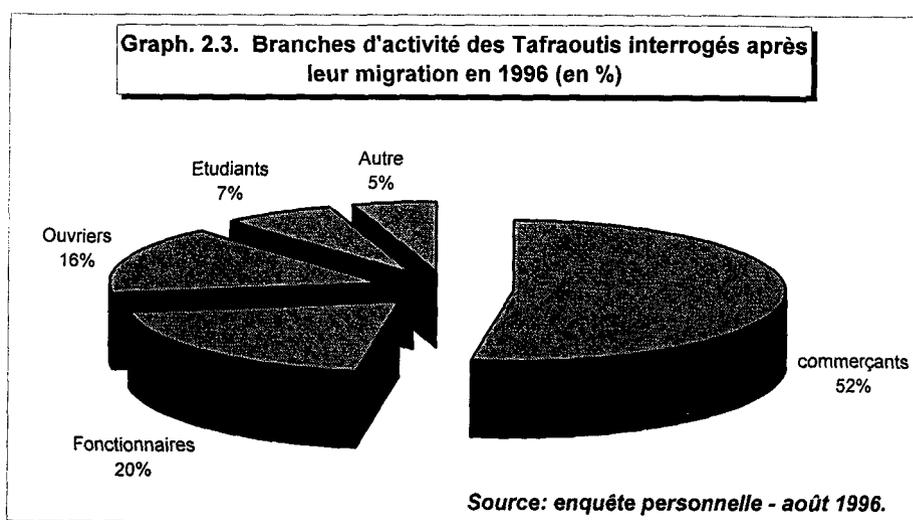
Les Tafraoutis exercent dans divers secteurs, mais ils occupent une position dominante dans le commerce. Ainsi, plus d'un migrant sur deux travaille dans cette branche. La vocation des Tafraoutis pour le commerce n'est pas nouvelle; tous les

écrits traitant de l'émigration des Ammeln ont signalé leur attrait pour les activités commerciales. En 1966, l'Anti-Atlas occidental comptait 20 000 personnes dans ce secteur dont une majorité est issue de Tafraout soit 30% de l'ensemble des émigrants temporaires au Maroc. Ils exercent particulièrement dans le commerce de détail alimentaire<sup>6</sup>, mais on les trouve également dans d'autres branches commerciales (vêtement, quincaillerie, droguerie, bijouterie...). Devant leur réussite, leurs professions ont évolué vers une large diversification. Certains se sont lancés dans le tourisme, l'industrie ou l'immobilier avec des investissements énormes. Il suffit de se référer aux noms des hôtels, des agences de voyages partout dans les villes du pays pour en estimer l'ampleur.

**Tab. 2.4. Branches d'activité des Tafraoutis interrogés après leur migration en 1996.**

| Activité       | Effectif   | %            |
|----------------|------------|--------------|
| Commerçants    | 63         | 52.5         |
| Fonctionnaires | 24         | 20.0         |
| Employés       | 10         | 8.3          |
| Ouvriers       | 9          | 7.5          |
| Etudiants      | 8          | 6.7          |
| Autres         | 6          | 5.0          |
| <b>Total</b>   | <b>120</b> | <b>100.0</b> |

Source : enquête de terrain (août 1996).



<sup>6</sup> - Aït Ourziz R. (1989) - Les commerçants soussis dans l'agglomération parisienne : insertion spatiale et relations avec leur pays d'origine. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Poitiers.

Le succès commercial des Taфраoutis est basé sur un grand esprit de rigueur. Souvent, le commerçant arrive en ville dès son jeune âge. Il débute comme apprenti-épiciier. Une fois qu'il a appris le calcul, la langue arabe et le métier de la vente (période plus ou moins longue), il passe à une phase d'associé, fruit de son assiduité et de son savoir-faire. Dès qu'il a cumulé un capital lui permettant d'ouvrir un commerce indépendant, il quitte son employeur pour s'installer dans les quartiers populaires où les prix des locaux sont accessibles (60 % seulement sont propriétaires de leurs fonds). Celui-ci, qui devient gérant de son propre commerce, fait venir un enfant du bled qui, lui aussi, passe par les mêmes étapes et ainsi de suite. La venue des enfants en bas âge est une pratique très répandue à Souss depuis des décennies. Elle constitue un élément capital dans la pérennité du système commercial et migratoire des Ammeln.

Lors de nos investigations sur place, nous avons également rencontré une pratique migratoire et commerciale propre aux Taфраoutis. Il s'agit d'un système migratoire basé sur une sorte de rotation entre le village de naissance et la ville d'accueil. Au travers cette alternance, une partie de la famille s'occupe du commerce en ville pendant que les autres membres restent au bled et inversement le reste de l'année.

On ne peut conclure sans s'interroger sur la réussite commerciale des Taфраoutis. Plusieurs auteurs se sont déjà posés la question. De Fleurieu<sup>7</sup> évoque «une aptitude commerciale quasi-instinctive». La Porte des Vaux insiste sur les conditions historiques qu'a connu la vallée d'Ammeln comme noyau juif important et le rôle de cette communauté dans l'activité commerciale. D'autres citent des facteurs stratégiques (le commerce transaharien et le rôle des chleuhs dans ces échanges) ou religieux (rôle de la religion dans la valorisation du commerce). De son côté, Noin a critiqué toutes ces thèses et réduit ce fait à une simple question d'habitude. Le fait est que cette habitude reste bien ancrée dans cette région et qu'elle n'est pas prête de disparaître tout au moins dans l'immédiat.

Hormis le commerce, on trouve qu'une part non négligeable exerce dans la fonction publique (20 %). Cette classe naissante concerne en particulier les

---

<sup>7</sup> - De Fleurieu (1939) - Une tribu de commerçants berbères au sud du Maroc : les Ammeln. CHEAM, Paris, 35 p.

diplômés. Le reste des émigrants exerce des métiers divers comme ouvriers dans l'industrie, le tourisme ou dans la restauration, mais les effectifs sont modestes.

### **En guise de résumé.**

Le processus migratoire interne dans l'Anti-Atlas occidental est très précoce. Ses origines et ses étapes sont mal connues faute de données statistiques. Au travers le cas des Ammeln, nous avons montré que la migration temporaire est toujours présente dans ces massifs alors que le phénomène a fortement reculé dans d'autres régions où l'on préfère une émigration plus longue et définitive. Dans le canton de Taфраout, malgré une tendance à l'émigration définitive (1/4 ne reviennent plus régulièrement au bled), on remarque que la région demeure encore un cas original d'émigration temporaire interne au Maroc. La solidarité tribale ou régionaliste a donné naissance à une organisation de véritables filières migratoires entre Taфраout et les villes du littoral. Elle montre, au travers de son propre mode de recrutement, que le modèle migratoire taфраouti n'est pas prêt de changer au moins dans l'état actuel. Au niveau des destinations, on constate que l'émigration des taфраoutis, même si elle reste majoritairement orientée vers la capitale économique, tend à se décentraliser de Casablanca en se dirigeant davantage vers les centres satellites comme Settat ou Berchid. De même, les départs vers les villes impériales ont nettement diminué depuis que celles-ci connaissent des difficultés économiques. Au contraire les villes du Souss commencent à séduire les Taфраoutis.

L'étude des secteurs d'activité a démontré que la migration des Ammelns demeure spécialisée dans le commerce (épicerie). Mais, on note que les Taфраoutis s'orientent vers d'autres formes de commerce, voire même vers des activités non commerciales. Cette migration à caractère temporaire a des répercussions claires sur la région sur bien des plans. Au niveau démographique, les conséquences se manifestent par un dépeuplement des actifs et un surplus de personnes âgées, de femmes et d'enfants en bas âge (moins de 10 ans). Au niveau spatial, on note l'extension du tissu urbain et l'apparition de l'habitat moderne. Au niveau économique, les revenus de l'émigration permettent de subvenir aux besoins d'une population dense restée sur place.

L'émigration temporaire interne revêt une grande importance dans le Souss, mais il en est une autre plus spectaculaire, orientée cette fois vers l'étranger.

## **2.2. L'émigration vers l'étranger et ses tendances actuelles.**

### **2.2.1. Les sources et leurs limites.**

Contrairement aux autres formes de mobilité, les sources concernant l'émigration internationale\* sont nombreuses. Les départs vers l'étranger sont enregistrés à la fois au Maroc et au pays de destination, et le nombre de départs est annoncé chaque année dans diverses publications. Néanmoins, ces sources sont inutilisables dans le détail pour les régions de départ. En effet, les statistiques fournies par les services chargés de l'émigration ne recensent que les travailleurs partis avec un contrat de travail dans le cadre d'accords bilatéraux. Les personnes recrutées en dehors de ce cadre ne sont pas concernées par le comptage (Fadlollah A.). En plus, ces chiffres ne précisent pas l'origine géographique des émigrants.

Dans les pays d'accueil, les migrants font l'objet de plusieurs recensements mais les modes d'évaluation diffèrent d'un pays d'immigration à un autre. D'ailleurs, aucune comparaison entre les sources des deux rives n'est possible. De plus, la migration clandestine, les retours définitifs, les travailleurs installés définitivement, ceux qui ne donnent plus signe de vie... échappent à ces sources.

A ces données permanentes, il convient d'ajouter les comptages effectués périodiquement par les autorités locales du ministère de l'Intérieur au Maroc. Ils constituent les seules sources permettant d'évaluer directement, à une date précise, le nombre de migrants dans une circonscription administrative donnée. Le premier de ce genre a été entrepris en 1966 et exploité amplement par Noin (D.) (Thèse 1970). Un comptage similaire a été récemment effectué par les autorités provinciales de Tiznit (1995) et sur lequel notre étude sera essentiellement basée. Cette source ainsi que ses limites seront présentées ultérieurement dans ce chapitre.

Il existe également une littérature abondante aussi bien sur les pays de départ que sur les pays d'accueil. De nombreux écrits ont porté sur les maghrébins à

---

\* Migration internationale (ou migration externe): migration entre pays. On s'attachera surtout à la migration motivée par le travail.

l'étranger. Mais il faut noter que les marocains et encore moins les émigrés de l'Anti-Atlas et du Souss sont rarement isolés des autres maghrébins. Néanmoins parmi les quelques études consacrées aux travailleurs de l'Anti-Atlas occidental dans le passé, citons plus particulièrement la thèse de Noin (D.), dans laquelle l'auteur a consacré un chapitre intéressant à la migration internationale de travail dans le Souss et l'Anti-Atlas occidental. Depuis, quelques travaux ont été faits sur la région, en se basant sur des enquêtes personnelles très limitées, ou en reprenant les chiffres de Noin.

Le C.E.R.E.D<sup>8</sup> publie régulièrement des rapports chiffrés sur la migration marocaine à l'étranger en s'appuyant sur les statistiques des passages aux frontières ainsi que sur les données relatives aux pays connaissant une grande présence de ressortissants marocains. Ces chiffres sont d'une grande utilité, mais, ils restent globaux.

Après cette présentation succincte des sources, nous ferons un rappel historique du mouvement dans la région du Souss et de l'Anti-Atlas occidental. Les grandes phases ainsi que le cadre global où il a évolué feront l'objet d'un second volet. Enfin, nous analyserons de près les nouvelles tendances du phénomène dans la région.

### **2.2.2. Aperçu rétrospectif.**

La migration internationale ne s'est manifestée clairement qu'avec la colonisation. Avant cette période, on a pu constater l'existence d'une sorte de migration hors des frontières sous le pouvoir Morabide et Saâdien concrétisée par les échanges commerciaux entre le sud du Maroc et le Soudan<sup>9</sup>. Le pèlerinage peut être considéré également comme une forme de migration externe dans la mesure où nombre de pèlerins restaient à la Mecque ou dans les pays où ils transitaient une fois leur engagement religieux accompli. Cependant, son ampleur avant le début du XX<sup>e</sup> siècle est très infime. C'est pour cela que l'on préfère se restreindre à l'étude du phénomène à partir du début du siècle; surtout avec l'apparition de la migration internationale du travail.

<sup>8</sup> - C.E.R.E.D. (1986) - La migration marocaine à l'étranger, Rabat. 86 p.

<sup>9</sup> - Delafosse (1924) - Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges. Hesperis, Archives berbères et Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Paris, pp. 153-174.

Du point de vue de l'intensité des flux migratoires dans le Souss et l'Anti-Atlas occidental, trois grandes étapes peuvent être relevées depuis le début du siècle.

### **2.2.2.1. Le phénomène s'est déclenché avec la colonisation agricole en Algérie.**

Faute de chiffres, il est difficile de suivre en détail l'évolution des départs. Néanmoins, il ressort de quelques écrits anciens que l'émigration vers l'étranger a commencé très tôt dans l'Anti-Atlas occidental. Elle s'est développée avec la colonisation agricole de l'ouest algérien où le besoin de main d'œuvre s'est fortement ressenti. Elle s'est dirigée d'abord vers l'Oranie (1900 -1905) puis vers la Tunisie quelques années plus tard. Beaucoup de chleuhs à la manière des autres migrants marocains (ruraux du Rif oriental et du nord-est) avaient traversé la frontière algérienne. D'autres ont découvert les possibilités de travail offertes par l'Algérie parce que l'itinéraire du pèlerinage à la Mecque passait par ce pays<sup>10</sup>. La Tunisie a employé également des travailleurs soussis mais en petit nombre. Les départs vers l'Algérie et la Tunisie ont affecté précisément la plaine de Tiznit, ainsi que l'espace situé entre Ifni et Anezi (Tribus des Aït-ba-Amrane, Lakhssas et Ida Oultite). La Porte des Vaux (Cne de) estime leur nombre à 2 178 migrants à destination de ces deux pays en 1950<sup>11</sup>. Ces chiffres sont loin d'égaliser ceux du Rif oriental (proximité géographique) qui a envoyé l'équivalent de 13000 à 15000 personnes entre 1950 et 1954<sup>12</sup>.

Bien que certains chleuhs se soient installés définitivement en Algérie, cette émigration est restée quasi-exclusivement saisonnière. Avec l'indépendance de la Tunisie et le déclenchement de la guerre de libération en Algérie, les départs vers ces deux pays vont se restreindre considérablement, voire s'effacer définitivement dans certaines tribus à partir de 1965. Corrélativement, le développement industriel des pays de l'Europe occidentale nécessitant de plus en plus de main d'œuvre va marquer un tournant dans l'orientation des flux migratoires.

<sup>10</sup> - Bonnet J. et Bossart R. (1973) - Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe, RGM n° 23 - 24, p.8.

<sup>11</sup> - Noin D. (1970) op. cit, T.2, p. 218

<sup>12</sup> - Refass M. (1993) - Un siècle d'émigration marocaine vers l'étranger. RGM, vol. 15, n° 1 et 2, 1993. p.8.

### 2.2.2.2. Sous le Protectorat, les soussis sont pratiquement les seuls à migrer.

Au début de la colonisation, les soussis étaient presque les seuls à émigrer vers l'étranger. Les flux sont exclusivement orientés vers la France; les départs s'inscrivent dans le cadre spécifique de la colonisation (participation à l'effort de guerre). Ils ont connu des flux et reflux suivant les besoins stratégiques de la Métropole. Selon Noin (D.)<sup>13</sup>, il y avait 15 000 ou 20 000 absents dans la région du Souss et l'Anti-Atlas pendant la première guerre mondiale. Nombre des appelés ont été recrutés dans le souci d'écartier les éléments indésirables de la résistance armée dirigée par Ahmed El Hiba\*. La fin de la guerre a engendré plusieurs retours.

Sous les effets de la crise de 1929, l'exode rural s'est intensifié dans le Souss et l'Anti-Atlas occidental et de nouveaux candidats pour la France se sont manifestés. Durant la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1960, l'émigration dans la région, tout en restant relativement faible, connaît des fluctuations en relation avec la conjoncture économique et politique de la France. Toutefois *«pendant toute cette période, les hommes du Souss étaient presque les seuls à émigrer vers la France : ils formaient 93-95 % de la main-d'œuvre marocaine émigrée en 1938..., les 4/5 encore en 1951»*<sup>14</sup>. Cependant, c'est à partir de 1960 que l'émigration soussie va connaître une expansion remarquable.

### 2.2.2.3. 1960 - 1974: départs massifs et destinations plus diversifiées.

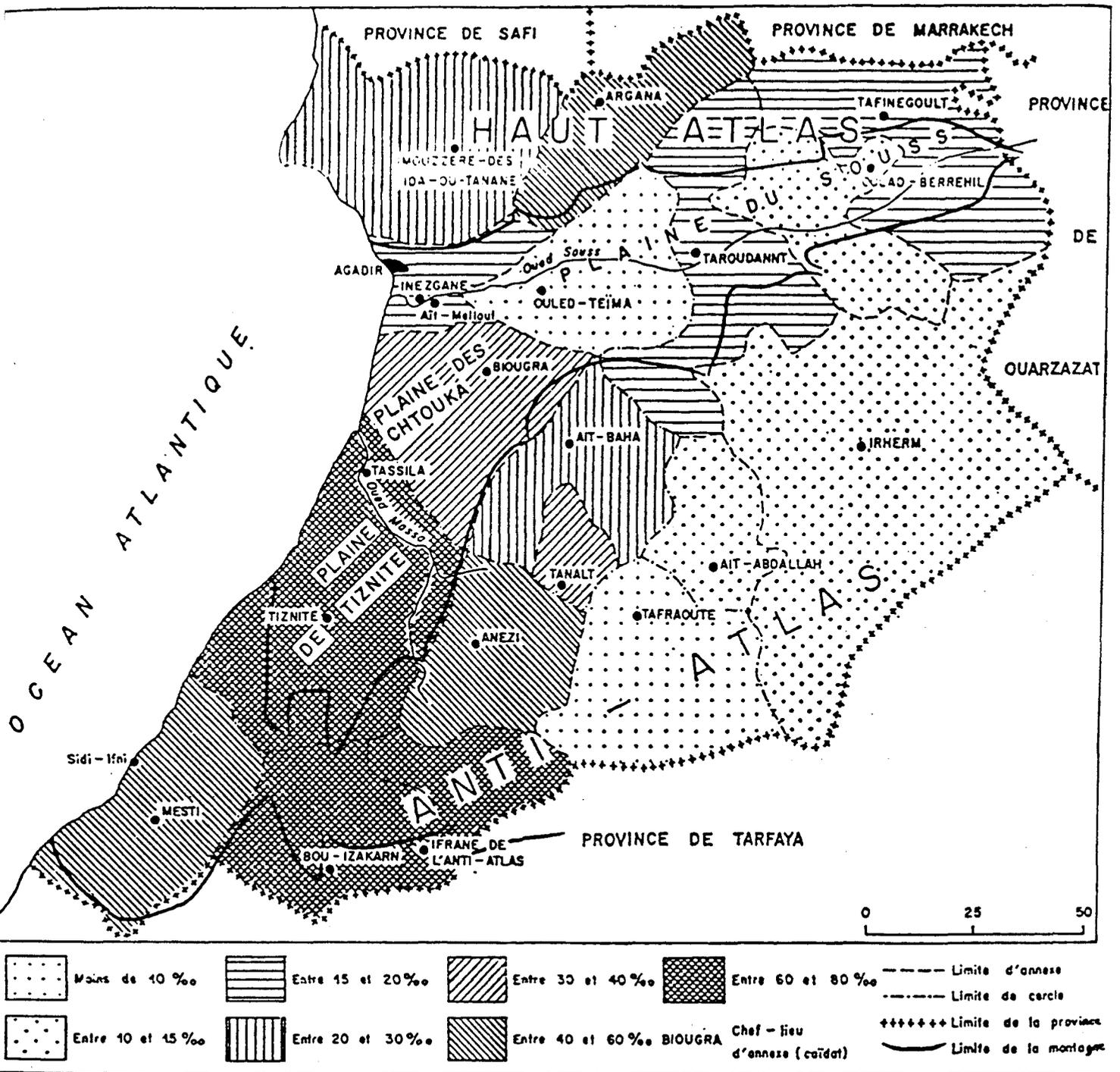
Les années soixante ont marqué un tournant dans la migration marocaine vers l'étranger, aussi bien au niveau quantitatif que sur le plan des destinations. Ainsi, le rythme des départs s'est accéléré et plusieurs pays de l'Europe occidentale apparaissent comme concurrents de la France. De nombreuses conventions de main d'œuvre ont été signées avec le Maroc (France 1963, R.F.A. et Belgique 1964 et Pays-Bas 1969). Une mission de recrutement a été installée au Maroc dont il existe un bureau à Agadir. Considérés moins politisés par les patrons européens, les travailleurs du Souss et de l'Anti-Atlas sont plus sollicités que leurs homologues des

<sup>13</sup> - Noin D. (1970), op. cit. T2, p.227.

\* On rappelle que la résistance armée dans l'Anti-Atlas ne fut éteinte qu'en 1934.

<sup>14</sup> - Bonnet J. et Bossard R. (1973), op. cit. P.19.

Carte n° 11: Importance de l'émigration vers l'Europe dans la province d'Agadir en 1972.



Source : Bonnet (J.) et Bossard (R.) - Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers Europe, RGM, n°23 - 24, 1973, Rabat, p. 20.

autres régions<sup>15</sup> ce qui explique le recrutement massif dans cette région sous cette période.

En 1966, le Sud-ouest marocain comptait entre 25 000 et 26 000 migrants<sup>16</sup>, mais c'est dans l'Anti-Atlas occidental (carte n° 11) que les départs se sont fortement ressentis. «*Dans les tribus de la plaine et chez les Aksass (Bou-Izakarne) et les Mejjate (Ifrane de l'Anti-Atlas), le nombre d'émigrés pour 1 000 h. recensés sur place varie entre 60 et 80, soit 30 à 40 % des hommes de 16 à 59 ans*»<sup>17</sup>. Cependant, l'émigration soussie va chuter sensiblement après cette date puisque les sorties vont passer de 26 000 à 19 200 entre 1966 et 1972. Simultanément, les départs annuels au niveau national se sont intensifiés en grim pant de 8 000 en 1960 à 17 000 en 1963. Ils se sont maintenus entre 20 000 et 35 000 jusqu'en 1974.

Quant à la répartition des émigrés de l'Anti-Atlas occidental, la France, l'Allemagne Fédérale, la Belgique et les Pays-Bas ont absorbé 9 soussis sur 10 en 1972<sup>17</sup>. Mais, le mouvement reste essentiellement dirigé vers la France. Cependant, la croissance du chômage et la crise pétrolière de 1973, contraignent les pays de l'Europe de l'Ouest à interrompre officiellement le recrutement de main d'œuvre.

#### **2.2.2.4. La fermeture des frontières a consolidé les mouvements familiaux et clandestins.**

Vers 1973-74, les conditions de l'immigration se sont radicalement modifiées en Europe occidentale. Ainsi, la progression du chômage a engendré une concurrence entre nationaux et immigrés sur le marché du travail<sup>18</sup>. Face à ces difficultés, les pays européens ont renoncé au recrutement de main d'œuvre dans les pays du Sud. Au Maroc, cela s'est traduit par une baisse brutale du nombre d'émigrants. Ils ont chuté de 35 000 en 1973 à 10 000 en 1975, puis 4 000 en 1987. Cependant, les départs vers l'Europe persistent sous forme de migration familiale et clandestine.

Au lendemain de l'arrêt officiel du recrutement par les pays européens, l'immigration clandestine a pris de l'ampleur, d'abord vers les pays traditionnels mais surtout vers l'Europe du sud. Actuellement, l'Italie et l'Espagne occupent

<sup>15</sup> - idem p. 38

<sup>16</sup> - Noin D. (1970), op. cit.

<sup>17</sup> - Baroudi A. (1978) – Maroc, Impérialisme et Emigration, p. 119.

<sup>18</sup> - Thumerelle P.J.(1992) - Migrations internationales et changement géopolitique en Europe. A.G. n° 565, pp. 287-319.

respectivement la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> place au niveau national après la France, les Pays-Bas et la Belgique. En Espagne par exemple, le nombre de résidents marocains est passé de 32600 en 1984 à 80 000 en 1990<sup>19</sup>. En Italie, le chiffre est encore plus impressionnant. Dans le même laps de temps, les ressortissants marocains dans ce pays sont passés de 15 000 à 78 000; les estimations de 1992 s'élèvent à 130 000 personnes<sup>20</sup>. Dans l'Anti-Atlas occidental, les départs vers l'Italie arrivent juste après la France et ceux à destination de l'Espagne en 4<sup>e</sup> position après la Belgique en 1995 (Tableau 2.6.).

Aussi, on assiste à l'évolution progressive d'un mouvement d'une autre nature. Il s'agit de la migration qui fait suite au regroupement familial. Elle a considérablement nourri la masse de chleuhs présents à l'étranger ces deux dernières décennies. Mais, il est difficile par manque de données régionales chiffrées d'en mesurer l'ampleur avec précision. De Mas<sup>21</sup>, qui a traité la question du regroupement familial des marocains au Pays-Bas, a constaté que le regroupement primaire\* prévalait pendant les années soixante-dix. Au contraire, au début des années quatre-vingt, celui de type secondaire\*\* l'emportait.

Mais, il faut souligner que le regroupement familial n'a séduit les Chleuhs que tardivement malgré l'ancienneté des départs. La forte cohésion du groupe a empêché dans une large mesure le déplacement des familles, ce qui explique une certaine réticence avant 1980. Si le regroupement familial «présente l'avantage de rendre moins pénible l'exil provisoire (...), il leur pose de nouveaux problèmes au premier chef celui de l'éducation des enfants. La transplantation de ceux-ci dans une école où le modèle de vie et les méthodes utilisées, n'ont pas de rapports avec la vie familiale et la civilisation d'origine risque d'en faire des étrangers pour leurs parents »<sup>22</sup>. En conséquence, il est resté nettement inférieur à celui enregistré dans d'autres régions du Maroc comme le Rif. D'abord parce que, dans cette région franchement rurale, les migrants sont moins tentés de franchir le pas du

<sup>19</sup> - Refass M. (1993), p. 14.

<sup>20</sup> - Idem, p. 14.

<sup>21</sup> - De Mas P. Regroupement familial aux Pays-Bas 1968 - 1987 : un aperçu quantitatif. In « Le Maroc et la Hollande » in Actes de la deuxième rencontre universitaire. Pub. F.L.S.H.Rabat, Série : Colloques et séminaires n° 16, p.161.

\* Il s'agit des familles qui émigrent pour rejoindre les travailleurs déjà installés dans les pays européens (les épouses et leurs enfants).

\*\* Il s'agit selon De Mas d'un regroupement qui fait suite à un mariage contracté entre un(e) marocain(ne) appartenant à la seconde génération et une personne résidant au pays.

<sup>22</sup> - Bonnet J. et Bossard R. (1973), p.43.

regroupement familial (différences sociologiques entre villes et campagnes). Ensuite, car, dans cette région de vieille tradition migratoire, la plupart des migrants se trouvent dans un cycle familial avancé souvent avec beaucoup d'enfants. Par conséquent, nombreux sont contraints de renoncer au regroupement familial. Au contraire, les travailleurs d'origine urbaine sont les premiers à partir avec femme et/ou enfants ( familles souvent jeunes avec peu ou pas d'enfants).

Nombreux chleuhs sont également rentrés en Europe au titre du regroupement secondaire. Au total, après 1975, 65 % de marocains, se sont installés en France par le biais du regroupement familial contre 19 % seulement avant cette date<sup>23</sup>. Actuellement, l'accès difficile au marché de l'emploi et au logement en Europe, les lois de plus en plus strictes en matière d'immigration et de mariage, ont beaucoup limité le regroupement familial. A titre d'exemple, le nombre d'entrées en France par cette voie est passé de 13667 en 1990 à 3628 en 1995<sup>24</sup>.

Au terme de ce paragraphe, il s'avère que l'évolution des émigrés de l'Anti-Atlas occidental à l'exemple de la communauté marocaine à l'étranger est la conséquence d'un processus assez complexe où plusieurs composantes interviennent notamment l'accroissement naturel et la régularisation de la situation de ceux déjà installés. Néanmoins, le regroupement familial reste un grand facteur de cette évolution ces dernières années.

Comment se répartissent les émigrés de l'Anti-Atlas occidental à l'étranger aujourd'hui? Quels sont les secteurs qui alimentent encore le mouvement dans la région? Quelles sont les caractéristiques des flux? Autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre dans les derniers paragraphes de ce chapitre.

### **2.2.3. Aspects récents du mouvement.**

#### **Remarques préliminaires :**

L'actualisation des flux internationaux sera possible grâce à une enquête effectuée par le service économique et social de la province de Tiznit en 1995. Buizakarne et Ifrane ne sont pas concernées par cette enquête puisqu'elles relèvent d'une autre province (Goulemim), mais, l'essentiel des communes y est représenté.

<sup>23</sup> – INSEE (1997) - Les immigrés en France. p. 27.

<sup>24</sup> – Idem, p. 47.

Par le biais de ce comptage, nous étudierons en détail l'origine des migrants ainsi que leur répartition à l'étranger. Malgré la sous-estimation des départs, on considère les résultats de l'enquête assez bons dans l'ensemble surtout en ce qui concerne l'orientation des flux.

### **2.2.3.1. Evolution numérique.**

D'après l'enquête de 1995, la province de Tiznit comptait 8 573 travailleurs hors du Maroc. Cependant, les chiffres annoncés varient sensiblement d'une année à l'autre. Selon la même source, le nombre de migrants aurait été de l'ordre de 9 886 en 1997 contre 12 602 en 1985. Malgré ces oscillations, la tendance générale est révisée à la baisse en raison des barrières posées aux nouveaux départs et des retours définitifs. En revanche, nous ne disposons pas de chiffres concernant l'ensemble des ressortissants de la province, qui eux, sont beaucoup plus nombreux que les travailleurs (entre 30000 et 35000). Actuellement, vu les mesures rigoureuses auxquelles est soumise l'immigration marocaine vers les pays de l'Europe occidentale et aux limites des destinations de "rechange", son évolution est de plus en plus le résultat de l'accroissement naturel.

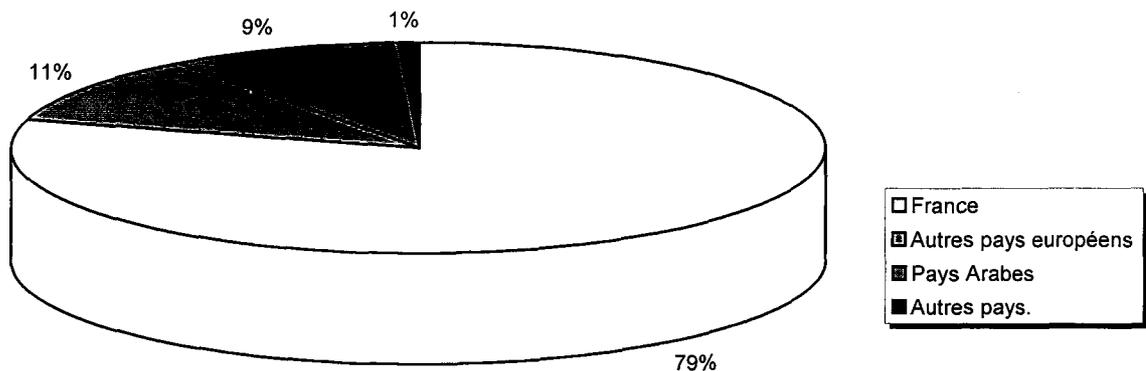
### **2.2.3.2. Les pays d'accueil tendent à se diversifier mais la France reste la principale destination.**

Les pays d'accueil tendent à se varier, mais la France reste la destination privilégiée des tiznitis (79 %). De même, l'Europe retient la quasi-totalité des émigrés originaires de la province de Tiznit à raison de 90 %. Cependant, on remarque un net fléchissement du nombre de migrants à destination de la France; faut-il le rappeler, l'Anti-Atlas occidental comptait 91 % de migrants vers ce pays au début des années soixante-dix. Semblablement, les quatre principaux pays d'accueil (France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne) qui attiraient presque-exclusivement les chleuhs en 1972 avec 99 % ont vu leur proportion reculer à 84.5 % en 1995.

**Tab. 2.5. Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger en 1995.**

|                       | Effectif    | %            |
|-----------------------|-------------|--------------|
| France                | 6815        | 79.0         |
| Autres pays européens | 903         | 11.0         |
| Pays arabes           | 794         | 9.0          |
| Autres pays           | 61          | 1.0          |
| <b>Total</b>          | <b>8573</b> | <b>100.0</b> |

Source : D'après l'enquête effectuée par la division économique et sociale de la province de Tiznit (1995).

**Graph. 2.4. Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger en 1995.**

Source: enquête effectuée par la province de Tiznit -

Ce schéma s'aligne sur la tendance générale que connaît le pays à savoir que l'Europe occidentale a accueilli 85 % des émigrés marocains à l'étranger en 1990, alors qu'elle avait la quasi-exclusivité au début des années soixante. La France a perdu également son caractère de destination favorite qu'elle avait avant les années quatre-vingt, mais elle reste tout de même le principal pays d'accueil pour les émigrés marocains avec 60 %. La part des pays de l'Europe de l'Ouest commence à se restreindre au bénéfice des pays sud-méditerranéens surtout l'Italie

et l'Espagne. Ne figurant pas dans les statistiques pendant les années 70 et 80, ces derniers apparaissent récemment comme de nouveaux pays d'accueil.

### 2.2.3.1.2. Les nouvelles destinations des tiznitis: l'Espagne et l'Italie.

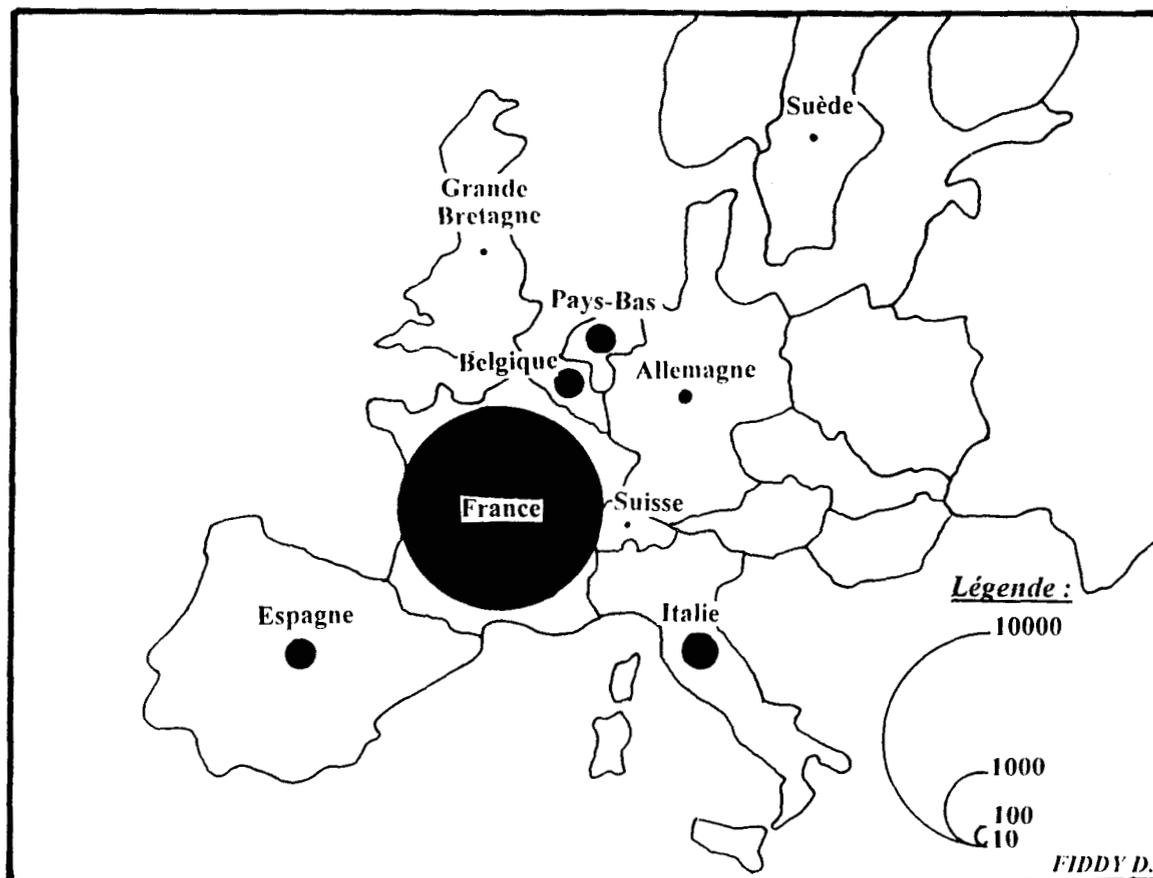
Les restrictions de plus en plus draconiennes posées à l'entrée des pays de l'Europe occidentale amènent les tiznitis à s'orienter vers l'Italie et l'Espagne. A l'instar de l'émigration marocaine et maghrébine vers ces deux pays, une majorité de tiznitis y sont rentrés clandestinement. Ils ont profité de la souplesse de la législation en vigueur dans ces pays en matière d'immigration. L'Italie n'a instauré le visa qu'à partir du 15 avril 1990 et l'Espagne à partir de mai 1991. En plus, la loi Martelli en Italie, a permis la régularisation d'un grand nombre de tiznitis avant 1990. Sous l'effet de cette loi, l'Italie a accueilli une centaine de chleuhs soit directement depuis la région d'origine soit à partir des pays de l'Europe occidentale où ils n'ont pas pu être régularisés. Il en est de même en Espagne où plusieurs cas ont été régularisés lors de la grande opération de 1991. L'émigration vers ces pays ne cesse de s'amplifier. Selon les services de la province, le nombre d'émigrants vers ces deux pays est passé de 440 personnes en 1995 à 515 en 1997.

**Tab. 2.6. Répartition des émigrés de la province de Tiznit en Europe en 1995**

| Pays            | Effectif     | %            |
|-----------------|--------------|--------------|
| France          | 6815         | 88.3         |
| Belgique        | 192          | 2.5          |
| Pays-Bas        | 194          | 2.5          |
| Espagne         | 179          | 2.3          |
| Grande Bretagne | 7            | 0.1          |
| Italie          | 261          | 3.4          |
| Allemagne       | 44           | 0.6          |
| Suisse          | 9            | 0.1          |
| Suède           | 17           | 0.2          |
| <b>Total</b>    | <b>7 718</b> | <b>100.0</b> |

Source : d'après l'enquête de la division économique et sociale de la province de Tiznit - 1995.

Carte n°12 Répartition des travailleurs de la province de Tiznit en Europe en 1995.

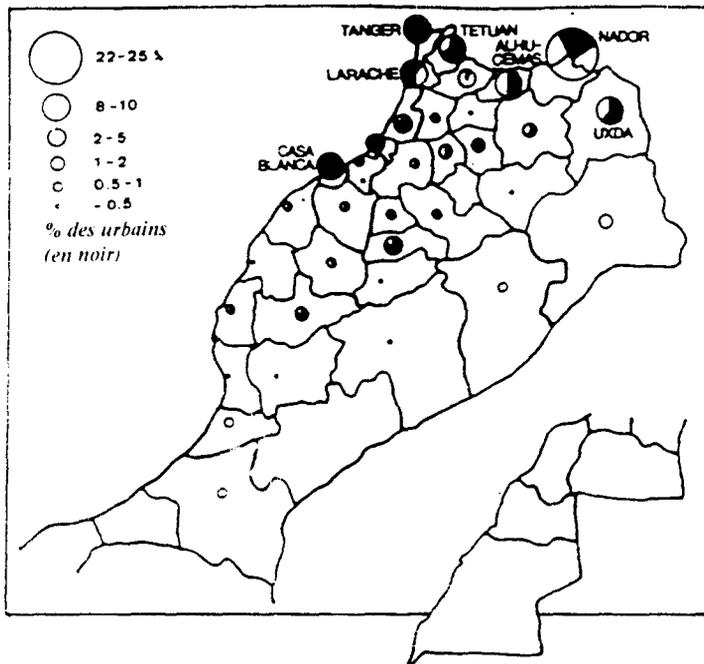


Source : D'après une enquête de la division économique et sociale de la province de Tiznit - 1995.

Mais, comparé aux provinces septentrionales, l'attrait des pays de l'Europe du sud sur les tiznitis reste modeste (carte n°13). La proximité géographique et l'existence de filières expliquent sans doute pourquoi la population du nord du Maroc préfère un pays comme l'Espagne. Pendant les années soixante, on assistait déjà à un échange grandissant avec le pays ibérique. Bonnet et Bossard notaient que «l'augmentation du nombre des mandats en provenance de ce pays, passé de 1600 en 1966, à plus de 6 700 en 1971, renforce l'impression d'une augmentation des ressortissants marocains»<sup>25</sup>. En revanche, il est beaucoup plus facile, pour les chleuhs, de partir là où parents ou amis peuvent les héberger provisoirement.

<sup>25</sup> - Bonnet J. Bossard R. (1973), op. cit. p .34.

Carte n 13 Origine des immigrants marocains en Espagne en 1991.  
(d'après un échantillon de 3328 personnes)



Source: España y la inmigración magrebi:  
de país de tránsito a país de destino. RGM,  
vol 15, n° 1 et 2, 1993. p. 38.

En dehors de l'Europe, les destinations "compensatrices" sont moindres. Nombre de chleuhs se concentrent dans les pays arabes mais les effectifs demeurent restreints.

### 2.2.3.1.3. L'émigration à destination des pays arabes.

Hormis l'Algérie et la Libye\* où la présence des tiznitis est relativement ancienne, l'émigration vers les pays arabes est un phénomène relativement récent. La majorité des pays du Golfe n'ont passé d'accords de main-d'œuvre avec le Maroc qu'au début des années quatre-vingt (Qatar et les Emirats-Arabes-Unis en 1981, Irak en 1982 et la Jordanie en 1983). Mais, les départs vers les pays du Moyen-Orient ont commencé dès le milieu des années soixante-dix. « *La flambée des prix du pétrole, à partir de 1973, a suscité une ample et soudaine demande de main-d'œuvre étrangère dans les pays producteurs du Moyen-Orient, si peu peuplés qu'ils manquaient d'hommes non seulement pour développer leur économie mais aussi*

\* la Libye fut le premier pays arabe à avoir signé une convention de main-d'œuvre avec le Maroc

*pour rendre les services exigés par une population soudainement et prodigieusement enrichie»<sup>26</sup>.*

Cependant, les flux interarabes n'ont compensé que médiocrement ceux à destination de l'Europe. *«Entre 1975 et 1985, les deux principales destinations, à savoir la Libye et l'Arabie Saoudite, n'ont attiré en moyenne que moins de 3400 personnes par an; ce qui est à peine comparable à l'effectif moyen annuel de travailleurs marocains recrutés officiellement chaque année par les pays de la C.E. durant les années quatre vingt, c'est-à-dire après le coup de frein donné à l'immigration dans ces pays »<sup>27</sup>.* En 1995, un migrant Tizniti sur dix seulement a pris le chemin vers ces pays. Leur nombre est en baisse constante; il est passé de 794 à 686 entre 1995 et 1997. De même leur part dans l'ensemble des flux a chuté de 9 % à 6.9 % entre les deux dates. Les départs en direction des pays arabes sont fortement tributaires de la conjoncture économique et de l'état des relations avec le Maroc. Vers la fin des années 80 et début des années 90, beaucoup de tiznitis installés dans ces pays sont rentrés définitivement au Maroc, après l'abrogation du traité du Maghreb arabe (signé entre le Maroc et la Libye en 1984), et après les positions des peuples maghrébins sur la guerre du Golfe. Malgré les discours prônant le panarabisme, les pays pétroliers préfèrent recruter dans les pays de l'extrême orient que dans les pays voisins et du Maghreb où le chômage frappe aussi bien les sous qualifiés que les diplômés<sup>28</sup>.

Comment se répartissent les émigrés chleuhs entre les deux milieux rural et urbain ?

<sup>26</sup> - Thumerelle P.J. (1996) - Les populations du monde, Paris, Nathan, p.328

<sup>27</sup> - Refass M. (1993), op. cit. p.15.

<sup>28</sup> - Fadloulah A. (1988) - Problèmes et avenir de l'emploi dans le monde arabe, RGM, n° 4, p.29 (en arabe).

### 2.2.3.2. Répartition spatiale des émigrés.

#### 2.2.3.2.1. Prépondérance des émigrés d'origine rurale.

**Tab. 2.7. Répartition des émigrés tiznitis selon le milieu et les pays de destination en 1995.**

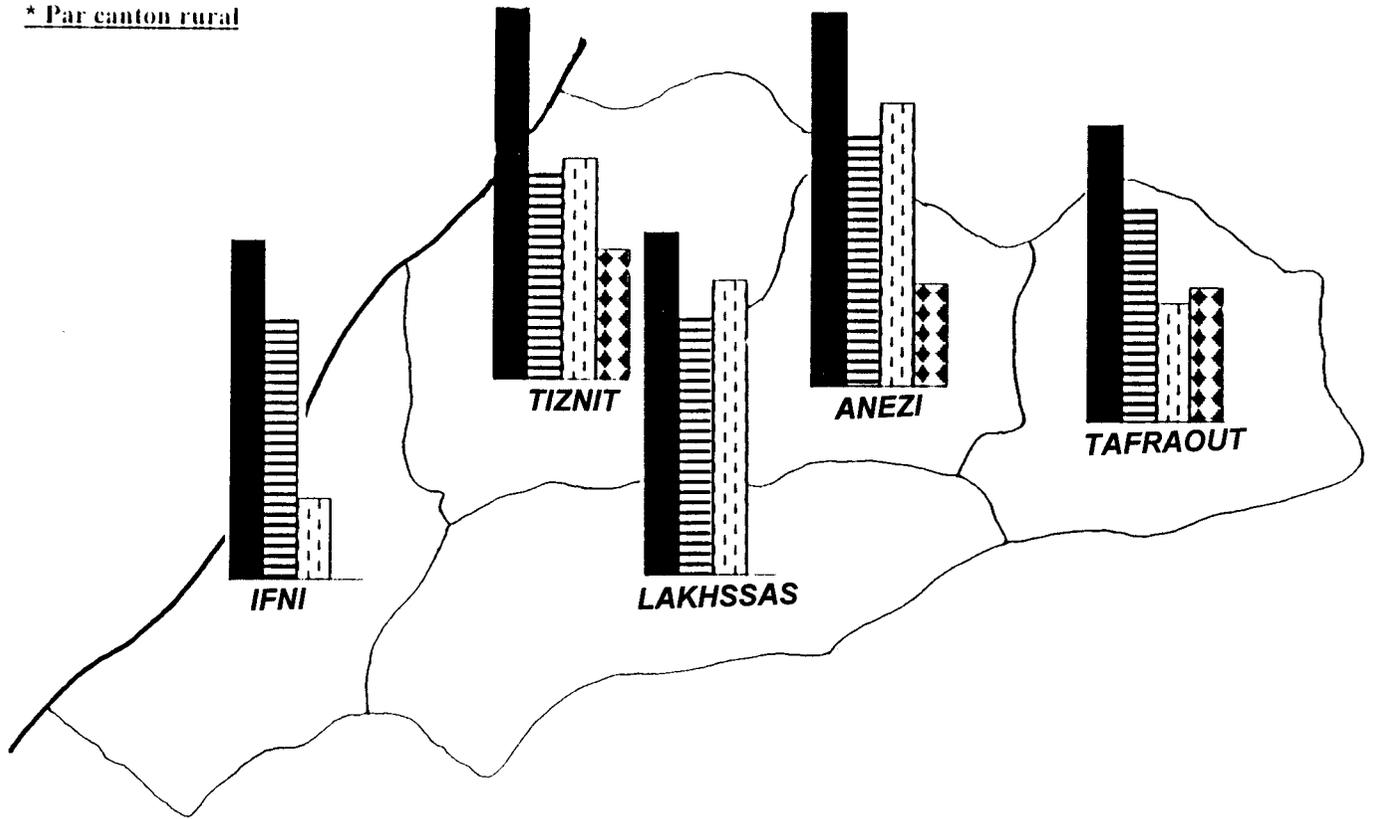
|                                 | France      | Autres pays européens | Pays arabes | Autre     | Total       |
|---------------------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|-------------|
| <b>Canton de Tiznit</b>         | 1769        | 64                    | 86          | 14        | 1933        |
| <b>Canton de Lakhssas</b>       | 991         | 175                   | 370         | 1         | 1537        |
| <b>Canton de Taфраout</b>       | 390         | 73                    | 11          | 15        | 489         |
| <b>Canton d'Ifni</b>            | 914         | 183                   | 5           | 1         | 1103        |
| <b>Canton d'Anezi</b>           | 1849        | 155                   | 299         | 8         | 2311        |
| <b>Total rural</b>              | <b>5913</b> | <b>650</b>            | <b>771</b>  | <b>39</b> | <b>7373</b> |
| <b>Municipalité de Tiznit</b>   | 596         | 46                    | 19          | 16        | 677         |
| <b>Municipalité d'Ifni</b>      | 228         | 193                   | 3           | 5         | 429         |
| <b>Municipalité de Taфраout</b> | 46          | 10                    | 0           | 1         | 57          |
| <b>Municipalité de Lakhssas</b> | 32          | 4                     | 1           | 0         | 37          |
| <b>Total urbain</b>             | <b>902</b>  | <b>253</b>            | <b>23</b>   | <b>22</b> | <b>1200</b> |
| <b>Global</b>                   | <b>6590</b> | <b>1079</b>           | <b>794</b>  | <b>95</b> | <b>8573</b> |

*Source : D'après l'enquête de la division économique et sociale de la province de Tiznit en 1995.*

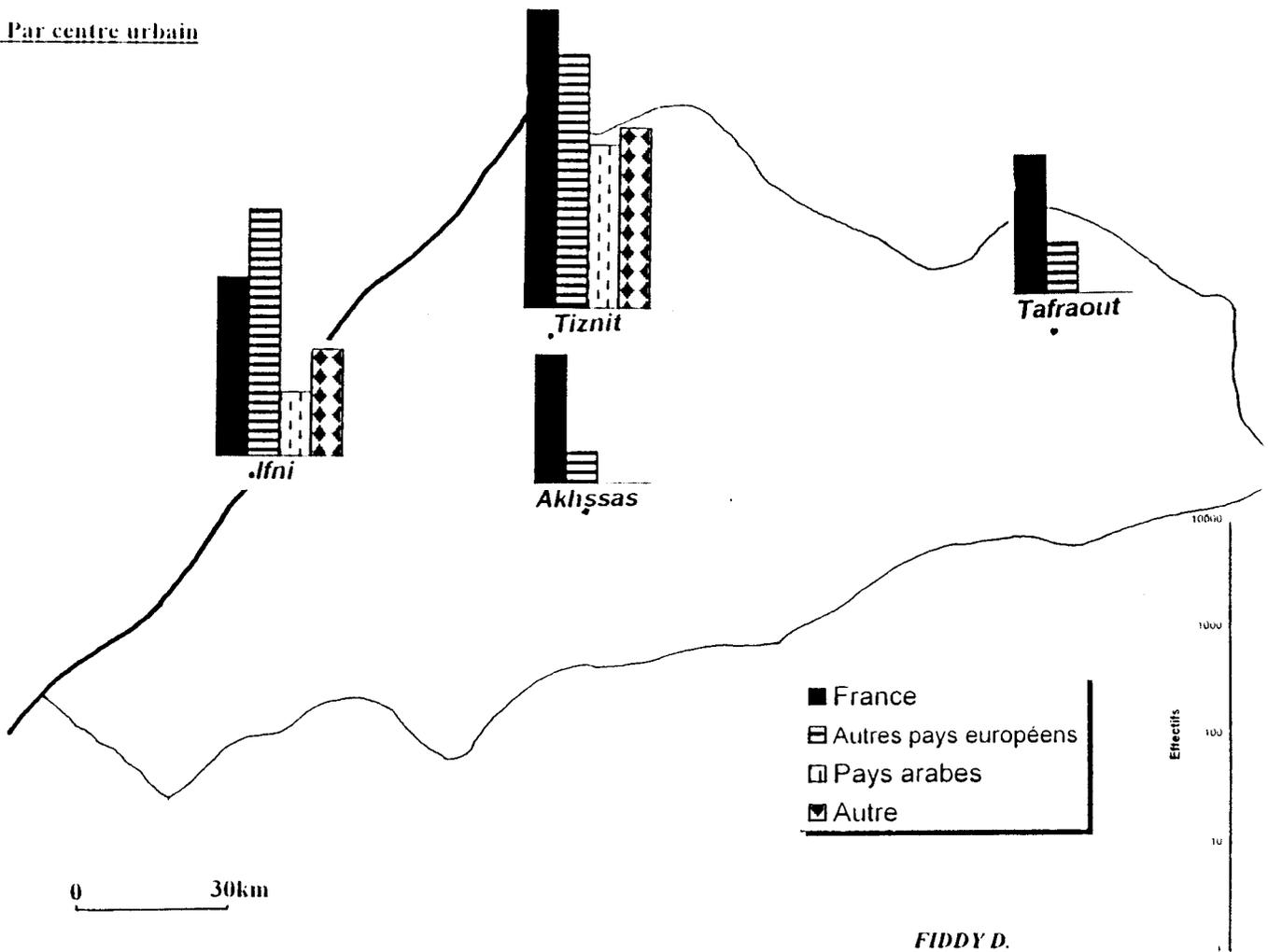
L'Anti-Atlas occidental est affecté de façon inégale par l'émigration externe. En général, la campagne monopolise l'essentiel des sorties avec 7373 migrants sur 8573, ce qui représente 86.1 % des départs vers l'étranger. Cela est dû à la fois au caractère rural de la région (taux de ruralité 78 % en 1994) et à la précocité du mouvement qui a concerné en premier lieu les zones rurales. Cependant, cette proportion écrasante dissimule une certaine disparité entre les différents secteurs. Le canton d'Anezi vient en premier lieu avec 31.3 % de migrants ruraux, puis celui de Tiznit (26.2 %); tandis que Lakhssas et Ifni arrivent en troisième et quatrième rang avec respectivement 20.9 % et 15 %; enfin, le canton de Taфраout n'a envoyé à l'étranger qu'un pourcentage négligeable de migrants (6.6%). Celui-ci combine avec l'émigration internationale une migration intérieure aussi importante.

**Carte n° 14: Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger selon le milieu d'origine en 1995.**

\* Par canton rural



\* Par centre urbain



La France reste la destination principale des chleuhs d'origine rurale (80%), mais les flux vers les pays arabes ne sont pas négligeables puisqu'ils concernent 1 personne rurale sur 10. Le Maghreb et spécialement la Tunisie exercent une attraction privilégiée sur les tiznitis (631 personnes); quant aux pays du Moyen-Orient, ils n'ont recruté que 86 personnes (71 en Arabie Saoudite, 14 aux Emirats et 1 en Iraq). Sans doute, les conditions difficiles et le climat policier dans lesquels vivent les étrangers dans ces pays ne motivent guère les migrants. Par exemple, l'immigrant est surveillé en permanence par un système dit «Kafala» et aucun étranger n'est autorisé à séjourner dans le pays d'accueil s'il ne bénéficie de la caution d'un kafil<sup>\*</sup>.

Lakhssas et Anezi cumulent 86 % des ruraux à destination des pays arabes. L'Europe (sans la France) a capté moins de 9% des départs. Le reste des destinations, comme l'Amérique et l'Australie, n'a préoccupé qu'une part insignifiante de migrants ruraux (0.5%).

#### **2.2.3.2.2. Importance croissante de l'émigration d'origine urbaine.**

Les villes de l'Anti-Atlas occidental ont contribué également aux départs vers l'étranger. Elles participent avec 15 % de l'ensemble des départs en 1995. L'émigration d'origine urbaine ne cesse de croître en passant de 1200 personnes en 1995 à 2629 en 1997 soit une augmentation de 2.2 fois en plus en deux ans. Globalement, les départs depuis les villes ne se sont constatés au Maroc que tardivement surtout avec la croissance de l'exode rural et l'amplification du chômage urbain. A Casablanca par exemple, la participation des émigrants d'origine citadine dans les flux internationaux ne représente que 5.3 % en 1967; elle est passée à 15.2 % en 1970. Au contraire, ces flux représentaient déjà 65 % à Alger en 1968<sup>29</sup>. De même Tunis comptait 29 % des travailleurs permanents en France dans la même année.

Le tableau n°2.7. montre que tous les centres urbains de l'Anti-Atlas occidental ont été affectés par l'émigration internationale, mais son importance varie selon la taille des localités. Effectivement, Tiznit a fourni plus de la moitié des départs avec

<sup>\*</sup> Kafil : garant en quelque sorte, qui peut être l'Etat, une administration ou un citoyen.

<sup>29</sup> - Noïn D. et Simon G. (1972) - La migration maghrébine vers l'Europe, C.O.M. n° 25, Bordeaux, p.256.

596 personnes soit 56.4 % des migrants urbains, suivie d'Ifni avec 429 migrants (35.7 %), tandis que Taфраout et Lakhssas n'ont envoyé à l'étranger qu'un nombre très réduit de migrants c'est-à-dire 94 personnes, ce qui représente respectivement 4.8% et 3.1%.

Les migrants ne semblent pas privilégier les même destinations. Certes, la France se présente comme le pays préféré des citoyens en accueillant plus de  $\frac{3}{4}$  des migrants (902 personnes). Il en est de même pour chaque centre pris séparément (Tiznit 88%, Lakhssas 86.5%, Taфраout 80.7%, Ifni 53.2%). Néanmoins, les conditions historiques ne sont pas négligeables dans la décision de partir vers tel ou tel pays. En effet, les relations héritées de la période coloniale avec l'Espagne et la connaissance de la langue qui en découle, expliquent pourquoi la France ne jouit pas de son caractère quasi-exclusif sur les migrants d'Ifni par exemple.

D'autre part, l'appel des nouvelles destinations européennes comme l'Italie et l'Espagne s'est nettement plus ressenti en ville qu'à la campagne. Malgré les obstacles réglementaires croissants établis par les pays de la communauté européenne, elles ont absorbé 21.3% des migrants d'origine urbaine « *remplaçant ici comme partout ailleurs (du moins au début du cycle migratoire), la main d'œuvre locale et nationale dans les tâches sous-qualifiées du marché de l'emploi légal et souterrain* »<sup>30</sup>.

En revanche, les pays arabes ( Libye et pays du Golfe surtout) n'ont pas séduit les citoyens tiznitis. Moins de 2 % des migrants seulement ont pris la direction de ces pays (13 migrants en Tunisie, 5 en Libye, 2 en Algérie, 2 en Arabie saoudite et 1 aux Emirats). Certes, le statut des migrants dans ces pays (grande précarité, non exercice des droits syndicaux, impossibilité de changer d'emploi, restrictions posées au regroupement familial, non accès à la propriété immobilière...) <sup>31</sup>, les risques d'une conjoncture pétrolière et les relations diplomatiques qui pèsent en permanence sur l'avenir de ces débouchés constituent, à notre avis, les raisons pour lesquelles ces pays n'ont pas attiré les jeunes urbains. Ces derniers préfèrent s'aventurer dans les pays occidentaux même si les mesures réglementaires sont de plus en plus rigoureuses.

<sup>30</sup> - Simon G. (1996) - La migration maghrébine. 25 ans après. Esp.-Pop.-Soc. n° 1, p. 30.

<sup>31</sup> - Labib A. (1987) - L'immigration dans les pays du Golfe : quelques aspects spécifiques, In « Monde arabe, migrations et identité » R.O.M.M. Paris, Edisud, p.56.

L'horizon migratoire des tiznitis ne se restreint pas seulement à l'Europe et au Golfe. « *L'appel de l'Amérique a été surtout entendu au Maroc, dans ce pays placé aussi sous le signe de l'Atlantique. Les premiers groupes pionniers ont été, semble-t-il, les soussis aux Etats-Unis et, dès le milieu des années 50, les Juifs marocains au Canada, à Montréal et à Toronto; la migration musulmane ne serait devenue significative que dans les années 80* »<sup>32</sup>. Même si le recrutement est encore moins significatif, celui-ci commence à s'élargir; au total, 36 personnes ont migré aux U.S.A et 9 au Canada.

Comment se présente le profil de la population de l'Anti-Atlas occidental à l'étranger ?

#### **2.2.4. Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des tiznitis à l'étranger.**

##### **2.2.4.1. Vers un rajeunissement et une féminisation accrue.**

La composition par âge et par sexe des émigrés internationaux a été radicalement modifiée. Mais, son étude se heurte au manque de données récentes détaillées. Cependant, nous allons nous guider de quelques chiffres globaux notamment ceux du CERED<sup>33</sup>, de l'I.N.S.E.E. et des données de Noin D. quoiqu'elles soient relativement anciennes.

A la manière des ressortissants marocains, l'émigration tiznitie fut entreprise, au début des années 60, exclusivement par des hommes adultes. En 1966, l'âge moyen dans la région du sud-ouest était de 39 ans, ce qui reflétait déjà l'histoire ancienne de l'émigration soussie. Actuellement, la plupart de ces recrutés se trouvent soit dans une phase avancée de leur période active ou en âge de retraite. En France, 3 % des immigrés marocains appartenaient au troisième âge en 1995<sup>34</sup>. Ils ne représentaient que 0.9 % en 1984<sup>35</sup>. Sous l'effet des politiques de regroupement familial adoptées par plusieurs pays d'immigration en Europe, on assiste également à l'augmentation du nombre de femmes, mais on ignore l'ampleur de cette féminisation des flux en ce qui concerne l'Anti-Atlas occidental. Selon l'INSEE, 43 % de la population marocaine

<sup>32</sup> - Simon G. (1996), op. cit. p.30.

<sup>33</sup> - C.E.R.E.D. (1986), op. cit

<sup>34</sup> - INSEE (1997) – op. cit. p.23

<sup>35</sup> - C.E.R.E.D. (1986), op. cit

en France est de sexe féminin en 1995<sup>36</sup>. De même, le nombre d'enfants en bas âge s'est nettement accru. 53.6% de cette population a moins de 25 ans en 1984<sup>37</sup>.

#### **2.2.4.2. L'industrie occupe une majorité de tiznitis, mais la reconversion dans le commerce est grandissante.**

La ventilation des ressortissants chleuhs par secteurs d'emploi est difficile à savoir avec précision. Néanmoins, d'après les quelques informations que l'on a pu collecter çà et là, on essayera de donner un aperçu de la situation socio-professionnelle des émigrés chleuhs aujourd'hui.

A leur arrivée en Europe occidentale dans les années soixante-dix, le choix d'embauche des émigrants était lié aux besoins des pays industrialisés. Comme d'autres maghrébins, ils « *fournissent une main-d'œuvre non spécialisée ou faiblement spécialisée aux usines, aux mines et aux chantiers de l'Europe industrielle* »<sup>38</sup>. On les retrouve dans des secteurs aux conditions difficiles et souvent délaissés par les autochtones. Après un premier emploi généralement dans les mines du Nord ou du Nord-Est de la France, les chleuhs se sont orientés vers le secteur de la construction automobile dans la région Parisienne notamment.

Aujourd'hui, avec la crise économique en Europe, l'emploi ne cesse de diminuer dans les secteurs traditionnels. Par exemple, la comparaison des résultats de Noin D. (1966) avec d'autres relativement récents<sup>39</sup> fait ressortir un net changement. En effet, si l'industrie a maintenu une part constante (79.5 %) par rapport aux années soixante, les mines et le bâtiment ont vu leur importance chuter respectivement de 12% à 6.1% et de 6 % à 3.4%. A la manière de beaucoup de maghrébins sous-qualifiés, ils sont les plus vulnérables au chômage. En France, 21.2 % des actifs marocains sont sans emploi en 1993<sup>40</sup>. Dans ce contexte de crise, bon nombre d'entre eux se sont convertis dans le petit commerce alimentaire ou dans les services comme la restauration (cafetiers, hôteliers...) après une période plus ou moins longue de chômage. A titre d'exemple, 24 % des émigrants de

<sup>36</sup> - INSEE (1997) – op. cit., p.23

<sup>37</sup> - C.E.R.E.D. (1986), op. cit.

<sup>38</sup> - Noin D. (1970), op. cit. p.222.

<sup>39</sup> - Daïde H. (1989) - La migration internationale de travail et son rôle dans l'urbanisation du sud-Ouest marocain : Tiznit et Ouled Teïma Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, Poitiers.

<sup>40</sup> - Viprey M. (1996) - La main d'œuvre étrangère dans un contexte de crise de l'emploi Esp.-Pop.-Soc. n 2 et 3, pp. 405 – 419.

Ouijjane, et 17 % de ceux d'Aglou se sont lancés dans le commerce. *"Cette tradition commerçante et cette spécialisation dans le commerce alimentaire, les soussis les ont gardées, ou les ont retrouvées, après un détour dans les mines du nord de la France ou dans l'industrie automobile [près de 3/4 des commerçants marocains émigrants ont été salariés d'une entreprise française...lors de leur migration à l'étranger. Ils représenteraient la grande majorité des commerçants marocains de l'agglomération parisienne]"*<sup>41</sup>. La capitale française comptait en 1990 près de 500 établissements commerciaux appartenant aux tiznitis<sup>42</sup>. Ces anciens licenciés des mines, de la sidérurgie et de l'industrie automobile ont racheté des commerces aux français découragés par la concurrence des grandes surfaces. Ils s'installent de préférence dans les quartiers qui abritent de forte communauté maghrébine.

Contrairement à leurs parents, les jeunes actifs issus des familles chleuhs *« ne se résignent pas à accepter les mêmes travaux et les mêmes salaires que leurs parents. Ils entrent en concurrence avec les jeunes gens du pays d'accueil pour obtenir le même type d'emploi qu'eux et affrontent les mêmes difficultés d'insertion dans le marché du travail...»*<sup>43</sup>. Quelles incidences ont ces nouvelles données sur la décision de retourner définitivement au pays ?

### **2.2.5. L'attachement au pays est vif mais les retours définitifs sont infimes.**

Au début de leur migration, les émigrants chleuhs n'envisageaient de s'installer dans le pays d'accueil que provisoirement. Leur objectif est d'épargner au maximum pour subvenir aux besoins de la famille restée au bled et d'investir leur économie plus tard dans le pays. Leur attachement au milieu d'origine est vif, ce qui se traduit par des retours réguliers pendant les vacances d'une part, et des envois de fonds au bled d'autre part (3<sup>e</sup> partie).

Par ailleurs, si l'intention d'un retour définitif est constamment présente chez les tiznitis, plusieurs indicateurs laissent présager une tendance vers une migration

<sup>41</sup> - Ma Mung E. & Simon G. (1990) - Commerçants maghrébins et asiatiques en France: agglomération parisienne et villes de l'Est. Paris, Masson, p. 35.

<sup>42</sup> - Simon G. et autres (1990) - Les maghrébins de la régie Renault : solidarités communautaires et implications dans les régions d'origine (Sud marocain et Grande Kabylie) in « Les effets des migrations internationales de travail dans les pays d'origine : le cas du Maghreb ». Ed. Sedes, Paris, p.105.

<sup>43</sup> - George P. (1983) - Vingt cinq ans d'immigration dans les pays industriels Européens. Esquisse de démographie sociale. Esp.-Pop.-Soc. n°1, pp. 55- 60.

définitive<sup>\*</sup> en Europe. En effet, avec l'encouragement du regroupement familial par les pays européens, le séjour à l'étranger devient de plus en plus long. Par conséquent, les chances de retour définitif deviennent minces. Beaucoup d'émigrés et leurs enfants ont un vécu qui a changé leur comportement, leur mode de vie et leur vision du milieu d'origine, d'où une réadaptation plus difficile dans le milieu de départ<sup>44</sup>. Beaucoup d'émigrés, par exemple, ont acheté leur propre logement en France ou en Belgique, d'autres ont investi dans le commerce ou les services dans le pays d'accueil. De leur côté, les femmes se sentent avoir plus de droits et de privilèges en Europe qu'au Maroc (prestations familiales, assistance médicale, possibilité de travail...) et ne «veulent plus revenir à la misère du bled » d'autant que les liens de solidarité communautaire rendent moins difficile le séjour à l'étranger. En plus, l'intégration des jeunes de la seconde génération dans le pays d'immigration et la loi de nationalité en leur faveur appuient cette tendance. Enfin, l'échec des réinstallés, la lenteur de l'administration, l'investissement non rentable dans le logement au Maroc, la crise de l'emploi dans le pays d'origine et bien d'autres *«poussent les migrants à demeurer le plus longtemps possible dans le pays d'accueil où ils sont assurés de certaines garanties, même s'ils n'y trouvent plus souvent du travail »*<sup>45</sup>.

En conséquence, les retours réels sont fort limités. *«Selon une enquête de la direction des statistiques (1986-88), le solde de la migration internationale reste encore négatif: 71 000 personnes émigrants vers l'étranger contre 32000 retours au Maroc dont 81.4 % s'installent en ville. »*<sup>46</sup>. Nos contacts à Tiznit ont permis de constater que la majorité des retours définitifs n'ont concerné que des retraités ou des bénéficiaires de l'aide au retour. Il s'agit généralement d'anciens émigrés qui ont laissé femmes et enfants au pays. Ayant moins de contraintes, ils n'hésitent pas à regagner définitivement leur pays une fois qu'ils sont retraités ou qu'ils ont épargné un capital leur assurant de «monter une affaire» au bled. En revanche, les retours avec enfants sont très rares et même ceux qui ont décidé de rentrer définitivement réémigrent quelques mois après!

---

\* Migration définitive: déplacement d'individus d'un point de départ vers un lieu d'arrivée sans perspective de retour définitif.

<sup>45</sup> - George P.(1980) - Conjoncture économique et migrations internationales. Bollettino della societa' geographica Italiana, Roma- Ser. X, vol. IX, pp.1-14.

<sup>46</sup> - Kerzazi M. (1995) - Op. Cit. 199.

### **Synthèse sur l'émigration des tiznitis à l'étranger.**

En résumé, on peut dire que les premiers départs des tiznitis à l'étranger remontent au début du siècle. Il s'agissait d'abord de courants de faible importance vers l'Algérie et la Tunisie, et par la suite les flux se sont dirigés vers la France à la manière des ressortissants algériens. Vers le début des années soixante, le champ migratoire s'est élargi vers d'autres pays de l'Europe occidentale mais la France est restée le pays d'accueil de la majorité des hommes de l'Anti-Atlas occidental. Après l'arrêt officiel de l'émigration vers les pays de l'Europe de l'Ouest, les flux continuent à se diriger vers l'Europe sous forme de migration familiale et clandestine. Les pays pétroliers (Libye, pays du Golfe) n'avaient pas beaucoup attiré les migrants chleuhs. Les facteurs culturels n'ont pas joué dans la détermination des flux migratoires, au contraire ils sont plus discriminatoires qu'encourageants. A l'opposé des départs vers l'Europe, l'émigration à destination de ces pays reste dans sa quasi-totalité un mouvement de travailleurs.

Par ailleurs, on constate que les ruraux ont pris davantage le chemin des pays arabes alors que les citadins ont été plus séduits par les pays de l'Europe du sud. Il s'agit là d'une jeunesse souvent scolarisée ou diplômée sans emploi. Avec l'intégration de nouveaux espaces et de nouvelles couches de population dans les flux internationaux, le contenu humain de l'émigration internationale est en train de changer dans notre région. En effet, dans les deux dernières décennies, on assiste à un rajeunissement et à une féminisation croissante; de même, les caractères socioprofessionnels connaissent une certaine modification avec le développement de l'activité commerciale. On ne peut conclure sans évoquer l'intention de retour définitif; chez les chleuhs, l'attachement au pays d'origine et aux traditions est vif, mais les retours définitifs restent très limités. Les perspectives de retour sont encore moins envisageables quand il s'agit des jeunes de la seconde génération.

### **Conclusion du chapitre.**

Dans l'Anti-Atlas occidental comme partout où les moyens d'existence font défaut, l'émigration constitue une alternative inéluctable. Très tôt, elle s'est amorcée dans la

région sous forme de mouvement temporaire interne et les départs vers l'étranger se sont développés ensuite à partir du début du siècle. Alors que la migration temporaire interne s'efface dans d'autres régions du pays, cette forme de mobilité demeure toujours présente dans l'Anti-Atlas occidental surtout dans la vallée d'Ammeln. L'émigration temporaire intérieure reste particulièrement masculine et surtout orientée vers le commerce. Les destinations tendent à se diversifier mais les villes modernes de l'axe atlantique retiennent la majorité des migrants.

A l'opposé, la migration internationale est sensible à la conjoncture. Comme dans tous les pays maghrébins, ce sont les besoins de l'Europe occidentale et plus particulièrement ceux de la France qui ont déterminé l'évolution des départs à l'étranger dans l'Anti-Atlas occidental. A l'instar de ces pays, les flux à destination de l'Europe ont connu des changements structurels à partir du milieu des années soixante-dix (rajeunissement et féminisation importante sous l'effet du regroupement familial). On retient surtout que les mesures restrictives imposées par les pays d'accueil n'ont pas empêché l'arrivée de nouveaux tiznitis en Europe, au contraire, elles ont renforcé la migration clandestine et familiale. Les statistiques récentes qu'on a pu se procurer révèlent que les nouveaux migrants ont varié leurs destinations en contournant les barrières réglementaires. En raison de la souplesse de la législation dans ces pays, l'Italie et l'Espagne ont été les destinations privilégiées pour les jeunes citadins. Quant aux pays arabes, ils ont recruté davantage les migrants d'origine rurale, mais en petit nombre. Cependant, cette frénésie de départ ne signifie pas coupure avec la région d'origine comme on le verra plus loin dans ce travail.

## CHAPITRE III: EXODE RURAL ET URBANISATION DANS L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.

### Introduction:

Au lendemain de l'Indépendance, le Maroc, comme les autres pays du Maghreb, s'est trouvé confronté au problème du déséquilibre socio-économique entre les différentes parties du pays. Les premières actions en matière d'investissements entreprises par les états indépendants ont concerné les villes, négligeant ainsi les régions défavorisées comme le sud, ce qui a accéléré l'exode rural. Les pays maghrébins, en l'occurrence le Maroc, se sont fixés comme objectif la réorganisation territoriale de leur espace national. C'est ainsi que le Maroc s'est lancé dans une politique de décentralisation afin d'intégrer les zones les plus éloignées et de promouvoir des centres de relais principalement dans le but d'atténuer la pression démographique dans les grandes villes. C'est dans ce cadre qu'interviendra l'étude de l'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental. Comment les villes sont-elles nées dans cette région montagneuse du Maroc. Quelles sont les caractéristiques de leurs évolutions actuelles? Pour y répondre, un premier volet présentera le contexte de développement des villes. On s'attardera un peu plus sur l'évolution de la morphologie urbaine de Tiznit et d'Ifni, principaux centres urbains dans la région. Ensuite, un dernier volet traitera des composantes de l'évolution urbaine notamment l'exode rural.

### ***3.1. Evolution de l'organisation territoriale dans le sud-ouest marocain.***

Avant la colonisation, le sud-ouest marocain ne comptait pas de grandes villes. Les quelques localités apparues au moyen âge (Massa, Ifrane, Illigh, Tagaost...) sont liées au développement du commerce de grande distance. Mais, les changements géopolitiques de la fin du XIXe et début du XXe siècle (recul des échanges transsahariens et des offensives ibériques), succédés par l'avènement du Protectorat ont affaibli ces sites commerciaux. On retiendra de cette période pré-coloniale, la phase du règne de Hassan 1<sup>er</sup> (vers la fin du XIXe siècle). Soucieux de

mettre fin aux liens directs entre les puissances européennes et les tribus dissidentes de l'Anti-Atlas occidental, le sultan a organisé trois herkas dans le sud afin d'établir l'ordre. Après ces opérations, le sultan a réorganisé le sud marocain et Tiznit est devenu un centre administratif chérifien.

Pendant le Protectorat, la France a développé les villes atlantiques du nord. Par conséquent, un basculement radical des principaux axes de circulation et d'échange s'est fait de l'intérieur vers la côte<sup>1</sup>. Sous cette période, le sud marocain est resté peu concerné par l'urbanisation. Les villes situées au sud du Haut Atlas ne sont en général que de petites bourgades; seules Agadir et Taroudant dépassent les 10 000 habitants. En revanche, trois centres urbains ont attiré l'attention du colonisateur: Goulemim, Buizakarne et Ifni en raison de leur place stratégique puisqu'elles servaient de base militaire face à la montagne dissidente. Il faut souligner que l'Anti-Atlas appartenait à ce que l'on peut appeler «Bled Siba<sup>2</sup>» par opposition à «Bled El Makhzen». Dans le cadre d'une politique coloniale visant à rétablir la sécurité, plusieurs régions ont été proclamées régions civiles en 1923, mais l'Anti-Atlas occidental est resté une région à caractère militaire jusqu'à la fin de la colonisation.

Après l'Indépendance, le Maroc a adopté un découpage communal et provincial en remplacement de la structure tribale. L'année 1971 fut marquée également par la naissance de la « région » comme cadre de développement. En revanche, c'est l'intégration de l'ex-Sahara espagnol au Maroc en 1975 qui va inaugurer une nouvelle étape dans la restructuration territoriale dans cette partie du pays<sup>3</sup>. En effet, afin de consolider son rôle dans le sud marocain, l'Etat a promu plusieurs provinces dont Tiznit au statut de chef lieu de province (carte n° 15). Mais, l'objectif de ce renforcement administratif était plus dicté par un souci de contrôle que par une réelle volonté de développement. L'amplification urbaine s'inscrit avant tout dans une optique qui sous-tend une réorganisation territoriale dans une région stratégique où un nouveau système de pouvoir s'impose.

<sup>1</sup> Il est à rappeler que les espagnoles faisaient pression sur le pouvoir marocain afin d'obtenir sur les côtes méridionales, le territoire qui leur avait été concédé après leur victoire en 1860.

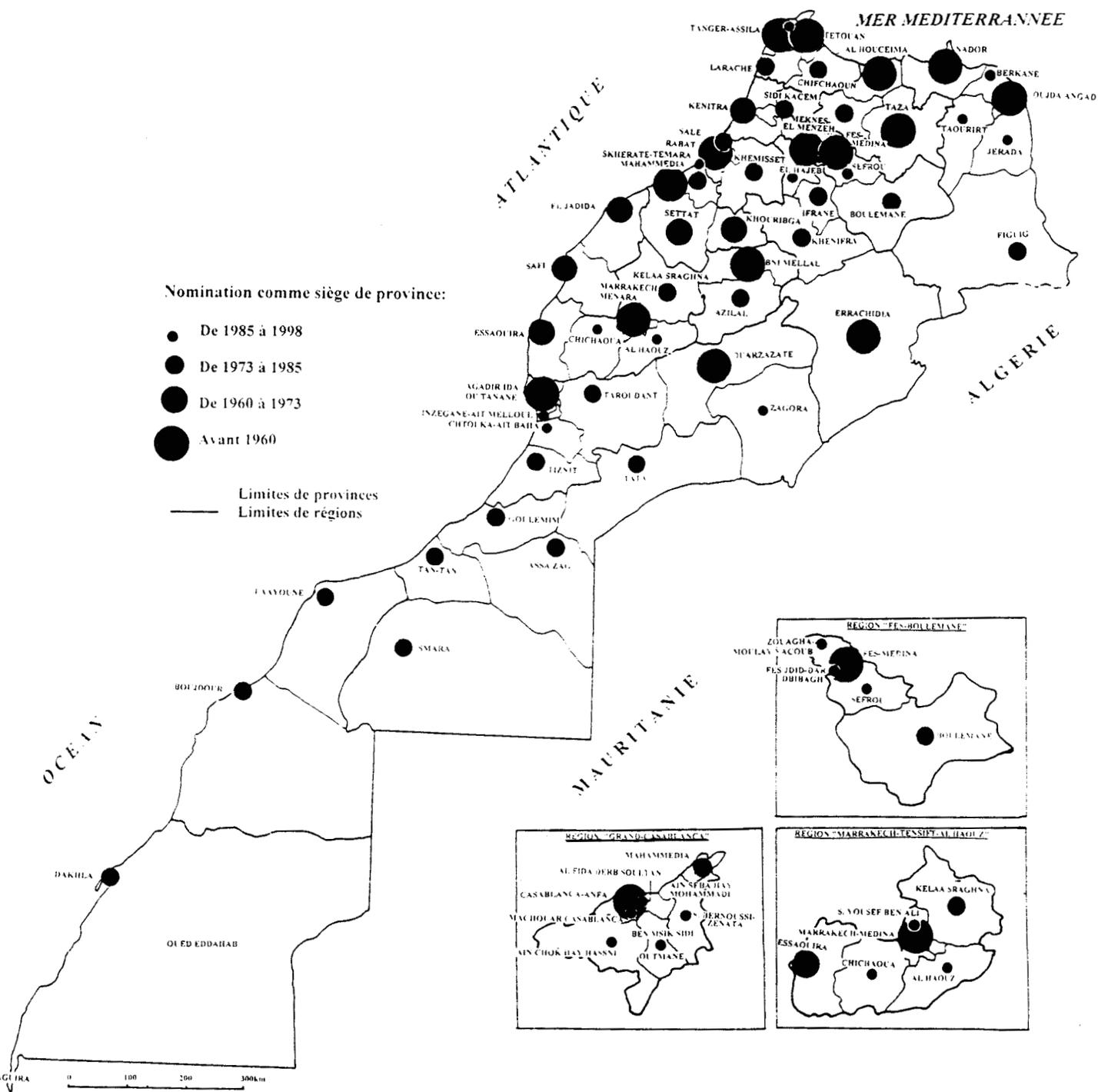
<sup>2</sup> - El Mansouri (1989) - Processus et formes d'urbanisation à la périphérie de Rabat-Salé; Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle Géographie, Aménagement, option Monde Arabe. Université de Poitiers.

<sup>3</sup> Bled Siba : territoire échappant traditionnellement au contrôle du pouvoir central, contrairement au Bled El Makhzen qui, est soumis à l'autorité du Makhzen.

<sup>4</sup> Au Maroc, le nombre de provinces est passé de 16 en 1960, 40 en 1985 et 65 en 1992.



Carte n° 15 : Découpage provincial du Maroc en 1998.



Source: Carte établie à partir de plusieurs documents.

Pourtant, l'implantation des divers services administratifs qui a accompagné la mise en place de cette structure a amené indirectement un ensemble de modifications dans le paysage urbain de la région et dans les relations entre les villes et la campagne. En effet, une infrastructure routière fut installée et Tiznit devient désormais un maillon incontestable dans les relations entre les provinces sahariennes et la métropole régionale d'Agadir d'une part, et entre ces provinces et les villes du Nord d'autre part. Un ensemble de centres urbains a vu le jour comme Taфраout ou Lakhssas, profitant de leur place comme marchés ruraux et dont les activités touchent des secteurs de moins en moins agricoles.

Dans les prochains paragraphes, nous verrons de plus près comment ces villes sont apparues et les étapes par lesquelles elles sont passées.

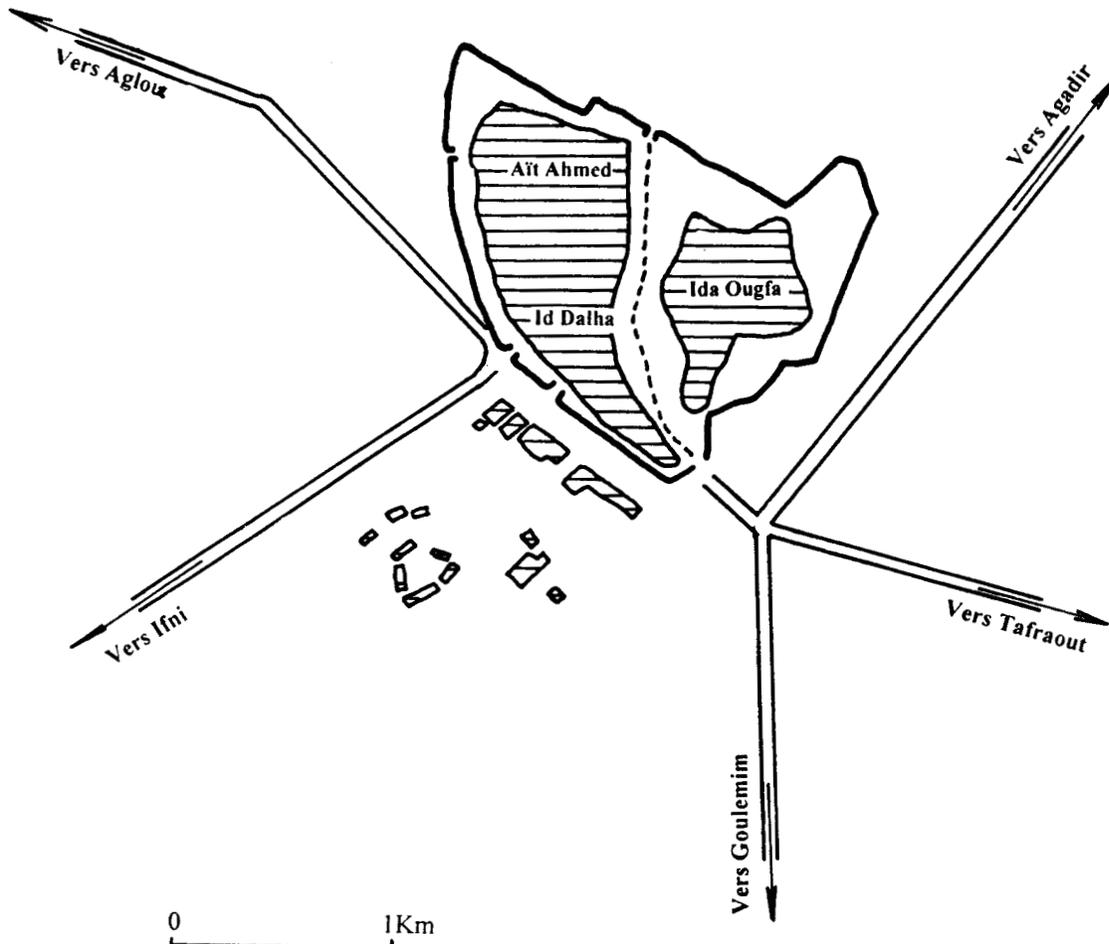
### ***3.2. Genèse et morphologie des villes de l'Anti-Atlas occidental.***

#### **3.2.1. Tiznit est vieille d'un siècle, mais son emprise spatiale est très récente.**

Trois principaux facteurs historiques ont amené un changement important dans la morphologie de la ville de Tiznit. Le premier était la prise de décision par le sultan Hassan 1<sup>er</sup> de fortifier la ville et d'y installer un premier noyau administratif en 1882. Le second, était lors de son occupation par l'armée française en 1916, et enfin un dernier en 1975, quand les autorités marocaines ont décidé de promouvoir la ville en chef-lieu de province.

Lors de l'expédition de Hassan 1<sup>er</sup> en 1882, les quartiers d'Aït M'Hemd, Aït Zekri, Aït Delha et Aït Ougfa constituaient le noyau urbain fortifié par le sultan. Ils correspondent aux quatre grandes familles qui occupaient Tiznit avant cette date. Les deux premiers se situent sur la rive gauche de l'oued Toukhssine tandis que les deux derniers s'étendent sur la partie est de la ville. Des éléments juifs et arabes de Maâlinin se sont ajoutés aux familles initiales. Ce brassage forme les habitants de la ville appelés «Ahl Tiznit»; ils vivaient d'agriculture et d'artisanat, ce qui explique pourquoi la ville est couverte de jardins et de vergers. Les rapports entre la ville et les tribus environnantes se caractérisent par une sorte de tension, ce qui justifie l'existence d'une multitude de kasbahs. Cependant, le tissu urbain de Tiznit est resté sans grandes modifications jusqu'à la pénétration de l'armée française dans la ville.

Carte n° 16: Espace urbain de Tiznit en 1975



Source : Service de la topographie – Tiznit

Sous le Protectorat, l'administration a procédé à la modification de l'organisation de la ville. Des bâtiments administratifs sont construits à Aït Zekri, qui abritait également le Méchouar (place de rassemblement), l'école, l'hôpital, le logement du gouverneur, la caserne militaire et les principaux commerces. Dans le cadre de la politique coloniale visant à séparer l'habitat des européens de celui des marocains, une grande partie de logements des français (sous forme de villas) s'est étalée en

dehors des murailles notamment vers le sud. Cette extension fut le premier élargissement du tissu urbain à l'extérieur des enceintes<sup>2</sup>. Les promoteurs (caïds surtout), ayant bénéficié de conditions historiques favorables (alliés du Protectorat), vont se lancer dans la construction et la location des locaux commerciaux aux juifs et aux néo-citadins. Tiznit va prendre pour la première fois l'aspect d'une petite ville. En 1921, sa population (4588 habitants ) dépassait de loin celle d'Agadir (1742 personnes).

Pendant les premières années qui ont suivi l'Indépendance, Tiznit est restée une petite ville\* sans grandes perspectives. Elle a attiré un nombre important d'habitants après le séisme d'Agadir (1960). Mais, c'est à partir de 1975 que son tissu urbain a connu une extension rapide hors des remparts. Youssoufiya et Bab Aglou furent les premiers quartiers construits à l'extérieur des murailles afin d'abriter les nouveaux citadins et d'alléger le surpeuplement de la médina\*. On assistait plus particulièrement à un glissement de la population aisée (bourgeoisie commerçante locale et émigrés à l'étranger) vers l'extérieur laissant les plus démunis (artisans et journaliers) entre les murailles. Corrélativement à cette migration résidentielle\*\*, une partie des activités économiques a été déplacée de la médina vers l'extérieur où un nouveau centre ville a été créé. Entre 1973 et 1997, la surface urbanisée a été multipliée par 10 passant de 120 ha à 1200 entre les deux dates.

---

<sup>2</sup> - Daïde H. (1989) op. cit p.162.

*Petite ville : ville dont la taille est inférieure à 30000 hab*

*Ville moyenne : ville dont la taille est comprise entre 30000 et 100000 hab*

*Grande ville : ville dont la taille est supérieure ou égale à 100000 hab.*

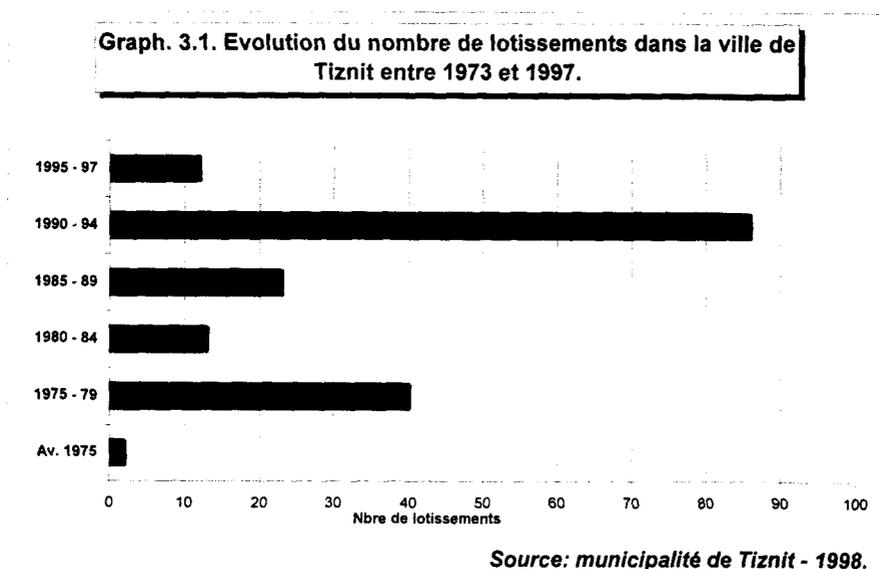
\* Médina: vielle ville intra-muros.

\*\* Migration résidentielle: changement de domicile à l'intérieur d'un même espace urbain.

**Tab. 3.1. Evolution du nombre de lotissements dans la ville de Tiznit entre 1973 et 1997.**

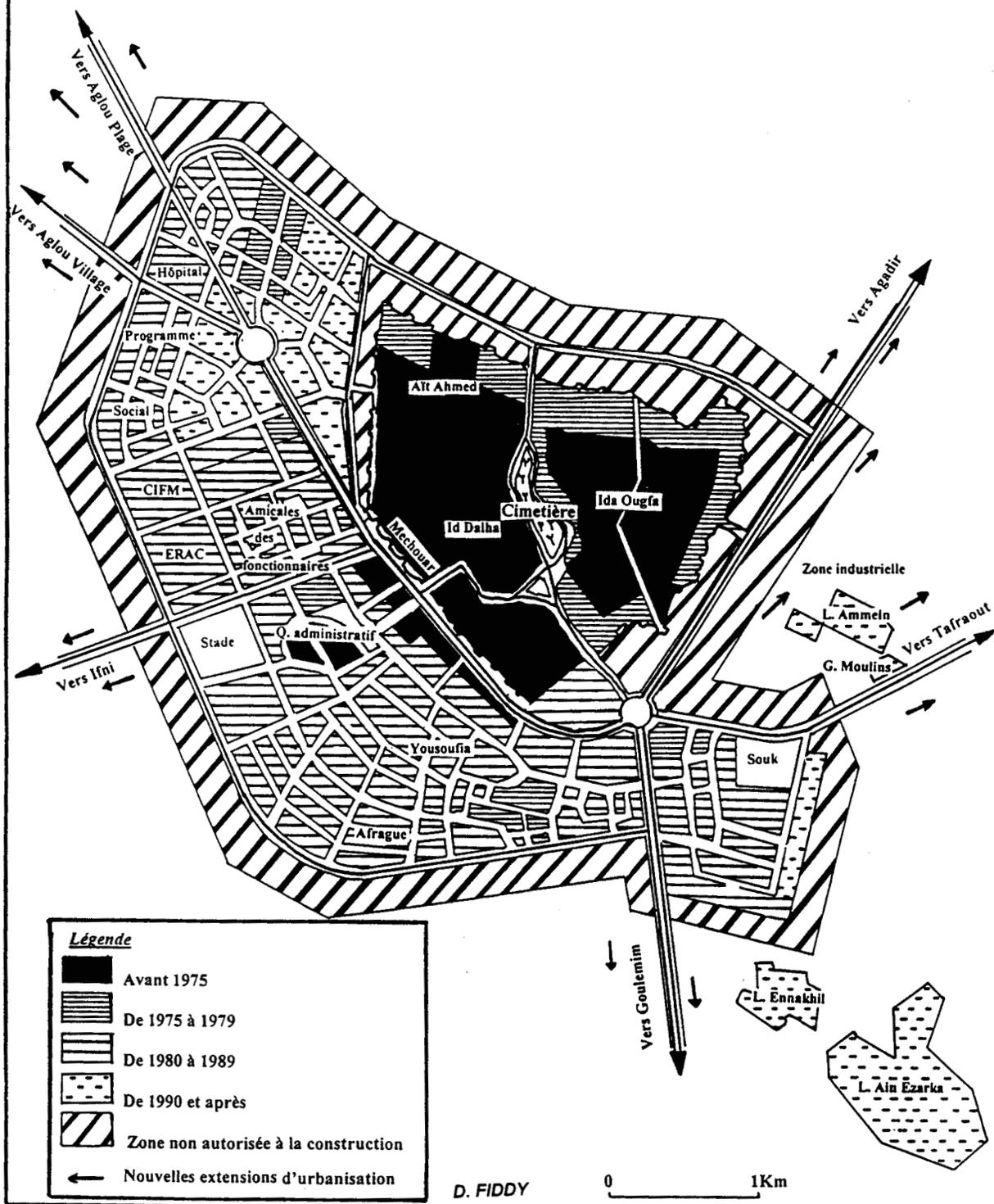
| <i>Période</i>     | <i>Nombre de lotissements</i> | <i>%</i>     |
|--------------------|-------------------------------|--------------|
| <b>Avant 1975</b>  | 2                             | 1.1          |
| <b>1975 – 1979</b> | 40                            | 22.7         |
| <b>1980 – 1984</b> | 13                            | 7.4          |
| <b>1985 – 1989</b> | 23                            | 13.1         |
| <b>1990 – 1994</b> | 86                            | 48.9         |
| <b>1995 - 1997</b> | 12                            | 6.8          |
| <b>Total</b>       | <b>176</b>                    | <b>100.0</b> |

*Source : Municipalité de Tiznit – service technique (1998).*



Au total, 176 lotissements ont été créés entre les deux dates, soit un peu plus de 7 lotissements par an. Cependant, deux périodes retiennent l'attention en ce qui concerne les nouvelles extensions de l'urbanisation. Le premier agrandissement s'est effectué entre 1975 et 1979 c'est-à-dire après la promotion de la ville en chef lieu de province. 22.7 % de l'ensemble du parc de logement a été construit entre les deux dates. Pendant cette période, l'habitat s'est étalé essentiellement vers l'ouest où l'existence de terrains domaniaux a facilité leur extension (Afrag notamment). Cet espace étant saturé, les services de l'urbanisme ont donné le feu vert à de nouvelles constructions à partir des années quatre-vingt-dix où tous les secteurs sud et est ont été concernés y compris les terrains initialement prévus pour les

Carte n° 17: Evolution de l'espace urbain de Tiznit après 1975



Source: Carte établie à partir des dates d'approbation des lotissements (municipalité de Tiznit).

activités de production (zone industrielle). La majorité des lotissements récemment créés suivent une forme linéaire en s'étalant le long des axes routiers (notamment ceux qui mènent à Goulemim et à Taфраout).

Actuellement, la ville de Tiznit est constituée de trois espaces urbains distincts, témoins des grands événements qui ont jalonné son histoire:

- L'ancienne médina : elle est située à l'intérieur des murailles sur une superficie de 114 ha. Comme toutes les médinas du monde arabe, son réseau interne est composé d'une multitude de rues étroites et d'impasses. Elle est flanquée de locaux artisanaux et commerces diversifiés : marchands de vêtements et de tissus, bijoutiers, etc. Jusqu'en 1971, elle détenait la quasi-totalité des citadins tiznitis (soit 86 % de la population de la ville). Contrairement aux médinas du nord du pays, victimes d'un délabrement assez prononcé, celle de Tiznit garde un niveau de salubrité relativement correct. Sans doute, les chleuhs de l'Anti-Atlas occidental sont davantage attirés par les villes du nord et de l'étranger que par la ville régionale, ce qui a permis à la vieille ville de se tenir à l'abri d'une dégradation qu'un exode massif aurait pu occasionner<sup>3</sup>.

- Le quartier européen : à l'exemple de toutes les villes du Maroc, Tiznit s'en est dotée en accord avec la politique urbaine imposée par le résident général Lyautey. Ce quartier abritait les logements des français et les bâtiments de l'administration coloniale. Après l'Indépendance, ceux-ci sont repris par l'autorité marocaine.

- "La ville nouvelle" et les extensions récentes: à partir des années soixante-dix, le tissu urbain s'est développé en dehors des enceintes. Il s'est répandu d'abord vers l'ouest où la structure foncière ne contraint pas l'extension de l'urbanisation (terres domaniales) avant de s'élargir quelques années après vers le sud et l'est. Ces secteurs périphériques abritent un nouveau centre ville (qui comprend l'hôtel de province et le nouveau quartier administratif entre autres). Ils constituent également une sorte de décompresseur démographique pour la médina qui y a transféré une large partie de sa population et de ses activités.

<sup>3</sup> - Malleh M. (1993) - Les villes de l'Anti-Atlas occidental. Cahiers de l'Urbama, n° 8, p. 85.

Par sa morphologie urbaine, Tiznit ne s'écarte pas du schéma classique de la ville marocaine et arabe avec la juxtaposition des trois systèmes urbains : traditionnel (noyau ancien ou médina), colonial (quartier européen hors des enceintes) et post-colonial (extension du tissu urbain vers la périphérie). Mais, par rapport aux villes du nord du pays, l'évolution de Tiznit n'est pas liée à une activité industrielle ou minière; ce qui explique d'ailleurs l'absence des formes d'habitat sous-intégré comme le bidonville. De même, les nouvelles extensions ne peuvent en rien être classées comme banlieues<sup>\*</sup>; elles sont en quelque sorte le prolongement du centre ville. Leur récent élargissement revient en grande partie à la réinsertion des capitaux de l'émigration. Il rejoint, sur ce point, les villes de la Kabylie ou du sud tunisien où l'urbanisation est fortement dépendante de cette manne extérieure (3<sup>e</sup> partie).

### **3.2.2. Portrait des autres villes.**

#### **3.2.2.1. Ifni : une ville espagnole.**

Situé à 75 km de Tiznit, Ifni est le second centre urbain par sa population et ses infrastructures. Il se distingue tant par son histoire que par son paysage urbain. Au début de l'occupation espagnole (1934), Ifni n'était qu'une petite bourgade (Oliva P.)<sup>4</sup>, le site de la ville a été dicté par l'existence d'une plage utilisable pour l'embarquement et d'une plate-forme longue de plus de 2 km. Les constructions se sont étendues selon les normes de la ville espagnole. En 1946, Ifni devient la capitale d'El Gobierno del Africa occidental espanolo qui réunit l'enclave d'Ifni et le sahara occidental, tous deux soumis à l'autorité espagnole. Durant les 35 années d'occupation, la ville a connu une prospérité artificielle liée à la présence d'une énorme garnison et à ses relations avec l'extérieur. Elle vivait de ses casernes, de son rôle d'escale aérienne et des budgets alloués par Madrid<sup>5</sup>. En 1961, la population civile d'Ifni comptait 6000 espagnoles et 8000 marocains (originaires d'Aït Baâmrane surtout). Juste après le départ des espagnoles en 1969, la ville s'est vidée de la moitié de sa population et s'est trouvée privée de sa ressource militaire.

\* Banlieue: étalement du tissu urbain à partir et autour du noyau central d'une ville.

<sup>4</sup> - Oliva P. - Notes sur Ifni, R.G.M. n° 19, pp. 86.

<sup>5</sup> - idem p. 91.

La fonction militaire pour laquelle la ville a été conçue justifie dans une grande mesure son développement et sa morphologie. Aujourd'hui, la ville est composée d'un centre administratif, d'un centre commercial, d'habitations et de campements militaires:

- Le quartier occidental : il s'étend sur un tiers de la surface de la ville et abrite les différents services officiels et administratifs espagnols d'abord et marocains par la suite.
- Le quartier commercial : il comprend le marché public et de nombreuses boutiques. Vers l'est et le sud s'étend un habitat de type ancien (Derb Kaouz).
- Le quartier oriental : il s'étend sur le dir, il est formé de maisons basses à allure rurale (Braber).
- Les camps militaires : ils se situent au nord de la ville et occupent 30 ha.
- Quartier résidentiel Lalla Maryam : il est situé à l'entrée de la ville sur la route de Tiznit.
- A l'extrémité de l'aérodrome se sont développées des constructions solides de type espagnol.

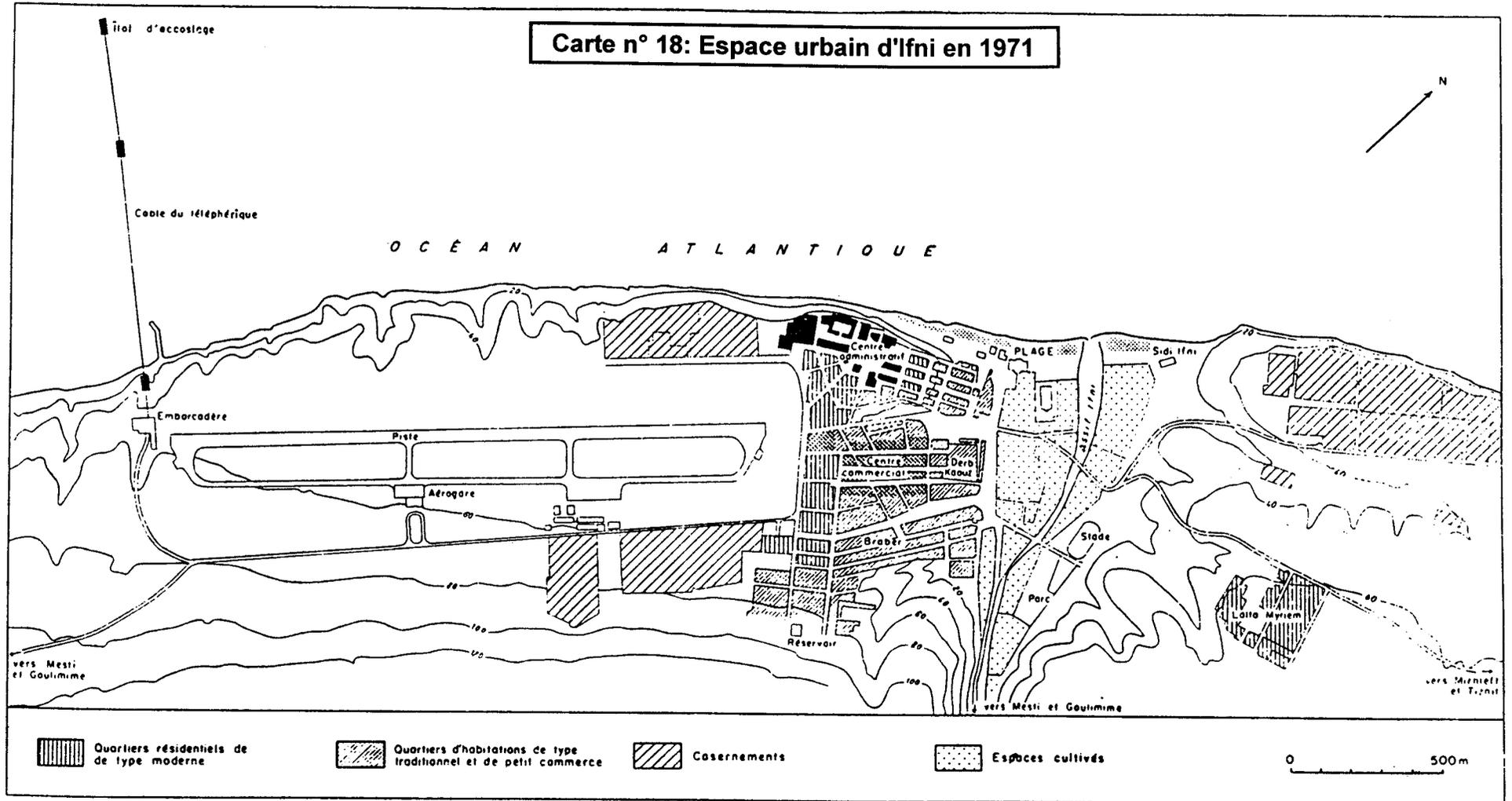
Après l'indépendance, les autorités marocaines ont apporté quelques réaménagements administratifs. Ainsi, Ifni, est érigée en centre urbain en 1970 et les communes des Aït Baâmrane sont rattachées à Ifni qui devient chef-lieu de canton. Pour favoriser l'intégration de la ville aux circuits commerciaux de son arrière-pays, des marchés hebdomadaires et un moussem\* ont été créés. Mais sa reconversion affronte plusieurs handicaps; imputés d'abord à la situation marginale de son hinterland; ensuite à sa position à l'écart de l'axe routier reliant Tiznit aux provinces sahariennes; et enfin à la perte de réputation de son port porté sur la ville de Tan-Tan (ville plus dynamique).

La récupération du Sahara a permis à Ifni de retrouver sa fonction militaire. Proche du Sahara, la ville a profité des subventions de l'Etat pour améliorer ses infrastructures. Son port a été agrandi et une zone industrielle liée à cette activité portuaire a été créée. Cette zone industrielle s'étend sur une superficie de 48 ha et

---

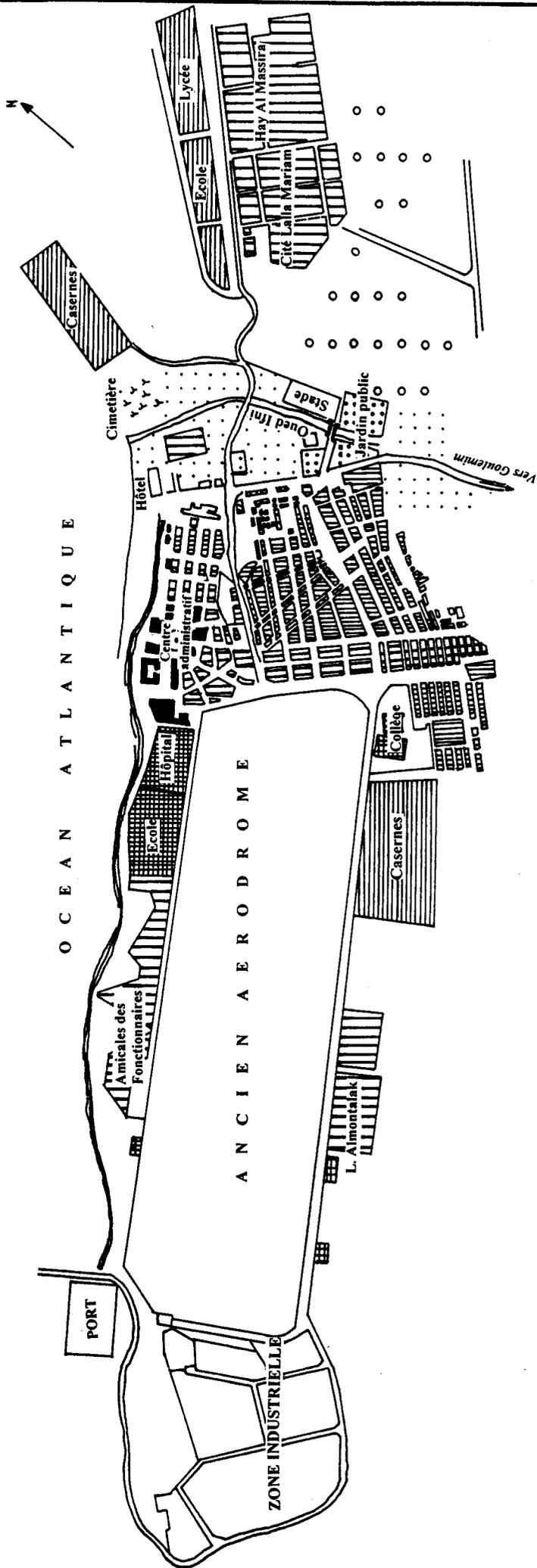
\* Moussem : manifestation sacrée, mais qui est souvent associée à des motifs économiques et de loisirs.

Carte n° 18: Espace urbain d'Ifni en 1971



Source : Oliva (P.) – Notes sur Ifni  
R.G.M. n° 19, p. 87.

**Carte n° 19: Espace urbain d'Ifni en 1998**



**Légende:**

-  Bâtiments à caractère administratif
-  Habitats de type traditionnel et de petit commerce
-  Quartiers résidentiels de type moderne
-  Habitats Salubres
-  Habitat dispersé
-  Zone vivrière

0 500 m

D. FIDDY

Source: d'après le plan du service d'urbanisme - municipalité d'Ifni.

contient 40 unités de transformation du poisson et de ses dérivés notamment. Par conséquent, elle a attiré un nombre croissant de migrants et son cadre bâti a connu une certaine expansion (carte n° 19).

Cependant, la ville trouve d'énormes difficultés à effacer la fonction pour laquelle elle a été conçue. Toutes les mesures étatiques ont une portée politique plutôt qu'un souci de réel développement. Cette léthargie qui caractérise la ville explique également pourquoi son évolution spatiale reste à peu près la même depuis la fin du Protectorat. La comparaison du plan actuel de la ville à celui de 1971 souligne nettement cette stagnation.



*Photo n°1: L'ancien aérodrome, une friche au centre de la ville dont les autorités ne savent pas encore quoi en faire.*

### **3.2.2.2. Les autres centres urbains sont d'apparition récente.**

L'Anti-Atlas occidental compte également trois petites villes: Buizakarne, Tafraout et Lakhssas. Hormis Buizakarne, leur apparition est de fraîche date. Buizakarne se situe au pied de l'Anti-Atlas à l'intersection de deux voies routières: la

route principale n° 30 et celle qui dessert Taghijit vers l'est. Elle s'est développée dans les mêmes conditions qu'Ifni. Créée par l'armée française, son site a été choisi pour des raisons stratégiques afin de renforcer "l'œil du pouvoir" et faire face à d'éventuelles confrontations avec les tribus dissidentes de la montagne. Comparativement à Ifni, Buizakarne a gardé sa fonction militaire après l'Indépendance.

Tafraout et Lakhssas quant à eux ne sont que de gros bourgs. Ils sont les seuls dont la création ne répondait pas à des impératifs stratégiques et militaires. Lakhssas se situe sur la route principale n° 30 à mi-chemin entre Tiznit et Buizakarne, il représente une étape routière importante sur cet axe. Tafraout par contre s'est développé en retrait, dans le jbel Lkest. Bénéficiant d'un cadre naturel attrayant, son rôle touristique ne cesse de progresser.

Toutes deux ont profité de l'implantation de quelques équipements sur leur territoire et de leurs activités non agricoles pour accéder au statut de villes. La première a été promue en 1982 et la seconde en 1994. Elles ont connu une expansion démographique considérable ces dernières années (chapitre 1<sup>er</sup>).

Après cette présentation succincte du maillage territorial et des conditions de l'apparition des villes, on décrira l'ampleur du phénomène urbain et les composantes de l'évolution de la population citadine. Les derniers paragraphes de ce chapitre seront consacrés à une première approche des échanges migratoires à la fois entre les villes et leur hinterland rural qu'entre ces villes et le reste du Maroc. On trouvera une étude plus détaillée sur ce point dans la seconde partie de ce travail.

### ***3.3. Population urbaine et composantes de son évolution.***

#### **3.3.1. Définition de l'urbain au Maroc.**

La distinction entre population urbaine et population rurale est difficile à établir et plusieurs approches ont été tentées pour définir les deux populations. Or, dans la pratique, la définition statistique reste la plus utilisée pour distinguer la dichotomie urbain-rural. Le statut urbain d'une localité est acquis quand un certain seuil d'habitants est atteint. La population rurale, quant à elle n'est jamais définie directement. Elle est obtenue après que la population urbaine ait été identifiée.

Cependant, si la plupart des pays ont adopté le critère statistique pour définir la population urbaine; au Maroc, aucun critère n'a été choisi et ce jusqu'en 1982. *"Pendant des siècles, cités et campagnes maghrébines ont formé deux mondes forts différents, en grande partie étrangers l'un de l'autre; les villes, ceintes de remparts, se distinguaient vigoureusement des villages par leurs populations ou par leurs activités autant que par leurs physionomies. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La vie urbaine apparaît un peu partout et prend des aspects ambigus"*<sup>6</sup>. Lors des dénombremements de 1936 et 1952 par exemple, les listes des villes ont été établies sans aucun critère de sélection.

Mais, à partir de l'Indépendance, l'exode rural s'est considérablement amplifié et les villes se sont démesurément étendues. Par conséquent, la délimitation de l'espace urbain commence à se poser avec plus d'acuité. Malgré ce problème, les recensements de 1960 et de 1971 ne se sont pas fixés de critères précis. Aucun seuil numérique ou fonctionnel n'a été utilisé; ce qui a laissé introduire sur les listes des villes des localités dont les caractères urbains sont fort douteux. Par contre, d'autres centres qui mériteraient d'être promus n'y figurent pas, ce qui a suscité nombre de remarques et de critiques de plusieurs chercheurs et géographes (Noin D., Troin J.F. etc). En plus de la dimension statistique, ces derniers insistent sur l'aspect fonctionnel des agglomérations.

Consciente de ces observations, la Direction de la Statistique a fixé en 1982 un seuil numérique combiné à la présence d'équipements collectifs. Dorénavant, le milieu urbain est constitué des centres recensés comme tels en 1971 et ayant au moins 1500 h. d'une part; et d'autre part, des agglomérations qui présentent au moins quatre des sept conditions<sup>7</sup> définies par le recensement en plus de la dimension statistique (1500h.).

En 1994, la distinction entre localités urbaines et communes rurales s'était faite globalement selon les critères de 1982. Ce qui est nouveau par contre c'est que les communes urbaines étaient exclusivement constituées de municipalités contrairement à 1982 où se distinguaient municipalités, centres autonomes et autres centres.

<sup>6</sup> - Noin D. (1970), op. cit. p. 63.

<sup>7</sup> C'est-à-dire l'existence d'un réseau d'électricité, d'un réseau d'eau potable, d'un réseau d'évacuation par égout, d'un hôpital ou d'un dispensaire, de lycée ou collège, d'un tribunal, ou au moins 50 % de la population active non agricole.

Par le biais de ces critères, trois gros bourgs ont été promus récemment au statut de ville dans l'Anti-Atlas occidental: Buizakarne et Tafraout en 1982 et Lakhssas en 1994. Mais, il faut noter que si les caractères urbains sont visibles au centre de ces petites villes, ils ne sont pas aussi manifestes en s'éloignant vers l'extérieur. A la lisière de Tafraout, Buizakarne ou Lakhssas, on trouve des douars dont les aspects n'ont de l'urbain que l'appellation. Dans ces marges, la population vit de l'agriculture, de l'élevage ou de la migration.

Après la délimitation de l'espace urbain, comment la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental a-t-elle évolué depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle ?

### 3.3.2. Une urbanisation faible par rapport à l'ensemble du Maroc.

**Tab. 3.2. Accroissement démographique de la population urbaine dans l'Anti-Atlas occidental durant le 20<sup>e</sup> siècle.**

| Années | Population | Taux d'accr. global (en %) | Taux d'accr. annuel (en %) |
|--------|------------|----------------------------|----------------------------|
| 1921   | 4588       |                            |                            |
|        |            | 1.6                        | 0.1                        |
| 1936   | 4662       |                            |                            |
|        |            | 33.6                       | 2.1                        |
| 1952   | 6543       |                            |                            |
|        |            | 16.2                       | 2.0                        |
| 1960   | 7694       |                            |                            |
|        |            | 108.8                      | 11.7                       |
| 1971   | 26035      |                            |                            |
|        |            | 43.8                       | 4.1                        |
| 1982   | 40650      |                            |                            |
|        |            | 63.7                       | 5.6                        |
| 1994   | 78619      |                            |                            |

*Sources multiples.*

Au début du siècle, la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental ne comptait que 4 588 personnes. Jusqu'en 1936, Tiznit, seul centre urbain dans la région à cette

date, n'a gagné que 74 habitants en l'espace de 15 ans. Cette inertie démographique revient en partie à l'affrontement entre l'armée française et les tribus berbères pendant cette période, ce qui s'est traduit par un retrait des populations dans les hauteurs ou par un exode vers les grandes villes. En 1952, la population de Tiznit a atteint 6543 hab. soit un taux d'accroissement global de 33.6 % entre 1936 et 1952, ce qui représente une croissance annuelle de 2.1%.

Avant l'Indépendance, les conditions d'urbanisation étaient peu favorables. Outre le climat historique peu propice au début de la colonisation, la faiblesse du mouvement d'urbanisation était surtout liée à la pauvreté du potentiel économique de cette région. Sa situation marginale dans le "Maroc non utile", ne lui a pas permis de bénéficier de l'intérêt des pouvoirs politiques sous le Protectorat et même aux débuts de l'Indépendance. Ce n'est qu'à partir de 1960 que la population urbaine commence à connaître un certain essor en passant de 7 694 hab. à 26 035 entre 1960 et 1971, soit une croissance globale de 108.8 %. En plus d'un afflux migratoire non négligeable en provenance des campagnes avoisinantes, Tiznit a accueilli une partie des habitants qui ont fui la ville d'Agadir après le séisme de 1960. Mais, en réalité, l'essentiel de cette croissance est imputé à l'intégration de la population d'Ifni dans les statistiques nationales à partir de 1971.

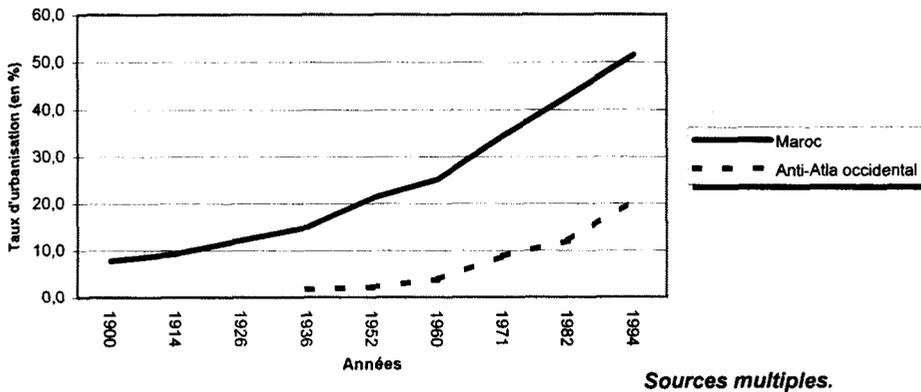
En 1982, la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental est passée à 40 650 hab. soit 14 615 citoyens supplémentaires entre 1971 et 1982. Selon le dernier recensement, la population urbaine s'élève à 78 619h. soit une augmentation presque de moitié dans la dernière période inter-censitaire. Cette croissance surprenante depuis 1982 revient à la fois à la croissance démographique sans précédent de Tiznit (érigée en capitale de province) et à la promotion de plusieurs bourgs au statut de centres urbains, notamment Buizakarne et Taфраout en 1982 et Lakhssas en 1994.

**Tab. 3.3. Evolution du taux d'urbanisation de l'Anti-Atlas occidental comparé à celui du Maroc durant le 20<sup>e</sup> siècle (en %).**

| Années | Anti-Atlas occidental | Maroc |
|--------|-----------------------|-------|
| 1900   | -                     | 7.8   |
| 1914   | -                     | 9.3   |
| 1926   | -                     | 12.2  |
| 1936   | 1.7                   | 15.0  |
| 1952   | 2.2                   | 21.2  |
| 1960   | 3.8                   | 25.2  |
| 1971   | 8.9                   | 34.4  |
| 1982   | 12.1                  | 42.8  |
| 1994   | 20.7                  | 51.5  |

Sources multiples.

**Graph. 3.2. Evolution du taux d'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental comparé à celui de l'ensemble du pays entre 1900 et 1994 (en %).**



Malgré une augmentation progressive d'un recensement à l'autre (1.7 % en 1936 contre 3.8 en 1960 et 20.7 % en 1994), le taux d'urbanisation est encore très modeste dans l'Anti-Atlas occidental. Il reste largement au-dessous de la moyenne nationale comme le montre le graphique ci-dessus. Toutefois, la vitesse avec laquelle il évolue est frappante. L'étude des composantes de son évolution fait mieux ressortir le rôle des différents facteurs.

### 3.3.3. Facteurs de croissance "urbaine".

Dans l'Anti-Atlas occidental comme dans l'ensemble du Maroc, la croissance de la population urbaine est la conséquence de trois éléments. En premier lieu, elle est due à un accroissement naturel soutenu; à savoir que la mortalité urbaine a reculé sensiblement grâce aux progrès dans le domaine sanitaire en particulier. La natalité a baissé également (en raison du retard de l'âge du mariage et de la montée de la contraception notamment), mais la mortalité a régressé à des proportions beaucoup plus importantes que ne la fait la natalité.

En second lieu, la pression démographique en milieu urbain est redevable à un fort exode rural. En effet, les campagnes ont drainé des masses considérables de ruraux vers les villes. A titre d'exemple, 62.3 % de la croissance urbaine de la ville de Tiznit est attribué à la migration entre 1971 et 1982.

Enfin, le passage des communes d'un statut rural à un statut urbain entraîne automatiquement le passage d'une part de leur population rurale au rang de citoyens. En 1982, la promotion administrative a participé à l'augmentation de plus de 50 % de la population urbaine dans 11 provinces<sup>7</sup> appartenant en majorité à la région sud. Par le jeu de ce facteur, la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental s'est accrue de 15.5 % soit 6 286 personnes supplémentaires entre 1971 et 1982 (population de Buizakarne et de Tafraout réunie), et de 8.8 % entre 1982 et 1994 soit un surplus de 3 329 habitants (population de Lakhssas). Ce phénomène est l'une des caractéristiques majeures dans le processus d'urbanisation au Maroc.

A l'issue de cette analyse, il ressort que l'exode rural est primordial dans le dynamisme démographique des villes. Chaque année, il mobilise des centaines voire des milliers de personnes. Parallèlement aux échanges villes-campagnes, la campagne de l'Anti-Atlas est traditionnellement sujette à d'intenses mouvements définitifs vers les grandes villes. L'émigration n'a pas cessé de s'accroître depuis la pénétration coloniale, mais ce n'est que vers la fin de la seconde guerre mondiale que l'exode s'est véritablement accentué. Quel est son ampleur dans l'Anti-Atlas occidental ? Quelles sont les principales destinations et quel est le rôle des petites villes de la région dans l'absorption de l'exode rural ?

<sup>7</sup> - El Ghazali A. (1989) – L'approche du concept de « l'urbain ». Le cas du Maroc. In « L'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb » Pub. de la F.L.S.U. Rabat, série Colloques et séminaires n° 10, p. 28.

### 3.3.4. Volume de l'exode rural et directions des flux.

#### 3.3.4.1. Evolution du phénomène.

Dans l'Anti-Atlas occidental, la migration vers les villes est un phénomène ancien. Au même titre que le mouvement temporaire, l'émigration définitive est difficile à suivre faute de données chiffrées. La part respective des deux mouvements reste difficile à distinguer également. Les départs définitifs demeurent par contre très limités avant l'Indépendance. On ne retiendra de cette migration que celle effectuée durant la période coloniale. Ainsi, « *l'exode concerne, entre 1936 et 1952, 62 700 soussis dont 51 600 originaires du territoire de Tiznit, soit 82.2 % des migrants soussis. 71.1 % de ces émigrés se sont dirigés vers le Nord du Maroc, alors que la ville d'Agadir n'a absorbé que 28.8 %* »<sup>8</sup>. La Porte des Vaux<sup>9</sup> a constaté une liaison nette entre les famines (de 1913, 1921, 1932, 1937 et 1945), et les rythmes des départs. A cette insuffisance des réserves alimentaires, s'ajoute une solidarité régionaliste que les chleuhs installés en ville ont souvent manifesté à l'égard des personnes de leur entourage candidates au départ.

A partir de l'Indépendance, l'exode rural s'est intensifié suite à une précarité accrue des conditions de vie dans les campagnes. Entre 1960 et 1971, près de 67000 ruraux quittaient la campagne chaque année vers la ville<sup>10</sup> et 241 000 migrants entre 1982 et 1994<sup>11</sup> soit une croissance de plus d'un tiers entre les deux périodes. Cependant si, dans les pays développés, l'exode rural répondait à une demande de force de travail liée à l'industrialisation, au Maroc, les liens sont beaucoup plus lâches; selon Escallier R., « *cet exode rural pourrait être justifié s'il était lié à un développement industriel et à une intensification des fonctions productives des villes. Loin s'en faut, les relations villes-campagnes sont très complexes, elles sont généralement fondées sur des mécanismes fragiles (aléas climatiques), mythiques (croyance en la prospérité de la ville) et déséquilibrés (concentration de l'infrastructure socio-économique en ville)* »<sup>12</sup>. Ce caractère à la fois répulsif des

<sup>8</sup> - Petit J.C. et Castet-Barout (1956) - Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. B.E.S.M. n° 68.

<sup>9</sup> - La porte des Vaux (1948) - L'émigration des Soussis, C.H.E.A.M.

<sup>10</sup> - Escallier R. (1984) - Citadins et espace urbain au Maroc T1, Tableau 62, p. 164.

<sup>11</sup> - Lfarah A. (1995) - Exode rural et développement des campagnes in « Population et Développement Humain Durable au Maroc » Rabat, séminaire du 15-16 juin 1995, Tab.1, p. 5.

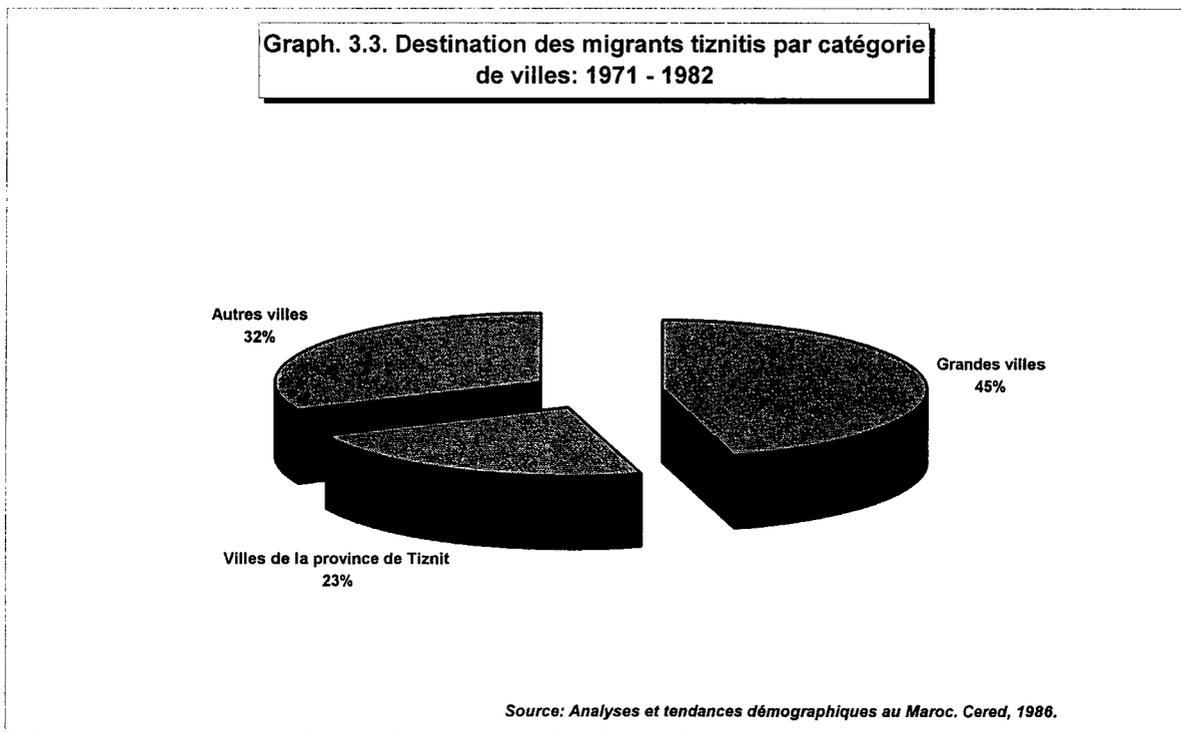
<sup>12</sup> - Escallier R. (1984) - op. cit.



L'Anti-Atlas occidental n'est pas en reste. Elle constitue l'une des régions qui alimente considérablement ces flux migratoires internes avec un taux d'émigration nette de - 69 % entre 1971 et 1982 (Cf. carte n°20). Ainsi, la province de Tiznit (qui constitue la quasi-totalité de l'Anti-Atlas occidental) arrive au 5<sup>e</sup> rang des provinces déficitaires après Figuig - 115 , Khouribga - 107 , Khémissat - 93 et Oujda - 70. En général, les provinces en dépeuplement sont celles où il n'existe pas de pôle urbain dynamique susceptible d'attirer les populations rurales excédentaires. Comment se répartissent les Tiznitis dans les villes du pays?

### 3.3.4.2. Types de flux migratoires.

#### 3.3.4.2.1. Casablanca a monopolisé la moitié des flux à destination des grandes villes.



Les tiznitis sont présents dans toutes les grandes villes du Maroc. Cependant, les villes modernes de l'axe atlantique ont absorbé la majorité des ruraux entre 1971 et 1982 dont 50 % à destination de Casablanca (soit 16 220 personnes). La métropole économique exerce une attraction sur tout le territoire national, mais c'est le sud du pays qui est le plus concerné par la polarisation casablancaise. Cela

s'explique par un dynamisme qu'aucune ville du sud n'a pu contrebalancer. Témoin en est que le cordon du littoral atlantique monopolise 63.9 % de l'ensemble des établissements industriels du Maroc. En plus, son poids ne cesse de se renforcer; entre 1989 et 1991 par exemple, elle a amené 400 unités supplémentaires soit 64 % des entreprises nouvellement installées dans le pays<sup>13</sup>. Suite à cette vitalité industrielle, cet axe a attiré 1 migrant sur 3 entre 1982 et 1994<sup>14</sup>.

**Tab. 3.4. Migration définitive des ruraux tiznitis à destination des grandes villes  
(100 000 h. et plus) entre 1971 et 1982.**

| Destination  | Effectif de ruraux | %             |
|--------------|--------------------|---------------|
| Agadir       | 4 960              | 15.29         |
| Casablanca   | 16 220             | 50.00         |
| Fès          | 400                | 1.23          |
| Kénitra      | 860                | 2.65          |
| Khouribga    | 700                | 2.16          |
| Marrakech    | 1 220              | 3.76          |
| Meknès       | 140                | 0.43          |
| Mohammedia   | 900                | 2.77          |
| Oujda        | 280                | 0.86          |
| Rabat        | 3 700              | 11.41         |
| Safi         | 680                | 2.10          |
| Salé         | 940                | 2.90          |
| Tanger       | 1 400              | 4.32          |
| Tétouan      | 40                 | 0.12          |
| <b>Total</b> | <b>32 440</b>      | <b>100.00</b> |

*Source : Migration et urbanisation au Maroc. CERED, 1993.*

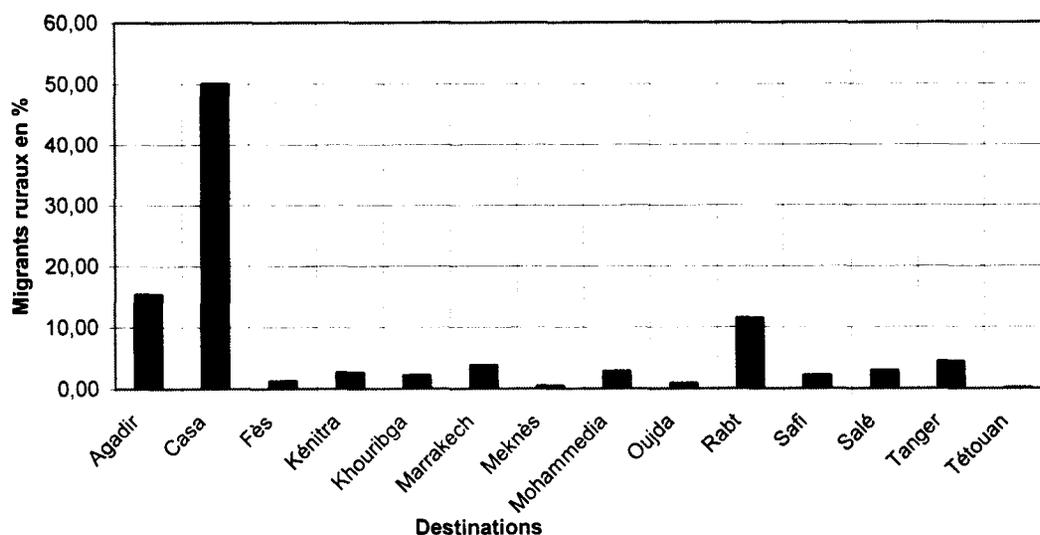
Un autre facteur justifie ce recrutement écrasant des villes de l'axe atlantique sur les Tiznitis; il s'agit du rôle de la solidarité du groupe dans la pérennité des flux en direction de la capitale économique. On rappelle que le Souss et l'Anti-Atlas occidental ont tissé depuis des décennies des liens démographiques avec les villes

<sup>13</sup> - Lahmidi A. (1995) - Politique d'aménagement du territoire et répartition spatiale de la population, in « Population et Développement Durable au Maroc » p. 13.

<sup>14</sup> - idem. p. 13.

modernes du littoral; d'abord sous forme de courants temporaires puis définitifs ensuite. Déjà en 1950, 23.7 % de l'immigration dans l'ancienne médina de Casablanca était originaire de cette région<sup>15</sup>. En raison de cette ancienneté et surtout grâce à la cohésion du groupe, la proportion des chleuhs demeure élevée dans les quartiers centres des villes du premier rang (surtout Casablanca, Rabat ou Settat). Très souvent, cette solidarité communautaire épargne aux nouveaux citoyens chleuhs le transit par une ville de strate inférieure ou par les quartiers marginaux des grandes villes. En revanche, les ruraux de la plaine de Chaouia, Doukkala, Abda ou Chiadma, proches de la métropole nationale, sont davantage présents dans les quartiers déshérités des bidonvilles de Sidi Othman et Ben M'sik<sup>16</sup>.

**Graph. 3.4. Migration définitive des ruraux Tiznitis à destination des grandes villes entre 1971 et 1982 (en %)**



Source: *Migration et urbanisation au Maroc, CERED - 1993.*

Malgré cette domination, Casablanca n'a plus le monopole sur les migrants tiznitis. Au niveau national, sa part dans l'ensemble des flux migratoires a sérieusement chuté passant de 30 % entre 1960 et 1971 à 3 % entre 1982 et 1994. Simultanément, plusieurs pôles urbains commencent à faire contrepoids à

<sup>15</sup> - Adam A. (1950) - La population marocaine de l'ancienne médina de Casablanca. B.E.S.M. n° 47 - 48, p.6.

<sup>16</sup> - Escallier R. (1980) - Espace urbain et flux migratoires : Le cas de la métropole économique marocaine Casablanca. Méditerranée, n° 1, p. 11.

Casablanca surtout Agadir qui a recruté 15.3 % de ruraux tiznitis entre les deux dates. L'influence grandissante de la métropole régionale est imputée à son dynamisme économique comme pôle important de pêche et de tourisme. Les autres grandes villes ont également accueilli des tiznitis, mais les effectifs restent modérés (Tanger 4.3 %, Marrakech 3.8 %, ...).

Pourtant, depuis la fin des années soixante-dix, le pouvoir d'attraction des villes du premier rang s'est considérablement affaibli au profit des petites et moyennes villes. Si les grandes cités ont absorbé 3 migrants sur 4 entre 1960 et 1971, elles n'ont capté que 45 % des flux la décennie suivante. Entre 1982 et 1994, la situation est restée à peu près stable. Cette réorganisation du système migratoire où s'opère une décentralisation des flux de la capitale économique n'est pas propre au Maroc. En Tunisie, Miossec J.M. a remarqué que les courants de population ne se portent plus uniquement sur la capitale et qu'une bonne partie de l'exode rurale se déverse sur Gabès, Sousse ou Monastir<sup>17</sup>. D'autres auteurs ont constaté la même configuration en Algérie.

Comment se présente le schéma migratoire dans l'Anti-Atlas occidental au vu de cette restructuration spatiale au niveau national ?

#### **3.3.4.2.2. Un tizniti sur 3 est orienté vers les petites et moyennes villes.**

Suite à la régression du pouvoir d'attraction des grandes villes, on assiste une progression plus soutenue des petites et moyennes villes. Entre 1971 et 1982, cette strate de villes a capté plus de la moitié des flux contre un quart seulement la décennie précédente. Cette tendance s'est confirmée également dans l'Anti-Atlas occidental dans la mesure où 55 % de ruraux se sont dirigés vers ces villes. Un migrant sur trois s'est porté sur les petites villes et les villes moyennes extra-régionales<sup>\*</sup>. A la manière des flux temporaires (2<sup>e</sup> chapitre), force est de constater que ce sont les petites unités urbaines de la région Centre et du Nord-Ouest qui captent davantage les ruraux tiznitis. *« Cette attraction n'est qu'un autre indicateur de la « macrocéphalie » urbaine. Elle renforce celles des grandes villes de ces deux*

<sup>17</sup> - Troin J. F. coord. (1986) - Le Maghreb: hommes et espace. A. Colin, Paris, p.300.

\* On désignera dans ce travail par villes extra-régionales les villes n'appartenant pas à l'Anti-Atlas occidental et par villes régionales, celles appartenant à l'Anti-Atlas occidental.

*régions ... »<sup>18</sup>. A défaut de trouver un logement et/ou un emploi dans les grandes cités, les néo-citadins se ruaient sur les petites et moyennes villes proches des grandes cités comme Berchid (Casablanca), Temara (Rabat) et Aït Melloul ou Dcheira (Agadir). Les petites villes, réceptacles de la migration rurale, ne sont en quelque sorte que des quartiers périphériques pour les grandes villes. Dans l'avenir, cette situation risque de s'accroître dans la mesure où le pouvoir des grandes villes dépasse de plus en plus leur aire urbaine et que les infrastructures des transports inter-urbain s'améliorent.*

Conjointement aux migrations à destination des villes extra-régionales, s'exprime une nouvelle forme de mobilité interne qui se développe autour des centres urbains proches.

#### **3.3.4.2.3. Les petites villes régionales ont absorbé 1/4 des migrants.**

Afin d'atténuer les déséquilibres socio-spatiaux et de lutter contre l'hypertrophisation des grandes cités, les pouvoirs publics marocains se sont engagés à partir des années soixante-dix dans une politique visant à promouvoir l'urbanisation dans les régions où un vide en la matière s'est ressenti. Cette politique urbaine volontariste a suscité partout d'importantes migrations ascendantes. Les localités urbaines de l'Anti-Atlas occidental ne font pas exception; toutes ont développé des influences locales non négligeables. Entre 1971 et 1982, près d'un migrant sur quatre est originaire de la campagne environnante. Néanmoins, le pouvoir attractif des villes est proportionnellement lié à leur poids démographique. Dans le même laps de temps, Tiznit a polarisé plus de la moitié des flux (50.9 %), suivie d'Ifni (34.5 %), de Buizakarne (12.4 %) et enfin de Taфраout (2.2 %).

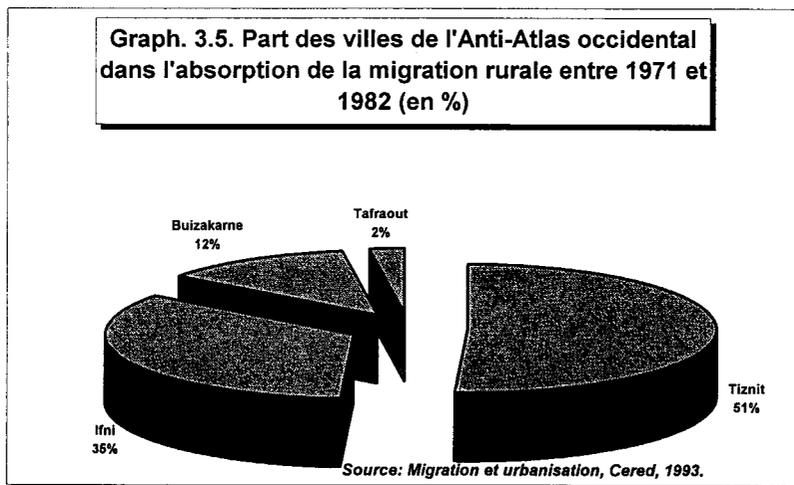
---

<sup>18</sup> - C.E.R.E.D. (1993) - Migration et urbanisation au Maroc. Direction de la statistique, Rabat, p. 182.

**Tab. 3.5. Part des villes de l'Anti-Atlas occidental dans l'absorption de la migration rurale régionale: 1971 – 1982.**

| Villes       | Migrants Ruraux | %            |
|--------------|-----------------|--------------|
| Tiznit       | 9 366           | 50.9         |
| Ifni         | 6 355           | 34.5         |
| Buizakarne   | 2 278           | 12.4         |
| Tafraout     | 405             | 2.2          |
| <b>Total</b> | <b>18 404</b>   | <b>100.0</b> |

Source : Migration et urbanisation au Maroc C.E.R.E.D. Rabat, 1993.



Par manque de données chiffrées, il est impossible d'estimer l'ampleur des échanges campagnes-villes entre 1982 et 1994. Il est certain que les villes régionales exercent de plus en plus leur pouvoir sur le rural environnant au détriment des grandes villes. Plusieurs éléments nous laissent penser dans cette direction. Simultanément à une croissance urbaine particulièrement élevée ces deux dernières décennies, s'est constaté un dépeuplement à la lisière des villes (premier chapitre). On déduit, par conséquent, un transfert de population depuis la campagne proche vers les centres urbains. L'étude des soldes migratoires communaux ainsi que les flux qui se tissent entre ces villes et leur campagne avoisinante (Partie suivante) vont mieux nous rapprocher des relations villes-campagnes dans cette partie du Maroc.

**Conclusion du chapitre.**

Situé dans un domaine présaharien pauvre, l'Anti-Atlas occidental est resté longtemps en retard d'urbanisation. Il a fallu attendre la période de la colonisation pour voir apparaître deux petites villes: Ifni et Buizakarne. Mais, c'est Tiznit, cité vieille de plus d'un siècle, qui s'est métamorphosée pour jouer un rôle important dans la région. Elle a connu une emprise spatio-démographique considérable à partir de 1975 après une longue période de stagnation. Son développement urbain s'est effectué dans un contexte géopolitique particulier après la récupération du Sahara. Il en est de même pour les autres centres (Ifni et Buizakarne) dans la mesure où ces derniers sont nés au début de la colonisation pour répondre à des besoins purement stratégiques; ils ont été revivifiés après avoir retrouvé la fonction militaire, leur raison d'être, après 1975. A cela, se sont ajoutés les effets des découpages administratifs pour augmenter le nombre de centres urbains (Tafraout en 1982 et Lakhssas en 1994). Il en résulte que la population "urbaine" a considérablement augmenté; le passage d'une partie de la population d'origine rurale à une phase urbaine, par le jeu de la promotion administrative, est une caractéristique majeure dans le processus urbain au Maroc. Malgré cette montée urbaine, le taux d'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental demeure encore largement inférieur à la moyenne nationale et même au reste du sud-ouest. Ces petites villes naissantes ont permis tout de même d'absorber 1/4 de la migration rurale environnante entre 1975 et 1982.

## Conclusion de la première partie.

Bien qu'il ait hérité d'une situation de sous-développement, l'Anti-Atlas occidental se caractérise par une population traditionnellement dense. Tout comme les autres régions montagneuses du Maghreb (Aurès par exemple), il renvoie chaque année un nombre important de ruraux aussi bien vers les villes du pays que vers l'étranger.

Par ailleurs, si la migration temporaire interne s'est transformée en installation définitive dans les plaines atlantiques, le groupe tafraouti perpétue un mode migratoire à caractère temporaire, basé sur la solidarité et l'entraide, entre le foyer de départ et les villes les plus dynamiques du pays. Quoique leurs activités évoluent vers une grande diversité, les tafraoutis, au même titre que les Mzabites et les Djerbiens, pratiquent une migration spécialisée dans le commerce.

Plus sensible à la conjoncture, l'émigration internationale a connu un tournant dans l'Anti-Atlas occidental comme dans toutes les régions de départs. En dépit de la fermeture des frontières européennes, elle persiste sous d'autres formes, familiale d'abord et surtout clandestine. Le phénomène ne prend plus, comme jadis, un aspect de masse, mais les candidats au départ s'ingénient toujours à trouver des solutions pour migrer malgré les obstacles réglementaires imposés par les pays d'accueil.

Suite à un déséquilibre économique-spatial criant entre le nord et le sud du pays, l'Anti-Atlas occidental a connu également une intense migration définitive à destination des villes du nord-ouest. Toutefois, l'apparition de petites villes dans ce "no man's land" urbain a permis d'absorber une partie des courants autrefois dirigés vers les grandes villes et de compenser relativement le déficit démographique global. L'étude des mécanismes de l'urbanisation régionale a montré que le volontarisme des pouvoirs publics est déterminant, mais ce phénomène n'est pas propre à l'Anti-Atlas occidental. Les années soixante-dix marquent le début d'une nouvelle phase dans l'urbanisation marocaine en particulier et maghrébine en général. Partout dans ces pays, la promotion administrative avec tout ce qu'elle entraîne comme apports divers (équipements socio-éducatifs, commerces...) a donné aux villes érigées un pouvoir de drainage non négligeable sur les populations locales et extra-régionales. La partie qui va suivre va nous rapprocher davantage du phénomène migratoire dans l'Anti-Atlas occidental.

## **SECONDE PARTIE**

**IMMIGRATION ET INTEGRATION DES NEO-CITADINS  
DANS LES VILLES DE L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.**

## Introduction

L'un des faits majeurs de la démographie régionale ces deux dernières décennies, on l'a vu, demeure la montée du fait urbain. Ce dynamisme est alimenté à la fois par des flux de voisinage et des courants extra-régionaux. La seconde partie de ce travail sera focalisée sur l'étude de la migration à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental. Faute de ne pouvoir accéder aux bulletins du recensement de 1994, nous nous sommes limités au recensement de 1982 que nous avons dépouillé manuellement (sondage au 20 %). Cette opération a porté sur la population urbaine des quatre centres reconnus comme tels en 1982 (Tiznit, Ifni, Buizakarne et Tafraout). Afin d'actualiser les faits analysés, nous avons essayé, chaque fois que possible, de compléter ces chiffres, par les premiers enseignements de 1994.

Dans un premier temps, nous allons présenter la base statistique sur laquelle notre étude sera menée. Quelques observations et critiques seront émises sur les questions du recensement portant sur la migration. Dans un second temps, l'accent sera mis sur l'étude des soldes migratoires apparents et leurs variations spatiales. L'importance de l'immigration vers les centres urbains de la région ainsi que les grandes phases du phénomène seront abordées dans le dernier volet de ce chapitre.

Les flux d'immigration et leurs caractéristiques seront amplement traités dans un second chapitre. On se penchera sur les principales zones émettrices aussi bien locales que lointaines. Le souci principal étant de connaître les éléments générateurs de ces mouvements.

Le profil de la population migrante fera l'objet d'un troisième chapitre dans lequel il sera sujet d'étudier le degré d'insertion des migrants dans le milieu urbain.

## CHAPITRE IV: L'IMMIGRATION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.

### Introduction.

La population de l'Anti-Atlas occidental a évolué dans un contexte quasiment nul (Partie I), néanmoins, l'urbanisation qu'a connue la région ces deux dernières décennies a contribué à une redistribution interne de la population. Ce schéma a permis de distinguer deux scénarios d'évolution différents, d'une part une concentration démographique dans les villes et de l'autre un dépeuplement de la campagne environnante. Après une approche spatiale des soldes migratoires, ce chapitre proposera de s'arrêter sur l'ampleur de l'immigration et sur son évolution dans le temps à partir des résultats du recensement de 1982.

### ***1.1. Le RGPH comme base statistique de l'analyse migratoire au Maroc.***

#### **1.1.1. Présentation.**

Globalement, le recensement général de la population est la source la plus utilisée pour l'étude de la migration. Au Maroc, la première opération qui s'est intéressée à la migration interne est celle de 1971. Cet intérêt est dû à la dimension démesurée qu'a pris l'exode rural après la seconde guerre mondiale et aux problèmes que pose ce mouvement aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

L'opération de 1982 a fait l'objet d'un traitement détaillé par plusieurs organismes notamment le CERED. Diverses études et tableaux statistiques sur la mobilité interne ont été entrepris et publiés. Bien que ces derniers soient d'une grande utilité pour les chercheurs, ils restent globaux; aucun traitement au niveau communal n'a été tenté. En l'absence de données détaillées, nous avons donc procédé au dépouillement direct des bulletins du recensement de 1982 par le biais d'un sondage (dépouillement à 20 %). Les informations recueillies portent sur un échantillon de 8707 personnes. Malheureusement, un procédé identique en vue de traiter l'émigration nous est une entreprise impossible en raison de l'existence d'une infinité

de communes concernées; une telle opération relève plutôt d'un organisme d'Etat et non d'un chercheur solitaire.

Afin de cerner le phénomène migratoire, un arsenal de questions a été posé aux habitants en 1982. Outre la question sur le lieu de résidence au moment du recensement, on en compte quatre sur:

- Le lieu de naissance.
- Le lieu de résidence antérieure.
- La durée de présence dans la résidence actuelle.

Le lieu de résidence lors de la Marche Verte de 1975 (événement national important).

Le croisement de la question sur le lieu de naissance et celle du lieu de résidence permet de distinguer les migrants<sup>\*</sup> des non-migrants<sup>\*\*</sup>. La question relative à la migration précédente a un intérêt du point de vue géographique mais elle ne donne aucune indication d'ordre temporel. Pour cette raison, il est demandé, en troisième lieu, aux recensés la durée de résidence, et ce, pour compléter la question sur la résidence antérieure. La dernière, permet de dénombrer les migrants sur un laps de temps relativement court (7 ans) en comparant les résidences en 1975 et en 1982.

D'autres questions qui ne relèvent pas de la rubrique « migration » pourraient être associées aux questions pré-citées. Effectivement, pour approfondir l'étude du profil migratoire nous avons recueilli les informations relatives aux variables démographiques (sexe, âge et état matrimonial), socioculturelles (niveau d'instruction et diplôme) et socio-économiques (type d'activité, statut dans la profession). Le nombre de questions à explorer peut s'étendre à d'autres rubriques comme le type de logement etc. Pour les besoins de notre recherche, nous nous sommes limités aux questions destinées à évaluer les flux de la migration interne ainsi que le profil de la population migrante.

---

\* Migrant : toute personne faisant partie du ménage et qui est née en dehors de la commune ou de la ville au moment de l'enquête ou du recensement.

\*\* Non migrant : toute personne faisant partie du ménage et qui est née dans la commune ou la ville et qui y réside au moment de l'enquête ou du recensement.

### 1.1.2. Remarques et critiques.

Les résultats du recensement de 1982 sont acceptables dans l'ensemble. Indépendamment de la qualité de l'opération, l'analyse de la migration par voie du recensement exige quelques précautions. La précision des données est parfois limitée par les défaillances de la mémoire du recensé. En effet, à l'exception du lieu de résidence, toutes les autres questions font appel à des événements passés; les réponses, généralement données par le chef de foyer ou un membre de la famille, sont donc sujettes à des erreurs ou à des oublis. La difficulté s'accroît surtout lorsque les membres du foyer sont nombreux et que la personne ne se souvient pas de tous les détails concernant chaque individu.

Les modifications des limites administratives viennent s'ajouter à ce problème. Ainsi, plusieurs découpages ont été créés entre 1975 et 1982 dans le sud marocain. La province de Tiznit, regroupant l'essentiel de l'Anti-Atlas occidental, n'a vu le jour qu'en 1975; avant cette date, elle appartenait à la province d'Agadir. Pour remédier à cette difficulté, on a préféré rapporter les renseignements sur le lieu de naissance au découpage administratif en vigueur au moment du recensement de 1982.

Par ailleurs, la combinaison du lieu de résidence et du lieu de naissance risque de faire omettre les migrations intermédiaires comme la migration de retour. Le risque d'omission grandit quand il s'agit de répondre aux questions sur la résidence antérieure ou sur la durée de résidence. Le recensé peut facilement négliger une migration qu'il juge insignifiante ou de courte durée. Pour mieux rendre compte de la réalité des flux, il s'avère indispensable de compléter ces questions par celle du lieu de résidence au moment de la Marche Verte. Or, en raison de la faiblesse des courants entre les deux dates et de la petitesse des centres urbains, nous avons renoncé à l'étude des flux migratoires entre 1975 et 1982 pour nous limiter à la migration-durée de vie<sup>\*</sup>.

Au vu de ces remarques, il faudra manier les résultats du recensement avec beaucoup de réserves lors de l'analyse, notamment quand il s'agit des petits centres

---

\* Migration-durée de vie: on parle de migration-durée de vie lorsqu'aucune référence n'est faite ni à la durée ni à l'ancienneté du mouvement migratoire et que seul le fait d'avoir changé d'espace de vie est pris en compte. On distinguera d'après ce critère les natifs (non-migrants) des non-natifs (migrants).

comme Buizakarne ou encore Taфраout. D'autres observations seront formulées au fil des paragraphes de cette partie.

Avant de s'intéresser à l'immigration, il s'avère opportun de s'arrêter sur les soldes migratoires apparents.

## **1.2. Dynamisme démographique des villes et déclin accru des campagnes.**

### **\*Méthode d'estimation de la migration nette.**

L'évolution de la population varie en fonction de deux composantes, à savoir le mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) et le bilan migratoire (différence entre immigrants et émigrants). Or, au Maroc, les données communales sur le croît naturel et le solde migratoire ne sont pas disponibles. Seules les grandes agglomérations ont suscité l'intérêt des responsables du CERED. Au contraire, les petites villes et les communes rurales (qui nous intéressent dans cette étude) ne bénéficient que d'un aperçu global. Une évaluation portant sur la migration nette<sup>\*</sup> des petites villes a tout de même été effectuée par le CERED en 1988<sup>1</sup>; elle a concerné les deux périodes inter-censitaires 1960 - 1971 et 1971 - 1982. Malgré les réserves qu'on peut y émettre, ces estimations ont permis d'évaluer l'ampleur du phénomène migratoire dans ces petites unités urbaines entre 1960 et 1982.

Par ailleurs, afin de donner une idée de la dynamique migratoire du milieu rural, nous avons tenté d'évaluer le taux de migration nette par commune en utilisant une approche plus ou moins sommaire en vue d'estimer le bilan migratoire. Celle-ci consiste à déduire du taux d'accroissement global de chaque commune le taux d'accroissement naturel rural de la région comme suit :

Solde migratoire = T.A.G. - T.A.N. rural moyen de l'Anti-Atlas occidental.

Ainsi, pour 1960 - 1971, le taux naturel retenu est de l'ordre de 1.5 %<sup>4</sup>. Ceux des périodes 1971 - 1982 et 1982 - 1994 sont fixés respectivement à 1.8 % et 1.9 %<sup>5</sup>. Bien entendu, l'application d'un taux unique pour l'ensemble de la population rurale

<sup>\*</sup> Migration nette : différence entre les entrées et les sorties, elle est positive lorsque les entrées l'emportent sur les sorties et on parle à ce moment là d'immigration nette. Elle est négative dans le cas contraire et il s'agit dans ce cas d'émigration nette. La migration nette est appelée également bilan migratoire ou balance migratoire.

<sup>1</sup> - CERED (1988) - La dynamique démographique des centres urbains au Maroc 1960 - 1982 In «Situation régionale au Maroc» Direction de la statistique Rabat.

<sup>4</sup> - Noin D. (1970) - La population rurale du Maroc T. 2, p. 87.

pourrait être source de confusion et pour que les résultats soient significatifs et proches de la réalité, il est indispensable que les écarts entre le taux global et le taux naturel soient conséquents. Or, dans la mesure où la majorité des communes rurales stagnent ou perdent leur population et que l'apport naturel reste positif, la différence entre les deux taux donne des bilans apparents relativement importants, très déficitaires dans l'ensemble, comme c'est le cas dans le secteur de Taфраout. Par contre, dans le cas de différences minimales, les chiffres nécessitent davantage de prudence lors de leur interprétation.

### 1.2.1. Une croissance urbaine étroitement liée à l'apport migratoire.

#### 1.2.1.1. Migration nette entre 1960 et 1982.

**Tab. 4.1. Migration nette par centre urbain dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1982.**

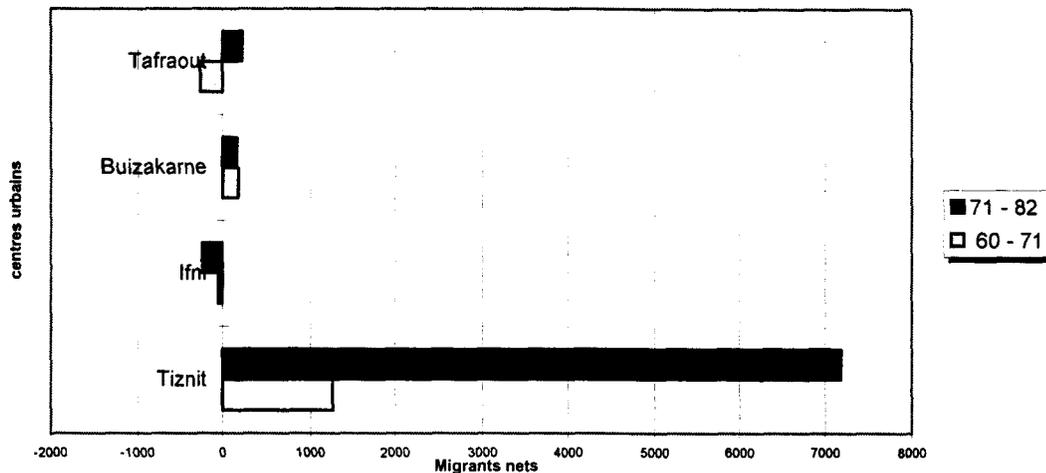
|                    | Migration nette |         | Taux de migration nette (en %) |         |
|--------------------|-----------------|---------|--------------------------------|---------|
|                    | 60 - 71         | 71 - 82 | 60 - 71                        | 71 - 82 |
| <b>Tiznit</b>      | 1 263           | 7 187   | 11.9                           | 37.7    |
| <b>Ifni *</b>      | - 50            | - 1 239 | - 0.4                          | - 7.5   |
| <b>Buizakarne*</b> | 182             | 167     | 13.7                           | 8.9     |
| <b>Taфраout *</b>  | - 265           | 225     | - 23.9                         | 16.0    |

Source : *Situation démographique régionale au Maroc. Direction de la Statistique, 1988, Rabat.*

\* estimations du CERED.

<sup>5</sup> - Chiffres du CERED.

**Graph. 4.1. Migration nette par centre urbain: 1960 - 1982.**



Source: Situation démographique régionale au Maroc, Cered, 1988.

A l'exception d'Ifni, tous les centres urbains de l'Anti-Atlas occidental affichent un bilan migratoire positif. Cependant, Tiznit est celui qui retient davantage l'attention. Ainsi, 1263 personnes se sont ajoutées à sa population dans la période 1960-1971 et 7187 entre 1971 et 1982, soit respectivement un taux d'immigration nette de 11.9 % et de 37.7 %. Suite à sa promotion en chef-lieu de province, un grand nombre de dépendances de ministères s'y est installé ou élargi, ce qui a impliqué une croissance considérable du nombre de fonctionnaires avec des effets directs (venue des familles de fonctionnaires, croissance du pouvoir d'achat et renforcement du commerce, demande croissante en logement...) et des effets indirects (mise en place d'infrastructures diverses). Au total, le nombre d'habitants de la ville a quadruplé et son espace urbain a été multiplié par huit entre 1971 et 1994.

Sans atteindre l'importance de Tiznit, Buizakarne a vu son solde se maintenir entre 1960 et 1982 en enregistrant un taux d'immigration nette de 3.7 % entre 1960 et 1971 et 8.9 % entre 1971 et 1982. De même, le bilan de Taфраout est devenu positif à partir de 1971 après une longue période de dépeuplement (soit un taux net de 16 % entre 1971 et 1982 contre - 23.9 % avant 1971). Dotées d'une infrastructure administrative et d'un éventail de services (dispensaires, postes, banques, commerces), ces deux petites unités urbaines nouvellement créées ont exercé une attraction non négligeable aussi bien sur leur voisinage que sur le reste du pays.

A l'opposé, Ifni s'est vidée de sa population accusant ainsi une baisse permanente depuis 1960 (soit un taux d'émigration nette de - 0.4 % entre 1960 et 1971 et de - 7.5 % entre 1971 et 1982). Avec la récupération de l'enclave d'Ifni en 1969, la ville s'est trouvée séparée de sa population espagnole. Sa situation économique ne s'est pas améliorée après son intégration au Maroc. Par conséquent, la population d'Ifni s'est nettement plus portée sur les villes voisines comme Goulemim, Tan -Tan, Tiznit ou Agadir.

Si le bilan migratoire reste globalement positif, quelle est sa part dans l'expansion des villes de l'Anti-Atlas occidental ?

### 1.2.1.2. Excédent migratoire dans la croissance des villes.

**Tab. 4.2. Part de la migration dans la croissance des villes de l'Anti-Atlas occidental (en%).**

| Centres urbains | 60 - 71 | 71 - 82 |
|-----------------|---------|---------|
| Tiznit          | 34.2    | 62.3    |
| Ifni*           | -       | -       |
| Buizakarne*     | 37.3    | 34.4    |
| Tafraout*       | -       | 41.2    |

Source : Situation démographique régionale au Maroc. 1988, Rabat.  
\*Estimations.

Le poids de la migration dans la croissance urbaine est considérable et ne cesse de s'accroître. Il a participé pour 34.2 % de l'accroissement démographique de Tiznit pendant les années soixante et pour plus de 62 % la décennie suivante. De même, il a contribué à l'expansion de la population de Buizakarne à raison de 37.3 % pour la première période et 34.3 % pour la seconde. La situation de l'Anti-Atlas occidental s'apparente au schéma migratoire du Maroc aux mêmes périodes. La migration a compté pour 38.4 % dans l'accroissement des petites villes entre 1971 et 1982 <sup>6</sup> dépassant ainsi celui des grandes villes (33.5 %).

<sup>6</sup> - CERED (1988) op. cit. .



Toutefois, si le phénomène migratoire est plus plutôt lié aux activités industrielles, minières ou agricoles dans les villes du nord du Maroc; dans l'Anti-Atlas occidental, il est inhérent aux effets démographiques des découpages administratifs. Ce fait explique d'ailleurs pourquoi la population urbaine reste très faible et l'immigration modeste (cartes ci-dessous) par rapport au reste du pays. Comment l'espace rural environnant réagit-il à cette dynamique urbaine?

## **1.2.2. Bilan migratoire apparent en milieu rural.**

### **1.2.2.1. 1960 - 1971 : Prédominance des communes déficitaires.**

Pendant les années soixante, la majorité des communes rurales de l'Anti-Atlas occidental (58.3 %) ont connu un bilan migratoire déficitaire. La carte ci-contre montre de façon assez symétrique deux zones aux évolutions différentes. Au centre et surtout à l'est, le cercle de Taфраout demeure le secteur où les départs sous toutes leurs formes sont à la fois anciens et intenses (Tahala -1.90 % et Taфраout -1.59 %). Inversement, vers l'ouest, se distingue une zone où les soldes migratoires sont positifs; la plaine de Tiznit est en grande partie concernée. Comparativement aux secteurs est et sud (relief accidenté, climat contraignant), elle bénéficie de conditions naturelles et économiques clémentes. Cependant, les bilans estimés sont très modestes en général et ne dépassent pas les 1 % (Tighirt 0.08 %, Sahel 0.13 %, Reggada 0.44 %, El Maâder 0.51 %).

D'une manière générale, on note un certain parallélisme entre l'accroissement global de la population et le bilan migratoire. En effet, là où s'observent des pertes considérables de population correspondent des soldes déficitaires (secteur de Taфраout en particulier). Au contraire, partout où les communes ont gagné des habitants, le dynamisme migratoire est important ou tout au moins stable. On peut donc déduire que la migration est le principal facteur de l'évolution démographique. Elle a vidé la majorité des communes rurales comme elle a contribué au maintien d'une certaine stabilité dans la plaine de Tiznit durant cette période. Comment se présente le bilan migratoire rural pendant la décennie suivante?



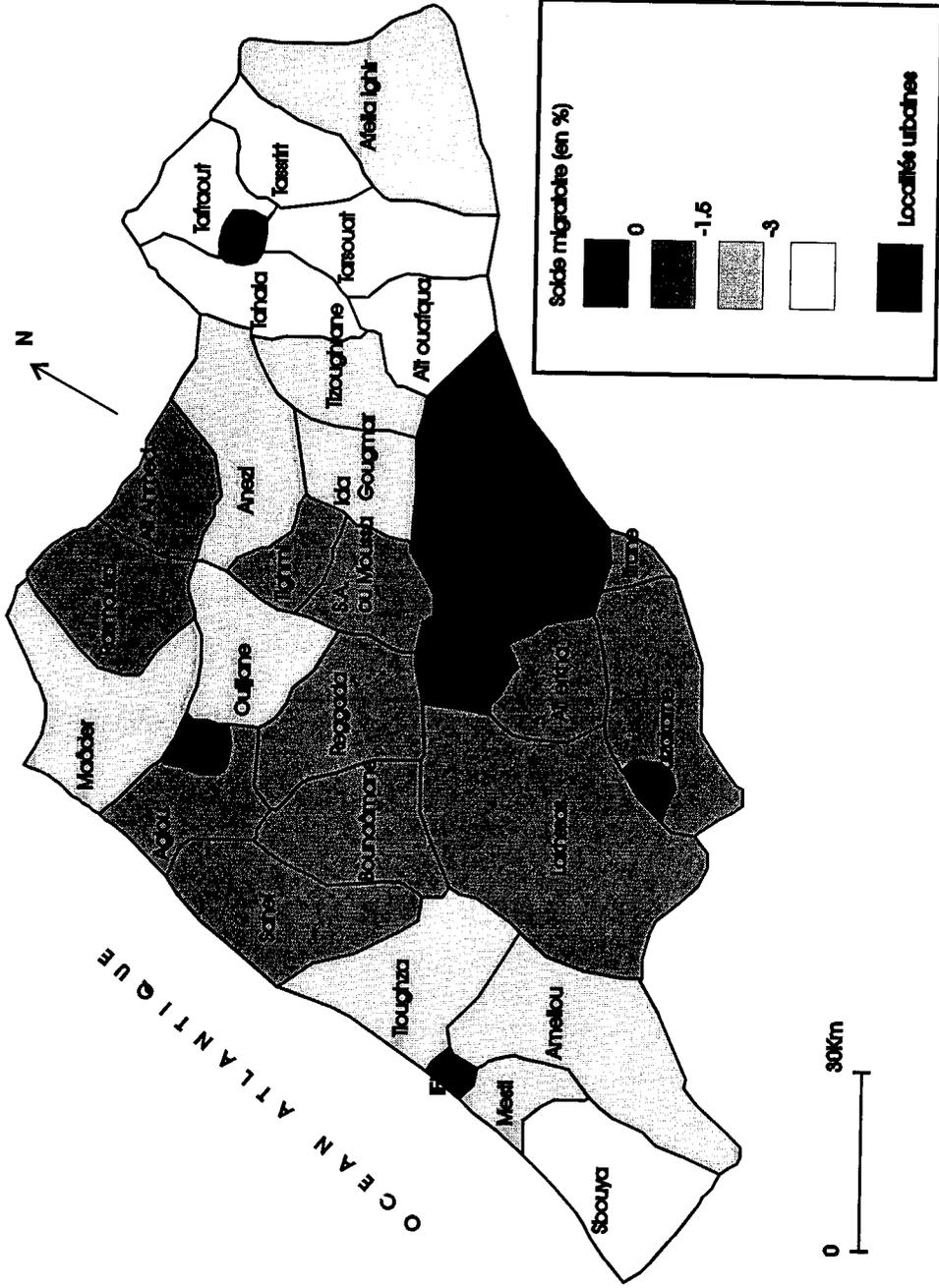
### 1.2.2.2. 1971-1982 : un exode généralisé.

Pendant les années soixante-dix, l'exode rural était plus actif et le nombre de communes affectées important. En effet, 82.1 % des communes (soit 23 sur 28) avaient un bilan migratoire négatif. Par contre, 11.9 % seulement ont bénéficié d'un solde positif. Dans le canton de Tafraout, les départs se sont nettement amplifiés. En dehors du chef-lieu, le reste du cercle est largement déficitaire et toutes les communes ont un bilan inférieur à - 3 % ( Tassirt - 4.59 %, Tarssouat - 4.53 %, Tahala - 4.59 %, Afella Ighir -3.84 %). Dans la zone centrale, le processus migratoire se poursuit au même rythme que celui de la décennie précédente ( Anezi - 0.95 %, Aït Ahmed - 0.59 %, Tighmi - 0.26 %, Ida Gougmar - 1.0 % ). Il en va de même pour le secteur d'Ifni. En revanche, on constate un renversement de situation dans les environs de Tiznit qui, après avoir bénéficié d'un solde légèrement excédentaire entre 1960 et 1971 commencent à se vider au profit de Tiznit. Toutes les communes du cercle de Tiznit sont devenues déficitaires (Rasmouka - 1.16 %, Ouïjjane -0.09 %, El Maâder -1.02 %, Reggada - 0.60 %, Bounaâmane -0.32 %, Aglou -0.74 %).

Ce schéma révèle, une fois de plus, que la migration est le facteur moteur dans la croissance démographique. Ce qui est nouveau par contre c'est l'intensité des échanges qui se sont créés autour des centres urbains notamment autour de Tiznit et Ifni. On rappelle que Tiznit a vu sa population urbaine doubler et son tissu urbain tripler entre ces deux dates. Cette croissance spectaculaire laisse présager une mobilité importante entre le milieu rural proche et la capitale de province. A l'inverse, le canton d'Ifni montre un visage plutôt complexe. Certes, la ville d'Ifni a exercé une attraction sur son environnement rural. Mais, dans la mesure où cette dernière a connu elle-même un exode massif de sa population espagnole dans un premier temps, et des départs vers d'autres villes plus tard, l'importance des échanges entre la ville et sa campagne immédiate laisse à désirer.



Carte n° 25: Sides migratoires apparents par commune rurale entre 1982 et 1994.



D. Faddy

Source: D'après les RGPH de 1982 et de 1994.

### 1.2.2.3. 1982 - 1994 : Une émigration partout renforcée.

A l'exception de Tighmi, toutes les communes rurales ont enregistré un bilan migratoire négatif entre 1982 et 1994 (carte n° 23). Au delà de ce schéma, deux faits nouveaux méritent d'être soulignés. D'abord, l'exode a affecté non seulement les abords des centres urbains où les écarts se sont creusés, mais également les communes à grande distance. Ensuite, des poches de dépeuplement se sont distinguées aux marges des localités urbaines récemment promues (Buizakarne et Tafraout). Ce déficit s'est trouvé renforcé suite aux sécheresses successives qui ont affecté le milieu rural.

Avant de nous intéresser aux flux migratoires que dissimulent les soldes bruts, nous nous arrêterons sur l'ampleur de l'immigration dans l'Anti-Atlas occidental et sur son évolution dans le temps?

### 1.3. Structure générale de l'immigration.

#### 1.3.1. Une immigration principalement d'origine rurale.

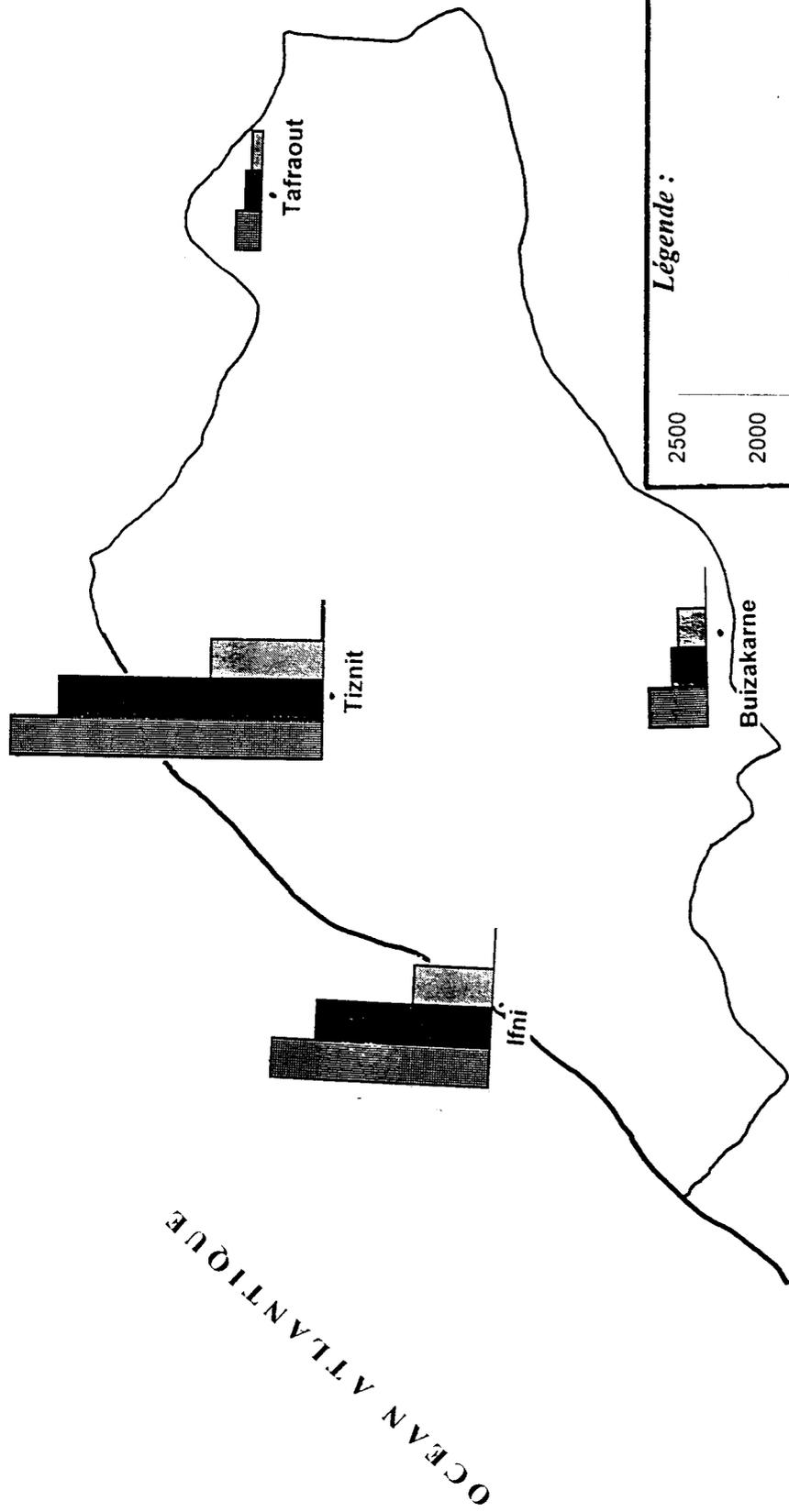
**Tab. 4.3. Origine des immigrants par centre urbain en 1982.**

|                          |                        | Tiznit      |              | Ifni        |              | Buizakarne |              | Taфраout   |              | Total       |              |
|--------------------------|------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-------------|--------------|
|                          |                        | Eff.        | %            | Eff.        | %            | Eff.       | %            | Eff.       | %            | Eff.        | %            |
| <b>Migration rurale</b>  | <b>régionale</b>       | 1315        | 53.1         | 855         | 52.0         | 54         | 12.7         | 40         | 22.6         | 2264        | 47.9         |
|                          | <b>extra-régionale</b> | 411         | 16.6         | 263         | 16.0         | 181        | 42.5         | 66         | 37.3         | 921         | 19.5         |
| <b>Migration urbaine</b> | <b>régionale</b>       | 74          | 3.0          | 28          | 1.7          | 18         | 4.2          | 5          | 2.8          | 125         | 2.7          |
|                          | <b>extra-régionale</b> | 654         | 26.4         | 492         | 29.9         | 172        | 40.4         | 66         | 37.3         | 1384        | 29.3         |
| <b>Nés à l'étranger</b>  | <b>Total</b>           | 21          | 0.9          | 6           | 0.4          | 1          | 0.2          | 0          | 0.0          | 28          | 0.6          |
|                          |                        | <b>2475</b> | <b>100.0</b> | <b>1644</b> | <b>100.0</b> | <b>426</b> | <b>100.0</b> | <b>177</b> | <b>100.0</b> | <b>4722</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du R.G.P.H. de 1982 à 20 %.

En 1982, plus d'un habitant sur deux (54.2 %) est né en dehors de sa ville de résidence. Cette proportion est pratiquement la même dans toutes les villes (Tiznit 54.8 %, Ifni 54.1 %, Buizakarne 54.2 % et Taфраout 52.1 %). En revanche, Tiznit centralise la majorité des flux à destination des villes de la région soit 52.2 %, suivi

Carte n° 27 : Composition démographique de la population des centres urbains de l'Anti-Atlas Occidental en 1982.



Légende :

- ▨ Nés sur place
- Mig. ruraux
- ▤ Mig. urbains
- Nés à l'étranger

2500  
2000  
1500  
1000  
500  
0

0 30km

FIDDY D.

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.



d'Ifni avec près de 35 %. Buizakarne et Tafraout n'ont reçu qu'une part très modeste, soit respectivement 9 % et 3.8 %.

Cette migration est majoritairement d'origine rurale avec 48 % de migrants issus de la campagne immédiate et 19.5 % en provenance des régions lointaines. La ruralisation des flux est incontestable dans toutes les villes (Tiznit 69.7 %, Ifni 68 %, Tafraout 59.9 % et Buizakarne 55.2 %). Mais, en réalité, seules Tiznit et Ifni exercent une attraction conséquente sur leur rural environnant ( respectivement 53.1 % et 52 %); au contraire, Buizakarne et Tafraout n'ont qu'un pouvoir très modeste sur leur hinterland (soit 12.7% et 22.6 %). L'espace urbain anti-atlasique a reçu également une immigration citadine avec près d'un migrant sur trois (32 %). Elle est quasi-exclusivement descendante des villes extra-régionales à raison de 29.3 %; quant aux échanges inter-urbains, ils restent anodins (2.7 %). Comment a évolué cette immigration dans le temps ?

### **1.3.2. Grandes phases de l'immigration.**

L'exploitation de la question sur la durée de résidence nous a permis de suivre l'immigration dans le temps. Cependant, avant d'aborder cet aspect temporel, il convient de souligner que certains migrants ignorent complètement la durée de résidence dans la ville, surtout lorsqu'ils s'y sont installés depuis longtemps. Ce problème peut conduire à des résultats moins précis<sup>7</sup> dans la mesure où l'attrance des chiffres ronds jouent sur la durée exacte de l'installation du migrant (Cf. Graphique n° 4.3.). Mais, dans l'ensemble, les résultats obtenus ont permis de reconstituer les grandes phases de l'établissement des populations dans les villes de l'Anti-Atlas occidental.

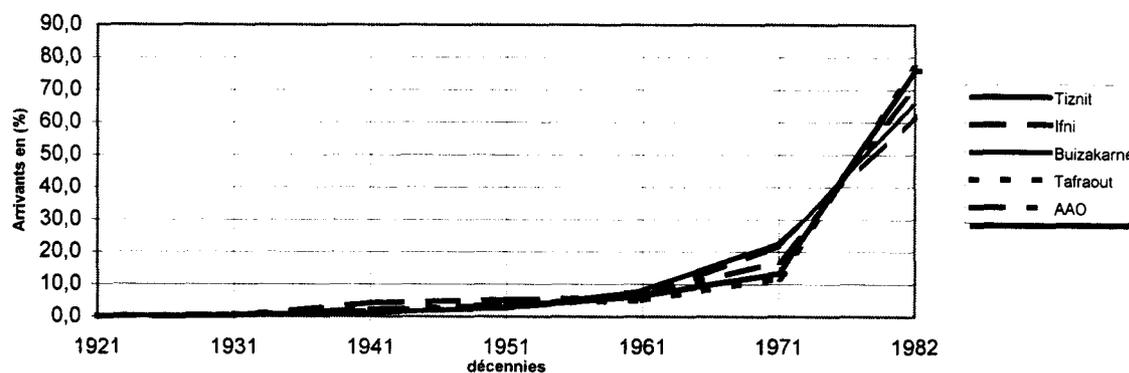
### 1.3.2.1. Avant 1971, les flux sont relativement faibles.

Tab. 4.4. Répartition des migrants selon la période d'installation d'après le R.G.P.H. de 1982.

| Décennies    | Tiznit      |              | Ifni        |              | Buizakarne |              | Taфраout   |              | A.A.O.      |              |
|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|-------------|--------------|
|              | Eff.        | %            | Eff.        | %            | Eff.       | %            | Eff.       | %            | Eff.        | %            |
| Av. 1922     | 2           | 0.1          | 1           | 0.1          | -          | -            | -          | -            | 3           | 0.1          |
| 1922 - 1931  | 5           | 0.2          | 2           | 0.1          | 1          | 0.3          | 1          | 0.6          | 9           | 0.2          |
| 1932 - 1941  | 18          | 0.7          | 59          | 3.8          | 1          | 0.3          | -          | -            | 78          | 1.7          |
| 1942 - 1951  | 53          | 2.2          | 65          | 4.1          | 2          | 0.5          | 2          | 1.2          | 126         | 2.7          |
| 1952 - 1961  | 155         | 6.4          | 83          | 5.3          | 2          | 0.5          | 9          | 5.6          | 264         | 5.8          |
| 1962 - 1971  | 327         | 13.4         | 357         | 22.6         | 38         | 9.8          | 13         | 8.1          | 759         | 16.5         |
| 1972 - 1982  | 1877        | 77.0         | 1007        | 64.0         | 343        | 88.6         | 136        | 84.5         | 3363        | 73.0         |
| <b>Total</b> | <b>2437</b> | <b>100.0</b> | <b>1574</b> | <b>100.0</b> | <b>387</b> | <b>100.0</b> | <b>161</b> | <b>100.0</b> | <b>4602</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

Graph. 4.2. Rythme des arrivées dans les villes de l'Anti-Atlas occidental selon le RGPH de 1982 (en %)



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

L'évolution des flux migratoires permet de distinguer deux périodes se situant de part et d'autre de 1971. La première est celle d'un démarrage, lent, maintenant un rythme d'accélération progressif. La seconde s'échelonne sur 11 ans et correspond à

<sup>7</sup> - Courgeau D. (1988) - Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. INED, Paris, p. 56.

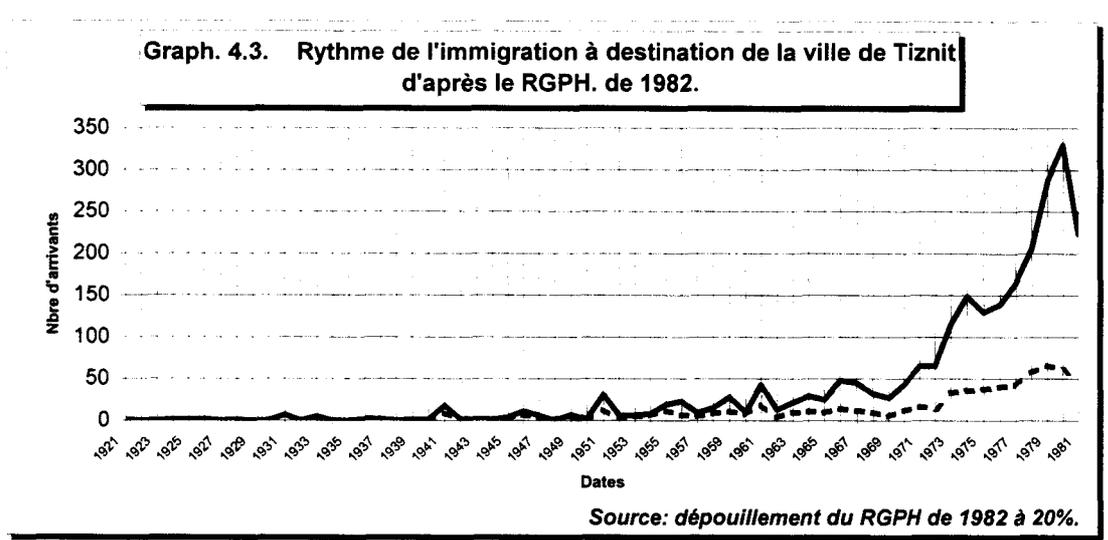
un véritable boom migratoire. Avant 1971, 27 % de la population est installée dans les petites villes de l'Anti-Atlas occidental avec toutefois des proportions importantes entre villes (36 % à Ifni, 13.4 % à Tiznit). On évoque deux raisons à cela : d'abord parce que la mobilité est réduite dans les campagnes avant 1971; ensuite parce que les centres urbains n'étaient que de simples bourgs ruraux qui n'offraient guère de différences par rapport au rural profond en matière d'équipements et de services. Par conséquent, les départs s'acheminent presque exclusivement vers les grandes villes. Seule Ifni s'est enrichie de flux relativement importants avant cette date; il faut rappeler que la ville a reçu près de 10000 militaires<sup>8</sup> avant sa restitution au Maroc. Cette fonction à la fois militaire et administrative a suscité l'arrivée d'un nombre de migrants issus de sa campagne proche, constitués principalement de commerçants, de pêcheurs et de journaliers. Mais, son attraction va vite stagner voire rétrograder avec le départ des espagnols en 1969 et la ville rentrera dans une phase de stagnation.

De même, le rythme des arrivées à Tiznit est plutôt modéré voire stagnant. Le graphique 4.3. révèle des pics de migration notamment vers 1941, 1951, 1961, ce qui laisse penser à l'existence de courants épisodiques. Or, il ne s'agit en réalité que d'erreurs statistiques, lors de l'observation comme nous l'avons souligné plus haut, ce qui explique la situation de 1941 et de 1951. Pendant toute cette période, la ville n'a connu aucun événement qui pourrait justifier un dynamisme migratoire important, exception faite à 1961 où Tiznit a accueilli un afflux de rescapés du séisme d'Agadir en 1960. Ce n'est que dans le courant des années soixante-dix qu'Ifni et plus particulièrement Tiznit vont attirer un nombre grandissant de migrants.

### **1.3.2.2. Un mouvement en accélération depuis le début des années 70.**

---

<sup>8</sup> - El Moutaouakil A. (1985), op. cit. p. 207.



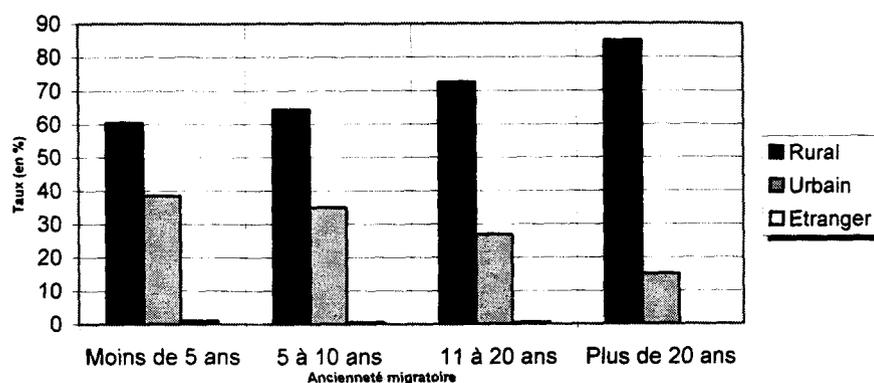
Depuis 1971, l'immigration à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental a connu une nette accélération puisque 3363 personnes (soit 73 %) se sont ajoutées à la population urbaine. Néanmoins, c'est Tiznit qui, par son poids administratif, a accueilli la majorité des migrants en valeurs absolues durant cette période (1877 habitants). Avec la récupération des provinces sahariennes en 1975, elle a reçu d'importants flux à la fois régionaux et extra-régionaux (second chapitre).

**Tab. 4.5. Population migrante à Tiznit selon la durée d'installation et le milieu d'origine en 1982 (en %).**

|                 | Moins de 5 ans | 5 à 10 ans   | 11 à 20 ans  | Plus de 20 ans |
|-----------------|----------------|--------------|--------------|----------------|
| <b>Rural</b>    | 60.5           | 64.4         | 72.5         | 84.9           |
| <b>Urbain</b>   | 38.5           | 35.0         | 26.9         | 15.1           |
| <b>Etranger</b> | 1.0            | 0.6          | 0.6          | -              |
| <b>Total</b>    | <b>100.0</b>   | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b>   |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 4.4. Population migrante à Tiznit selon la durée d'installation et le milieu d'origine en 1982 (en %)**



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

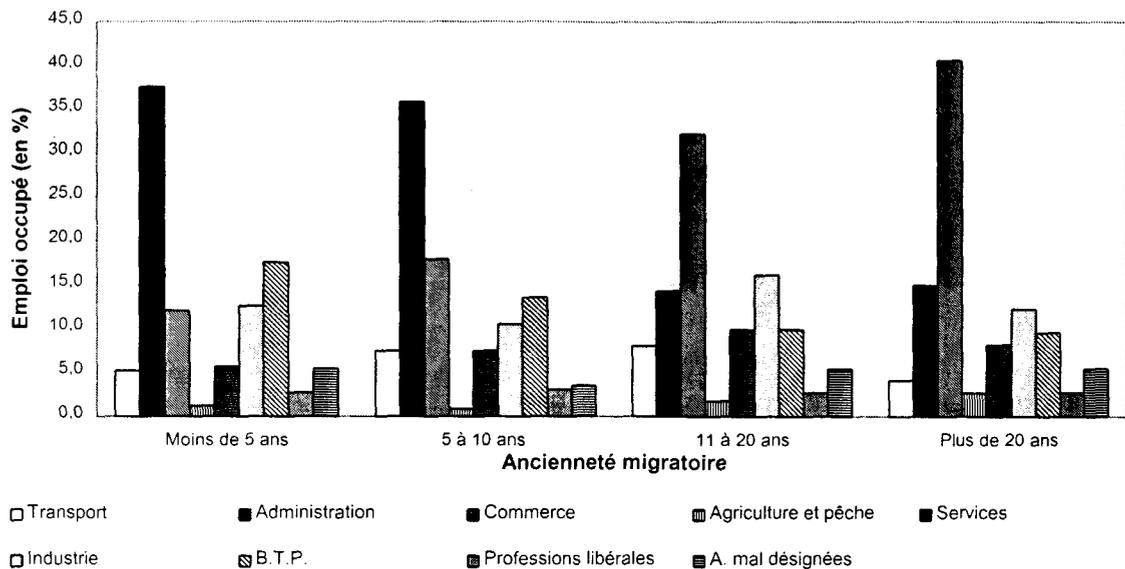
Par ailleurs, plus l'immigration est récente plus la proportion des migrants d'origine urbaine est importante. Si 85 % des migrants installés depuis plus de 20 ans à Tiznit sont issus de la campagne proche ou lointaine, ils ne représentent que 60.5 % dans les rangs des nouveaux installés (moins de 5 ans). Bien entendu, la promotion de Tiznit en chef-lieu de province et la création de nouveaux postes administratifs qui s'en est suivie a amené un nombre considérable de cadres diplômés descendant d'autres villes. A titre d'exemple, 37.5 % des migrants établis à Tiznit avant 1977 exercent dans l'administration. Elle n'occupait que 15 % parmi les anciens migrants (plus de 20 ans).

**Tab. 4.6. Ancienneté migratoire et emploi occupé à Tiznit en 1982 (en %).**

|                               | Moins de 5 ans | 5 à 10 ans   | 11 à 20 ans  | Plus de 20 ans |
|-------------------------------|----------------|--------------|--------------|----------------|
| <b>Transport</b>              | 5.2            | 7.4          | 8.0          | 4.1            |
| <b>Administration</b>         | 37.5           | 35.8         | 14.3         | 14.9           |
| <b>Commerce</b>               | 12.1           | 17.9         | 32.1         | 40.5           |
| <b>Agriculture et pêche</b>   | 1.2            | 0.9          | 1.8          | 2.7            |
| <b>Service</b>                | 5.7            | 7.4          | 9.8          | 8.1            |
| <b>Industrie et artisanat</b> | 12.6           | 10.5         | 16.1         | 12.2           |
| <b>B.T.P.</b>                 | 17.5           | 13.5         | 9.8          | 9.5            |
| <b>Professions libérales</b>  | 2.7            | 3.1          | 2.7          | 2.7            |
| <b>A. mal désignées</b>       | 5.4            | 3.5          | 5.4          | 5.4            |
| <b>Total</b>                  | <b>100.0</b>   | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b>   |

Source : dépouillement personnel du RGPH à 20 %.

Graph. 4.5. Ancienneté migratoire et emploi occupé à Tiznit en 1982 (en %).



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Pour conclure, on peut dire que l'immigration à destination des petites villes de l'Anti-Atlas occidental a traversé deux étapes distinctes. La première permet de déceler une évolution lente et irrégulière jusqu'au début des années soixante-dix. La seconde s'étale sur la décennie suivante et correspond à un vrai « boom migratoire ». Ce sont les courants intenses de cette dernière période qui ont gonflé le volume de la population urbaine de Tiznit comme ils ont donné à Buizakarne et à Tafraout leur dimension de centres urbains.

### Conclusion du chapitre.

L'Anti-Atlas occidental comme le reste du pays s'est confronté, ces dernières années, à une poussée urbaine importante dont la principale composante est la migration de voisinage. L'étude des bilans migratoires apparents fait ressortir des zones de dépeuplement plus ou moins étendues autour des villes. Ces flux de proximité qui se sont développés aux marges de ces localités vont donner à Tiznit en particulier sa dimension de ville moyenne. Par sa fonction administrative notamment,

elle a exercé un rayonnement considérable aussi bien sur son hinterland rural que sur les autres régions du pays. Ce schéma rejoint la tendance qui s'est opérée au niveau national à partir de 1971. Partout au Maroc, les petites villes ont été multipliées\* et à chaque fois, la croissance des localités urbaines est conditionnée avant tout par un transfert élevé de la population rurale proche. L'étude des flux montrera l'ampleur de l'immigration que masquent les soldes migratoires bruts; elle permettra également de distinguer la migration proche de la migration lointaine.

---

\* leur nombre est passé de 106 en 1960 à 187 en 1982 et 231 en 1994.

## CHAPITRE V: FLUX D'IMMIGRATION.

### Introduction.

Dans les précédents paragraphes, nous nous sommes longuement arrêtés sur les petites villes et le poids de la migration dans leur évolution démographique. Dans ce qui suit, le point sera mis sur les flux migratoires. Autrement dit, s'agit-il de migration à court rayon d'action ou bien d'une mobilité spatiale très vaste? Pour répondre à cette question, nous nous sommes basés sur les statistiques relatives à la migration-durée de vie d'après le RGPH de 1982. Pour des besoins de cartographie et d'analyse, nous avons dissocié l'immigration intra-régionale soit celle originaire de l'Anti-Atlas occidental, de l'immigration extra-régionale qui elle est issue des autres provinces. Un récapitulatif des flux fera l'objet d'un dernier paragraphe.

### 2.1. La mobilité intra-régionale.

L'attraction d'une ville se définit par le volume de sa population, de ses équipements mais également par les rapports qu'elle entretient avec son arrière-pays. Dans ce sens, quelle est la nature des relations démographiques que les villes de l'Anti-Atlas occidental maintiennent avec leur environnement rural et quelles sont les aires de recrutement de chacune d'elles ?

#### 2.1.1. Tiznit: une aire de recrutement assez étendue.

**Tab. 5.1. Origine des migrants ruraux intra-régionaux à Tiznit en 1982.**

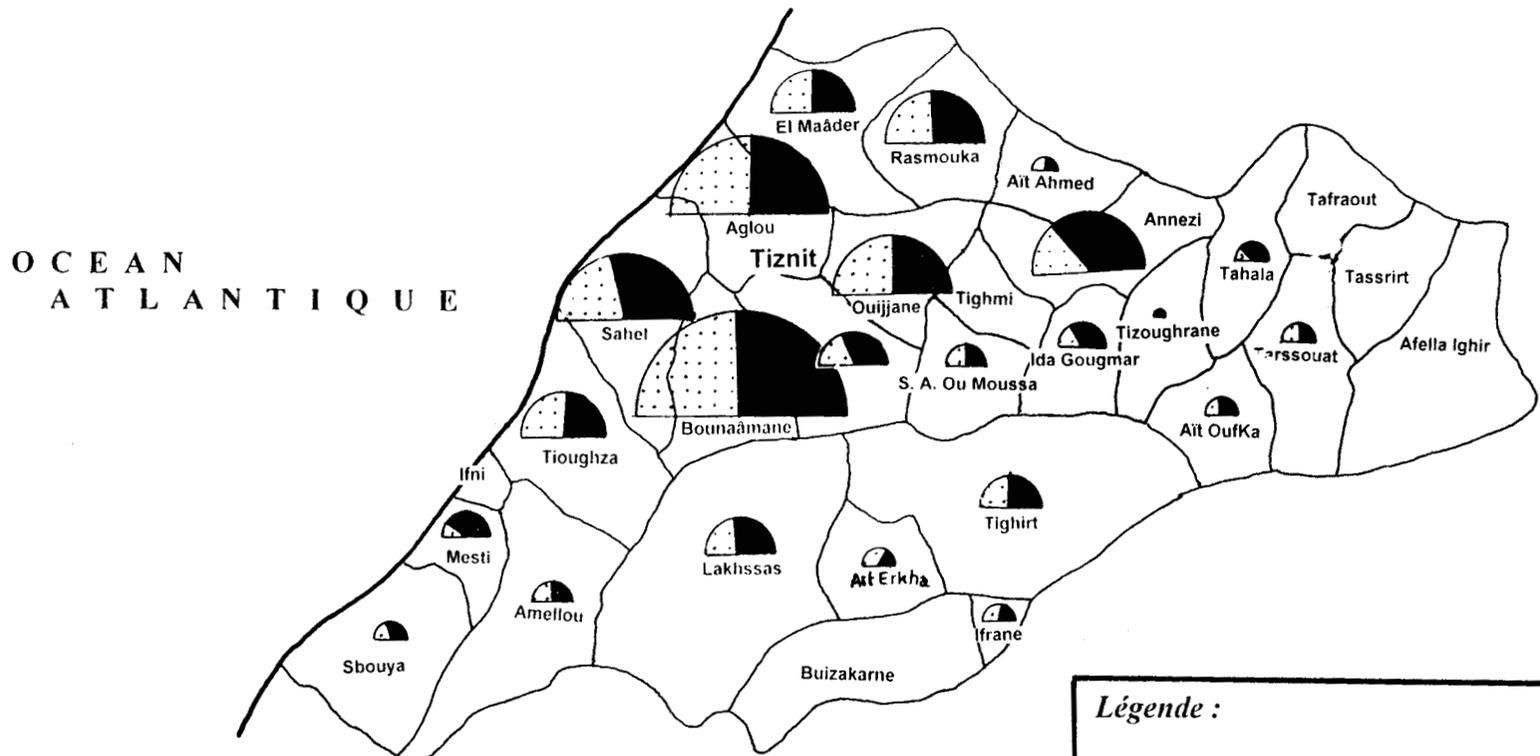
| Communes              | Hommes | %    | Femmes | %    | Total | %     |
|-----------------------|--------|------|--------|------|-------|-------|
| <b>Anezi</b>          | 61     | 4.64 | 31     | 2.36 | 92    | 7.00  |
| <b>Aït Ahmed</b>      | 2      | 0.15 | 2      | 0.15 | 4     | 0.30  |
| <b>Tighmi</b>         | 26     | 1.98 | 16     | 1.22 | 42    | 3.19  |
| <b>Tizoughrane</b>    | 1      | 0.08 | -      | -    | 1     | 0.08  |
| <b>Ida Gougmar</b>    | 14     | 1.06 | 6      | 0.46 | 20    | 1.52  |
| <b>S.A. ou Moussa</b> | 6      | 0.46 | 6      | 0.46 | 12    | 0.91  |
| <b>Sahel</b>          | 76     | 5.78 | 65     | 4.94 | 141   | 10.72 |

|                     |            |              |            |              |             |               |
|---------------------|------------|--------------|------------|--------------|-------------|---------------|
| <b>Mesti</b>        | 11         | 0.84         | 3          | 0.23         | 14          | 1.06          |
| <b>Sbouya</b>       | 5          | 0.38         | 3          | 0.23         | 8           | 0.61          |
| <b>Tioughza</b>     | 21         | 1.60         | 26         | 1.98         | 47          | 3.57          |
| <b>Amellou</b>      | 6          | 0.46         | 5          | 0.38         | 11          | 0.84          |
| <b>Afella Ighir</b> | -          | -            | -          | -            | -           | -             |
| <b>Tahala</b>       | 4          | 0.30         | 8          | 0.61         | 12          | 0.91          |
| <b>Aït Ouafqua</b>  | 4          | 0.30         | 4          | 0.30         | 8           | 0.61          |
| <b>Tassirt</b>      | -          | -            | -          | -            | -           | -             |
| <b>Tarssouat</b>    | 4          | 0.30         | 4          | 0.30         | 8           | 0.61          |
| <b>Rasmouka</b>     | 37         | 2.81         | 30         | 2.28         | 67          | 5.10          |
| <b>Ouijjane</b>     | 54         | 4.11         | 52         | 3.95         | 106         | 8.06          |
| <b>El Maâder</b>    | 26         | 1.98         | 30         | 2.28         | 56          | 4.26          |
| <b>Reggada</b>      | 20         | 1.52         | 13         | 0.99         | 33          | 2.51          |
| <b>Bounaâmane</b>   | 171        | 13.00        | 168        | 12.78        | 339         | 25.78         |
| <b>Aglou</b>        | 93         | 7.07         | 115        | 8.75         | 208         | 15.82         |
| <b>Aït Erkha</b>    | 3          | 0.23         | 6          | 0.46         | 9           | 0.68          |
| <b>Tighirt</b>      | 15         | 1.14         | 16         | 1.22         | 31          | 2.36          |
| <b>Lakhssas</b>     | 21         | 1.60         | 17         | 1.29         | 38          | 2.89          |
| <b>Ifrane</b>       | 3          | 0.23         | 5          | 0.38         | 8           | 0.61          |
| <b>Total</b>        | <b>684</b> | <b>52.02</b> | <b>631</b> | <b>47.98</b> | <b>1315</b> | <b>100.00</b> |

*Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.*

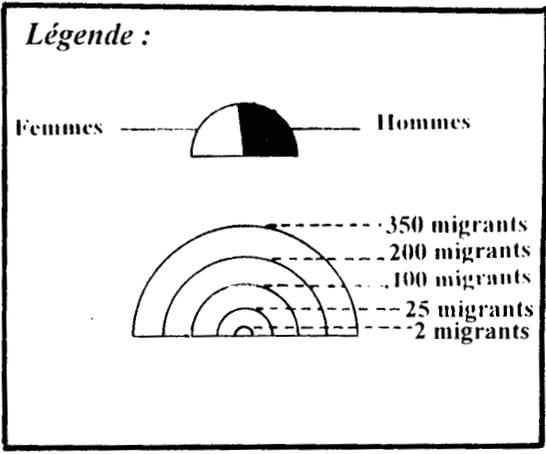
Remarquablement ancrée dans son environnement régional, Tiznit dispose d'un rayonnement sur tout l'Anti-Atlas occidental. Presque toutes les communes rurales y ont envoyé des migrants. Revivifiée après 1975, la ville a su attirer un nombre considérable de ruraux aussi bien depuis sa campagne proche que lointaine en s'affirmant comme pôle influent. Cependant, c'est son rural immédiat qui lui a fourni la majorité des néo-citadins. En effet, quatre communes ont participé avec plus de 60 % de l'alimentation des flux à destination de Tiznit (Bounaâmane 25.78 %, Aglou 15.82 %, Sahel 10.72 % et Ouijjane 8.06 %). Les autres communes n'ont contribué qu'avec des proportions fort modestes. Les flux de proximité reflètent un certain dynamisme de la ville; ils témoignent également de l'inquiétude d'une

**Carte n° 27: Migration rurale régionale à destination de Tiznit d'après le RGPH de 1982.**



OCEAN ATLANTIQUE

0 30km



FIDY D.

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

campagne environnante qui a copieusement souffert des années répétitives de sécheresse (aux débuts des années 80) d'autant plus que la production agricole est faible pour supporter une population dense. La proximité de la ville permet de décongestionner la pression démographique de la campagne proche.

La mobilité est en grande partie entreprise par les hommes à raison de 52 % (contre 48 % pour les femmes). Dans les pays chleuhs, il est plus facile pour un homme de quitter son douar d'origine que pour une femme. Les facteurs de migration féminine sont liés essentiellement au regroupement conjugal. En dehors de ce cadre, on assiste également à la migration des jeunes filles qui touche 2 filles sur 10. Souvent, elles arrivent en ville dès leur jeune âge, avec le consentement des parents, pour travailler dans des ménages citadins comme domestiques. La migration liée à la scolarisation n'est pas négligeable non plus; par manque d'établissements scolaires sur place, les jeunes filles sont accueillies par un membre de la famille installé en ville. A l'exception de ces exemples, la mobilité féminine reste limitée, d'abord parce que la ville n'offre pas de grandes possibilités d'emplois; ensuite parce que la migration féminine est mal considérée surtout dans une région où le poids des traditions pèse beaucoup.

Telle est la situation des relations entre la capitale de l'Anti-Atlas occidental et son rural proche. Les liens démographiques entre les autres centres urbains et leur hinterland sont très limités.

### 2.1.2. Ifni, Buizakarne et Taфраout : des aires d'attraction très étroites.

**Tab. 5.2. Migration rurale originaire de la campagne anti-atlasique à Ifni en 1982.**

| Communes       | Hommes | %     | Femmes | %     | Total | %     |
|----------------|--------|-------|--------|-------|-------|-------|
| S.A. ou Moussa | -      | -     | 1      | 0.12  | 1     | 0.12  |
| Sahel          | 14     | 1.63  | 13     | 1.52  | 27    | 3.15  |
| Mesti          | 81     | 9.44  | 97     | 11.31 | 178   | 20.75 |
| Sbouya         | 110    | 12.82 | 146    | 17.02 | 256   | 29.84 |
| Tioughza       | 101    | 11.77 | 107    | 12.47 | 208   | 24.24 |
| Amellou        | 72     | 8.39  | 77     | 8.97  | 149   | 17.37 |
| El Maâder      | 2      | 0.23  | 1      | 0.12  | 3     | 0.35  |

|                   |            |              |            |              |            |               |
|-------------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|---------------|
| <b>Reggada</b>    | -          | -            | 1          | 0.12         | 1          | 0.12          |
| <b>Bounaâmane</b> | 6          | 0.70         | 4          | 0.47         | 10         | 1.17          |
| <b>Aglou</b>      | 4          | 0.47         | 1          | 0.12         | 5          | 0.58          |
| <b>Lakhssas</b>   | 5          | 0.58         | 6          | 0.70         | 11         | 1.28          |
| <b>Ifrane</b>     | 5          | 0.58         | 1          | 0.12         | 6          | 0.70          |
| <b>Total</b>      | <b>401</b> | <b>46.74</b> | <b>457</b> | <b>53.26</b> | <b>858</b> | <b>100.00</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

Malgré son poids démographique, son passé urbain relativement ancien et ses infrastructures, l'espace migratoire d'Ifni se réduit à une poignée de communes et se limite à la zone rurale immédiate. Ainsi, le canton d'Ifni (correspondant à la tribu des Aït Baâmrane) a alimenté la ville à raison de 95 % de l'ensemble des flux intra-régionaux. Ainsi, Sbouya a envoyé 29.84 % de migrants à destination de la ville, Tioughza 24.24 %, Mesti 20.75 %, Amellou 17.37 % et Sahel 3.15 %. Loin d'égaliser le dynamisme de Tiznit, l'immigration d'origine proche est en partie responsable de l'urbanisation d'Ifni.

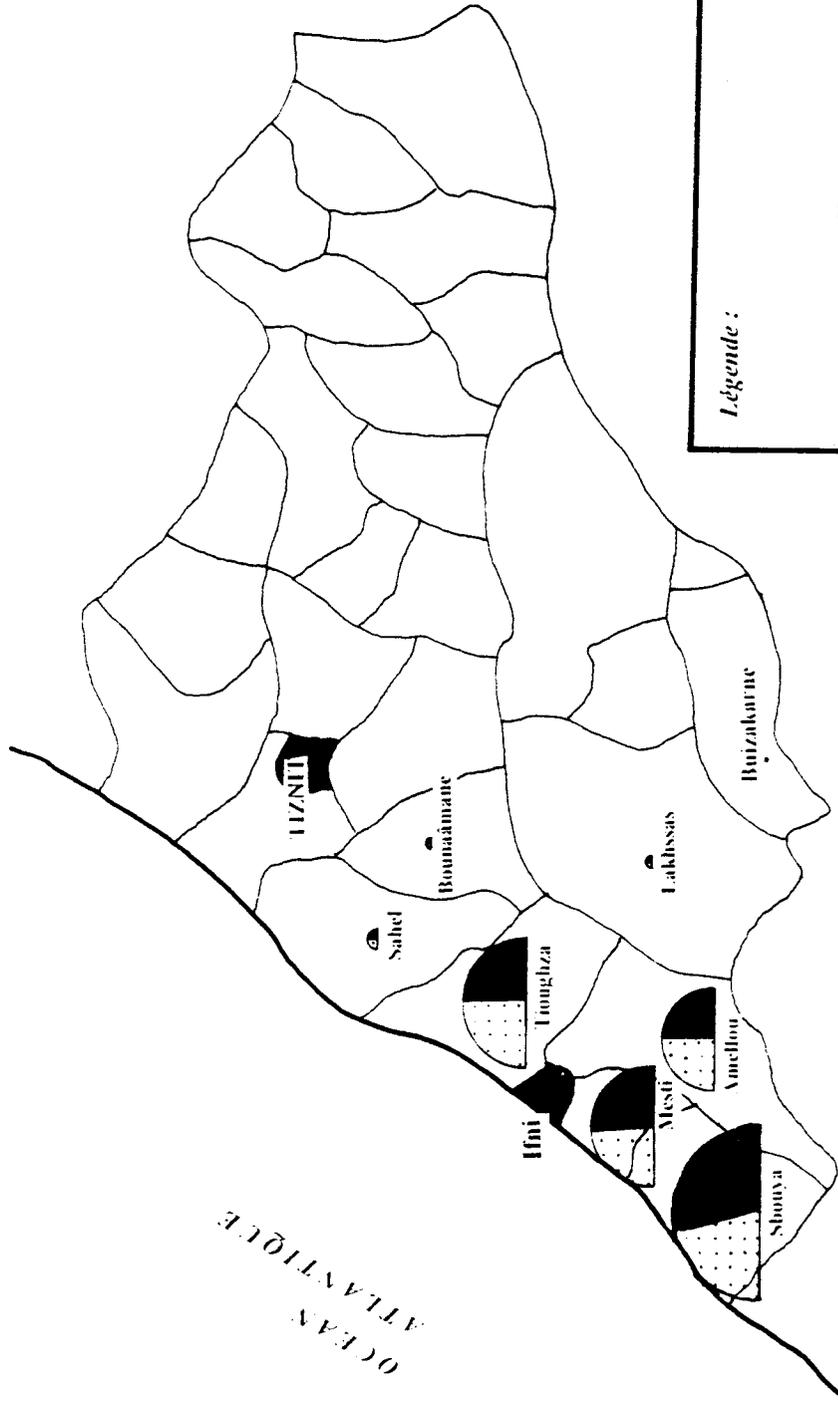
En dehors des villes de Tiznit et d'Ifni, les aires d'influence de Buizakarne et de Taфраout sont beaucoup plus restreintes voire locales. Les deux petites villes n'ont accueilli que des proportions négligeables de migrants en provenance de leur arrière-pays, soit respectivement 54 et 41 migrants. Ce caractère local n'est pas propre à l'Anti-Atlas occidental. Escallier (R.) l'a déjà observé dans la Chaouia où « *la plupart des immigrants viennent des douars situés à proximité de la ville* »<sup>1</sup>. Ballaoui a également soulevé la même tendance dans les petites villes du Haut-Atlas occidental<sup>2</sup>.

Par sa position en cul - de sac, Taфраout est à l'écart des principaux axes de circulation. De plus, la topographie accidentée qui l'entoure gêne considérablement ses rapports avec son arrière - pays; le développement de la ville est sérieusement limité faute de terrains de construction.

<sup>1</sup> - Escallier R. (1981) - Citadins et espace urbain au Maroc Fasc. de recherche n° 8 et 9, Tours, T1, p187.

<sup>2</sup> - Ballaoui. (1988) - Rapports villes-campagnes dans le versant septentrional du Haut Atlas occidental; In Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 131-156.

Carte n° 28 Immigration rurale régionale à destination d'Ihni par commune d'origine d'après le R.G.P.H. de 1982.



0 10 20 30km

Seuls les flux > à 10 sont représentés

D. FIDDY

Buizakarne présente une situation différente mais elle n'est pas favorisée non plus. La ville est plutôt réduite à sa fonction militaire, sa desserte en matière d'équipement se limite à quelques établissements à caractère public, commerces et services de première nécessité. Cela n'encourage guère les échanges avec son environnement rural. La population rurale préfère se diriger directement vers les villes moyennes du Souss ou les grandes villes.

Contrairement à Tiznit, la migration à destination d'Ifni, de Buizakarne et de Taфраout révèle une prédominance des flux féminins à raison de 53.4 %. La féminisation des échanges villes-campagnes est surtout le résultat d'un regroupement familial élevé d'où ces proportions accrues, exception faite à la ville d'Ifni. Hormis celle se rapportant au regroupement familial, la migration féminine, tient, à notre avis, à deux raisons: d'une part, parce que la confédération des Aït Baâmrane<sup>\*</sup> est habitée par une population majoritairement arabophone qui tolère plus facilement la migration des femmes. D'autre part, car la ville avait été occupée par les espagnols jusqu'à une date récente (1969). Tout au long de cette période d'occupation, Ifni a vécu dans un climat propice à la propagation d'une « sorte de libertinage » chez les femmes. Oliva P.<sup>3</sup> a évoqué par exemple que la ville d'Ifni comptait vers la fin de la colonisation espagnole plusieurs centaines de prostituées.

En dépit d'une urbanisation restreinte dans cette région du Maroc, les petites villes ont engendré des mouvements en sens inverse, mais qui sont infimes.

## **2.2. Les contre-courants sont très minces.**

Si les contre-flux n'ont pas été abordés jusqu'ici, c'est pour deux raisons. D'une part, parce que les statistiques à ce sujet sont quasi-inéxistantes et l'intérêt est plutôt axé sur les courants dominants c'est-à-dire la migration de la campagne vers les villes. Les rares chiffres disponibles auprès du CERED concernant la migration ville-campagne sont d'ordre général et n'offrent pas les détails des flux. Par exemple, la ville de Tiznit a envoyé quelques 428 personnes vers sa campagne entre 1975 et 1982<sup>4</sup>, mais on ne connaît pas la destination précise des migrants, s'agit-il de la

\* Aït Baâmrane correspondent administrativement au canton d'Ifni.

<sup>3</sup> - Oliva P. (1971) op. cit. p.93.

<sup>4</sup> - CERED (1986) - Les migrations internes au Maroc : 1975 - 1982, In « Analyse et tendances démographiques

campagne proche ou lointaine? D'autre part, les villes de l'Anti-Atlas occidental, ne sont pas assez rayonnantes pour engendrer des phénomènes de suburbanisation conséquents. Autour de Tiznit, comme aux abords de toutes les villes des pays en voie de développement, la genèse de la périurbanisation<sup>4</sup> tient surtout à l'installation des immigrants ruraux dans la frange urbaine, qui y trouvent un logement que la ville ne peut leur offrir<sup>5</sup>. Il ne s'agit donc aucunement des mécanismes de suburbanisation qui régissent le modèle occidental où le mouvement de périurbanisation est avant tout lié au transfert de la population des centres-villes vers les périphéries.

### 2.3. Des échanges inter-urbains très modestes.

**Tab. 5.3. Migrations inter-urbaines en 1982**

|            | Tiznit | Ifni | Buizakarne | Tafraout | Total |
|------------|--------|------|------------|----------|-------|
| Tiznit     | -      | 18   | 12         | 4        | 34    |
| Ifni       | 47     | -    | 5          | 0        | 52    |
| Buizakarne | 17     | 6    | -          | 5        | 28    |
| Tafraout   | 13     | 3    | 1          | -        | 28    |
| Total      | 77     | 27   | 18         | 9        | 131   |

Source : dépouillement personnel à 20 % du RGPH de 1982.

Conjointement au mouvement urbain-rural, le bilan migratoire inter-urbain est très mince; quelques 131 migrants seulement ont été échangés entre les unités urbaines de l'Anti-Atlas occidental d'après le recensement de 1982. La balance migratoire inter-urbaine varie d'une ville à l'autre, conséquence de l'inégal développement des villes. Tiznit dispose d'un bilan migratoire bénéficiaire avec les autres centres en centralisant près de 60 % des flux inter-urbains. La majorité des migrants lui proviennent d'Ifni (ville en crise), par contre ses échanges avec Buizakarne et Tafraout sont faibles. En termes de sorties, le déséquilibre est plus important. Les trois derniers centres n'ont reçu que des effectifs très négligeables en provenance de Tiznit, soit un peu plus d'un quart des courants inter-urbains régionaux. En dehors des échanges avec la capitale de l'Anti-Atlas occidental, les flux entre les autres

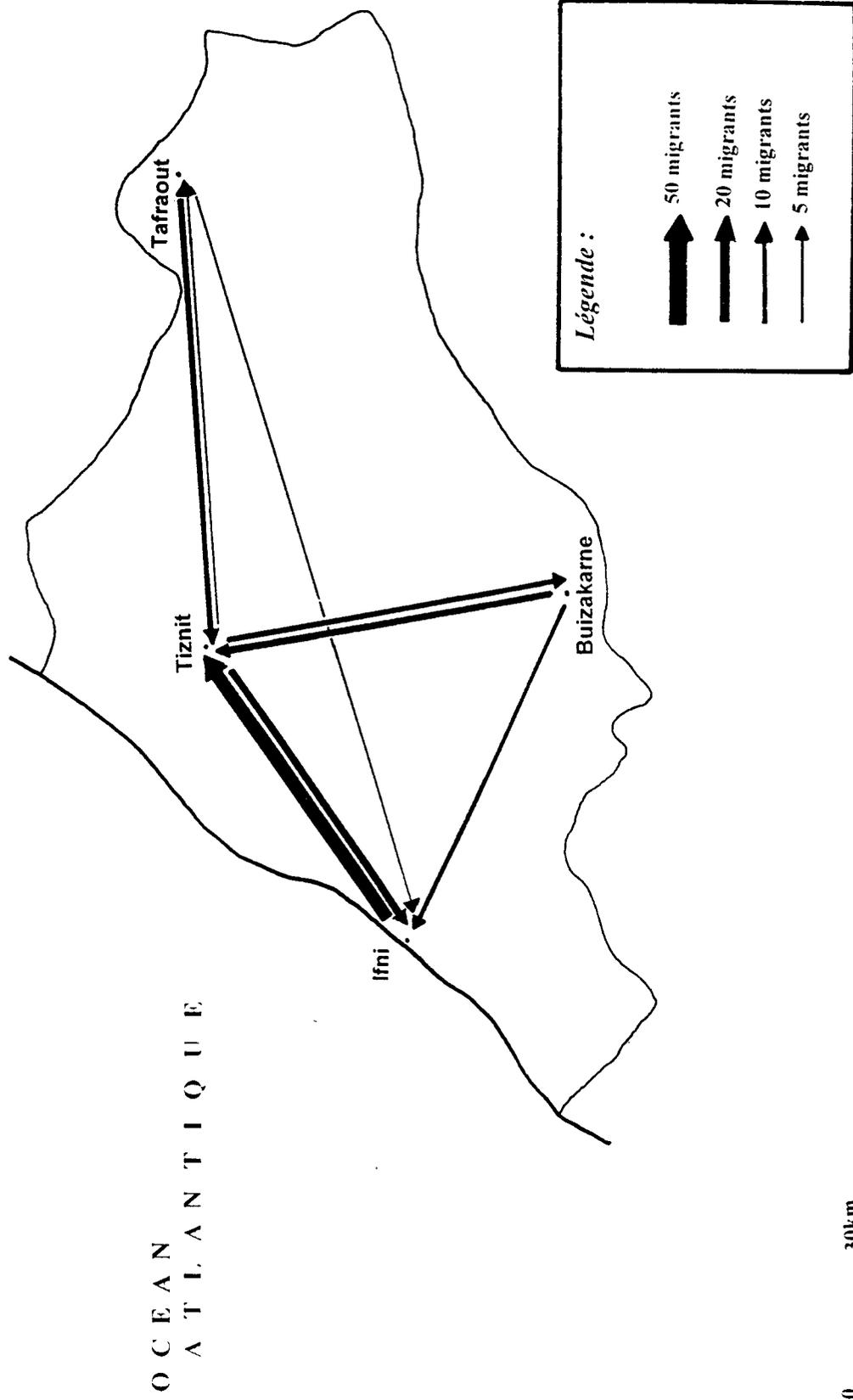
au Maroc » Rabat p. 165.

<sup>4</sup> Suburbanisation: formes d'urbanisation développées à la périphérie des villes.

<sup>5</sup> Périurbanisation: transformations des espaces à proximité des villes sous l'influence urbaine, ce qui se traduit principalement par la discontinuité de l'habitat spontané au delà du périmètre aggloméré.

<sup>5</sup> - Laborde P. (1997) - Les espaces urbains dans le monde. Nathan, Paris, p. 229.

Carte n° 29: Echanges migratoires inter-urbains d'après le RGPH de 1982



FIDY D.

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

centres sont très ténus. Ces petites localités ne manifestent aucun dynamisme économique particulier. Par conséquent, les "citadins" préfèrent plutôt s'orienter vers les villes situées plus au nord.

A part cette mobilité intra-régionale, il en existe une autre aussi importante issue des autres régions du Maroc.

#### **2.4. La mobilité extra-régionale.**

##### **2.4.1. Tiznit : une influence sur tout le territoire national.**

L'aire de recrutement de Tiznit s'étend sur tout le territoire national. Néanmoins, l'importance des flux s'atténue à mesure que l'on s'éloigne de la ville. En raison de la proximité géographique, l'influence de Tiznit se fait sentir surtout dans les provinces de la région Sud. En effet, Agadir constitue la principale province d'émigration avec 22.3 % des flux extra-régionaux en 1982. Marrakech vient au second rang avec 13.2 % des courants envoyés. Les provinces de Taroudant et Essaouira arrivent en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position, soit respectivement 8.5 % et 7.1 %.

A mesure que l'on s'éloigne de Tiznit, les flux s'amointrissent et les proportions de migrants deviennent de plus en plus faibles. Cependant, certaines provinces septentrionales échappent à la règle, notamment Casablanca qui a envoyé vers Tiznit 7 % des migrants devant des provinces contiguës ou proches comme Tata (4.5 %) ou Ouarzazate (5.7 %). Il en est de même pour Taza (4.5 %) qui arrive devant Goulemim (3.7 %). Non loin de ces provinces, vient la capitale Rabat avec 3.5 % ou encore Fès 2.3 %. Dans une moindre mesure, on trouve un éventail de provinces avec des proportions oscillant entre 1 et 2 %. Parmi elles, on cite plus particulièrement Khouribga (1.7 %), Safi (1.6 %) et Tan-Tan (1.5 %). Enfin, le reste des provinces ne participent qu'avec des proportions inférieures à 1 %.

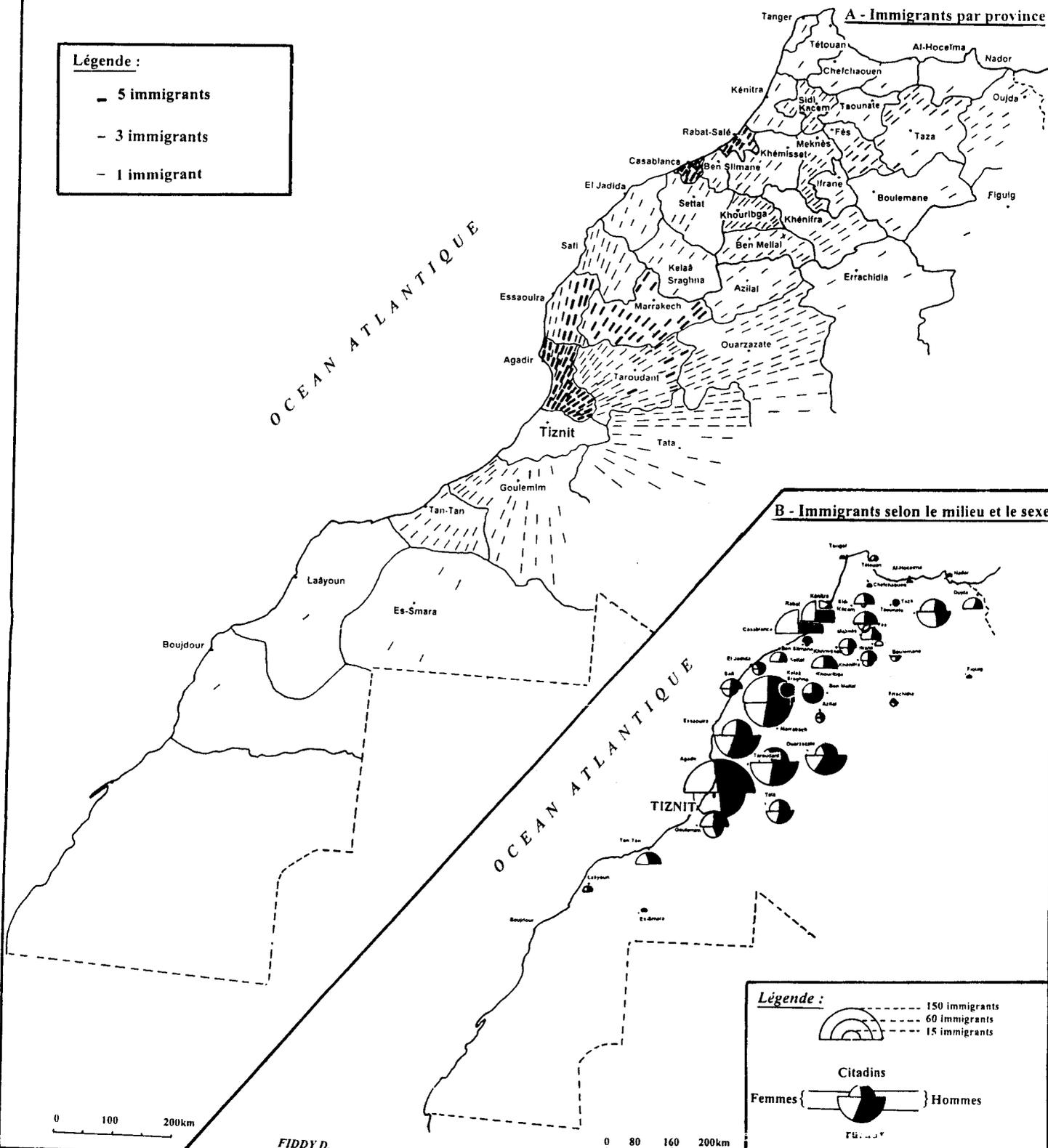
Il ressort de ces chiffres que le rôle de la proximité est primordial puisque les provinces du Souss (Agadir et Taroudant), en plus de Marrakech et Essaouira, prédominent avec plus de la moitié des flux (51.1 %). Ce qui est surprenant en revanche, c'est le peu d'influence que Tiznit avait sur les provinces méridionales

Carte n° 30 : Origine géographique de la population de la ville de Tiznit en 1982

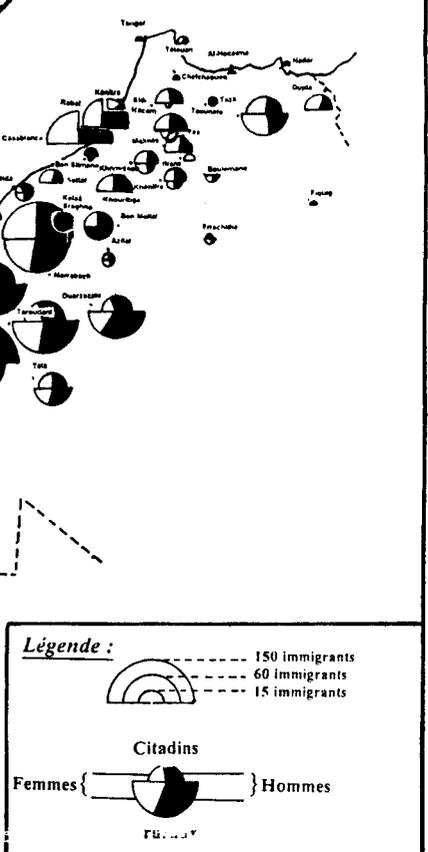
**Légende :**

- 5 immigrants
- 3 immigrants
- 1 immigrant

**A - Immigrants par province**



**B - Immigrants selon le milieu et le sexe**



**Légende :**

- - - - - 150 immigrants
- - - - - 60 immigrants
- - - - - 15 immigrants
- Citadins
- Femmes { } Hommes

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

- Migration originaire de l'A.A.O. non comprise.

même limitrophes. De même, on est frappé par l'attraction relativement importante de Tiznit sur des provinces, dotées elles - mêmes de grandes villes et réputées pour leur grande attractivité comme Casablanca, Rabat ou Fès. Pour assurer le fonctionnement administratif suite à sa récente promotion, la ville a massivement fait appel à un personnel qualifié issu des régions du nord. 44 % des migrants extra-régionaux exercent dans la fonction publique, contrairement aux migrants régionaux qui sont davantage présents dans le commerce.

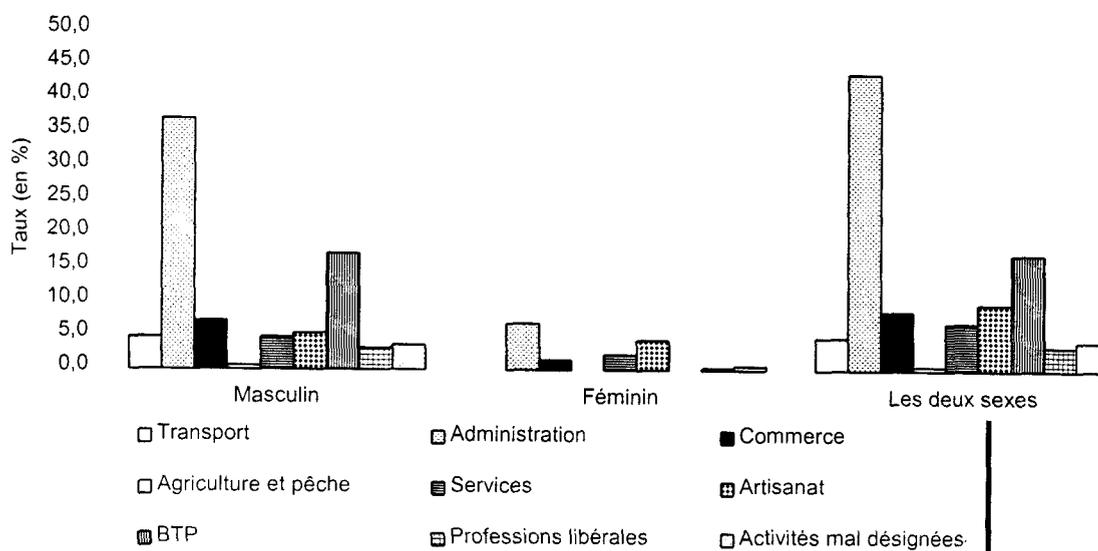
**Tab. 5.4. CSP\* des migrants extra-régionaux à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental par sexe en 1982 (en %).**

| <i>Secteurs d'activité</i>  | <i>Masculin</i> | <i>Féminin</i> | <i>Les deux sexes</i> |
|-----------------------------|-----------------|----------------|-----------------------|
| Transport                   | 4.8             | 0.0            | 4.8                   |
| Administration              | 37.0            | 6.9            | 43.9                  |
| Commerce                    | 7.2             | 1.5            | 8.8                   |
| Agriculture et pêche        | 0.6             | 0.0            | 0.6                   |
| Services                    | 4.8             | 2.3            | 7.1                   |
| Artisanat                   | 5.4             | 4.5            | 9.8                   |
| Bâtiment et travaux publics | 17.2            | 0.0            | 17.2                  |
| Professions libérales       | 3.2             | 0.3            | 3.5                   |
| Activités mal désignées     | 3.7             | 0.6            | 4.3                   |
| <b>Total</b>                | <b>83.9</b>     | <b>16.1</b>    | <b>100.0</b>          |

*Source : dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.*

\* CSP: Catégories Socio-Professionnelles.

Graph. 5.1. CSP des migrants extra-régionaux à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental par sexe en 1982 (en %)



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

La carte (n°30 B) montre une nette prédominance des flux d'origine citadine. 755 immigrants urbains ont afflué sur Tiznit soit 61.4 % des courants extra-régionaux contre 38.6 % issus des campagnes. La ville d'Agadir et les centres urbains de sa région ont participé avec près de 14 % de l'immigration d'origine urbaine. Marrakech et Casablanca arrivent en second lieu avec respectivement 8.3 % et 6.3 %. En revanche, ce sont les provinces proches ou contiguës qui ont envoyé le plus de ruraux vers Tiznit (Agadir 8.4 %, Taroudant 6 %) ensuite Marrakech (5 %), Essaouira 4.9 %, Ouarzazate 4 % Tata 3 %...

Si les flux à caractère féminin sont quasi-exclusivement motivés par des raisons familiales dans le cadre de l'immigration de proximité, la migration volontaire des femmes n'est pas négligeable dans les flux extra-régionaux. Dans tous les secteurs liés à la fonction publique, on trouve de plus en plus de femmes qui migrent pour des raisons professionnelles. En 1982, 7 % des femmes migrantes extra-régionaux exerçaient dans l'administration.

#### **2.4.2. Ifni: un schéma similaire à celui de Tiznit.**

Second centre de recrutement extra-régional, Ifni a drainé 755 migrants soit 46 % de l'ensemble des flux. Son espace migratoire s'apparente dans ses grandes lignes à celui de Tiznit avec toutefois des effectifs moins importants. Les provinces limitrophes lui ont envoyé près d'un quart des migrants (Goulemim 13.6 % et Agadir 10.2 %). Au delà de ces deux provinces proches, l'aire d'influence décroît avec la distance. Quelques provinces font tout de même exception; ainsi Khénifra arrive au troisième rang avec 9.1 % des migrants, Marrakech 8.5 % et Casablanca 7 %. Comme à Tiznit, cette migration descendante s'explique avant tout par des raisons professionnelles (affectations, mutations). Khémisset a envoyé plusieurs centaines de militaires vers Ifni et Casablanca lui a adressé des cadres administratifs et du personnel enseignant.

Par ailleurs, Ifni, plus que Tiznit, est marquée par une importante migration féminine extra-régionale (65 % des femmes). Hormis la migration à caractère familiale, l'origine de cette surféminité est à chercher dans les habitudes migratoires héritées de la période coloniale. On rappelle que pendant le Protectorat (av. 1969) la ville a accueilli un nombre considérable de femmes, occupant des métiers de survie comme employées de maisons par exemple.

#### **2.4.3. Buizakarne et Taфраout: prédominance des flux lointains.**

A l'opposé de Tiznit et d'Ifni, l'essentiel des flux à destination de Buizakarne provient d'une province lointaine: Khémisset (13.6 %). A l'exemple des provinces sahariennes, Buizakarne a recruté massivement des militaires dans cette région du nord. Derrière Khémisset, interviennent Marrakech 6.2 %, Agadir 5.4 %, Ouarzazate 5.1 % et Rabat-Salé 4.5 %. Si l'immigration issue des trois premières provinces se justifie par la proximité géographique, l'émigration depuis la capitale (Rabat) concerne souvent des cadres administratifs mutés à Buizakarne.

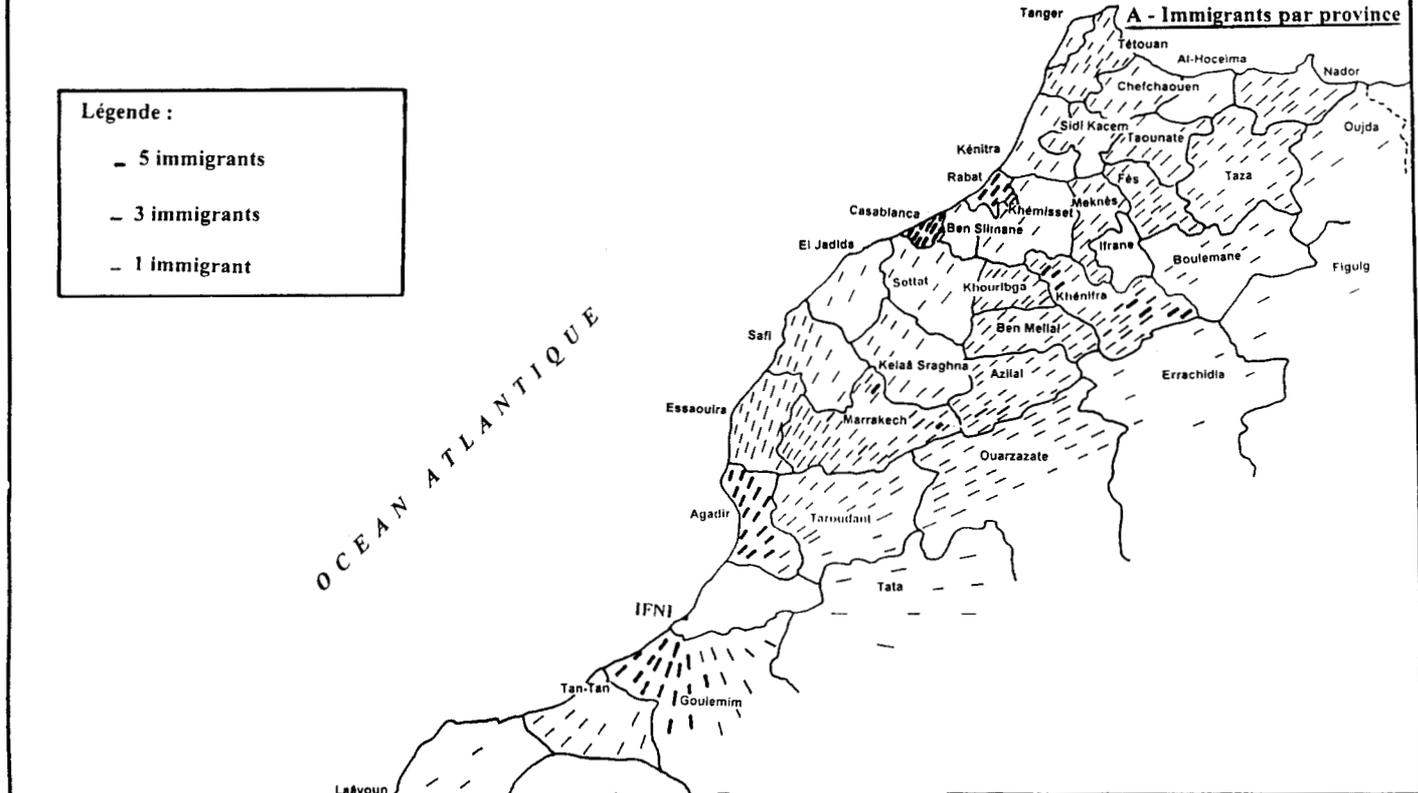
A la manière de Buizakarne, Taфраout a attiré plus de migrants extra-régionaux avec  $\frac{3}{4}$  des flux. Or, il faut noter que les effectifs sont très modestes en valeurs absolues (132 migrants). En revanche, le fait que Taфраout exerce une attraction en dehors de son espace ne veut pas dire qu'elle jouit d'un dynamisme économique ou d'un rayonnement quelconque. De ce point de vue, elle rejoint toutes les petites villes

Carte n°34 Origine géographique de la population de la ville d'Ifni en 1982

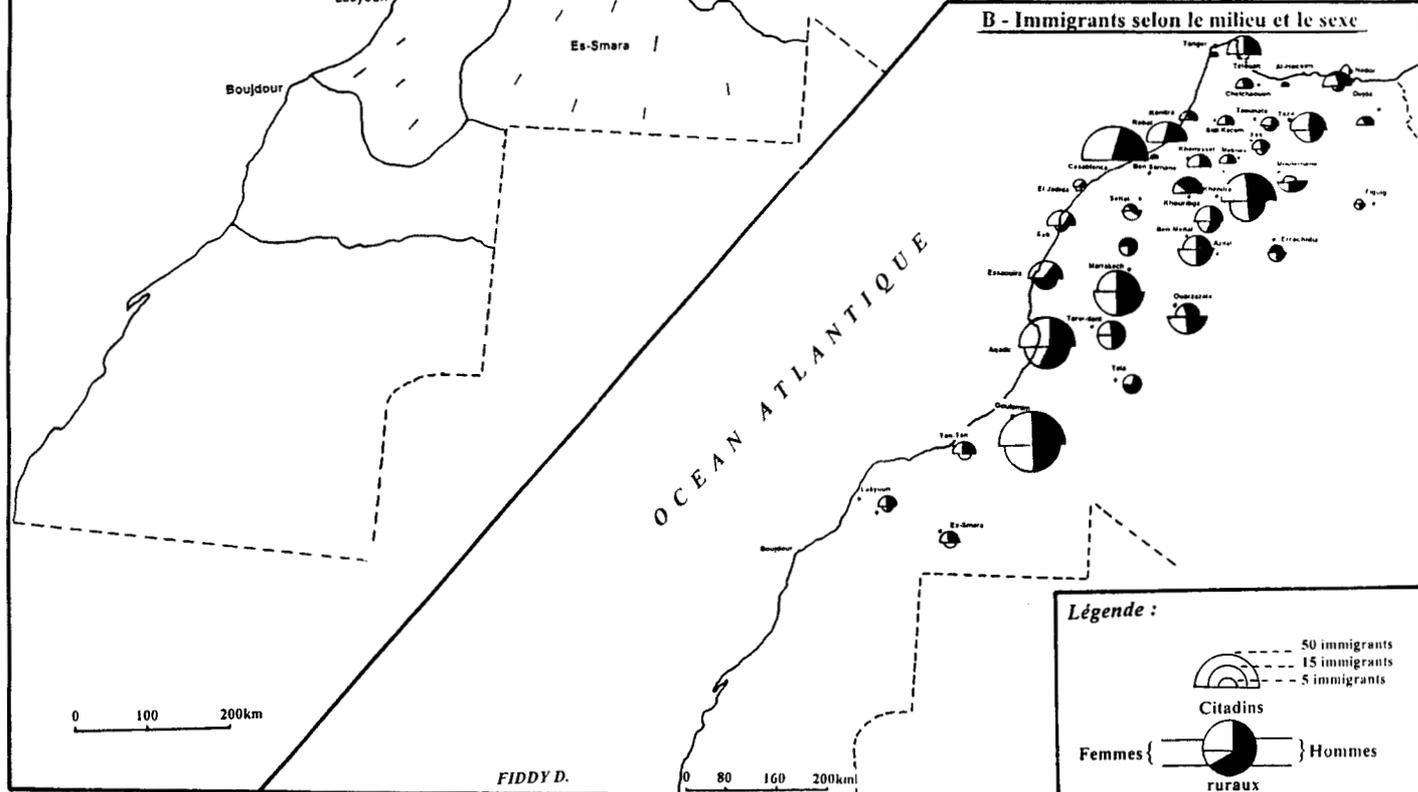
Légende :

- 5 immigrants
- 3 immigrants
- 1 immigrant

A - Immigrants par province



B - Immigrants selon le milieu et le sexe



Légende :

- 50 immigrants
- 15 immigrants
- 5 immigrants
- Citadins
- Femmes { } Hommes
- ruraux

0 100 200km

FIDDY D.

0 80 160 200km

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

- Migration originare de l'A.A.O. non comprise.

Carte n°31 : Origine géographique de la population de la ville de Buizakarne en 1982

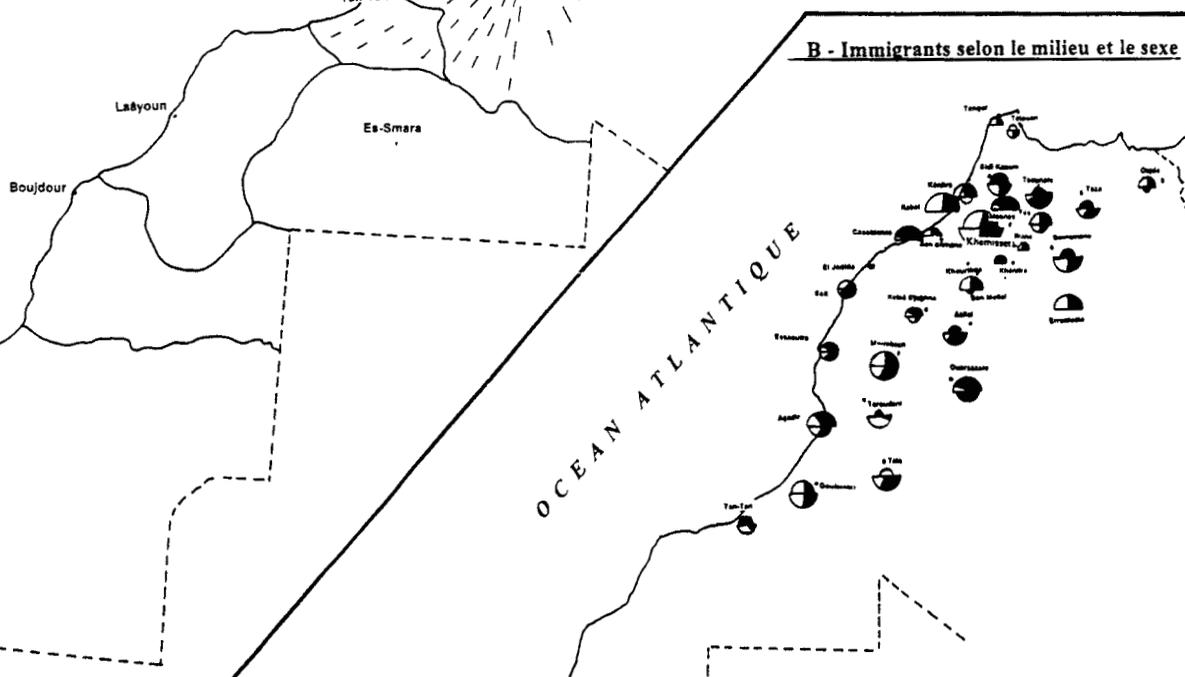
Légende :

- 5 immigrants
- 3 immigrants
- 1 immigrant

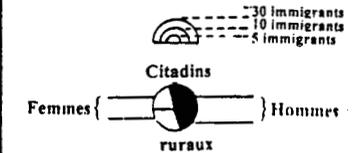
A - Immigrants par province



B - Immigrants selon le milieu et le sexe



Légende :



0 100 200km

0 80 160 200km

FIDDY D.

- Migration originarie de l'A.A.O. non comprise.

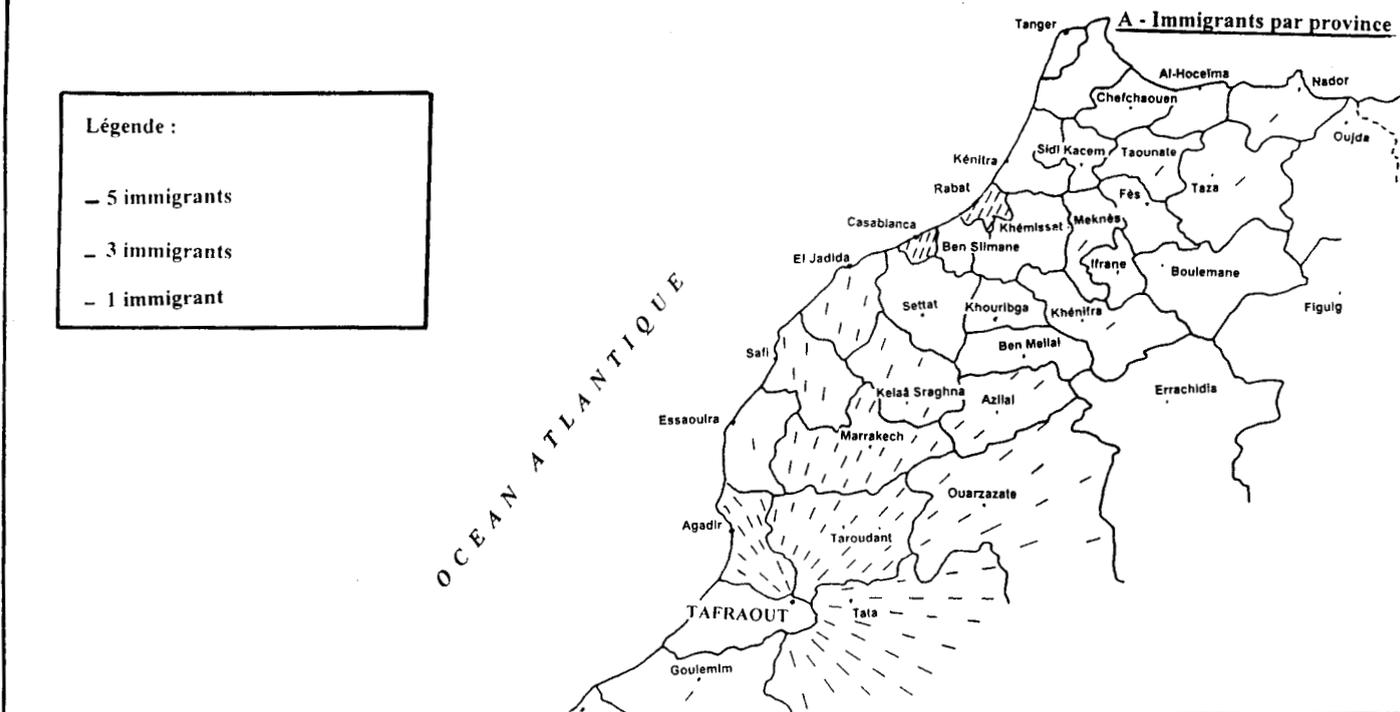
Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

Carte n° 33: Origine géographique de la population de la ville de Tafraout en 1982

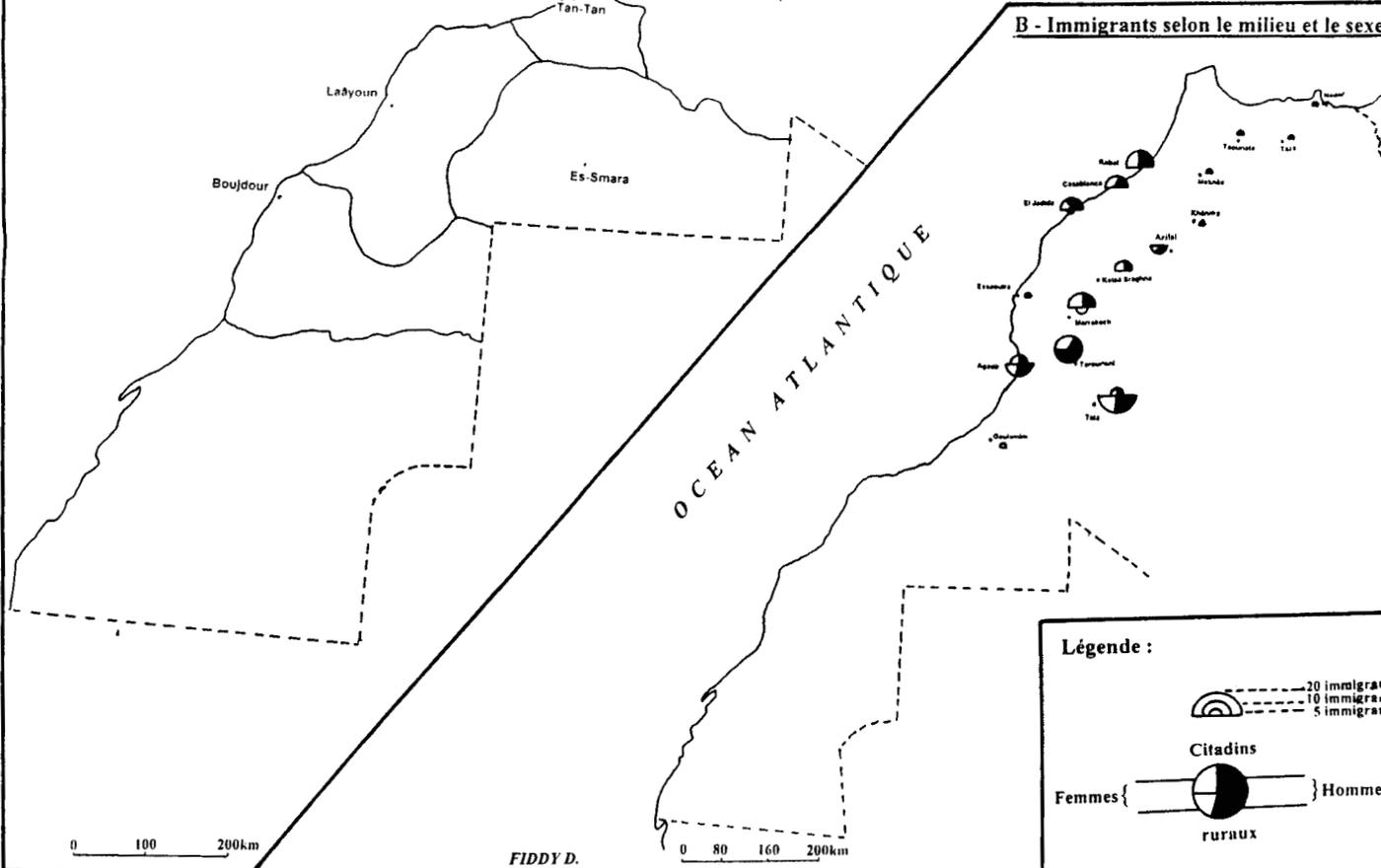
Légende :

- 5 immigrants
- 3 immigrants
- 1 immigrant

A - Immigrants par province



B - Immigrants selon le milieu et le sexe



Légende :

- 20 immigrants
- 10 immigrants
- 5 immigrants
- Citadins
- Femmes { } Hommes
- ruraux

0 100 200km

FIDDY D.

0 80 160 200km

Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

- Migration originarie de l'A.A.O. non comprise.

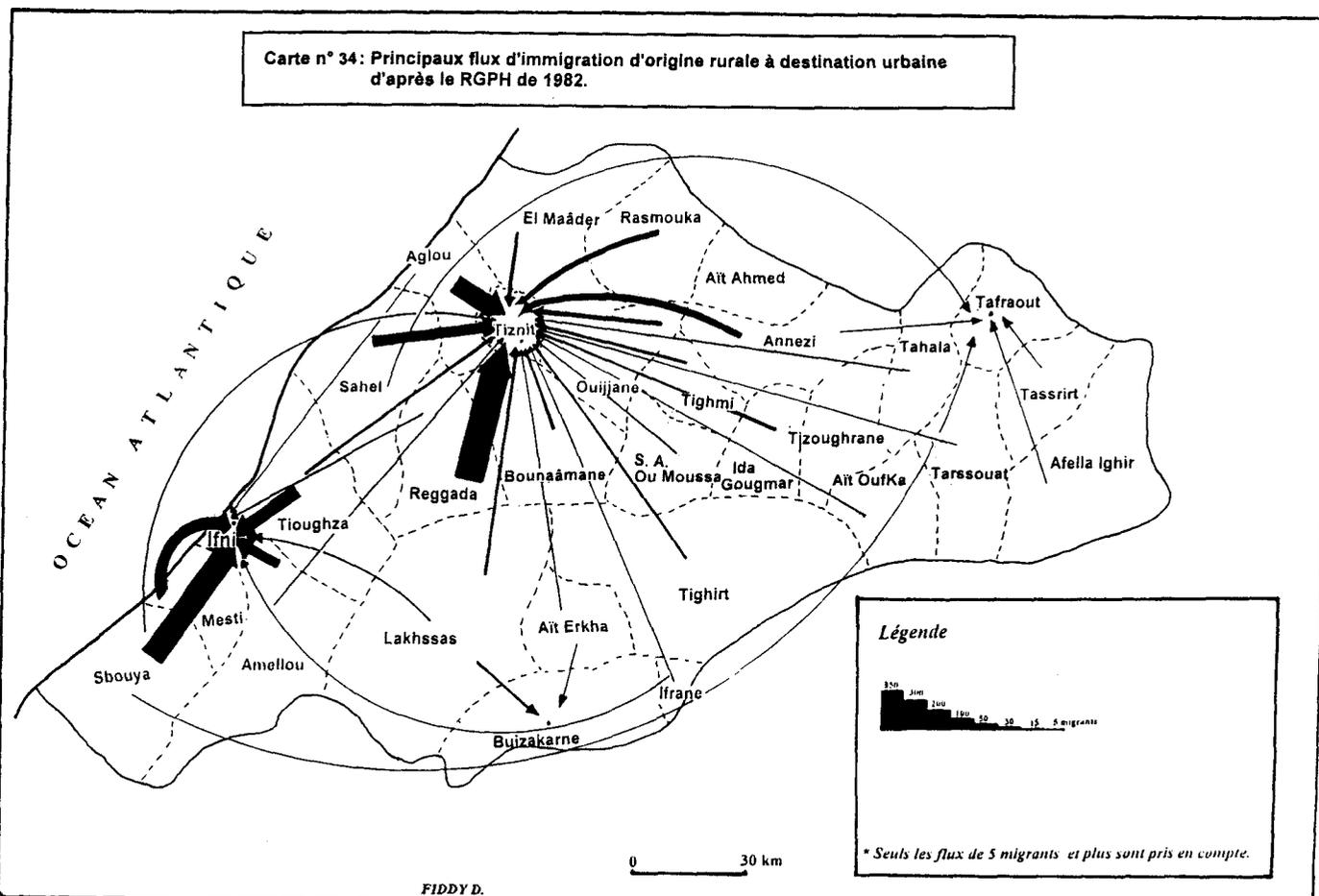
du sud du Maroc où la migration lointaine est majoritairement liée aux affectations dans la fonction publique.

La répartition par origine géographique montre un certain équilibre entre les ruraux et les citadins (50.2 % de citadins contre 49.8 % de ruraux). Cependant, les migrants d'origine urbaine proviennent des villes lointaines alors que les ruraux sont issus des provinces relativement proches (Tata 22.7 %, Taroudant et Agadir 25 %, Marrakech 12.1 %, Ouarzazate 9 %). Nombre d'entre eux sont employés par des émigrés Tafraoutis pour s'occuper de leur maison ou de leur commerce sur place.

### 2.5. Essai de synthèse.

Le pouvoir attractif des villes de l'Anti-Atlas occidental dépend de leur taille, de leur dynamisme économique et de la place qu'elles occupent dans la hiérarchie urbaine régionale. Tiznit exerce une attraction sur un espace plus large qui s'étend

Carte n° 34: Principaux flux d'immigration d'origine rurale à destination urbaine d'après le RGPH de 1982.

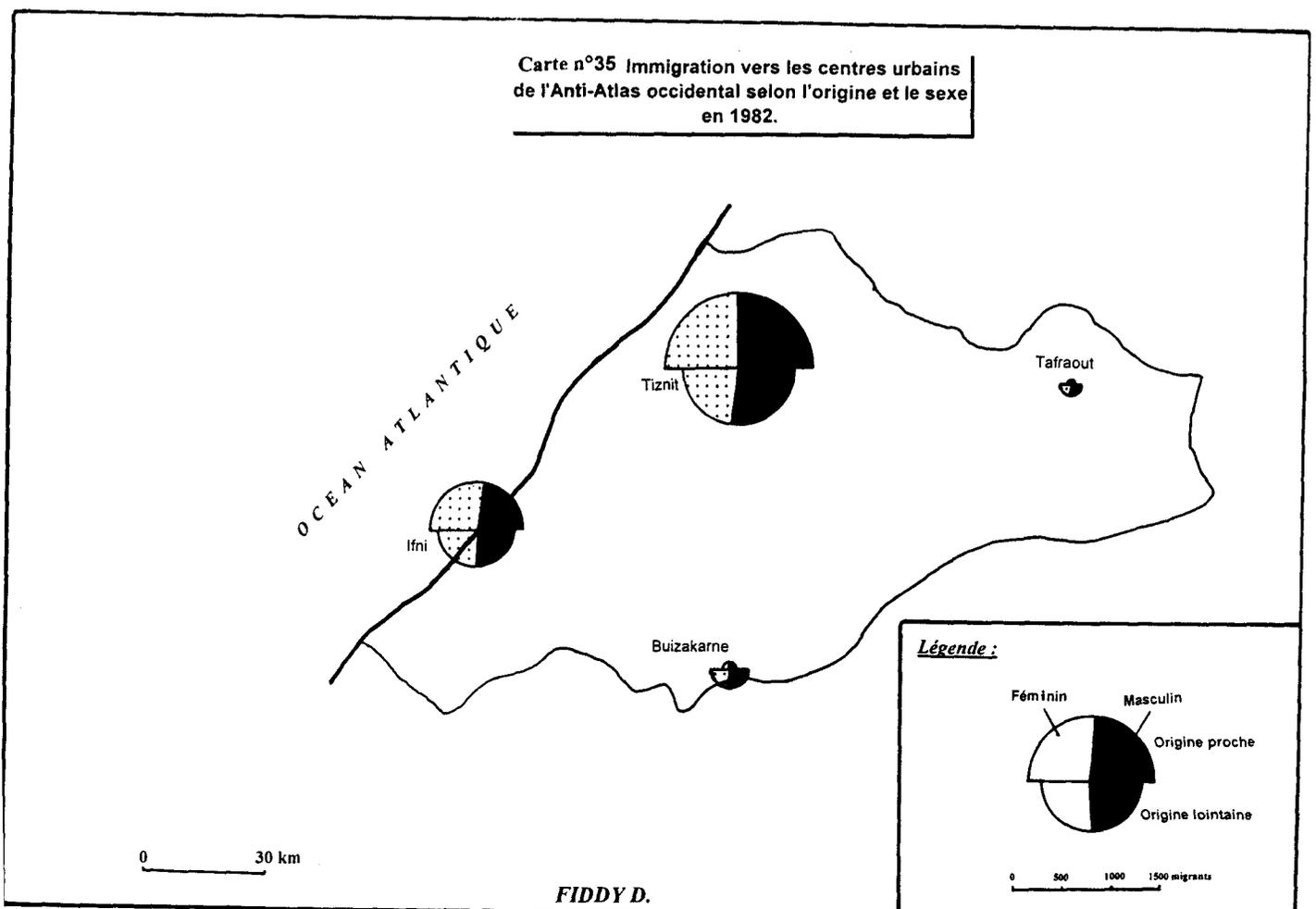


Source : Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

parfois même sur l'arrière-pensée des autres centres urbains. Par contre, l'aire migratoire d'Ifni, de Buizakarne et de Taфраout est très restreinte et ne dépasse pas les limites du canton (carte n° 33).

Par ailleurs, plus la taille du centre urbain est modeste (Buizakarne et Taфраout), davantage l'apport migratoire en provenance des régions lointaines prévaut. Mais, en réalité la migration extra-régionale est plus liée aux affectations administratives qu'à l'attractivité des villes proprement dite. Les localités urbaines nouvellement promues ont drainé un flot de fonctionnaires en dehors de la région plus important que la migration locale.

Pour mieux comprendre cette situation, il faut noter que, comparée aux fonctions assumées par Tiznit et secondement par Ifni, Buizakarne et Taфраout ne font pas bonne figure; le niveau et la qualité des services prodigués à la population n'ont rien à voir avec ceux proposés dans les villes précédentes. En conséquence, les ruraux des cantons de Buizakarne ou Taфраout préfèrent partir vers une ville de strate supérieure où les conditions sont meilleures plutôt que de s'orienter vers les petites villes locales.



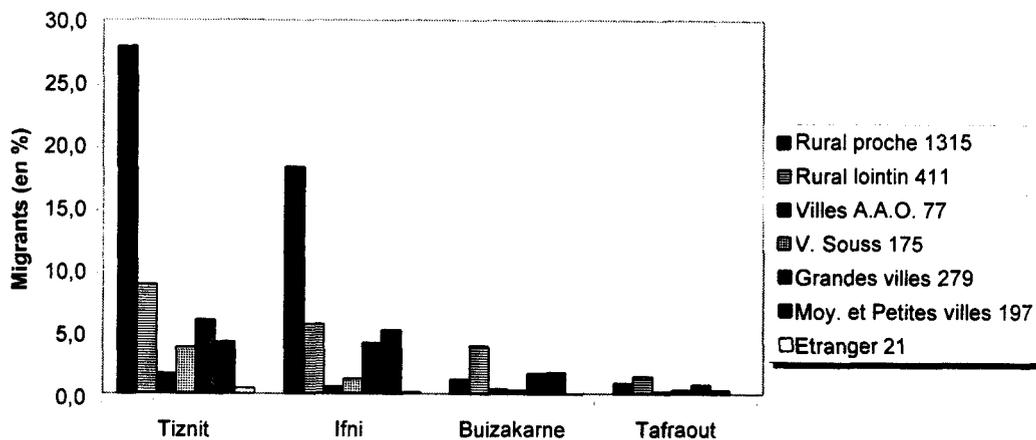
Ce phénomène n'est pas propre à l'Anti-Atlas occidental, un schéma similaire s'est opéré sur les petites et moyennes villes en Algérie. Boukhemis K. et Zeghiche A.<sup>6</sup> soulignent que moins la taille des villes est importante plus l'immigration d'origine extérieure prime. De ce point de vue, l'immigration vers ces petits centres est un processus sélectif.

**Tab. 5.5. Origine de la population migrante par centre urbain (en %) en 1982.**

|                                   | Tiznit      | Ifni        | Buizakarne | Taфраout   | Total       |
|-----------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|-------------|
| <b>Rural proche</b>               | 27.8        | 18.4        | 0.9        | 0.8        | <b>47.9</b> |
| <b>Rural lointain</b>             | 8.7         | 5.6         | 3.8        | 1.4        | <b>19.5</b> |
| <b>Villes de l'A.A.O.</b>         | 1.6         | 0.6         | 0.2        | 0.2        | <b>2.6</b>  |
| <b>Villes du Souss</b>            | 3.9         | 1.2         | 0.3        | 0.2        | <b>5.6</b>  |
| <b>Grandes villes</b>             | 5.5         | 4.0         | 2.2        | 0.8        | <b>12.5</b> |
| <b>Moyennes et petites villes</b> | 4.5         | 4.9         | 1.6        | 0.3        | <b>11.3</b> |
| <b>Etranger</b>                   | 0.4         | 0.1         | 0.1        | 0.0        | <b>0.6</b>  |
| <b>Total</b>                      | <b>52.4</b> | <b>34.8</b> | <b>9.1</b> | <b>3.7</b> | <b>4722</b> |

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 5.2. Origine de la population migrante (en %) par centre urbain en 1982.**



Dépouillement du RGPH de 1982 à 20 %

<sup>6</sup> - Boukhemis K. et Zeghiche A. (1990) - Approche des déterminants de la migration interne en Algérie à travers deux cas : Constantine et Skikda. Annales de géographie n° 552, p. 182.

Il demeure, enfin, que les villes ont joué dans le sens de la fixation d'une partie de la population de l'Anti-Atlas occidental (graphique ci-dessus), mais elle reste encore très déficitaire. Nées dans un environnement pauvre, les petites villes régionales sont incapables d'exercer une attraction importante sur leur milieu rural. Le rééquilibrage démographique reste encore utopique; les villes des régions Nord-ouest et Centre continuent à drainer la part du lion en matière d'investissement mais aussi d'immigration. En dehors de ces deux régions, seules, les provinces dotées de centres urbains importants ont réussi à atténuer la migration vers les grandes villes. Dans la province d'Oujda par exemple, ils ont polarisé 86 % de la population rurale provinciale entre 1971 et 1982. Il s'agit là de centres très dynamiques à vocation industrielle, minière ou touristique comme Jerrada, Ahfir ou Saïdia. Des situations identiques se manifestent dans d'autres régions mais de façon moins importante comme Beni Mellal ou Agadir.

### **Conclusion du chapitre :**

Au terme de ce chapitre, on constate que le schéma migratoire des petites villes ne présente pas les mêmes caractéristiques partout dans l'Anti-Atlas occidental. Certes, l'attraction migratoire des villes est proportionnelle à leur poids démographique, mais le cheminement migratoire diffère d'un centre urbain à un autre. En général, plus le rang de la ville est élevé plus les flux intra-régionaux dominant au contraire moins la taille du centre est conséquente et davantage l'immigration d'origine lointaine prévaut. Les villes de l'Anti-Atlas occidental ne semblent pas être un cas unique; des situations analogues s'opèrent dans les petites et moyennes villes algériennes. Par ailleurs, le remodelage des rapports villes-campagnes auquel on assiste par le biais de la promotion administrative a sensiblement changé le contenu des flux. En effet, conjointement aux mouvements de grande distance vers les grandes villes, la proximité des centres urbains naissants a contribué à la féminisation des flux alors qu'il y a encore deux décennies les départs depuis la campagne de l'Anti-Atlas occidental étaient exclusivement entrepris par les hommes. L'étude des structures des migrants va mieux nous rapprocher de cette réalité comme on le verra dans le dernier chapitre de cette partie.

## **CHAPITRE VI: PROFIL DES MIGRANTS ET INSERTION URBAINE.**

### **Introduction :**

Afin de compléter l'étude sur l'immigration, ce dernier chapitre s'arrêtera sur les caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques des immigrants. Il sera également question de mesurer le degré d'intégration des néo-citadins dans le milieu urbain. Pour se faire, nous avons procédé à l'analyse différentielle des migrants et des non-migrants. Cette initiative a été possible grâce aux résultats du recensement de 1982 ainsi que plusieurs résultats d'enquêtes. On se gardera cependant de rentrer dans les détails concernant les petites unités urbaines comme Buizakarne ou Taфраout. En raison de leur petitesse, les données les concernant ne nous semblent pas assez fiables pour pouvoir affiner l'analyse. En revanche, les résultats portant sur Tiznit et Ifni sont acceptables dans l'ensemble. Ils permettent une meilleure approche de la réalité migratoire et urbaine dans l'Anti-Atlas occidental.

### **3.1. Caractéristiques démographiques.**

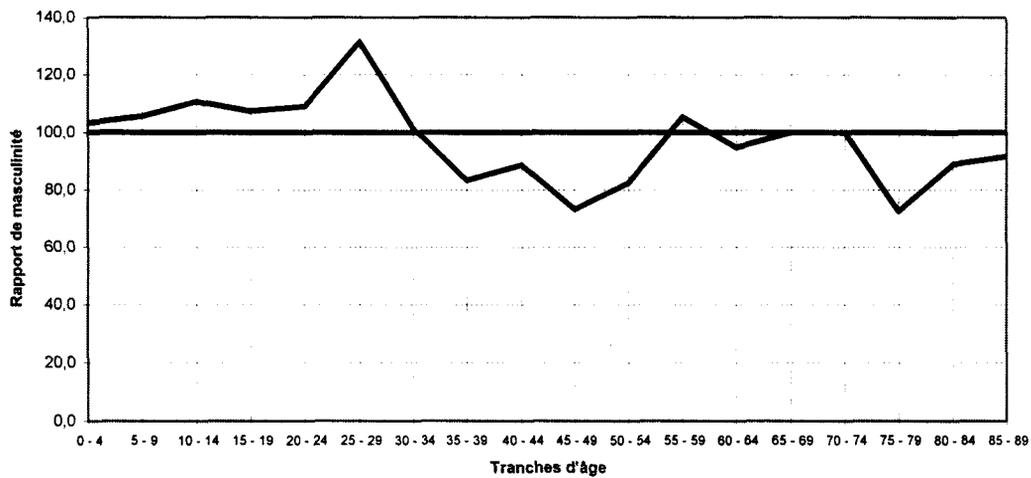
#### **3.1.1. Un rapport de masculinité relativement élevé.**

Les villes de l'Anti-Atlas occidental enregistrent un léger excédent d'hommes en raison d'une migration masculine relativement importante (rapport de masculinité 108.2). Cependant, la situation de l'Anti-Atlas occidental est loin d'égaliser celle de la métropole régionale d'Agadir en 1982 (126.8<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> - CERED (1992) - Migration et urbanisation. Direction de la statistique, Rabat, p.235.

**Graph. 6.1. Rapport de masculinité par groupe d'âge de la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental en 1982.**

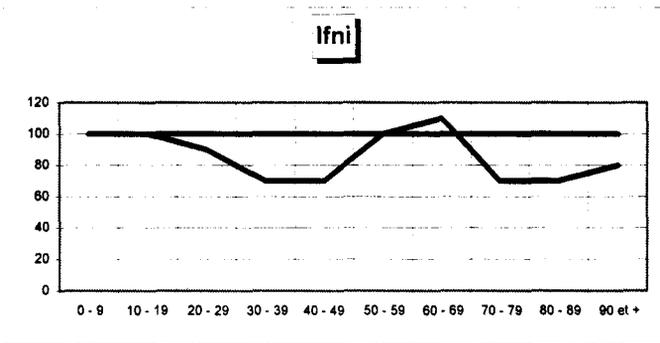
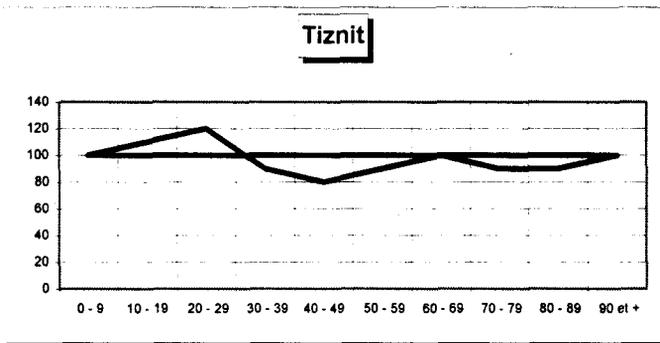


Le rapport de masculinité moyen dépasse 130 au niveau des jeunes adultes (25 - 29 ans). Cette surmasculinité va diminuer fortement après 45 ans avant de se stabiliser dans les tranches d'âges d'adultes mûres (55 - 64) et de personnes âgées (65 - 74 ans). Quels enseignements peut - on tirer de cette courbe ?

Au même titre que la plupart des villes marocaines, les centres urbains de l'Anti-Atlas occidental ont connu un afflux considérable de population masculine. Par contre, la migration féminine s'inscrit avant tout dans le cadre familial. Dans le pays chleuh, les obstacles sociologiques freinent considérablement toute mobilité d'ordre économique pour la femme. En revanche, les jeunes hommes se déplacent facilement, ils arrivent en ville souvent seuls, tout au moins au début de leur cycle migratoire. Il en est autrement au niveau des adultes intermédiaires (30 - 54 ans) où la proportion de femmes est importante. Nombre d'entre elles rejoignent leur mari en ville après que ce dernier ait trouvé un travail ou un logement. Peu attractives, les villes régionales ne retiennent pas tous les nouveaux citadins et beaucoup d'hommes ont entrepris une seconde migration vers une ville de strate supérieure. Dans ce cas, la migration à destination de ces centres n'est qu'une migration de passage (3<sup>e</sup> partie). Faute de pouvoir subvenir aux besoins d'une jeunesse croissante en matière d'emploi, la ville comme la campagne persiste à constituer un lieu d'exode vers les grandes villes ou vers l'étranger. Témoin en est que le rapport de masculinité de la

population urbaine de l'Anti-Atlas occidental a baissé de 108.2 en 1982 à 98.6 en 1994.

A partir de 55 ans, le sex-ratio tend vers un certain équilibre en raison de la migration de retour. En effet, beaucoup de migrants se sont installés définitivement en ville après un séjour plus ou moins long à l'étranger. Après 75 ans, le déséquilibre se manifeste à nouveau, probablement en relation avec la surmortalité masculine.

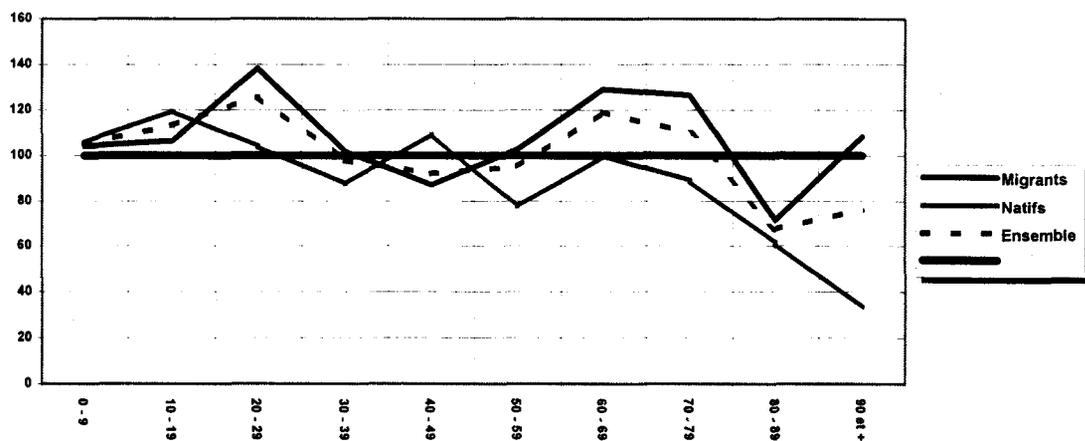


Au delà de ce schéma général, Tiznit et Ifni présentent des situations différentes. Dotée d'un dynamisme démographique sans précédent, Tiznit a attiré en surnombre des jeunes adultes de sexe masculin (20 – 29 ans) en grande partie célibataires (107.6), au contraire, la ville d'Ifni, qui traversait une phase de reconversion difficile, a vu ses jeunes partir massivement (93.3). A partir de l'âge de 30 ans, l'émigration masculine s'est sensiblement ressentie dans Tiznit comme dans Ifni. De plus, toutes deux ont accueilli un nombre important de familles d'émigrés internationaux, ce qui explique à notre avis la surféminité au niveau des 40 – 49 ans. En revanche le retour des émigrés pourrait justifier l'équilibre des deux sexes voire une surmasculinité entre 60 et 69 ans.

**Tab. 6.1. Rapports de masculinité des migrants et des non migrants en 1982.**

|              | Migrants    |             |              | Natifs      |             |              | Ensemble    |             |              |
|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
|              | Mas.        | Fém.        | Rapport      | Mas.        | Fém.        | Rapport      | Mas.        | Fém.        | Rapport      |
| 0 – 9 ans    | 387         | 372         | 104.0        | 815         | 772         | 105.6        | 1202        | 1144        | 105.1        |
| 10 – 19      | 580         | 545         | 106.4        | 653         | 546         | 119.6        | 1233        | 1091        | 113.0        |
| 20 – 29      | 615         | 445         | 138.2        | 266         | 256         | 103.9        | 881         | 701         | 125.7        |
| 30 – 39      | 341         | 335         | 101.8        | 111         | 127         | 87.4         | 452         | 462         | 97.8         |
| 40 – 49      | 223         | 256         | 87.1         | 80          | 73          | 109.6        | 303         | 329         | 92.1         |
| 50 – 59      | 149         | 145         | 102.8        | 48          | 62          | 77.42        | 197         | 207         | 95.2         |
| 60 – 69      | 102         | 79          | 129.1        | 41          | 41          | 100.0        | 143         | 120         | 119.2        |
| 70 – 79      | 43          | 34          | 126.5        | 24          | 27          | 88.9         | 67          | 61          | 109.8        |
| 80 – 89      | 20          | 28          | 71.4         | 11          | 18          | 61.1         | 31          | 46          | 67.4         |
| 90 et +      | 13          | 12          | 108.3        | 3           | 9           | 33.3         | 16          | 21          | 76.2         |
| <b>Total</b> | <b>2473</b> | <b>2251</b> | <b>109.9</b> | <b>2052</b> | <b>1931</b> | <b>106.3</b> | <b>4525</b> | <b>4182</b> | <b>108.2</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.2. Comparaison des rapports de masculinité des migrants et des non migrants en 1982.**

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

La comparaison des rapports de masculinité des migrants et des non-migrants met en évidence deux choses: d'abord, une surmasculinité aussi bien chez les migrants que les natifs, mais elle est plus marquante chez les premiers. Ensuite, on observe une sorte de parallélisme entre la courbe des migrants et celle de la

population totale, ce qui implique que le poids de l'immigration est décisif et conditionne en premier lieu l'équilibre par sexe de la population urbaine.

La répartition par âge revêt également un grand intérêt dans l'analyse du phénomène migratoire en raison de son caractère sélectif. Quelles sont donc les caractéristiques de la population migrante selon l'âge ?

### **3.1.2. Une migration de jeunes et d'adultes.**

Avant d'examiner la pyramide des âges de la population urbaine, il convient tout d'abord de formuler quelques observations à propos de cette variable. Ainsi, lors des recensements, les renseignements sont apportés par le chef de famille ou un membre de la famille; par conséquent, l'âge n'est pas toujours donné avec précision, d'autant plus que l'état civil fait encore défaut dans les régions les moins urbanisées comme le sud du Maroc. L'âge n'est donc fourni dans la plupart des cas que de façon approximative. Pourtant, des améliorations ont été ressenties d'un recensement à l'autre. Par exemple, l'indice utilisé par les Nations Unies pour apprécier la régularité par âge ne cesse de s'améliorer, passant de 176 en 1960 à 68.5 en 1982 et 43 en 1994<sup>2</sup>. Pour minimiser le risque d'erreur, on a rassemblé la population par groupe quinquennal ou décennal.

A l'instar des pays en développement, toutes les études entreprises sur le Maroc ont souligné la jeunesse de la population migrante. Les villes de l'Anti-Atlas occidental ne font pas exception puisque 40.1 % de l'ensemble des migrants en 1982 sont âgés de moins de 20 ans, 55.5 % oscillent entre 20 et 64 ans alors que 4.1 % seulement avaient un âge supérieur ou égal à 65 ans.

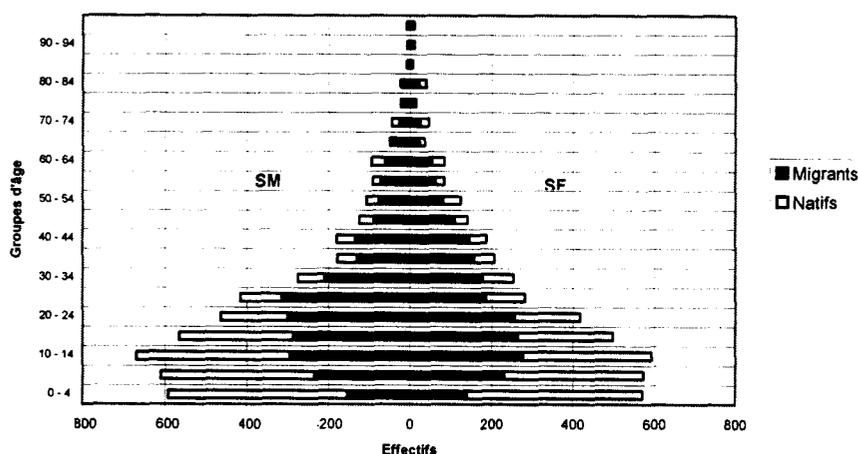
---

<sup>2</sup> - CERED (1996) - Caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population d'après le RGPH de 1994, p.36.

**Tab. 6.2. Répartition par groupe d'âge des migrants et des non migrants en 1982.**

|              | Migrants    |              | Natifs      |              | Ensemble    |              |
|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
|              | Effectifs   | %            | Effectifs   | %            | Effectifs   | %            |
| 0 – 9 ans    | 759         | 16.1         | 1587        | 39.8         | 2346        | 26.9         |
| 10 – 19      | 1125        | 23.8         | 1199        | 30.1         | 2324        | 26.7         |
| 20 – 29      | 1060        | 22.4         | 522         | 13.1         | 1582        | 18.2         |
| 30 – 39      | 676         | 14.3         | 238         | 6.0          | 914         | 10.5         |
| 40 – 49      | 479         | 10.1         | 153         | 3.8          | 632         | 7.3          |
| 50 – 59      | 294         | 6.2          | 110         | 2.8          | 404         | 4.6          |
| 60 – 69      | 181         | 3.8          | 82          | 2.1          | 263         | 3.0          |
| 70 – 79      | 77          | 1.6          | 51          | 1.3          | 128         | 1.5          |
| 80 – 89      | 48          | 1.0          | 29          | 0.7          | 77          | 0.9          |
| 90 et +      | 25          | 0.5          | 12          | 0.3          | 37          | 0.4          |
| <b>Total</b> | <b>4724</b> | <b>100.0</b> | <b>3983</b> | <b>100.0</b> | <b>8707</b> | <b>100.0</b> |

Source : Dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.3. Structure par sexe et par âge des migrants et des non-migrants en 1982.**

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Bien que l'immigration touche toutes les tranches d'âge, elle est constituée en particulier d'une population jeune (60.5 % des migrants sont âgés de 10 à 39 ans).

Par ailleurs, il existe une sorte de symétrie entre les deux sexes, ce qui implique que les femmes migrent à pied égal des hommes. Mais, la migration féminine est plus motivée par des raisons familiales qu'économiques. De même, l'importance des migrants en bas âge révèle que beaucoup de migrants sont arrivés en ville avec enfants.

L'immigration masculine à l'âge adulte, quant à elle demeure modeste, ce qui démontre que les centres urbains de l'Anti-Atlas occidental ne manifestent pas de réel dynamisme économique susceptible d'attirer ou de garder la population active immigrante sur place. A défaut de satisfaire leurs aspirations en terme d'emploi, les néo-citadins prennent le chemin des villes plus dynamiques. En ce sens, les petites villes régionales ne jouent qu'un rôle de tremplin migratoire vers les grandes villes.

Quelles incidences a la situation matrimoniale sur la décision de migrer ?

### **3.1.3. Une nuptialité intense et des familles de taille moyenne.**

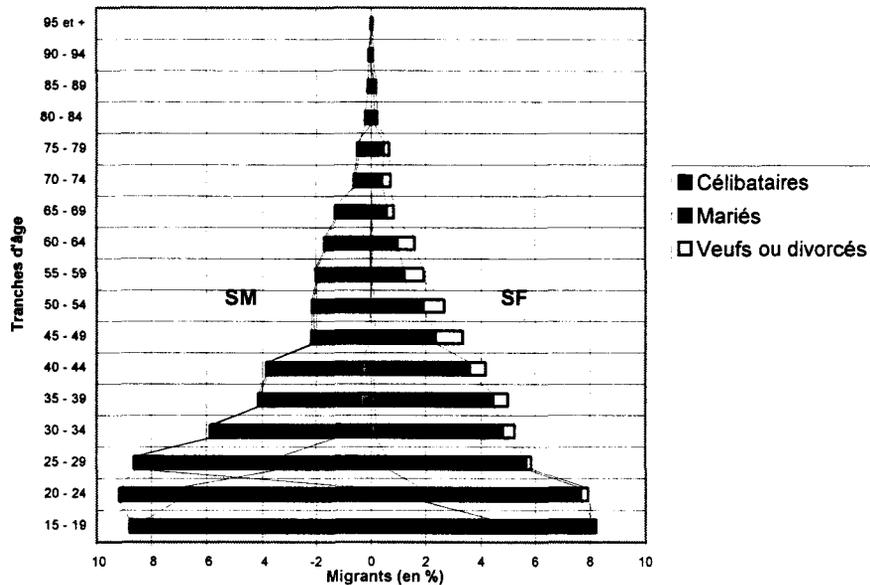
#### **3.1.3.1. La moitié des migrants sont mariés.**

Dans l'étude des migrations, la connaissance de l'état matrimonial a un intérêt particulier dans la mesure où la décision de migrer dépend en partie de la situation matrimoniale des individus. Or, le recensement permet de savoir l'état matrimonial après la migration mais pas avant l'acte migratoire. Une étude rétrospective s'avère donc indispensable afin de connaître la situation de la personne avant qu'elle ait entrepris sa migration, d'où la nécessité des enquêtes complémentaires. A défaut de chiffres régionaux, nous nous sommes appuyés sur quelques résultats d'enquêtes au niveau national.

---

\* Pour l'étude de la situation matrimoniale, on s'est limité à la population de plus de 14 ans.

**Graph. 6.4. Etat matrimonial des migrants par sexe et par groupe d'âge en 1982 (en %)**



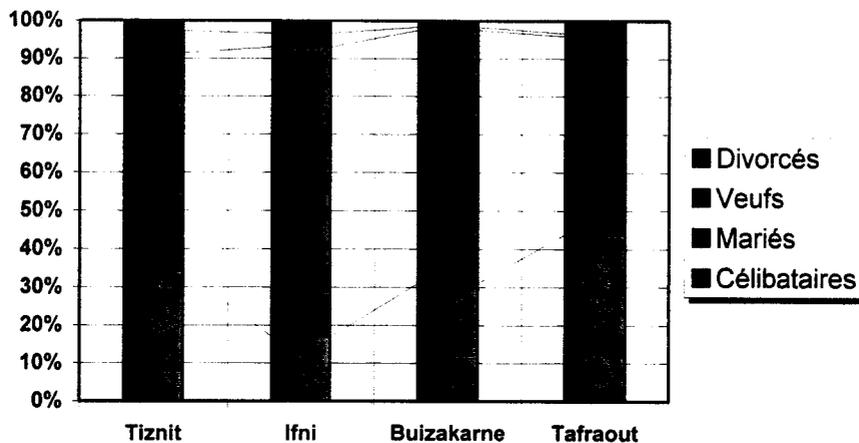
Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Le graphique fait ressortir une prédominance des migrants mariés (64.4 %) suite à une importante immigration familiale liée au mariage. Les cas de veuvage et de divorce sont moins importants (soit respectivement 4.4 % et 2.8 %) avec toutefois des écarts frappants les deux sexes. En effet, le veuvage est plus important chez les femmes en raison de la surmortalité masculine mais surtout parce que peu d'hommes restent veufs après avoir perdu leur conjoint. Ceux-ci se remarient même à un âge très avancé, contrairement aux femmes pour qui il est plus difficile de se remettre en ménage après le décès du mari (3.8 % chez les femmes contre 0.8 % chez les hommes). De même, le divorce est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (soit respectivement 2.2 % et 0.6 %). Peu de femmes se remarient après l'interruption de leur union surtout que les chances d'un second mariage sont de plus en plus minces avec l'âge.

**Tab. 6.3. Répartition des migrants selon l'état matrimonial en 1982 (en %).**

|            |          | Célibataires | Mariés | Veufs | Divorcés | Total |
|------------|----------|--------------|--------|-------|----------|-------|
| Tiznit     | Masculin | 24.3         | 27.6   | 0.8   | 0.7      | 53.4  |
|            | Féminin  | 10.0         | 29.5   | 5.1   | 2.0      | 46.6  |
|            | Total    | 34.3         | 57.1   | 5.9   | 2.7      | 100.0 |
| Ifni       | Masculin | 12.6         | 33.1   | 0.5   | 0.4      | 46.6  |
|            | Féminin  | 4.3          | 43.0   | 3.2   | 2.9      | 53.3  |
|            | Total    | 16.9         | 76.1   | 3.7   | 3.3      | 100.0 |
| Buizakarne | Masculin | 24.0         | 32.9   | 0.3   | 0.3      | 57.5  |
|            | Féminin  | 7.1          | 33.5   | 0.6   | 1.3      | 42.5  |
|            | Total    | 31.1         | 66.4   | 0.9   | 1.6      | 100.0 |
| Taфраout   | Masculin | 36.4         | 19.8   | 0.0   | 0.8      | 57.0  |
|            | Féminin  | 7.4          | 32.3   | 0.8   | 2.5      | 42.9  |
|            | Total    | 43.8         | 52.1   | 0.8   | 3.3      | 100.0 |
| Total      | Masculin | 20.7         | 29.7   | 0.6   | 0.6      | 51.6  |
|            | Féminin  | 7.7          | 34.7   | 3.8   | 2.2      | 48.4  |
|            | Total    | 28.4         | 64.4   | 4.4   | 2.8      | 100.0 |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.5. Etat matrimonial des migrants par centre urbain en 1982 (en %).**

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

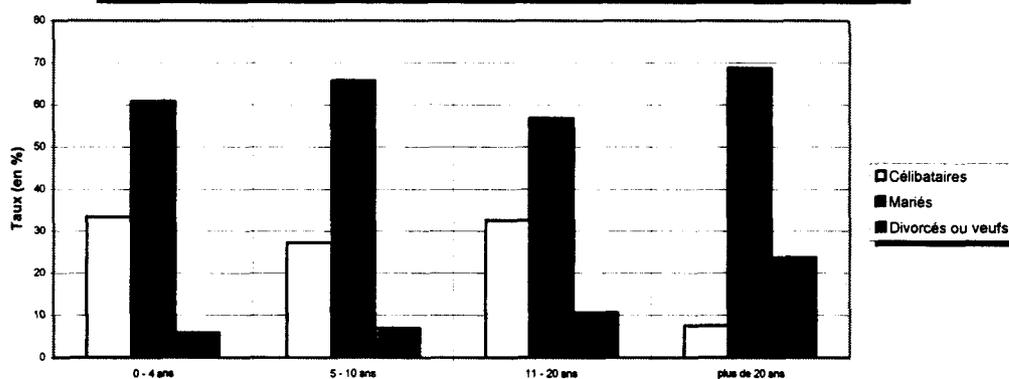
La structure matrimoniale va de pair avec l'ancienneté de l'immigration. Plus l'immigration est récente, plus le nombre de célibataires de sexe masculin est important (tableau n°6.5.). Au contraire, là où le phénomène urbain est relativement ancien, on trouve un fort pourcentage de migrants mariés (Ifni 76.1 %). Les hommes migrent généralement quand ils sont célibataires; ils se marient quelques années après leur migration une fois que leur situation socio-économique s'est stabilisée), souvent avec une femme de leur douar d'origine, ce qui explique par ailleurs la forte nuptialité des femmes migrantes. D'après le CERED, 57.3 % de migrants d'origine rurale au niveau national sont célibataires avant leur migration<sup>3</sup>. Mais, peu de migrants (20.1 %) le restent après leur installation en ville. C'est un schéma classique de la migration des campagnes vers les villes.

**Tab. 6.4. Durée d'installation et situation matrimoniale des migrants en 1982 (en %).**

|                          | 0 – 4 ans     | 5 – 10 ans    | 11 – 20 ans   | Plus de 20 ans |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| <b>Célibataires</b>      | 33.33         | 27.21         | 32.49         | 7.54           |
| <b>Mariés</b>            | 60.84         | 65.82         | 56.89         | 68.75          |
| <b>Divorcés ou veufs</b> | 5.83          | 6.97          | 10.71         | 23.71          |
| <b>Total</b>             | <b>100.00</b> | <b>100.00</b> | <b>100.00</b> | <b>100.00</b>  |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.6. Durée d'installation et situation matrimoniale des migrants en 1982 (en %).**



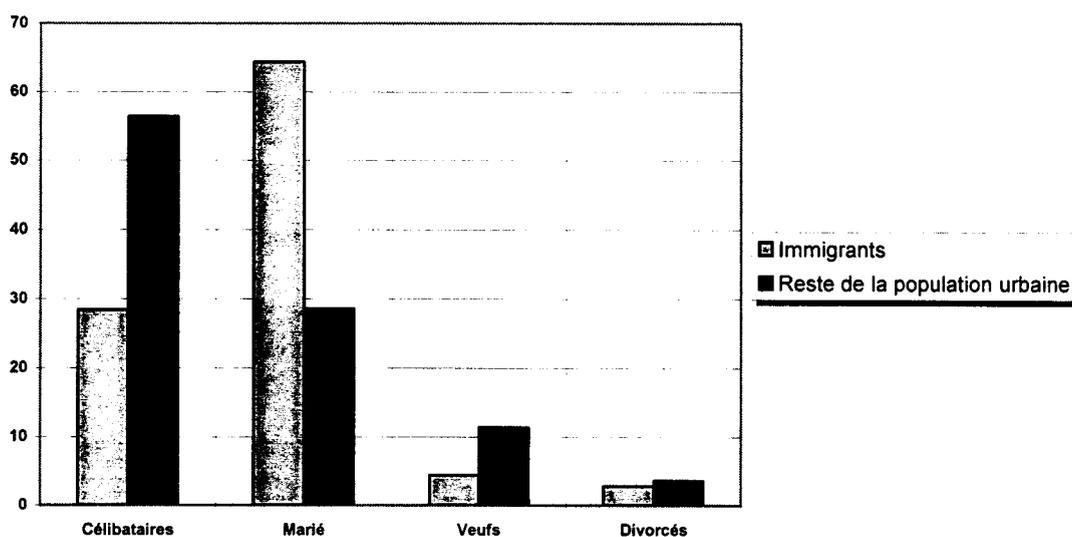
Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

<sup>3</sup> - CERED (1995) - l'exode rural. Traits d'évolution profils et rapports avec les milieux d'origine. Rabat, p. 150.

**Tab. 6.5. Etat matrimonial des migrants et des non migrants en 1982 (en %).**

|                     | Migrants     | Non-migrants |
|---------------------|--------------|--------------|
| <b>Célibataires</b> | 28.4         | 56.4         |
| <b>Mariés</b>       | 64.4         | 28.6         |
| <b>Veufs</b>        | 4.4          | 11.4         |
| <b>Divorcés</b>     | 2.8          | 3.6          |
| <b>Total</b>        | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.7. Etat matrimonial des migrants et des non-migrants en 1982 (en %).**

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Par ailleurs, les migrants comptent deux fois plus de mariés que les natifs (64.5 % contre 28.6 %). L'immigration des femmes par voie de mariage ou d'accompagnement a considérablement contribué au gonflement de ces effectifs. Dans les autres cas par contre, les natifs prévalent sur les migrants notamment en ce qui concerne le célibat (56.4 % contre 28,4 %). Il en résulte que les migrants mariés, se trouvent souvent contraints de se contenter des conditions offertes par la ville d'accueil et n'envisagent que très rarement une seconde migration. A l'inverse, les célibataires nés sur place ont davantage de liberté pour changer de milieu de

résidence et partir en quête de conditions de vie meilleure. Quelles sont les conséquences de la structure matrimoniale sur la taille des foyers urbains ?

### 3.1.3.2. Taille des ménages urbains comparable à la moyenne nationale.

En 1982, la taille moyenne des foyers dans les villes de l'Anti-Atlas occidental était de l'ordre de 5.1 personnes. Elle est légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau urbain national qui se situe autour de 5.2<sup>4</sup>. Mais, cette moyenne dissimule des écarts importants entre villes. Ainsi, la taille varie entre 3.8 à Tafraout et 5.6 à Ifni, passant par 4.9 à Tiznit et 5.5 à Buizakarne. Ces variations relèvent à notre avis de deux facteurs principaux. Le premier est lié à l'ancienneté de l'urbanisation. En effet, dans les villes qui manifestent un dynamisme démographique récent (Tafraout ou Tiznit) on remarque que la taille des foyers est moins importante. Les nouveaux centres, on l'a vu, ont particulièrement attiré sur des jeunes célibataires ou jeunes couples, contrairement à Ifni par exemple où l'immigration est déjà ancienne de quelques décennies. Le second revient avant tout au fait que ces centres urbains connaissent comme les communes rurales de nombreux départs vers d'autres villes plus importantes, ce qui explique la taille réduite des foyers. En 1994, elle n'est plus que de 4.8 contre 5.8 dans le milieu urbain national<sup>5</sup>.

**Tab. 6.6. Taille des foyers par centre urbain en 1982 (en %)**

| Nombre de personnes | Tiznit       | Ifni         | Buizakarne   | Tafraout     | A.A.O. urbain |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| 1                   | 18.5         | 9.3          | 23.8         | 22.2         | 18.4          |
| 2                   | 17.7         | 9.4          | 11.9         | 30.6         | 17.4          |
| 3                   | 13.1         | 11.7         | 14.3         | 13.9         | 13.2          |
| 4                   | 9.2          | 18.0         | 9.5          | 11.1         | 11.9          |
| 5                   | 10.8         | 9.4          | 7.2          | 8.4          | 8.9           |
| 6                   | 6.9          | 7.0          | 7.1          | 5.6          | 6.7           |
| 7 et +              | 23.8         | 35.2         | 26.2         | 8.2          | 23.5          |
| <b>Total</b>        | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b>  |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

<sup>4</sup> - CERED - (1984) - Caractéristiques de la population d'après le RGPH de 1982, Rabat, p. 14.

<sup>5</sup> - Direction de statistique (1998) op. cit. p. 9.

Cependant, les ménages urbains n'ont pas perdu complètement leurs affinités avec le milieu rural. Bien que la migration ait réduit considérablement le volume des foyers, les familles nombreuses (7 personnes et plus) restent encore sur-représentées.

### 3.2. Près d'un migrant sur deux est analphabète.

Le degré d'analphabétisme et le niveau d'instruction des migrants ont été appréciés à partir du recensement de 1982 en s'intéressant à la question relative à la dernière classe fréquentée. Avant cette date, en 1971 par exemple, seule la population urbaine était concernée, ce qui justifie l'absence d'études au niveau régional avant 1982.

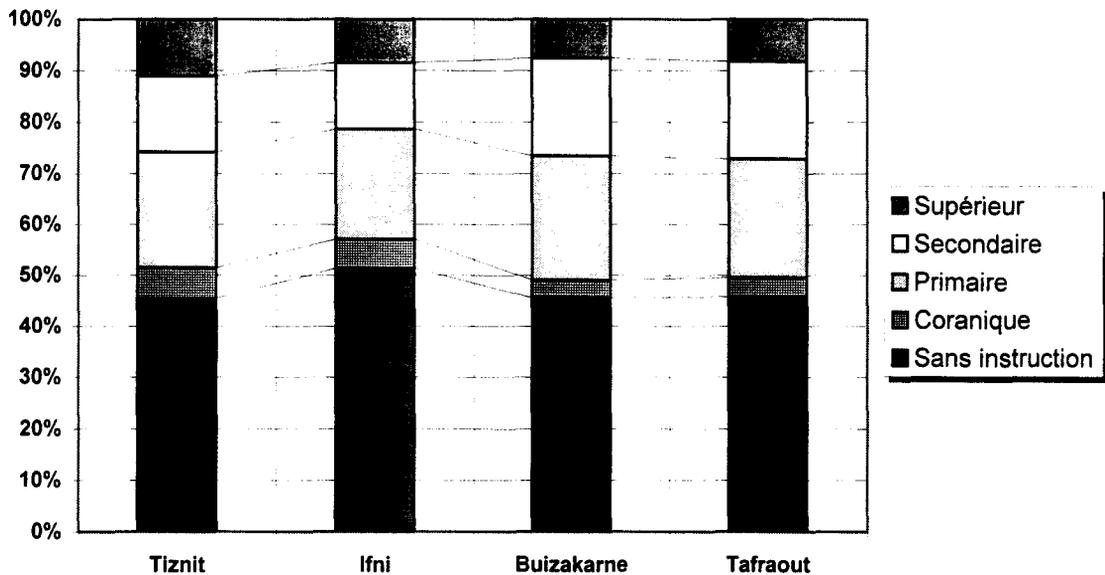
**Tab. 6.7. Niveau d'instruction des migrants en 1982 (en %).**

|            |          | Sans instruction | Coranique | Primaire | Secondaire | Supérieur | Total |
|------------|----------|------------------|-----------|----------|------------|-----------|-------|
| Tiznit     | Masculin | 16.7             | 5.1       | 13.7     | 9.8        | 9.0       | 54.3  |
|            | Féminin  | 28.9             | 1.0       | 9.0      | 4.9        | 2.0       | 45.7  |
|            | Total    | 45.5             | 6.0       | 22.7     | 14.7       | 11.0      | 100.0 |
| Ifni       | Masculin | 15.9             | 5.2       | 13.1     | 8.7        | 7.5       | 50.4  |
|            | Féminin  | 35.5             | 0.6       | 8.4      | 4.1        | 0.9       | 49.6  |
|            | Total    | 51.4             | 5.7       | 21.5     | 12.9       | 8.4       | 100.0 |
| Buizakarne | Masculin | 19.6             | 3.3       | 14.3     | 13.5       | 7.3       | 57.9  |
|            | Féminin  | 26.1             | 0.3       | 10.0     | 5.5        | 0.3       | 42.1  |
|            | Total    | 45.6             | 3.5       | 24.3     | 19.0       | 7.5       | 100.0 |
| Taфраout   | Masculin | 19.5             | 3.8       | 14.5     | 13.8       | 7.5       | 59.1  |
|            | Féminin  | 26.4             | 0.0       | 8.8      | 5.0        | 0.6       | 40.9  |
|            | Total    | 45.9             | 3.8       | 23.3     | 18.9       | 8.2       | 100   |
| Total      | Masculin | 16.7             | 4.9       | 13.6     | 9.9        | 8.3       | 53.4  |
|            | Féminin  | 30.9             | 0.7       | 8.9      | 4.7        | 1.4       | 46.6  |
|            | Total    | 47.6             | 5.6       | 22.5     | 14.6       | 9.7       | 100.0 |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

Près de la moitié des migrants (47.6 %) sont illettrés. A l'exception d'Ifni (51.4 %), la proportion est pratiquement la même dans toutes les villes (Tiznit 45.5 %, Buizakarne 45.6 % et Tafraout 45.9 %). Rappelons que la majorité des flux sont d'origine rurale et qu'un grand nombre de migrants n'étaient donc pas scolarisés dans la campagne d'origine. On souligne par ailleurs que l'analphabétisme est plus accusé chez les femmes que chez les hommes soit respectivement 30.9 % et 16.7 %.

**Graph. 6.8. Niveau d'instruction des migrants par centre urbain en 1982 (en %).**

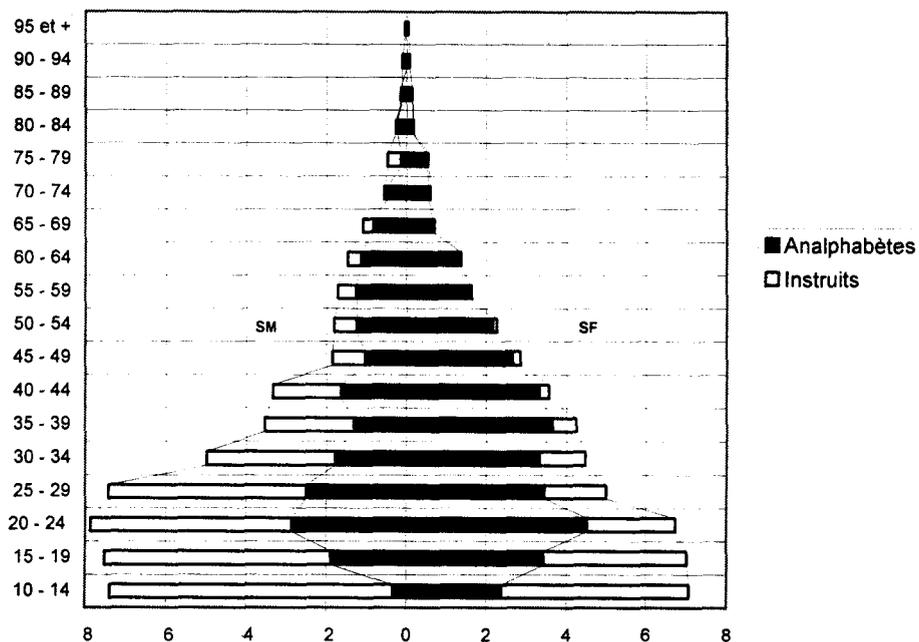


Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20

Parmi les instruits, on relève une majorité de migrants ayant un niveau primaire ou secondaire soit respectivement 22.5 % et 14.6 % (arrivée massive de migrants en bas âge), alors que ceux dont le niveau d'études est supérieur ou coranique représentent 9.7 % et 5.6 % (chefs de ménages principalement). Ces chiffres masquent des différences importantes aussi bien entre villes qu'entre sexes. Ainsi, Tiznit domine légèrement en ce qui concerne les enseignements coraniques (arrivée massive de population rurale) et universitaires (fonctionnaires diplômés affectés dans la fonction publique). Par contre, les autres centres urbains ont drainé une population d'un niveau primaire et secondaire important.

Par ailleurs, on souligne également des disparités flagrantes entre sexes. La sous représentation des femmes va de deux fois moins pour le primaire et le secondaire, à cinq fois moins pour l'école coranique et 7 fois en dessous pour l'enseignement supérieur. Comment le niveau d'instruction agit – il selon l'âge ?

Graph. 6.9. Taux d'analphabétisme par sexe et par âge des migrants en 1982 (en %).



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Le niveau d'instruction diminue avec l'âge. Toutefois, les femmes migrantes préservent des proportions d'analphabétisme fort élevées. Au delà de 40 ans, elles sont quasi-exclusivement sans instruction. Au Maroc, la migration féminine est en grande partie motivée par le jeu du mariage et de l'accompagnement familial à raison de 82 %<sup>6</sup>. La plupart des femmes arrivent en ville à un âge avancé où elles ne sont plus en mesure d'être scolarisées. Le sous-équipement scolaire dans la campagne d'origine, conjugué aux préjugés à l'égard de la scolarisation des filles justifient cet analphabétisme élevé; et même parmi les filles qui ont migré dès leur

<sup>6</sup> - CERED - (1995) - L'exode rural, traits d'évolution profils et rapports avec les milieux d'origine Rabat, p. 235

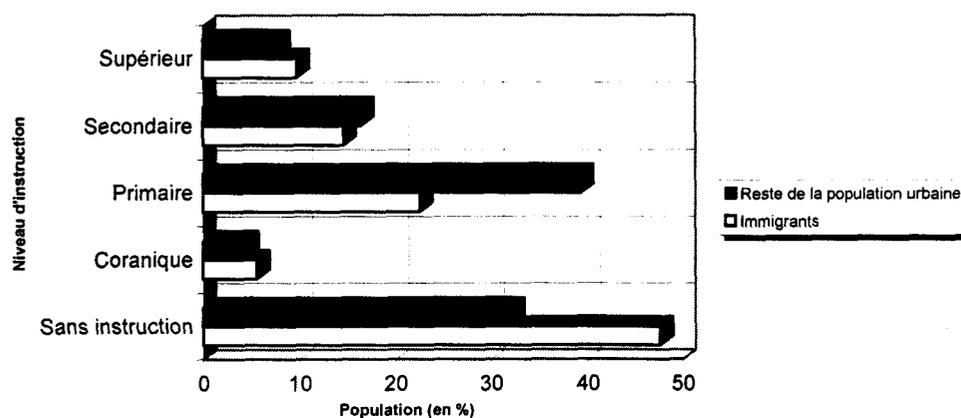
jeune âge, on constate un analphabétisme important. Par contre, le problème est moins saillant du côté des hommes où il a sensiblement reculé.

**Tab. 6.8. Comparaison du niveau d'instruction des natifs et des non-natifs en 1982 (en %).**

|                  | Natifs | Non-natifs |
|------------------|--------|------------|
| Sans instruction | 41.5   | 32.1       |
| Coranique        | 5.2    | 4.4        |
| Primaire         | 29.1   | 39.3       |
| Secondaire       | 15.3   | 16.5       |
| Supérieur        | 8.9    | 7.7        |
| Total            | 100.0  | 100.0      |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.10. Niveau d'instruction des migrants et des non-migrants en 1982 (en %).**



Source : dépouillement du RGPH de 1982 à 20%;

Incomparablement, l'analphabétisme est plus manifeste chez les migrants que chez les non migrants (avec respectivement 41.5 % et 32.1%) en raison de l'inégalité des chances d'accès à la scolarité. Les natifs ont l'opportunité de franchir le pas de l'école dès leur jeune âge, contrairement aux migrants en majorité issus du milieu rural où les infrastructures laissent à désirer. D'autres facteurs d'ordre économique et sociologique pèsent sur la scolarisation notamment l'insuffisance des moyens

financiers des familles, sans perdre de vue que l'émigration d'un enfant rentre, pour certains parents, dans une stratégie familiale comme source de revenus. En somme, il s'avère que les caractères socio-culturels des migrants se rapprochent plus de ceux du Maroc rural que du Maroc urbain. Cette situation aura des répercussions incontestables sur l'activité économique.

### 3.3. Caractéristiques socio-économiques des migrants.

#### - Considérations préliminaires :

La population active est constituée à la fois des actifs occupés et des chômeurs. Selon le recensement, la catégorie "actifs occupés" regroupe toute personne qui a déclaré exercer une activité professionnelle et dont l'âge est au moins égal à 7 ans. Mais, dans un souci d'homogénéité statistique et de comparaison nous nous sommes restreints à la population active comprise entre 15 et 65 ans.

#### 3.3.1. Une activité réelle moins importante.

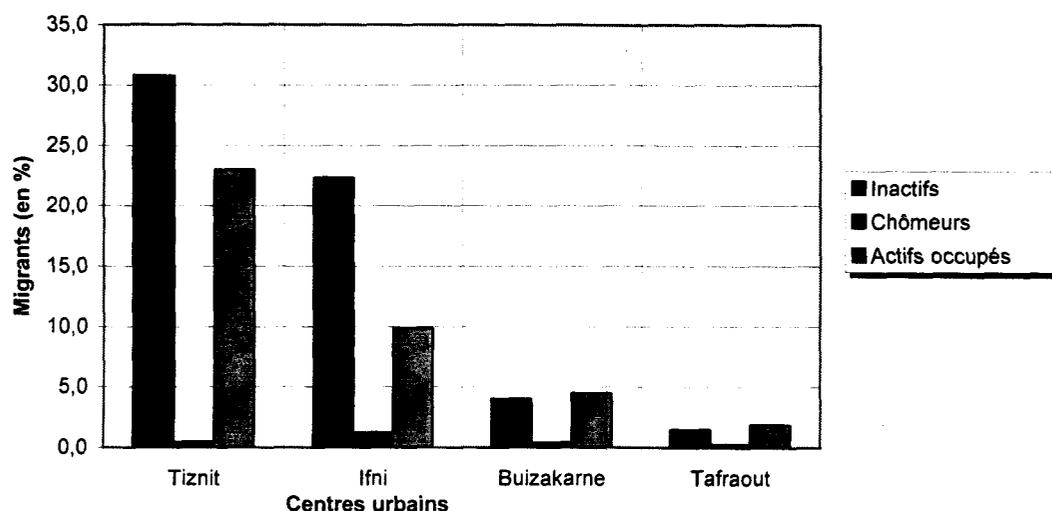
**Tab. 6.9. Répartition des migrants en âge d'activité par centre urbain en 1982 (en %)**

|                   | Inactifs    |             | Chômeurs  |            | Actifs occupés |             | Total       |              |
|-------------------|-------------|-------------|-----------|------------|----------------|-------------|-------------|--------------|
|                   | Eff.        | %           | Eff.      | %          | Eff.           | %           | Eff.        | %            |
| <b>Tiznit</b>     | 1131        | 30.7        | 17        | 0.5        | 846            | 23.0        | 1994        | 54.2         |
| <b>Ifni</b>       | 821         | 22.3        | 45        | 1.2        | 362            | 9.8         | 1228        | 33.4         |
| <b>Buizakarne</b> | 147         | 4.0         | 15        | 0.4        | 164            | 4.5         | 326         | 8.9          |
| <b>Tafraout</b>   | 54          | 1.5         | 9         | 4.5        | 69             | 1.9         | 132         | 3.6          |
| <b>Total</b>      | <b>2153</b> | <b>58.5</b> | <b>86</b> | <b>8.9</b> | <b>1441</b>    | <b>39.2</b> | <b>3680</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %

En 1982, près d'un migrant sur deux (48.1%) est en âge d'activité, ce qui représente un indice de dépendance\*\* de 2.4. Mais, si l'on se restreint à la population active occupée, l'indice est de l'ordre de 9. Cette forte charge familiale est tributaire de la présence d'une importante population de femmes et de jeunes scolarisés (83 % de femmes et 17 % d'hommes).

**Graph. 6.11. Répartition des migrants en âge d'activité par centre urbain en 1982 (en %).**



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Par leur poids démographique, Tiznit et Ifni comptent une population inactive importante soit respectivement 30.7 % et 22.3 %. Cette situation confirme l'idée que la migration vers les villes de l'Anti-Atlas occidental est dictée par des motifs familiaux plutôt que par la recherche d'un emploi. Les facteurs économiques, quoique essentiels, ne déterminent que très peu la décision de migrer.

Les actifs occupés sont constitués principalement d'hommes à raison de 90.3 % contre 9.7 % pour les femmes. De même, les demandeurs d'emploi sont exclusivement de sexe masculin (8.9 %). Le bas niveau d'instruction et les contraintes d'ordre sociologique à l'égard du travail féminin handicapent l'entrée de la femme dans le marché du travail. Le salariat féminin reste exceptionnel (divorcées, veuves); la population active féminine est presque uniquement d'origine urbaine.

\*\* Indice de dépendance: rapport des inactifs par rapport aux actifs.

Tiznit a absorbé 59 % des migrants ayant un emploi dont un actif sur sept est une femme; à l'opposé, Ifni ne compte qu'un actif occupé sur quatre (25.1 %). La capitale des Aït Baâmrane a vécu une période de reconversion difficile après le départ des espagnols; cette situation de crise explique pourquoi Ifni compte plus de la moitié des chômeurs dans l'Anti-Atlas occidental en 1982. Avec des effectifs de population moins importants, la situation de l'emploi à Buizakarne et à Taфраout est semblable à celle de Tiznit.

**Tab. 6.10. Indices comparatifs des taux d'activité et de chômage (migrants par rapport aux non-migrants).**

|                                      | Masculin | Féminin | Ensemble |
|--------------------------------------|----------|---------|----------|
| Indice comparatif du taux d'activité | 1.53     | 1.23    | 1.49     |
| Indice comparatif du taux de chômage | 0.75     | 0.36    | 0.65     |

*Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.*

Avec un taux d'activité supérieur à celui des natifs, les migrants s'intègrent facilement dans le marché du travail urbain. Prêts à accepter n'importe quel travail pour échapper au chômage, les migrants comptent deux fois moins de chômeurs que les natifs. La répartition par branches d'activité économique permet de mieux approcher cette réalité.

### 3.3.2. Un secteur tertiaire fort gonflé.

En 1982, près d'un migrant sur trois est concentré dans l'administration (30.4 %). Tiznit a accueilli après 1975 un afflux important de migrants en partie recrutés pour assurer le travail dans les différents services de la province. Le commerce arrive en seconde position (17.7 %), d'une part, car la région est réputée pour sa tradition commerciale, et d'autre part, parce que ce secteur constitue une échappatoire pour une population déshéritée, venue en ville sans qualification. Il en est de même pour les services, l'artisanat ou le bâtiment; ce dernier occupait une part considérable de

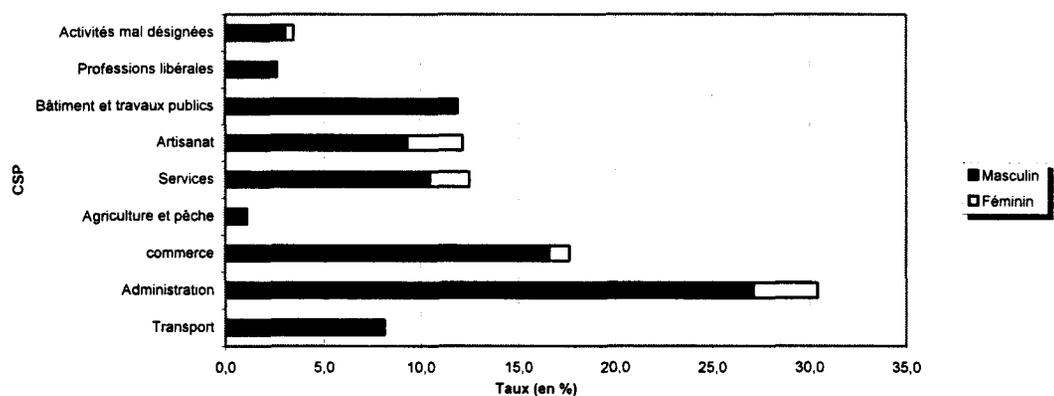
migrants suite à une fièvre de construction générée par l'émigration internationale notamment.

**Tab. 6.11. Répartition de la population migrante par branche d'activité économique en 1982 (en %).**

| Branche d'activité             | Masculin    | Féminin    | Total        |
|--------------------------------|-------------|------------|--------------|
| Transport                      | 8.1         | 0.0        | 8.1          |
| Administration et enseignement | 27.1        | 3.3        | 30.4         |
| Commerce                       | 16.7        | 1.0        | 17.7         |
| Agriculture et pêche           | 1.1         | 0.0        | 1.1          |
| Services                       | 10.5        | 2.0        | 12.5         |
| Artisanat et Industrie         | 9.3         | 2.8        | 12.1         |
| Bâtiment et travaux publics    | 11.9        | 0.0        | 11.9         |
| Professions libérales          | 2.5         | 0.1        | 2.6          |
| Activités mal désignées        | 3.1         | 0.4        | 3.5          |
| <b>Total</b>                   | <b>90.3</b> | <b>9.7</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

**Graph. 6.12. CSP des migrants par sexe en 1982 (en %)**



Source : dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Les migrants d'origine urbaine sont regroupés dans l'administration à raison de 75 %. Au contraire, dans les services, les migrants issus de la campagne

prédominant. De même, l'artisanat ou le bâtiment recrutent en majorité des personnes d'origine rurale et dont le niveau d'instruction est généralement faible.

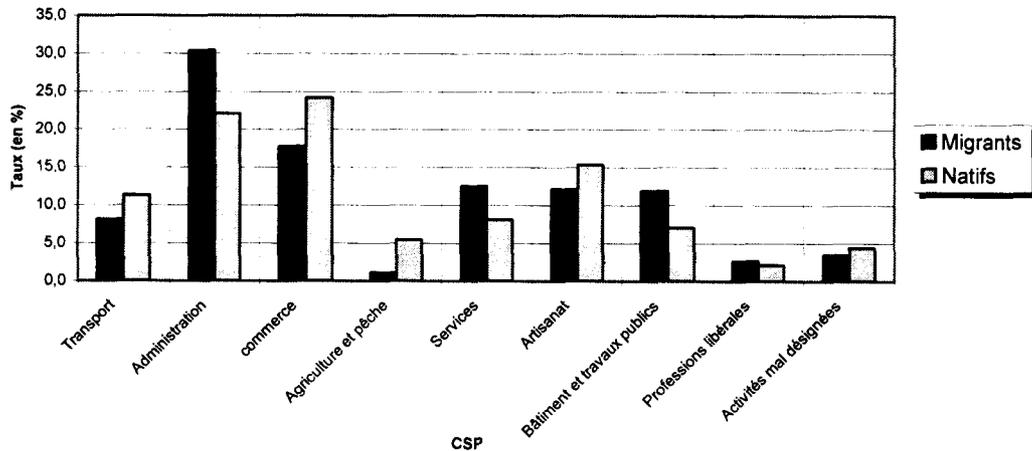
Par ailleurs, les femmes migrantes sont confinées dans l'artisanat (tapisserie et couture par exemple) ou les services comme domestiques. Pourtant, l'administration est la branche la plus attractive pour les femmes. On les trouve dans l'enseignement, l'administration ou la santé. Elles sont presque-exclusivement d'origine urbaine et leur migration est souvent liée soit à l'affectation ou au rapprochement conjugal. A l'exception de ces secteurs, les autres activités sont moins attrayantes pour les femmes.

**Tab. 6.12. Migrants et non-migrants selon les catégories socio-professionnelles en 1982 (en %).**

|                         | Migrants    |              | Natifs     |              |
|-------------------------|-------------|--------------|------------|--------------|
|                         | Effectif    | %            | Effectif   | %            |
| Transport               | 117         | 8.1          | 64         | 11.3         |
| Administration          | 438         | 30.4         | 125        | 22.0         |
| Commerce                | 255         | 17.7         | 137        | 24.2         |
| Agriculture             | 16          | 1.1          | 31         | 5.5          |
| Services                | 180         | 12.5         | 46         | 8.1          |
| Artisanat               | 175         | 12.1         | 87         | 15.3         |
| Bâtiment                | 172         | 11.9         | 40         | 7.1          |
| Professions libérales   | 38          | 2.6          | 12         | 2.1          |
| Activités mal désignées | 50          | 3.5          | 25         | 4.4          |
| <b>Total</b>            | <b>1441</b> | <b>100.0</b> | <b>567</b> | <b>100.0</b> |

*Source: dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.*

**Graph. 6.13. Migrants et non-migrants selon les catégories socio-professionnelles en 1982 (en %).**



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

La comparaison de la structure socio-professionnelle des migrants avec celle des natifs montre un visage différent. Les migrants se concentrent en priorité dans les nouveaux secteurs nés de l'expansion urbaine qu'a connue la région (administration, bâtiment). Les natifs, quant à eux se groupent davantage dans les secteurs «traditionnels» comme le commerce (25 %) ou l'artisanat (15.3 %).

### 3.3.3. Prédominance d'emplois précaires.

Les migrants se répartissent, selon la situation dans la profession, de la manière suivante :

- Salariés : 73.1 %
- Indépendants et patrons : 23.4 %
- Apprentis et aides familiaux : 3.5 %

Dans les villes de l'Anti-Atlas occidental comme dans l'ensemble du Maroc urbain, les néo-citadins manifestent un intérêt particulier pour les emplois salariés. Ils estiment que leur insertion dans le marché du travail passe principalement par l'accès à un emploi salarié. Mais il faut noter que l'emploi concerné est souvent

précaire, occasionnel et mal rémunéré. On compte dans la rubrique « salariés » un bataillon de journaliers payés à la tâche sans imputation à un secteur particulier; selon la conjoncture, la même personne peut exercer dans le bâtiment ou les services par exemple. Seuls les emplois de la fonction publique sont relativement stables et garantissent des revenus réguliers. Mais, ce secteur dissimule aussi nombre de petits employés qui ne perçoivent en réalité que des salaires modiques.

Les activités indépendantes englobent le commerce et tout ce qui a attiré au secteur informel. Le statut «d'indépendant» est beaucoup plus fréquent au sein de la population d'origine rurale qu'urbaine (soit respectivement 30 % et 10 %). En revanche, le salariat est davantage pratiqué par les immigrants d'origine urbaine (87 % contre 65 % de la population issue de la campagne).

Dans l'activité indépendante, certains migrants commencent comme journaliers en raison de leur faible niveau d'instruction et de leur pauvreté. La médiocrité des salaires les incite souvent à mener une vie austère et à s'acharner à apprendre le métier. Une fois qu'ils ont accumulé un capital leur permettant une certaine autonomie ils passent à un autre statut où ils travaillent à leur compte; c'est le cas par exemple des ouvriers du bâtiment qui deviennent « tacherons » ou maçons, d'autres suivent le même cheminement dans le commerce ou dans l'artisanat.

Il existe une autre forme de mobilité vers l'activité indépendante, il s'agit du transit par une phase d'apprentissage. Au départ, des jeunes garçons s'établissent en ville à partir d'un réseau de solidarité familiale ou ethnique. Après plusieurs années dans le métier, ils gravissent l'échelle sociale pour devenir à leur tour indépendant. On trouve ici les mêmes ingrédients de l'émigration chleuh à destination des grandes villes mais cette fois-ci vers les villes régionales.

Par ailleurs, certains jeunes arrivent en ville sans attaches sociales; ils se lancent dans le secteur informel comme porteur ou commerçant ambulant par exemple. Ce type de métiers concerne de façon très marquée les migrants issus du rural lointain (provinces de Taroudant, Essaouira...).

Enfin, le statut d'apprentis et d'aides familiaux est plutôt l'affaire des migrants d'origine rurale proche avec 70 %. Ils se concentrent dans le commerce, dans l'artisanat (couture, fabrication de chaussures...) ou dans les services (garçons de café par exemple). Le recrutement des apprentis s'intègre globalement dans une

stratégie familiale qui consiste à faire appel à des jeunes cadets depuis la campagne d'origine. La période d'apprentissage est une étape transitoire après laquelle la personne s'installe à son compte. L'immigrant fait venir sa famille et le système se reproduit de lui-même.

### **Conclusion du chapitre**

Du bilan des caractéristiques démographiques que nous venons de dresser, ressort une grande jeunesse de la population migrante. Les femmes ont fortement participé à l'acte migratoire mais les raisons familiales dominent sur la décision de migrer. Les femmes divorcées et veuves ont recours à la migration comme moyen de survie. Par ailleurs, la corrélation entre le niveau d'instruction et la migration n'est pas toujours facile à établir. On remarquera tout de même que l'immigration extra-régionale se caractérise par un niveau d'instruction relativement élevé (prédominance du fonctionariat). Au contraire, les communes environnantes fournissent une large proportion de migrants à faible niveau d'instruction ou analphabètes (ouvriers, commerçants...). Il en est de même pour le niveau d'activité, à savoir que la majorité des emplois sans qualification sont occupés par les migrants régionaux alors que le travail qualifié ou correctement rémunéré comme dans les administrations se détermine plutôt au niveau des grandes villes.

L'analyse des caractéristiques différentielles entre migrants et non-migrants montre que la population née sur place est relativement jeune. Son niveau d'instruction est également meilleur, mais les migrants s'insèrent plus facilement dans le marché du travail urbain et sont disponibles pour toutes tâches contrairement aux natifs qui sont plus exigeants.

## **Conclusion de la seconde partie.**

Dans l'Anti-Atlas occidental, la migration interne est dominée par des mouvements de longue distance depuis la campagne vers les grandes villes avec un cheminement migratoire unique et direct. Mais, à partir des années soixante-dix, l'émergence des petites villes sur le territoire régional a contribué à la modification de ce schéma classique. Malgré la prédominance des flux de longue distance, cette configuration tend à se complexifier et comporte désormais plusieurs types de destinations, qui donnent également lieu à des contre-courants même s'ils restent insignifiants.

L'élargissement de l'armature urbaine a permis une densification récente des flux de proximité dont la nature et le but diffèrent des mouvements de grande distance. En plus d'une migration masculine vers les grandes villes, s'est développée autour des villes régionales, une migration collective intense où l'élément féminin domine. Les motivations de départ ont également changé à savoir que si la raison principale de la migration vers les grandes villes est la recherche d'un emploi, des facteurs non économiques ont influencé de façon significative les relations entre les campagnes et les centres urbains (mariage, accompagnement, bienfaits de la ville...). Enfin, si la plupart des déplacements demeurent temporaires quand ils visent la grande ville, les flux vers les villes régionales ont souvent un caractère définitif.

Le profil de la population migrante ne sort pas de ce qui est la caractéristique majeure des flux à destination urbaine au Maroc c'est à dire une population jeune, en grande partie analphabète et occupant des emplois subalternes. On constate tout de même que cette migration a permis de distinguer deux profils distincts: les flux de proximité se caractérisent par une prédominance féminine, par un niveau d'instruction bas et par une prééminence de manœuvres et de commerçants. Au contraire, les migrants extra-régionaux ont un niveau d'instruction meilleur et exercent surtout dans l'administration.

Cette configuration migratoire à laquelle on assiste dans le cadre de l'Anti-Atlas occidental et au Maroc ne sort pas du schéma migratoire et urbain du Maghreb que plusieurs géographes ont soulevé dans d'autres pays comme l'Algérie ou la Tunisie. Partout dans ces pays, la migration tend à se décentraliser des grandes villes au profit des villes régionales avec de nouveaux aspects migratoires et démographiques

(tarissement des flux de longue distance, apparition de mouvements locaux avec apport féminin important, contre-flux...). La dernière partie de ce travail approchera les différents mécanismes qui ont contribué au déclenchement du fait urbain dans l'Anti-Atlas occidental . Elle s'interrogera également sur la rétention migratoire des villes avant de montrer l'impact des mouvements migratoires sur la société et l'espace rural.

## TROISIEME PARTIE

**MECANISMES D'URBANISATION ET MUTATIONS DE  
L'ESPACE RURAL.**



## **Introduction :**

Le Maroc comme d'autres régions du monde est marqué aujourd'hui par l'extraordinaire essor des villes et les changements induits par l'urbanisation. Bien que l'Anti-Atlas occidental soit une région de faible tradition urbaine, elle ne fait pas exception des mutations qui affectent l'espace national. Les résultats du recensement de 1982 ont révélé l'importance de l'exode rural vers les petites villes régionales. Un exode qui traduit les changements profonds qui touchent la campagne en général. Plusieurs éléments ont participé au développement urbain dans cette partie du pays et en même temps au désenclavement de son milieu rural. Mais devant la multiplication des facteurs et leur complexité, il est difficile de distinguer entre ce qui est cause et conséquence de l'urbanisation. Le problème est d'autant plus complexe quand migrations interne et externe se mêlent; non seulement la première induit la seconde, mais l'émigration internationale devient paradoxalement un facteur important qui favorise la migration interne.

Dans le cadre de cette articulation migration interne/migration internationale, plusieurs points méritent d'être éclairés notamment l'impact des transferts de devises sur l'économie locale et les effets de la migration internationale sur l'exode rural. D'autre part, nous avons constaté que les petites villes ont enregistré une évolution très sensible de leur population ces deux dernières décennies. Sont-elles capables de retenir la population qui leur est envoyée ou au contraire ne constituent-elles qu'une étape dans un processus migratoire, plus long, visant les grandes villes ou l'étranger ?

Au vu de ces interrogations, trois grands axes seront développés dans cette dernière partie. Dans un premier chapitre, on esquissera quelques éléments qui ont engendré ou accéléré le phénomène urbain dans l'Anti-Atlas occidental en insistant sur le rôle des émigrés à l'étranger. Un second chapitre s'interrogera sur la capacité des petites villes de notre région à retenir ou non les flux migratoires qu'ils leur ont été envoyés. Un dernier chapitre proposera de s'arrêter sur le milieu rural puisque c'est lui qui génère l'essentiel des mouvements de population. Il sera question surtout de montrer l'impact de l'émigration sur les structures démographiques et sur l'activité. Un volet sur la dynamique rurale et sur l'habitat clôturera ce travail.

## CHAPITRE VII: VECTEURS D'URBANISATION DANS L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL.

### Introduction:

Dans les précédents chapitres, nous avons traité des aspects de l'urbanisation et des éléments qui l'ont engendré mais sans pour autant nous arrêter explicitement sur les mécanismes qui ont déterminé son évolution. A l'exception des effets des découpages administratifs, des éléments aussi nombreux que variés comme le travail à l'étranger, la monétarisation de l'économie, la scolarisation, l'impact du tourisme, l'occidentalisation des modes de vie etc, se sont agrégés pour générer l'urbanisation. Ce chapitre portera sur les principaux vecteurs qui ont concouru à l'apparition et à l'accélération du mouvement urbain dans notre région et plus particulièrement sur le rôle de l'économie migratoire. Après une évaluation des transferts monétaires issus de l'étranger, on étudiera l'impact de cette manne migratoire à la fois sur l'expansion urbaine et sur les activités des villes notamment à Tiznit en s'appuyant sur quelques données récentes. Un second volet esquissera d'autres facteurs qui ont stimulé l'urbanisation dans la campagne anti-atlassique comme la scolarisation, l'irruption de la route, l'impact du tourisme, le renforcement des structures administratives, etc.

### ***1.1. Travail à l'étranger et urbanisation.***

Dans tous les foyers de forte migration internationale de travail, les retombées du travail à l'étranger sur l'urbanisation sont incontestables. Cependant, la part de ce facteur est difficile à déterminer dans la mesure où il est souvent combiné à des éléments endogènes de l'évolution économique et sociale de la région. Bien entendu, notre propos n'est pas de nous lancer dans une étude détaillée d'impact, ce qui dépasserait l'objectif de ce travail<sup>1</sup>. Quoique décisifs, les effets de la migration internationale ne seront abordés ici que comme étant un facteur urbanisateur parmi d'autres.

---

<sup>1</sup> – Une étude a déjà été entreprise par Daïde (H.), intitulée - La migration internationale de travail et son rôle dans l'urbanisation du sud-Ouest marocain : Tiznit et Ouled Teïma Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, 1989, Poitiers.

### 1.1.1. Importance des transferts monétaires.

#### 1.1.1.1. Apports considérables mais difficiles à cerner.

Les transferts monétaires envoyés chaque année au pays par les émigrés tiznitis sont considérables, cependant, leur montant global réel reste difficile à estimer. Si une partie des revenus est puisée par voies officielles (les banques et la poste), il est difficile de trouver la trace de l'épargne acheminé par les circuits informels (membres de la famille, amis, chauffeurs de bus, argent liquide ramené par l'émigré lui-même) ou les flux en nature (cadeaux, voitures, équipements domestiques...). Pour évaluer les transferts, seuls les envois bancaires et postaux sont comptabilisables en réalité. Or, sous prétexte de secret bancaire, les banques refusent de livrer des informations concernant les virements de leurs clients. Au contraire, la poste donne des statistiques relativement fiables et précises.

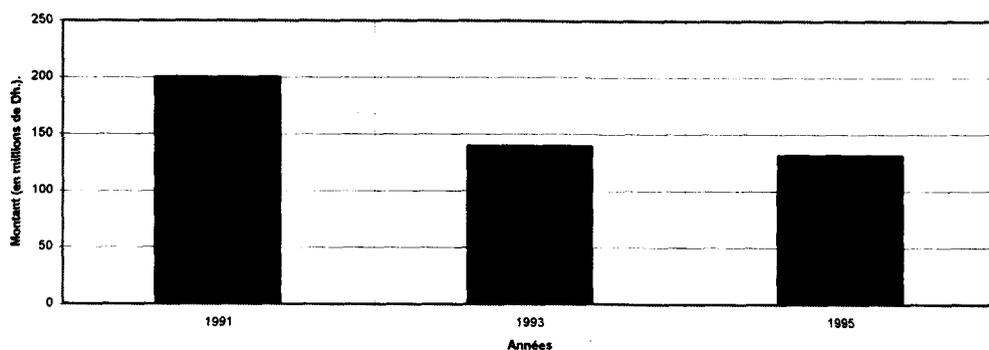
En 1995, les sommes transférées depuis l'étranger par le biais de la poste atteignent 132.5 millions de Dh, soit 2477.1 Dh en moyenne par mandat. Cependant, la poste a perdu le monopole sur le marché des transferts et enregistre un recul sensible devant les banques comme le montre le tableau suivant :

**Tab. 7.1. Nombre de mandats internationaux payés dans les bureaux de poste de la province de Tiznit de 1991 à 1995.**

| Année | Nombre de mandats | Montant (en Dh.) | Moyenne de chaque mandat (en Dh.). |
|-------|-------------------|------------------|------------------------------------|
| 1991  | 77 595            | 199 915 021      | 2 576.39                           |
| 1993  | 55 160            | 139 444 108      | 2 527.99                           |
| 1995  | 48 701            | 131 181 830      | 2 693.62                           |

*Source : délégation des postes - Tiznit (1995).*

**Graph. 7.1. Mandats en provenance de l'étranger payés dans les bureaux de poste de la province de Tiznit entre 1991 et 1995.**



Source: délégation des postes, Tiznit - 1995.

Ainsi, entre 1991 et 1995, les envois postaux ont chuté de 199.9 millions de DH à 132.5 millions enregistrant ainsi une baisse de 40.5 % entre les deux dates. Ce recul profite essentiellement aux banques qui, d'année en année, ont vu leur poids progresser. Afin de faciliter le transfert, les établissements bancaires marocains se sont implantés dans toutes les villes européennes où la présence de la communauté marocaine est importante. Aussi, cette régression de la part de la poste est imputée à l'intervention de l'Etat qui tente par l'intermédiaire des organismes publics et semi-publics de recueillir l'épargne des émigrés internationaux. Par le recueil de cet épargne, l'Etat tente de combler le déficit non récupéré depuis des années par le Crédit Agricole<sup>2</sup>. Il s'ensuit que les mandats postaux ne sont utilisés qu'occasionnellement ou par les ressortissants ne disposant pas de compte bancaire.

Actuellement, les sommes écoulées par la poste, quoique considérables, ne représentent que 10 % de l'épargne global qui, lui, était de l'ordre de 1.33 milliard de Dh en 1994, soit 7.3 % de l'ensemble des transferts au niveau national. Par ailleurs, si, au niveau du Maroc, les transferts ont connu une diminution durant les années quatre-vingt dix passant de 17 328.1 millions de Dh à 16 259.4 entre 1991 et 1995<sup>3</sup>; au contraire, dans l'Anti-Atlas occidental, les avoirs bancaires des émigrés internationaux connaissent une évolution soutenue et leur part dans l'épargne régional demeure majoritaire (70 %).

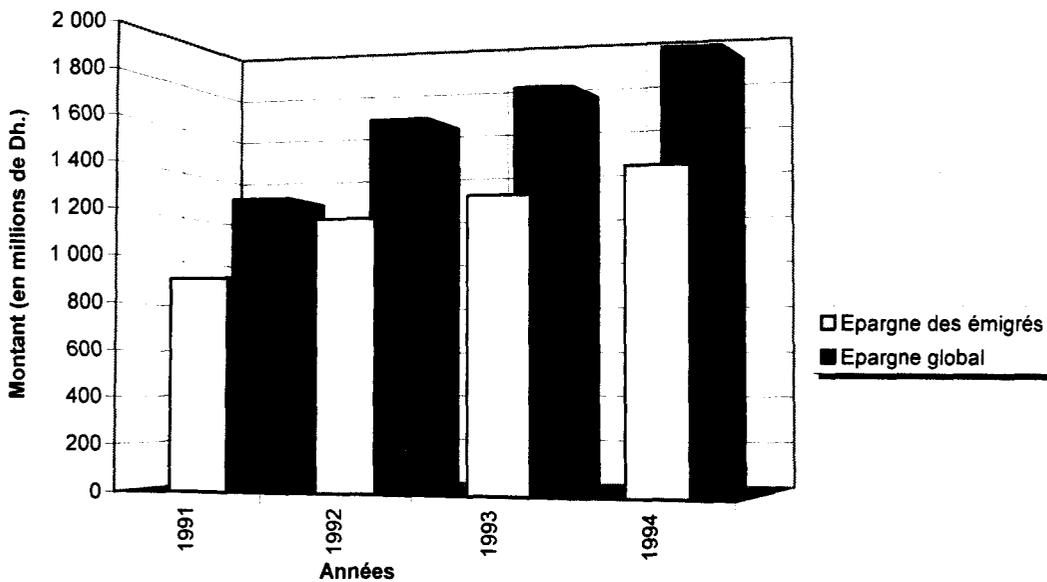
<sup>2</sup> - Lepeltier (F.) - Les investissements immobiliers des travailleurs migrants d'origine rurale dans la ville de Taza (Maroc) In « Les effets des migrations internationales... » op. cit p. 172.

**Tab. 7.2. Evolution de l'épargne des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger entre 1991 et 1994 (en Dh.).**

| Année | Epargne des émigrés (en millions de Dh) | Epargne global (en millions de Dh) | %     |
|-------|---|------------------------------------|-------|
| 1991  | 898.8                                   | 1 284                              | 70.00 |
| 1992  | 1 138.2                                 | 1 626                              | 70.00 |
| 1993  | 1 223.4                                 | 1 748                              | 69.99 |
| 1994  | 1 330                                   | 1 900                              | 70.00 |

Source : service technique de la province de Tiznit (1995).

**Fig. 7.2. Evolution de la part de l'épargne des émigrés internationaux tiznitis par rapport à l'ensemble de l'épargne régional (en Dh.) entre 1991 et 1994.**



Source: service technique, province de Tiznit - 1995.

Cette tendance s'explique en partie par l'attachement des émigrés à leur région d'origine et leur grande capacité d'épargne d'autant plus que les pouvoirs publics ont pris des mesures incitatives afin de transférer davantage de fonds au bled (primes de transfert par exemple). Selon les chiffres de 1994, la capacité d'épargne moyenne

<sup>3</sup> - CERED (1996) - "Migration internationale" actes du séminaire du 6 et 7 juin 1996 à Rabat, p. 308.

par migrant dépasserait 100 000 Dh. Mais, la somme transférée varie selon la situation professionnelle ou matrimoniale du migrant. Ainsi, les célibataires et les mariés dont femmes et enfants sont restés sur place, envoient l'essentiel de leurs revenus au pays. Au contraire, les migrants vivant avec leurs familles à l'étranger n'effectuent que des envois sporadiques. De même, les commerçants transfèrent des sommes beaucoup plus importantes que les travailleurs. Comment ces transferts se répartissent-ils dans l'Anti-Atlas occidental?

### 1.1.1.2. La campagne de départ ne bénéficie que modestement de cette manne.

Afin d'évaluer l'importance des transferts au niveau spatial, nous nous sommes basés sur les envois postaux sur lesquels nous disposons de données détaillées. Bien que les chiffres de la poste ne représentent qu'une partie des sommes rapatriées, ils demeurent un bon indicateur pour comprendre la répartition de ces transferts.

**Tab. 7.3. Mandats internationaux parvenant aux bureaux de poste de la province de Tiznit en 1995.**

| Bureau de poste | Mandats |     | Somme en DH. | Moyenne pour chaque foyer (en Dh.) |
|-----------------|---------|-----|--------------|------------------------------------|
| Aït Erkha       | 1 014   | 1.9 | 2 863 540    | 1600.6                             |
| Anezi           | 3 680   | 6.9 | 9 670 500    | 1858.3                             |
| Rasmouka        | 1 060   | 2.0 | 2 912 440    | 2189.8                             |
| Sahel           | 2 474   | 4.6 | 4 941 274    | 1979.7                             |
| Tahala          | 306     | 2.4 | 3 086 240    | 886.9                              |
| Ifni            | 3460    | 6.5 | 10 190 804   | 2701.7                             |
| Tighirt         | 4 572   | 8.5 | 7 284 364    | 1347.2                             |
| Mesti           | 650     | 1.2 | 1 367 680    | 2245.8                             |
| Merleft         | 1 160   | 2.2 | 2 742 636    | 2429.3                             |
| Sbouya          | 240     | 0.4 | 776 474      | 700.8                              |
| Bounaâmane      | 1 212   | 2.3 | 2 362 896    | 727.9                              |
| Ouijjane        | 682     | 1.3 | 1 176 544    | 884.6                              |
| Tafraout        | 800     | 1.5 | 2 273 800    | 467.9                              |
| Tioughza        | 468     | 0.9 | 1 112 620    | 432.1                              |
| Tighmi          | 1 290   | 2.4 | 2 594 680    | 650.0                              |

|                 |               |              |                    |               |
|-----------------|---------------|--------------|--------------------|---------------|
| <b>Tiznit</b>   | 22 800        | 42.6         | 61 700 000         | 4825.6        |
| <b>Lakhssas</b> | 4 020         | 7.5          | 9 376 546          | 3063.2        |
| <b>Aglou</b>    | 2 008         | 3.8          | 4 761 240          | 1903.7        |
| <b>Amellou</b>  | 610           | 1.1          | 1 345 160          | 615.9         |
| <b>Total</b>    | <b>53 506</b> | <b>100.0</b> | <b>132 539 438</b> | <b>2108.5</b> |

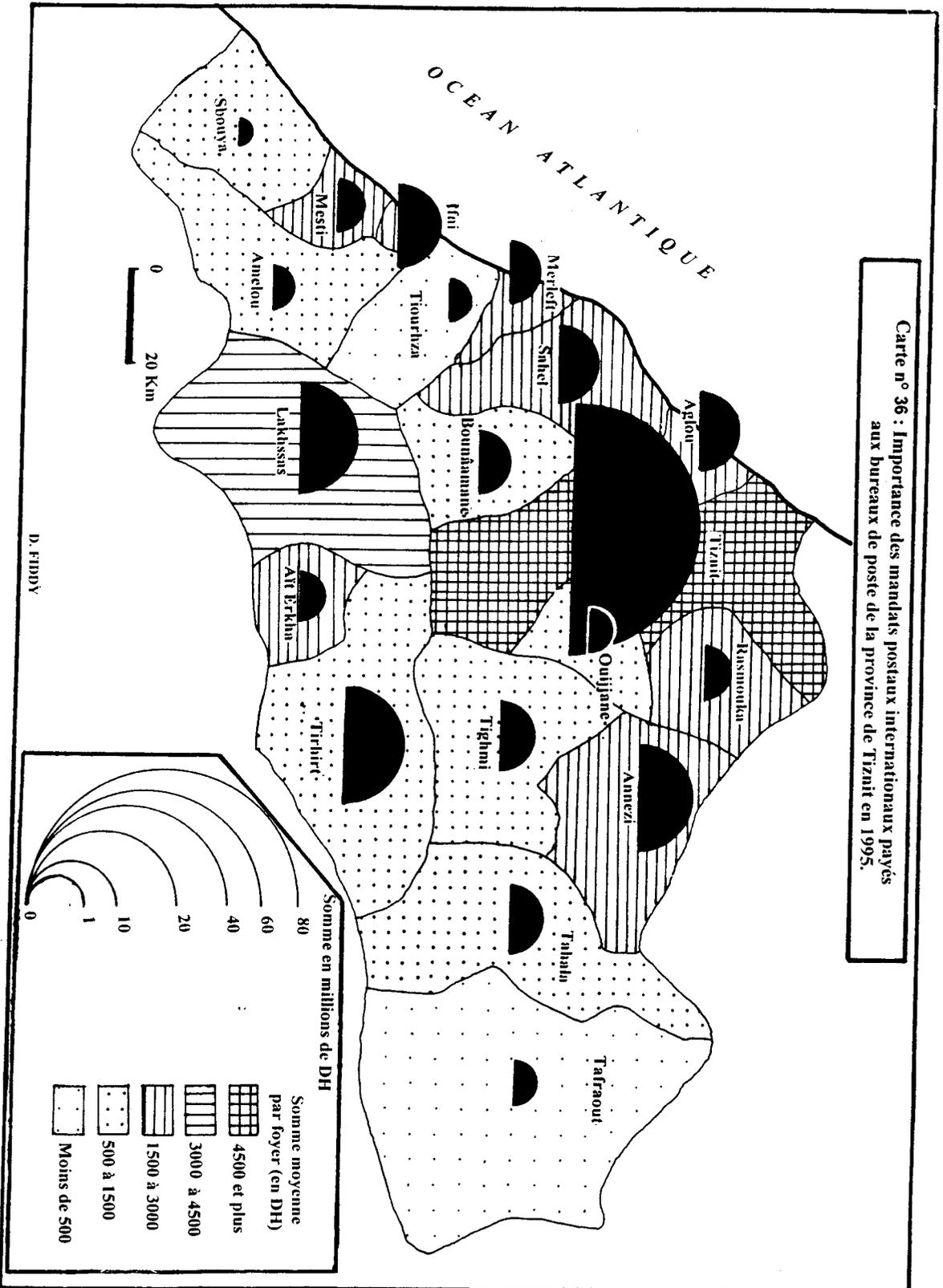
*Source : délégation des postes - Tiznit (1995).*

Le montant moyen transféré par foyer excède 2000 Dh. Mais, si l'on considère l'ensemble des sommes transitées (envois bancaires essentiellement), la moyenne serait beaucoup plus importante et dépasserait 25 000 Dh par foyer; et si l'on tient compte des transferts par voie informelle, cette proportion dépasserait largement le double. On imagine par conséquent l'impact de ces transferts sur la vie économique et sociale de la région.

Si l'on se limite aux envois postaux, on constate que toutes les communes sont concernées, mais l'importance des sommes transférées diffère d'un secteur à un autre. Généralement, l'importance des transferts va de pair avec l'intensité de la migration. La plaine de Tiznit enregistre des flux financiers considérables; au contraire, le secteur de Taфраout, plutôt affecté par un mouvement interne, ne bénéficie que de sommes très dérisoires. Au sein de la plaine, la ville de Tiznit centralise 42.6 % des opérations effectuées et 46.6 % des apports acheminés. Au contraire, la campagne qui a envoyé l'essentiel des migrants, ne profite que modestement des sommes envoyées. Cette situation revient au fait que la majorité des émigrés internationaux d'origine rurale ont transféré leur résidence et leur famille de la campagne environnante à Tiznit. Il en est de même pour les retraités et les réinstallés qui ont choisi la ville pour leur installation définitive.

Par ailleurs, l'étude des revenus migratoires par rapport au nombre de foyers fait ressortir des disparités manifestes entre Tiznit et ses environs qui reçoivent plus de 4500 Dh par foyer et les secteurs de Taфраout et Lakhssas où cette dépendance est moins perceptible. Mais, en réalité, seules les familles des émigrés profitent de ces apports financiers soit un foyer sur dix. On imagine donc les inégalités qui naissent entre les différentes couches de la population; entre, d'une part les émigrés et leurs familles, qui viennent à la tête de la pyramide sociale, et d'autre part le reste de la

Carte n° 36 : Importance des mandats postaux internationaux payés aux bureaux de poste de la province de Tiznit en 1995.



Source : D'après les chiffres de la délégation des P.T.T. Tiznit.

D. FIDDY

population, qui se trouve dans l'impossibilité de satisfaire sur place des besoins grandissants. De ce point de vue, l'émigration contribue à l'ébranlement de l'ordre économique et social traditionnel et accroît le cercle des candidats à l'exode surtout que l'émigration révèle un style de vie auquel tous les ruraux aspirent.

Les transferts migratoires ont des incidences considérables sur le plan économique notamment le commerce et les services, mais c'est sur le cadre bâti que les conséquences de cette manne sont davantage visibles.

### 1.1.2. Forte concentration des émigrés dans les nouveaux quartiers.

Dans toutes les villes de l'Anti-Atlas occidental, la relation entre l'émigration internationale et le dynamisme du secteur de construction est indiscutable. D'après le service d'urbanisme de Tiznit, la contribution des émigrés dans l'extension du tissu urbain tizniti après 1978 dépasserait 40 %. Les émigrés sont présents dans tous les quartiers notamment dans les lotissements à caractère social (Programme social, Amicales des fonctionnaires, CIFM<sup>\*</sup> ou ERAC<sup>\*\*</sup>) où les prix sont modérés. Ils sont même majoritaires dans certains quartiers comme le «Programme Social» où un propriétaire sur six est un émigré<sup>4</sup>. Mais, il faut souligner que, beaucoup de travailleurs à l'étranger ont acquis un logement dans ces quartiers non pas pour l'habitation mais pour des raisons spéculatives. A Tiznit, 20 % des terrains achetés par les émigrés à l'étranger le sont au titre de la spéculation<sup>5</sup>.

Toutefois, en raison du retard dans les programmes de construction et de leur caractère standard<sup>6</sup>, certains émigrés manifestent peu d'intérêt pour les logements construits par des organismes publics et semi-publics. Au près de l'ERAC par exemple, 15 % des acheteurs seulement sont des émigrés à l'étranger; au contraire,

<sup>\*</sup> CIFM : Compagnie Immobilière Foncière Marocaine : société d'économie mixte, créée en 1951, à l'initiative du Crédit Foncier de France et de la Banque de Paris et des Pays-Bas. l'Etat est détenteur de 37 % de son capital depuis 1974. Actuellement, il ne réalise plus de logement. Sa fonction se limite à la gestion du secteur locatif de l'Etat.

<sup>\*\*</sup> ERAC : Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction: établissements publics créés dans les sept régions économiques du pays en 1974. Il ont pour objet la valorisation des terrains appartenant à l'Etat pour la construction de logement à caractère social, vendus à ceux qui ont bénéficié d'un prêt à bon marché.

<sup>4</sup> – Simon G. et autres, (1990) – Les maghrébins de la régie Renault : solidarités communautaires et implications dans les régions d'origine. In « Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb », Paris, p. 117.

<sup>5</sup> – Idem p. 117.

<sup>6</sup> - Robin. N. (1993) - Politiques d'habitat au Maghreb en faveur des travailleurs émigrés. In "Les effets des migrations..." p. 93.

« ...les promoteurs privés conservent la plus grande part du marché : 58 promoteurs sont installés dans le quartier de Yousoufia et chaque année la plupart d'entre eux vont en France pour faire du démarchage auprès des émigrés»<sup>7</sup>. Les lotissements privés offrent surtout aux émigrés la possibilité d'intervenir et de suivre les étapes de construction notamment pendant la période des vacances annuelles. Il faut préciser que la maison revêt une valeur à la fois sociale et économique pour l'émigré. Issu d'une classe modeste avant son départ, l'acquisition d'un logement en ville constitue pour lui un signe d'accession à une strate sociale supérieure. Il est également l'aboutissement de sa réussite dans la mesure où il peut l'intégrer dans un projet migratoire soit pour sa famille restée au bled soit pour un éventuel retour définitif.

Les autres centres urbains connaissent une évolution similaire. Plusieurs lotissements ont été créés récemment à Ifni, Buizakarne, Taфраout ou Lakhssas. Dans tous ces centres, les émigrés internationaux jouent un rôle considérable dans la spéculation foncière et leur demande est incontestablement à l'origine de l'extension du cadre bâti. Témoin en est que dans toutes ces villes, une partie non négligeable de logements sont vacants au cours de l'année et ne sont occupés par les émigrés et leur familles qu'en été à l'occasion du retour annuel. Le phénomène affecte même les communes rurales en retrait des villes où l'on voit se diffuser des habitations modernes.

---

<sup>7</sup> - Simon G. et autres (1990) op. cit. p. 117.



*Photo n°2: Les Amicales des Fonctionnaires à Itni : un quartier récent où la présence des ménages émigrés à l'étranger est forte.*

L'impact de l'émigration internationale ne se restreint pas seulement à l'expansion urbaine, mais elle participe également au dynamisme démographique et à l'augmentation des activités économiques des villes.

### **1.1.3. Migration vers l'étranger et intensification de l'exode rural.**

Le travail à l'étranger joue un rôle incontestable dans la migration interne. Il contribue à l'exode rural de deux façons: soit par le passage de la campagne à la ville après un séjour à l'étranger, soit indirectement par le déplacement des familles d'émigrés aux lieux d'investissements dans la ville régionale. Bien que la majorité des émigrés soient attachés à leur douar, la recherche d'un espace propice à la concrétisation d'un éventuel projet a profondément modifié leur attitude vis-à-vis de leur campagne d'origine. De même, la volonté de l'émigré de préserver le mode de vie qu'il a acquis à l'étranger fait que son souci premier est de ramener sa famille

dans le centre urbain le plus proche où les différents services sont offerts (eau, électricité, école, dispensaires...). Daïde (H.), a estimé à 60.5 % la participation des familles émigrés dans le développement démographique de Tiznit entre 1975 et 1982<sup>8</sup>. Le glissement des émigrés du rural vers les villes régionales n'est pas propre à l'Anti-Atlas occidental, il affecte toutes les régions à forte émigration internationale comme le Rif<sup>9</sup>.

#### 1.1.4. Prédominance des investissements dans le commerce.

Si les villes régionales sont le plus souvent le lieu préféré des émigrés internationaux ou des réinstallés<sup>\*</sup> pour un retour temporaire ou définitif, leur poids dans la composition du tissu économique et urbain n'est pas négligeable.

**Tab. 7.4. Répartition des projets de retour des émigrés tiznitis en France<sup>\*\*</sup> entre 1984 et 1986.**

| <i>Activités</i>                              | <i>Effectif</i> | <i>%</i>    |
|---|-----------------|-------------|
| <b>Agriculture et pêche</b>                   | 33              | 11.1        |
| <b>Industrie textile, cuir et habillement</b> | 4               | 1.3         |
| <b>B.T.P.</b>                                 | 5               | 1.7         |
| <b>Commerce alimentaire</b>                   | 171             | 57.6        |
| <b>Commerce non alimentaire</b>               | 60              | 20.2        |
| <b>Transports et services</b>                 | 22              | 7.4         |
| <b>Salariés</b>                               | 2               | 0.7         |
| <b>Total</b>                                  | <b>297</b>      | <b>10.0</b> |

*Source : « Mobilités et investissements des émigrés » l'Harmattan, Paris, p. 191.*

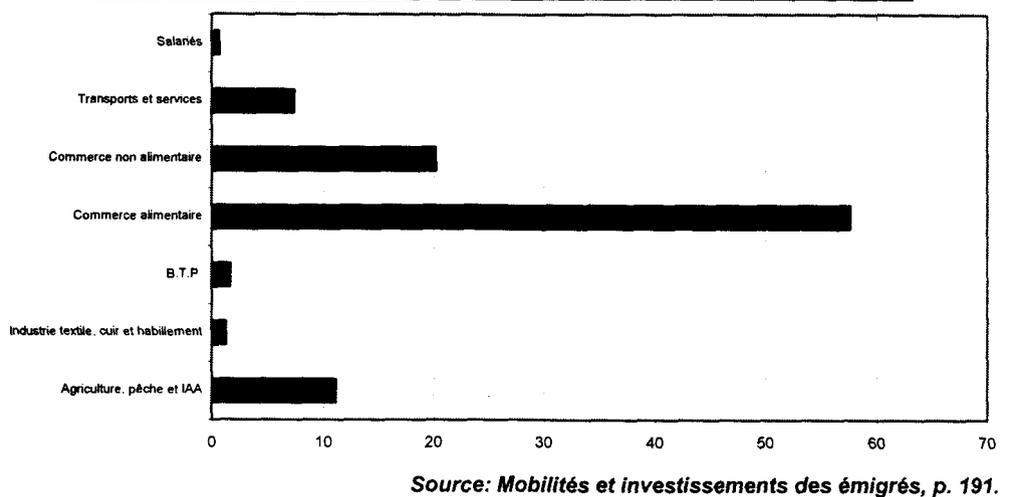
<sup>8</sup> - Daïde H. (1989), op. cit. p. 123.

<sup>9</sup> - Lazâar M. (1989) – La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif . thèse de doctorat, Poitiers, 571p.

\* Réinstallés: anciens émigrés installés définitivement au Maroc.

\*\* émigrés qui ont bénéficié de l'aide au retour.

**Graph. 7.3. Répartition des projets de retour des émigrés tiznitais en France entre 1984 et 1986 (en %).**



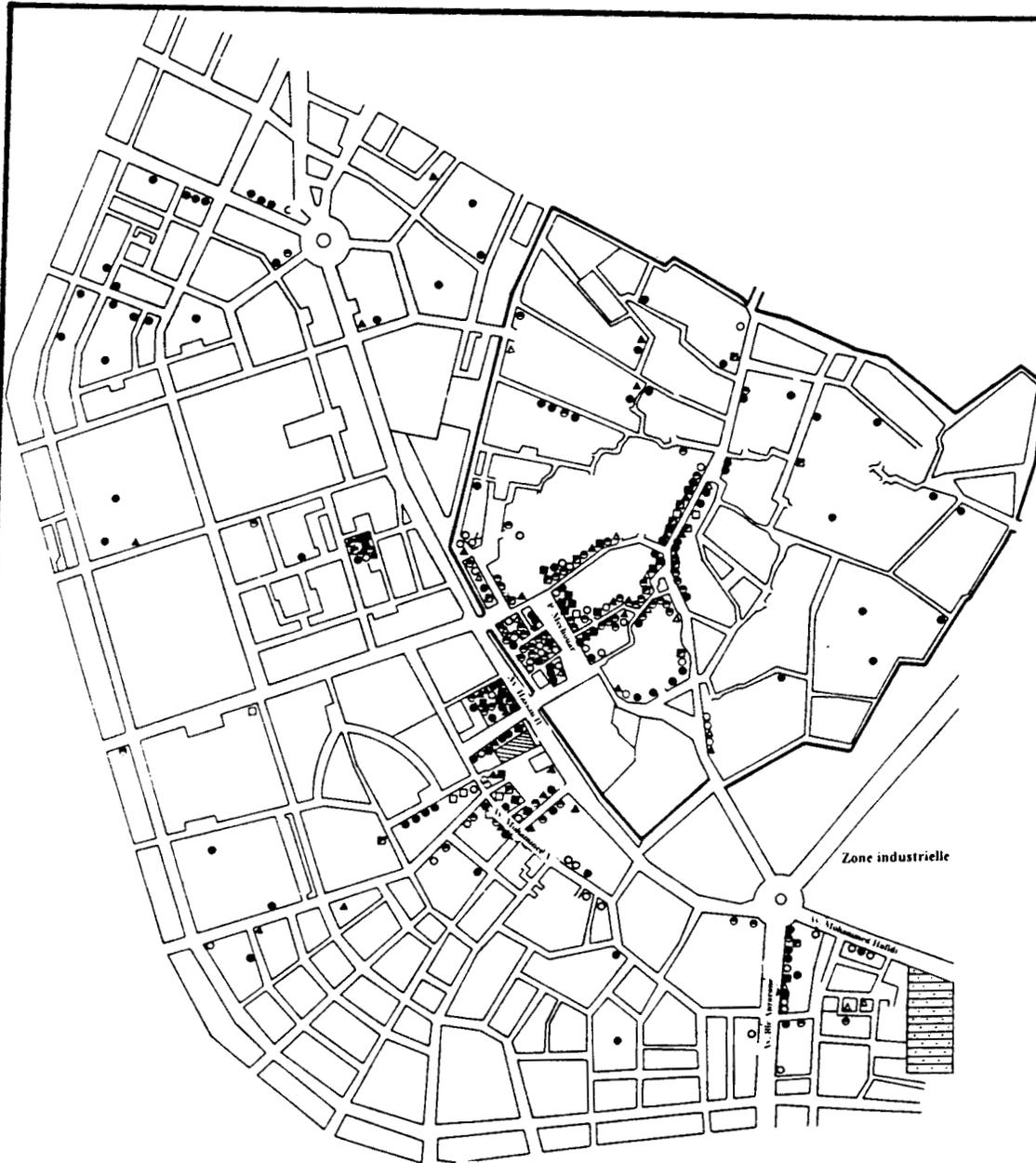
Toutes les études qui se sont intéressées aux investissements des réinstallés au Maroc ont souligné leur tendance à s'insérer dans le commerce et surtout dans le commerce de détail alimentaire. 60.4 % des retraités ou des réinstallés ont trouvé une occupation dans le commerce après leur retour définitif. Les anciens émigrés de l'Anti-Atlas occidental ne sont pas en reste puisque plus de 3 réinstallés sur 4 ont trouvé refuge dans ce secteur entre 1984 et 1986, soit 57.6 % dans le commerce alimentaire et 20.2 % dans le commerce non alimentaire. Cette conversion dans l'activité commerciale émane de sa noblesse dans la mentalité régionale mais surtout de la rentabilité immédiate des capitaux investis.

Les autres secteurs suscitent moins l'intérêt des réinstallés. Rares sont ceux qui reprennent une activité salariale (0.7 %); le migrant, manœuvre dans le pays d'accueil, recherche avant tout une fois qu'il est rentré au bled une activité à son compte, signe de sa réussite sociale. De même, l'agriculture, les services et les transports ne séduisent qu'un petit nombre d'entre eux (agriculture 11.1 %, services et transports 7.4%).

Le rôle des émigrés internationaux dans le développement des activités urbaines n'est pas à démontrer. En 1991, Tiznit comptait 319 commerces appartenant aux émigrés, ce qui représente 17 % de l'infrastructure tertiaire de la ville<sup>10</sup>. Sept commerces sur dix sont apparus entre 1981 et 1991, période où

<sup>10</sup> - Belkadi A. (1993) - Répercussion des transferts de l'émigration internationale de travail sur le secteur tertiaire à Tiznit. R.G.M. n° 1 et 2, p. 29.

Carte n°37 : Répartition des établissements appartenant aux émigrés à l'étranger dans la ville de Tiznit (Août 1991).



**Légende :**

**Commerce :**

- Alimentation
- ◐ Habits, chaussures, bijoux, cosmétique
- Equipement et pièces détachées

**Services :**

- Hôtels et restaurants
- ▣ Soins et esthétique
- Agences de voyage

**Artisanat :**

- ▲ Métiers de production
- △ Service et réparation
- ▨ Marché permanent
- ▤ Souk hebdomadaire
- ▬ Murailles de la médina

0 100 200 km

plusieurs centaines d'émigrés s'étaient installés définitivement au Maroc suite aux incitations au retour.

A Tiznit, les émigrés se concentrent dans les quartiers centres comme la place du Méchouar ou le long de l'avenue Mohamed V et dans le quartier administratif. Mais, à défaut d'une clientèle suffisante, beaucoup de commerces sont voués à l'échec et leurs titulaires sont contraints soit de fermer, soit d'investir leurs économies dans une ville de strate supérieure, en l'occurrence le Grand Agadir ou les villes situées plus au nord.

Dans un contexte de crise d'emploi en Europe, une partie des retraités et des chômeurs utilisent leurs indemnités et leurs pensions pour s'adonner au commerce de matériel, ou d'ameublement entre l'Europe et le Maroc. Le développement de cette économie d'échange se traduit par l'importance grandissante du nombre de cars qui assurent la liaison entre la ville de Tiznit et les métropoles européennes à raison d'une dizaine d'autocars par semaine. Certains "émigrés" pratiquent un véritable commerce "au noir" entre l'Europe et les villes de la région.

Jusqu'ici, nous avons privilégié le rôle de la promotion administrative et l'impact du travail à l'étranger comme principaux facteurs d'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental. Mais, si ces deux éléments ont réussi à déclencher le mouvement urbain ou à l'intensifier là où il est déjà en marche, d'autres facteurs s'imposent de plus en plus dans les campagnes même les plus reculées et rendent le phénomène plus généralisé.

## ***1.2. Facteurs d'urbanisation des campagnes de l'Anti-Atlas occidental.***

### **1.2.1. Effets des découpages administratifs.**

Le renforcement des structures administratives est un facteur incontestable de la "déruralisation". Par exemple, le quadrillage administratif de 1992<sup>\*</sup> a reconnu à des chefs-lieux de cantons et de communes, partis de rien, une sorte d'urbanité et d'influence et a offert aux sièges des nouvelles entités les moyens pour développer

---

<sup>\*</sup> Dans l'Anti-Atlas occidental, le nombre de communes est passé de 30 à 48 entre 1960 et 1994.

leurs activités et se doter de quelques équipements de base (établissements scolaires, dispensaires...). De même, la croissance du pouvoir d'achat des néo-citadins exerçant surtout dans l'administration a engendré l'apparition de nouveaux services (commerces, banques, équipements socio-culturels) comme à Lakhssas par exemple.

Cependant, c'est au niveau spatial que les effets de cette réorganisation administrative sont plus visibles. Suite à une croissance grandissante en matière de logement, le centre communal grandit; le sol prend de la valeur et suscite l'appât des néo-citadins. Les terrains sont de moins en moins utilisés à des fins agricoles et font davantage l'objet de spéculation foncière surtout que la vente d'une parcelle peut représenter plusieurs dizaines de fois l'équivalent du rendement agricole annuel. Dans toutes les localités récemment érigées en chef-lieu de commune ou de canton comme Bounaâmane, Mirleft ou Anezi, on assiste à l'explosion du prix des terrains à bâtir. A Lakhssas par exemple, le prix du mètre carré dépasse 1000 Dh.

Au delà de cet effet géographique prononcé, les immigrants extra-régionaux contribuent à l'introduction de nouveaux modes de consommation et de nouvelles pratiques urbaines d'autant plus que les effets de la migration internationale se manifestent partout dans la campagne. L'arabisation s'en est trouvée favorisée et la propagation de la langue française s'en est largement ressentie surtout avec la diffusion massive des moyens de communication. Les pouvoirs publics y contribuent fortement par les efforts réalisés en matière de scolarisation.



*Photo n° 3: Irruption massive des modes d'information. Ici à Tafraout, les façades des bâtiments sont jonchées de paraboles.*

### **1.2.2. Une scolarisation soutenue.**

Les progrès en matière de scolarisation se sont ressentis dans toute la campagne anti-atlasique. Des écoles ont été implantées dans la majorité des douars et se développent très vite. Au total, le nombre d'établissements dans l'enseignement fondamental a plus que doublé en passant de 50 à 114 entre 1986 et 1997.

Cependant, la desserte scolaire demeure encore faible pour faire reculer sérieusement l'analphabétisme. Seule la campagne suburbaine enregistre un taux d'instruction acceptable; au contraire, le « rural profond » est encore largement affecté par l'analphabétisme et beaucoup d'efforts restent à faire à ce niveau (carte n°38).

Malgré ces carences, il demeure que, là où les enfants accèdent à l'école, la scolarisation est porteuse de changements importants, les enfants scolarisés découvrent par le biais de l'école les modes de vie de type citadin. Tout ce qui a



attirait à la civilisation de consommation est perçu chez eux comme un modèle exemplaire, ce qui les incite souvent à l'exode afin de satisfaire des besoins nouveaux et d'espérer une intégration dans la pyramide économique et sociale du pays.

Par ailleurs, l'accès des filles à la scolarité a des incidences notoires sur les mœurs, mais, les conséquences les plus visibles à notre avis sont d'ordre démographique; le mariage est de plus en plus repoussé et la polygamie est devenue rare. De même, des pratiques nouvelles comme le recours à la contraception sont davantage adoptées. Bien entendu, la scolarisation n'explique pas tous ces changements comme on le verra dans le dernier chapitre de cette partie, mais le franchissement du pas de l'école y contribue considérablement.

Sur le plan des rapports sociaux, on assiste, par l'intermédiaire de l'école comme par le biais d'autres facteurs, à la montée de l'individualisme et à la disparition des pratiques communautaires. L'esprit collectif et les formes d'entraide sont en train de s'effacer; par exemple, la monétarisation est devenue telle que les gens ne répondent plus à la demande de touiza\*.

### **1.2.3. Les marchés ruraux : un facteur actif de micro-urbanisation.**

Les souks\*\* ruraux constituent un autre élément de pénétration urbaine dans la campagne. L'émergence d'une série de bourgades à côté des marchés ruraux en est l'illustration évidente. L'Anti-Atlas occidental compte actuellement une quarantaine de souks<sup>11</sup> dont la plupart se tiennent en milieu rural. Ils se concentrent surtout dans les zones de contact entre la montagne et la plaine et constituent un lieu d'échange important en matière de produits et d'information entre les deux milieux.

Par ailleurs, l'injection de revenus externes et l'accroissement du pouvoir d'achat qui s'ensuit, amènent les souks à réagir de plus en plus à la demande de produits importés<sup>12</sup>. Cette évolution contribue à la modification des habitudes de consommation; le système de production locale se dévalorise par rapport aux

---

\* Touiza : Forme d'entraide qui consiste au regroupement de plusieurs personnes chez une autre afin de l'aider à accomplir une tâche agricole (moisson par exemple). Ce système se fait souvent par roulement.

\*\* Souk : marché souvent hebdomadaire, il se tient à la campagne ou à la ville.

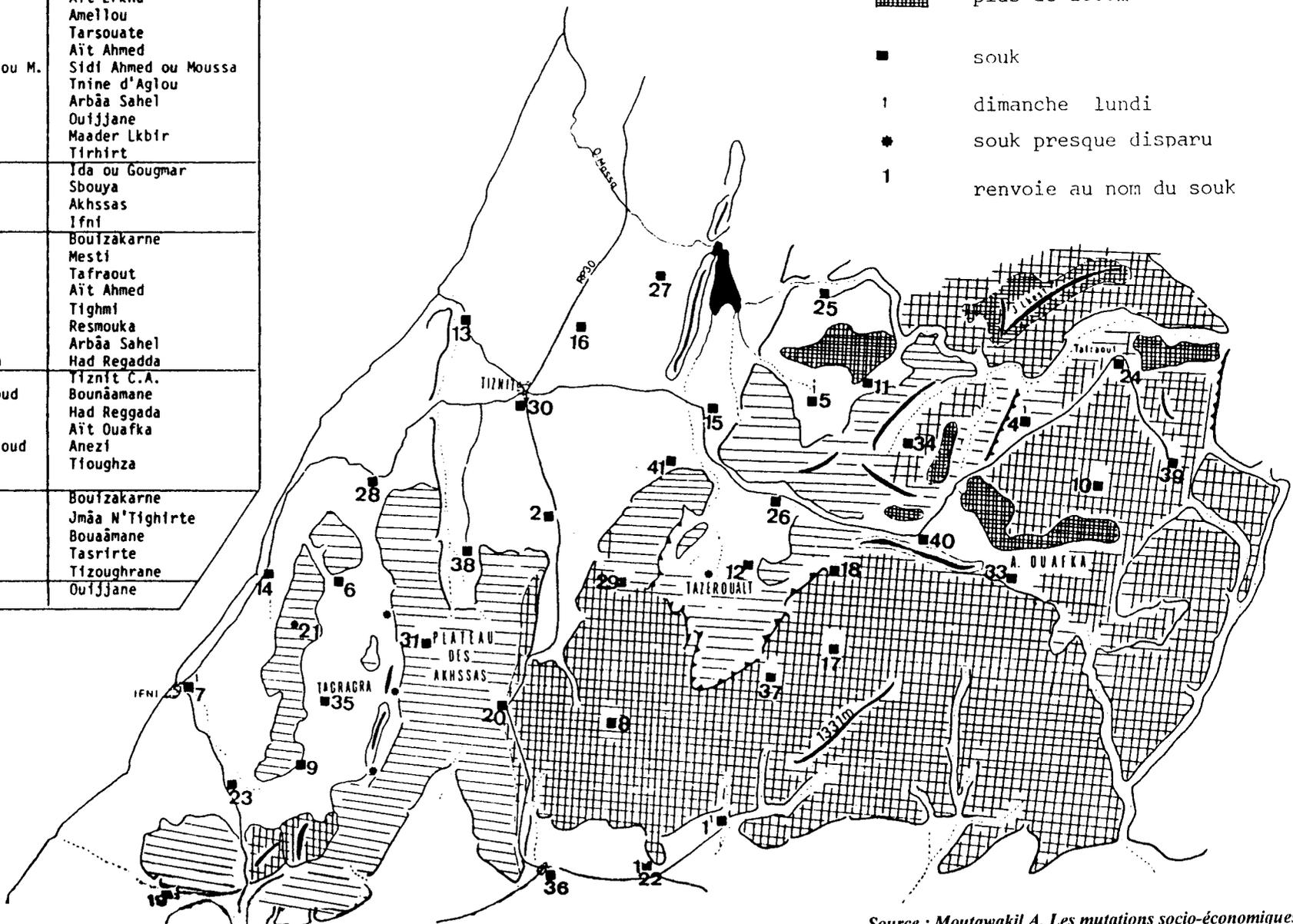
<sup>11</sup> - El Moutaouakil A. (1985), op. cit. p. 248.

<sup>12</sup> - Kagermeir A. (1993) - Structure et transformation des souks dans les régions à forte émigration internationale RGM n° 1 et 2, p.208.

Carte n°39 : Les souks de l'Anti-Atlas occidental

| JOUR                      | SOUK                           | COMMUNE                |                    |
|---------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------|
| Dimanche                  | 1 Had Ifrane                   | Ifrane A-A             |                    |
|                           | 2 Souk Had Reggada             | Had Reggada            |                    |
|                           | 3 Had Afella Ighir             | Afella Ighir           |                    |
|                           | 4 Had Tahala                   | Tahala                 |                    |
|                           | 5 Had Anezi                    | Anezi                  |                    |
|                           | 6 Had Bifourna                 | Ifni                   |                    |
|                           | 7 Had Ifni                     | Ifni                   |                    |
| Lundi                     | 8 Tnine Aït Erkha              | Aït Erkha              |                    |
|                           | 9 Tnine d'Amellou              | Amellou                |                    |
|                           | 10 Tnine Tarsouate             | Tarsouate              |                    |
|                           | 11 Tnine D'aday                | Aït Ahmed              |                    |
|                           | 12 Tnine Zaouiat Sidi A. ou M. | Sidi Ahmed ou Moussa   |                    |
|                           | 13 Souk Tnine d'Aglou          | Tnine d'Aglou          |                    |
|                           | 14 Tnine Merlftte              | Arbâa Sahel            |                    |
|                           | 15 Souk Tnine d'Assaka         | Ouijjane               |                    |
|                           | 16 Souk Tnine Maader           | Maader Lkbir           |                    |
|                           | 17 Tnine Ibdre                 | Tirhirt                |                    |
|                           | Mardi                          | 18 Tlat Ida ou Gougmar | Ida ou Gougmar     |
|                           |                                | 19 Tlat de Sbouya      | Sbouya             |
|                           |                                | 20 Tlat de Lakhassas   | Akhssas            |
|                           |                                | 21 Tleta Ougandou      | Ifni               |
|                           |                                | Mercredi               | 22 Larbâa Tinoulay |
|                           | 23 Larbâa Mesti                |                        | Mesti              |
|                           | 24 Arbâa Taфраout              |                        | Taфраout           |
| 25 Arbâa de Aït Ahmed     | Aït Ahmed                      |                        |                    |
| 26 Arbâa Tighmi           | Tighmi                         |                        |                    |
| 27 Souk Arbâa Resmouka    | Resmouka                       |                        |                    |
| 28 Souk Larbâa du Sahel   | Arbâa Sahel                    |                        |                    |
| 29 Larbâa Ighir Melloulen | Had Reggada                    |                        |                    |
| Jeudi                     | 30 Souk Khmis Tiznit           |                        | Tiznit C.A.        |
|                           | 31 Souk Taфраout Nâit Daoud    |                        | Bounâamane         |
|                           | 32 Souk Khmis Ighreme          | Had Reggada            |                    |
|                           | 33 Khmis Aït ouafka            | Aït Ouafka             |                    |
|                           | 34 Khmis Taфраout el Mouloud   | Anezi                  |                    |
|                           | 35 Khmis Tioughza              | Tioughza               |                    |
| Vendredi                  | 36 Jmâa de Bouizakarne         | Bouizakarne            |                    |
|                           | 37 Jmâa N'Tighirte             | Jmâa N'Tighirte        |                    |
|                           | 38 Souk Jmâa Bouaâmane         | Bouaâmane              |                    |
|                           | 39 Jmâa Tasrirte               | Tasrirte               |                    |
|                           | 40 Jmâa Ida ou smlal           | Tizoughrane            |                    |
| Samedi                    | 41 Souk Sebti Ouijjane         | Ouijjane               |                    |

- Altitude
-  de 500 à 1 500m
  -  de 1000 à 1500m
  -  plus de 1500m
  - souk
  - 1 dimanche lundi
  - souk presque disparu
  - 1 renvoie au nom du souk



Source : Moutawakil A. Les mutations socio-économiques dans l'Anti-Atlas occidental 1985.

produits urbains, d'autant que la régularité des transferts injectés augmente la fréquentation des marchés permanents.

Cependant, c'est par son aspect administratif et spatial que le souk revêt un rôle urbanisant notamment quand il se tient sur un axe routier important. Certains marchés ruraux ont même été déplacés pour les rapprocher de la route comme Tnine Aglou. Déjà pendant la période coloniale, les souks ont attiré l'attention du Protectorat, ainsi, *«l'Etat colonial, conscient du rôle politique et économique des souks, a imposé leurs emplacements afin de les mettre à proximité des postes militaires desservis par des routes et des pistes.»*<sup>13</sup>.

Après l'Indépendance, les souks ont gardé ce pouvoir à la fois économique (marchés hebdomadaires) et administratif (chefs-lieux de canton ou de commune). Pour les promouvoir, les pouvoirs publics les ont dotés récemment d'infrastructures de base; différentes constructions viennent ensuite s'étaler autour des noyaux initiaux. A Bounaâmane par exemple, plusieurs lotissements y ont été créés et proposent des terrains de construction pour ceux qui veulent s'y établir. Certains marchés situés sur les axes les plus fréquentés comme Lakhssas ont connu une expansion remarquable de leur cadre bâti. Il a profité de sa situation sur la route qui rallie aux provinces sahariennes (arrêts de bus, clientèle de passage, taxis) pour s'affirmer comme centre urbain important.

#### **1.2.4. Une desserte routière de plus en plus étendue.**

La route est un puissant facteur d'imprégnation urbaine. Avant l'Indépendance, l'Anti-Atlas occidental n'était traversée que par une seule route, celle qui relie les plaines atlantiques aux régions sahariennes (appelée plus tard route principale n° 30). Cet axe a été aménagé par les autorités françaises afin de faciliter leur emprise sur les régions montagneuses. Au lendemain de l'Indépendance, le Maroc a renforcé cette infrastructure préexistante et a construit un réseau secondaire pour assurer la liaison entre les villes du sud. Cet agrandissement a largement contribué à la déruralisation des campagnes et a accru les secteurs d'influence urbaine. Dans plusieurs secteurs, de nombreuses pistes non goudronnées ont été créées et à

<sup>13</sup> – Lazaâr M. (1990) – Les retombées de l'émigration dans les montagnes du Rif central. In «les effets des

chaque fois le nœud routier est devenu un lieu stratégique d'implantations de commerces et de services variés (épiceries, cafés...), ce qui donne une impulsion aux échanges villes-campagnes.

Actuellement, l'Anti-Atlas occidental est couvert par un réseau routier\* à raison de 187 km par 1000 m<sup>2</sup> contre 100 km par 1000m<sup>2</sup> en 1964<sup>14</sup>. Le plus intense est celui qui converge de Tiznit. Autour des autres centres urbains, s'est développé un réseau de pistes en forme d'étoiles qui mènent aux différents douars. Le trafic est assuré par une centaine de taxis et une dizaine d'autocars qui entretiennent chaque jour les liaisons entre les différents points de la région et l'extérieur.

Lakhssas est un exemple typique d'agglomération qui s'est affirmée grâce à la route. En plus de l'axe principal n° 30 qui la traverse, elle se trouve à la croisée de plusieurs destinations notamment Aït Erkha, Anja, Iddouera, Aït Ali et Id Aârab. Ce "village de la route" a connu ces dernières années une croissance spectaculaire à la fois en population (passant de 100 hab. en 1971 à 3329 hab. en 1994), en activités (le plus grand souk de la région) et en emprise spatiale (développement éminent au long de l'axe principal n° 30). Cette gestation rapide l'a promu en centre urbain en 1994.

Cette "station routière" entre Tiznit et Buizakarne, a d'abord constitué un point d'arrêt important pour les voyageurs et transporteurs. Avec la récupération des provinces sahariennes, le trafic qui traverse cette route a copieusement été augmenté. Les commerces et les établissements inhérents au transport automobile (ateliers de réparation et stations-services notamment) s'y sont implantés massivement dans un premier temps. Plus tard, d'autres services viennent compléter le noyau initial, des habitations se sont greffées le long de la route, mais le commerce est de loin la principale activité du centre (10 grossistes, 70 demi-grossistes et plus de 300 détaillants). Dans le cadre de cette poussée urbaine, Lakhssas a attiré bon nombre d'émigrés internationaux (50 % des logements sont vides et ne sont occupés que lors du congé annuel). Sa promotion en 1994 a amené de nouveaux services supplémentaires (municipalité, deux écoles, un

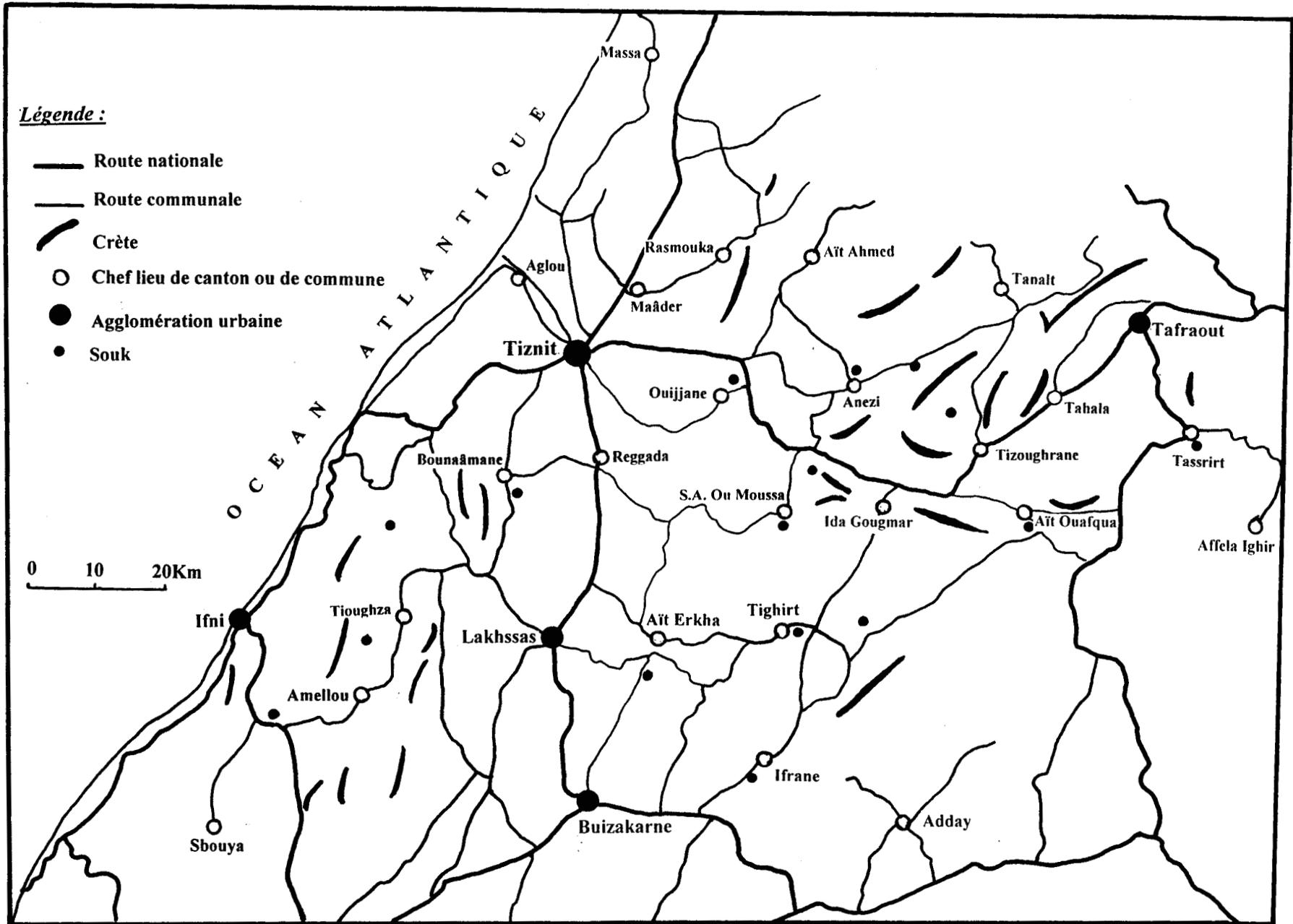
---

migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb. Paris, p.140.

\* Composé de 122 km de routes nationales, 253 km de routes régionales, 150 km de routes non revêtues, et 567 km de pistes.

<sup>14</sup> - Béguin H. (1974) - L'organisation de l'espace au Maroc.

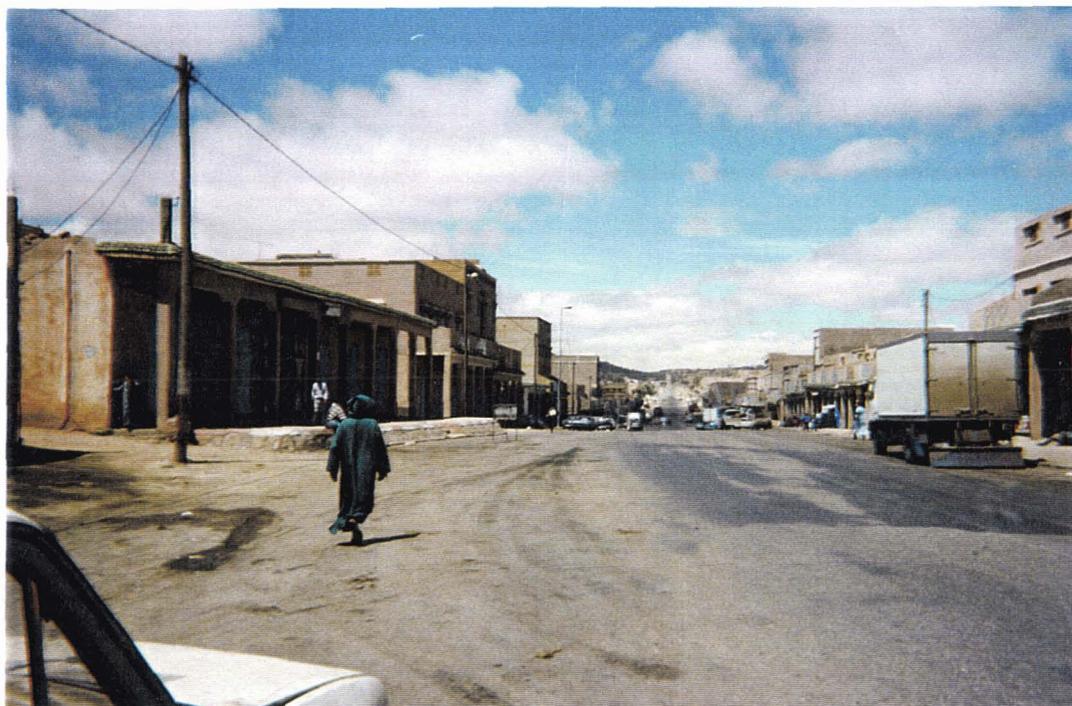
Carte n° 40 : Les principaux axes routiers dans l'Anti-Atlas occidental



Source : D'après le service des travaux publics – Tiznit

collège, un dispensaire, une pharmacie, une agence postale, une banque, un tribunal, une gendarmerie...). ce qui a encouragé un flux grandissant de ruraux issus de son arrière pays à venir s'y installer.

Aujourd'hui, la route joue un rôle actif dans la ville de Lakhssas comme elle l'a joué auparavant pour Tiznit et Buizakarne, mais elle n'est plus essentielle pour la vie de l'agglomération. Avec la promotion de cette bourgade au rang de municipalité, l'avenir de la ville tient à ses activités notamment le commerce et ses relations avec son arrière-pays (2/3 de la population active des communes avoisinantes travaille à Lakhssas sans y habiter).



*Photo n° 4: Lakhssas : un centre urbain né de l'existence de la route principale n° 30, celle qui relie Tiznit aux provinces sahariennes.*

Or, si la plaine de Tiznit est relativement desservie par un réseau de routes et de pistes, l'enclavement persiste toujours surtout dans la partie est et sud où les obstacles physiques sont difficilement surmontables. Ici, les pistes sont très peu motorisées et les transports revêtent un caractère informel et irrégulier (camions, taxis clandestins). Beaucoup d'efforts restent encore à faire au niveau des routes.

### 1.2.5. Le tourisme: urbanisation des goûts et des mentalités.

Bien que l'essentiel de l'équipement hôtelier du sud-ouest marocain soit concentré à Agadir, les retombées du tourisme sur l'économie et la société de l'Anti-Atlas occidental ne sont pas négligeables. Les unités touristiques de la région accueillent chaque année quelques milliers de touristes étrangers avides de soleil et de dépaysement (tourisme d'excursion depuis Agadir).

**Tab. 7.5. Nombre des arrivées dans les hôtels classés de la province de Tiznit en 1993.**

| Nationalités | Arrivés     | Nuitées     | D.M.S       |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| France       | 1978        | 2536        | 1.28        |
| Espagne      | 742         | 868         | 1.16        |
| Angleterre   | 147         | 213         | 1.44        |
| Allemagne    | 1185        | 1370        | 1.15        |
| Italie       | 948         | 1262        | 1.33        |
| Scandinavie  | 75          | 64          | 1.82        |
| Portugal     | 35          | 45          | 1.28        |
| Hollande     | 165         | 190         | 1.15        |
| Belgique     | 145         | 182         | 1.25        |
| Suisse       | 144         | 231         | 1.60        |
| U.S.A.       | 43          | 56          | 1.30        |
| Canada       | 14          | 16          | 1.14        |
| P. arabes    | 30          | 59          | 1.96        |
| P. Africains | 74          | 71          | 0.95        |
| Autres       | 290         | 356         | 1.22        |
| Nationaux    | 1833        | 2202        | 1.20        |
| <b>Total</b> | <b>7848</b> | <b>9721</b> | <b>1.23</b> |

*Source : Bulletin économique et social de la province de Tiznit – 1993. p. 34.*

Les centres urbains de la région constituent des relais importants dans ce circuit touristique vers le sud marocain. Une masse monétaire importante est versée chaque année dans les commerces et les services de la région. La société rurale n'est pas épargnée par le tourisme international; le visiteur étranger véhicule des

idées et des modes de consommation auxquels une jeunesse rurale est plus réceptive.

Sous l'impulsion du tourisme national, les pratiques touristiques tels que les plaisirs de l'eau ont vu le jour dans les campagnes surtout avec le retour des émigrés. Pendant la période estivale, l'émigré visite en compagnie des membres de sa famille restée sur place les différentes plages et moussems. Comme l'a souligné Berriane (M.) «...l'estivant marocain qui fréquente les stations balnéaires est avant tout un citadin; mais grâce au R.M.E., les plaisirs de la mer commencent à se diffuser dans le milieu rural par le biais des accompagnements»<sup>15</sup>. Les plages d'Aglou et Merleft sont de plus en plus fréquentées par les ruraux.

Parallèlement à ces formes de tourisme dites « modernes », les moussems constituent une autre manifestation touristique qui aspire à des modes de vie urbaine. Certes, ces derniers ont un caractère sacré, mais le pèlerinage est souvent accompagné par un ensemble de distractions et de divertissements qui relèvent des pratiques urbaines. Parmi les plus réputés, citons Sidi Ahmed ou Moussa (à Tazeroualt). Son aire d'attraction dépasse le cadre régional, il mobilise chaque année des milliers voire des centaines de milliers de ruraux mais également de citadins de tout le sud-ouest du pays et même au delà.

### **Conclusion du chapitre :**

Dans l'Anti-Atlas occidental, les attaches au pays sont solides et se traduisent par la fréquence des retours annuels mais surtout par les apports financiers drainés chaque année dans la région. Alors que les sommes envoyées ont sensiblement reculé au niveau national en raison de la crise de l'emploi en Europe et de l'ampleur du regroupement familial, les flux de devises injectées dans l'Anti-Atlas occidental ne cessent d'augmenter et témoigne de la grande capacité d'épargne des émigrés chleuhs et leur attachement à la région d'origine. Au même titre que les autres régions affectées par l'émigration internationale (Sahel tunisien par exemple), ce sont les villes qui profitent en premier lieu des investissements des émigrés. L'immobilier suivi du commerce demeurent les secteurs les plus convoités. Cet attrait pour la ville

---

<sup>15</sup> – Berriane M. (1993) – Les retours de vacances des résidents marocains à l'étranger et la diffusion des pratiques touristiques au sein de la société marocaine. RGM, n° 1 et 2, p. 243.

s'est accompagné d'un glissement considérable de familles d'émigrés du rural proche vers les centres urbains régionaux. Il se dégage de ce comportement migratoire un nouveau modèle d'exode rural dicté principalement par des facteurs autres qu'économiques (rapprochement des bienfaits de la ville). Cette évolution conduit à la naissance d'une classe sociale qui se distingue non seulement des non migrants mais également du reste de la population urbaine par ses revenus et par son pouvoir d'achat élevé.

Si la relation entre la migration internationale et l'extension des villes est incontestable, d'autres éléments ont concouru à la diffusion de l'urbanisation dans des secteurs éloignés des villes (axes routiers, effets des découpages administratifs, scolarisation...). Ils ont participé ou accéléré la transformation de la montagne anti-atlasique comme ils ont contribué d'ailleurs aux mutations des campagnes marocaines et maghrébines, ce qui donne à cette urbanisation un aspect universel.

## CHAPITRE VIII: VILLES DE L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL: POLES DE RETENTION OU RELAIS MIGRATOIRES ?

### Introduction :

Au travers de l'analyse de l'immigration, nous avons constaté que les centres urbains régionaux ont absorbé partiellement l'exode rural autrefois dirigé vers les grandes villes. Ces villes sont-elles pour autant capables de retenir définitivement la population qui leur est adressée ou au contraire ne sont-elles que des relais migratoires vers les grandes villes ?

Afin d'évaluer l'efficacité de ces petites villes à retenir les flux absorbés, il paraît indispensable de déterminer aussi bien les flux d'émigration que les itinéraires migratoires. Cette entreprise est impossible pour un chercheur isolé puisqu'elle nécessite l'examen des flux accueillis par toutes les villes du pays ainsi que les trajectoires migratoires et les changements de résidence liés aux différents déplacements. Cette initiative relève plutôt d'un service étatique comme le CERED et non du travail d'un solitaire. Actuellement, les données disponibles à ce sujet<sup>1</sup> sont d'ordre général et ne permettent pas d'en estimer précisément l'ampleur au niveau régional. A défaut d'informations complètes et détaillées sur le sujet, nous allons nous guider de quelques informations collectées çà et là pour essayer d'apporter quelques éléments qui permettront de mieux comprendre la capacité des petites villes à retenir ou non les flux qui leurs sont adressés.

### **2.1. Stratégies de rétention migratoire.**

#### **2.1.1. Villes de l'Anti-Atlas occidental: filtrage inefficace de l'exode rural.**

Les villes de l'Anti-Atlas occidental sont généralement inefficaces pour fixer définitivement les ruraux qui leur sont adressés; bon nombre d'entre eux réémigrent quelques années voire quelques mois plus tard. Mais, il est difficile de chiffrer précisément la migration d'origine rurale qui a transité par les villes de la région avant de s'établir dans les grandes cités. Cependant, l'étude de l'émigration

---

<sup>1</sup> - CERED (1993) - op. cit.

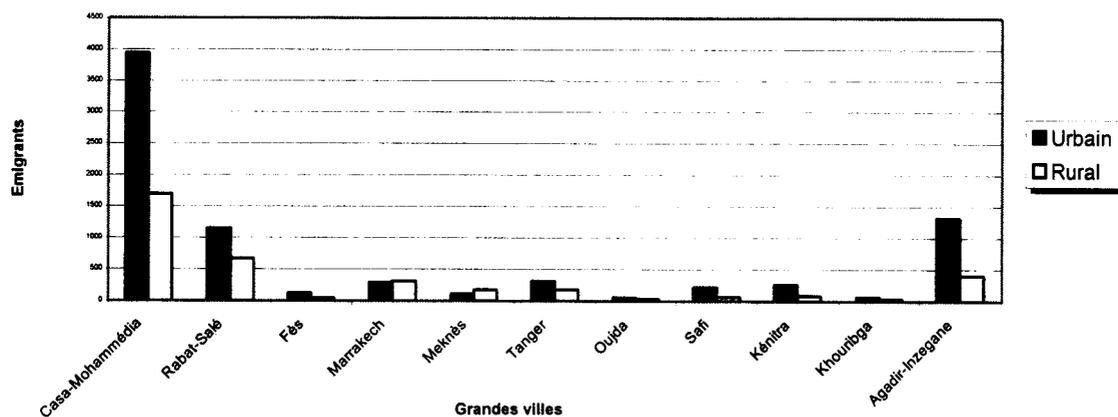
en direction des grandes villes par milieu géographique entre 1975 et 1982 nous permet d'approcher cette réalité.

**Tab. 8.1. Migration des Tiznitis à destination des grandes villes selon le milieu d'origine entre 1975 et 1982.**

| Destination       | Urbain      | Rural       | Total        |
|-------------------|-------------|-------------|--------------|
| Casa – Mohammédia | 3 944       | 1 692       | 5636         |
| Rabat – Salé      | 1 148       | 668         | 1 816        |
| Fès               | 124         | 44          | 168          |
| Marrakech         | 296         | 316         | 612          |
| Meknès            | 116         | 176         | 292          |
| Tanger            | 316         | 176         | 492          |
| Oujda             | 56          | 36          | 92           |
| Safi              | 216         | 68          | 284          |
| Kénitra           | 260         | 84          | 344          |
| Khouribga         | 68          | 36          | 104          |
| Agadir-Inzegane   | 1316        | 408         | 1724         |
| <b>Total</b>      | <b>7860</b> | <b>3704</b> | <b>11564</b> |

Source : Analyses et tendances démographiques au Maroc, CERED, Rabat, 1986.

**Graph. 8.1. Migration des Tiznitis à destination des grandes villes selon le milieu d'origine entre 1975 et 1982.**



Source: Analyses et tendances démographiques au Maroc. Cered, 1986.

Ainsi, les grandes villes ont reçu, en 7 ans, deux fois plus de citadins que de ruraux en provenance de l'Anti-Atlas occidental, soit respectivement 7860 contre 3704. Or, en raison du caractère franchement rural et de la précocité de l'urbanisation dans la région, les citadins de souche furent minoritaires. Par conséquent, on peut déduire que la majorité des "citadins" qui se sont orientés vers la grande ville entre 1975 et 1982 ne sont en réalité que des anciens ruraux qui ont gagné la grande ville après avoir transité par les villes régionales. Dans ce sens, le centre urbain proche ne constitue qu'un lieu d'apprentissage et d'initiation à la vie urbaine en quelque sorte pour ces nouveaux citadins. Ils l'abandonnent plus ou moins rapidement pour gagner les grandes villes. Ce fait montre finalement, que la majorité des flux d'émigration quelle que soit leur nature, directs ou avec relais, se résorbent inévitablement dans les grandes villes ou les villes moyennes. Incontestablement, l'incapacité de rétention migratoire est liée avant tout au dynamisme économique des villes.

### 2.1.2. Un potentiel économique très modeste.

Le tissu industriel des villes de l'Anti-Atlas occidental est très restreint. Tiznit ne compte que cinq unités industrielles qui n'emploient chacune que quelques dizaines de personnes. Au total, 202 personnes seulement travaillent dans le secteur industriel dit "moderne", soit l'équivalent du personnel d'une unité agro-alimentaire moyenne à Aït Melloul (banlieue industrielle d'Agadir). Dans la zone industrielle, on compte deux minoteries, une unité de fabrication de plastique et une usine spécialisée dans la mise en bouteille de gaz de butane.

**Tab. 8.2. Unités industrielles modernes dans l'Anti-Atlas occidental en 1997.**

| <i>Unités</i>           | <i>Nombre d'emplois</i> |
|-------------------------|-------------------------|
| <b>Tiznit Plastic</b>   | <b>90</b>               |
| <b>Minoterie Karama</b> | <b>46</b>               |
| <b>Gaz Afrique</b>      | <b>41</b>               |
| <b>Cotonna</b>          | <b>25</b>               |
| <b>Total</b>            | <b>202</b>              |

*Source : service technique de la province de Tiznit (1998).*

Par ailleurs, l'artisanat occupe quelques 3000 personnes spécialisées dans l'argenterie et l'orfèvrerie. De même, la pêche locale emploie 1500 personnes; quant à la pêche en hautes mers, elle mobilise près de 6200 personnes. Dans le cadre de la reconversion d'Ifni, une zone industrielle a été construite récemment afin d'attirer les industries maritimes. Mais, cette initiative ambitieuse ne s'est pas encore suivie d'effets en termes d'emplois.

A part l'artisanat et la pêche, le commerce occupe 22.1 % de la population active urbaine en 1994. Ce secteur est en progression constante dans toute les villes de l'Anti-Atlas occidental. A Tiznit par exemple, le nombre de commerces est passé de 847 en 1975 à 1881 en 1991<sup>2</sup>. Mais, en raison de son hypertrophisation, il trouve des difficultés à s'imposer vu l'étroitesse du marché local; la ville ne dispose pas d'un rayonnement assez étendu pour écouler la totalité des produits.

**Tab. 8.3. Nature et taille des établissements hôteliers dans la province de Tiznit en 1997.**

| Catégorie             | Nombre d'unités | %            | Nombre de lits | %            |
|-----------------------|-----------------|--------------|----------------|--------------|
| <b>H. classés</b>     | 6               | 10.9         | 399            | 29.7         |
| <b>H. non classés</b> | 45              | 81.8         | 730            | 54.4         |
| <b>Camping</b>        | 4               | 7.3          | 213            | 15.9         |
| <b>Total</b>          | <b>55</b>       | <b>100.0</b> | <b>1342</b>    | <b>100.0</b> |

Source : Division économique et sociale - Province de Tiznit (1998).

Les petites villes régionales comptent également plusieurs dizaines d'unités touristiques soit une capacité d'accueil de 1342 lits et emplacements. Les hôtels de luxe sont peu représentés et 11% des hôtels seulement sont classés. Les établissements de basse catégorie en revanche sont nombreux (45 établissements non classés et 4 campings). Ils correspondent en premier lieu aux besoins du tourisme national qui fournit l'essentiel de la clientèle. Au total, les villes de l'Anti-Atlas occidental ont accueilli 67000 personnes en 1997, ce qui correspond à 81030 nuitées. Elles n'étaient que de 11088 en 1978<sup>3</sup>, soit 7 fois plus en 20 ans.

<sup>2</sup> -Belkadi .A. (1993) op. cit. p. 29.

<sup>3</sup> - Berriane M. (1980) - Quelques données sur le tourisme intérieur à travers le relevé des nuitées hôtelières. RGM n° 4, Rabat p. 81.

Vu l'insuffisance des moyens d'hébergement, et la nature même du tourisme dans la région (tourisme de découverte), les séjours sont très brefs (tableau n°8.3.). Le nombre moyen de nuitées par touriste ne dépasse pas 1.23. Ces villes servent de relais où les touristes peuvent se restaurer ou passer la nuit. Le tourisme de circuit est dirigé par la ville d'Agadir qui accapare 25 % de la capacité d'accueil au niveau national alors que les villes de l'Anti-Atlas occidental ne contrôlent que 1 % de la capacité globale. C'est pour cela que les promoteurs privés préfèrent concentrer leurs investissements dans le Grand Agadir plutôt que dans la région.

De ce tour d'horizon de l'activité économique des petites villes de l'Anti-Atlas occidental, force est de constater que ces dernières se caractérisent par un potentiel industriel maigre, un secteur commercial hypertrophié, une activité touristique modeste et un arrière-pays pauvre en agriculture. Le déséquilibre entre l'offre et la demande dans le marché de l'emploi est encore flagrant. Suite à cette situation, on assiste à la prolifération de petits métiers relevant du secteur informel dont vit la majorité des néo-citadins. Le caractère précaire de l'économie dans ces petites villes incite souvent les nouveaux venus à tenter leur chance dans une ville de strate supérieure. Il n'en est pas tout à fait de même pour les émigrés internationaux qui, eux, ont tendance à s'installer massivement dans le centre urbain le plus proche.

### **2.1.3. Fixation non négligeable pour le retour des émigrés.**

Dans toutes les régions à forte migration internationale, les centres urbains régionaux sont les lieux privilégiés pour l'installation des émigrés. Pour estimer la capacité de rétention de ces villes sur les travailleurs à l'étranger, nous avons enquêté sur les projets résidentiels des tiznitis. Ainsi, une majorité d'entre eux (55.7 %) ont l'intention de s'installer définitivement dans la capitale de l'Anti-Atlas occidental. La fixation des réinstallés en ville est très rarement motivée par la recherche d'un emploi, contrairement aux migrants ruraux, pour qui, la motivation de trouver un travail décent et un toit demeure primordiale. Pour les émigrés internationaux, il est plutôt question de profiter des bienfaits de la ville (eau, électricité, écoles, commerces...) tout en restant près de la campagne d'origine; ils

sont moins tentés par un nouvel exil vers une grande ville du pays comme ils l'ont souvent été à l'étranger.

**Tab. 8.4. Les projets résidentiels des émigrants dans la ville de Tiznit.**

| Projet résidentiel                     | Tiznit     | %            |
|--|------------|--------------|
| Mig. Définitive                        | 97         | 55.7         |
| Projet immobilier dans une autre ville | 56         | 32.2         |
| Retour envisagé                        | 14         | 8.1          |
| Non déclaré                            | 7          | 4.0          |
| <b>Total</b>                           | <b>174</b> | <b>100.0</b> |

*Source : enquête de terrain mai-août 1998.*

Cependant, en raison du sous-équipement des centres urbains régionaux, certains émigrés internationaux se sont procurés un logement dans une ville de strate supérieure; un émigré sur trois a déclaré avoir un projet immobilier dans une ville de strate supérieure. A Dakhla (quartier résidentiel à Agadir) par exemple, les émigrés tiznitis ont acquis 1680 parcelles en 1982 soit 42.1 % des terrains de construction mis en vente; ils arrivaient juste après les gadiris (soit 19.8 % de l'ensemble des acheteurs<sup>4</sup>).

## **2.2. Relais d'immigration.**

### **2.2.1. Peu de migrants sont arrivés en ville sans transition.**

<sup>4</sup> - Charef M. (1995) - Migrations internationales et mutations socio-économiques dans le Souss-Massa in "Les

**Tab. 8.5. Types d'immigration.**

| Type d'immigration | Population totale |              | Chefs de ménages |              |
|--------------------|-------------------|--------------|------------------|--------------|
|                    | Effectif          | %            | Effectif.        | %            |
| <b>Directe</b>     | 122               | 2.6          | 37               | 3.5          |
| <b>Avec relais</b> | 4600              | 97.4         | 1022             | 96.5         |
| <b>Total</b>       | <b>4722</b>       | <b>100.0</b> | <b>1059</b>      | <b>100.0</b> |

*Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %*

Si la trajectoire résidentielle des émigrants est difficile à établir, le recensement permet toutefois de suivre les étapes de la migration descendante. La détermination des itinéraires migratoires à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental a été possible grâce à l'exploitation des réponses fournies par le recensement de 1982 (lieu de naissance, lieu de résidence en 1982, durée de présence dans la résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure). Les migrants y sont arrivés soit directement depuis leur lieu d'origine (2.6 %) soit après un ou plusieurs passages dans d'autres régions du pays (96.5 %). Mais, si l'on écarte ceux qui ont emprunté un relais dans la campagne, le pourcentage ne dépasse pas 41.2 %.

L'immigration avec relais concerne principalement les employés de la fonction publique qui font des passages successifs dans plusieurs villes dans le cadre de leur mutation. Mais, les migrations volontaires ne sont pas négligeables et beaucoup de migrants ont suivi un itinéraire complexe avant de s'installer dans l'une des petites villes régionales.

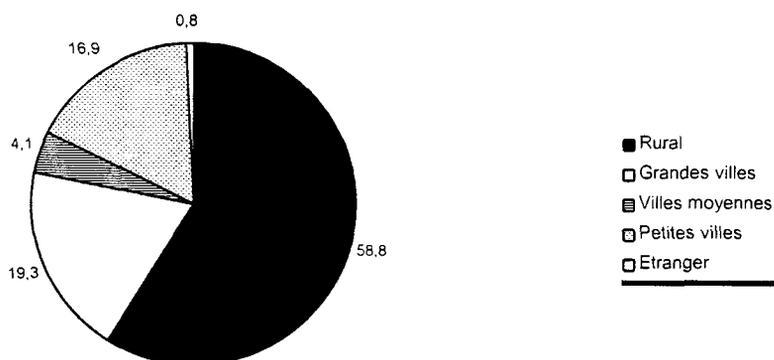
**Tab. 8.6. Types de relais migratoires**

| Résidence précédente | Population  | Pourcentage  |
|----------------------|-------------|--------------|
| Rural                | 2706        | 58.8         |
| Grandes villes       | 889         | 19.3         |
| Villes moyennes      | 189         | 4.2          |
| Petites villes       | 779         | 16.9         |
| Etranger             | 37          | 0.8          |
| <b>Total</b>         | <b>4600</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

Les villes relais sont de quatre types :

- Les grandes villes (plus de 100 000 h.) constituent l'étape par laquelle ont transité près de 19.3 % des migrants.
- Les villes moyennes de 30 000 à 100 000 h. ont été empruntées par 4.2 % des migrants.
- Les centres urbains de moins de 20 000 h. ont servi d'étape pour 16.9 % des migrants.
- 0.8 % seulement ont transité par l'étranger.

**Graph. 8.2. Types de relais migratoires en 1982.**

Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Au delà d'un recrutement rural prononcé (58.8 %), un nombre assez significatif de migrants ont transité par les grandes villes (19.3 %). Par sa promotion administrative (2<sup>e</sup> partie), Tiznit a drainé un mouvement de fonctionnaires affectés pour assurer les nouvelles fonctions dans une province fraîchement érigée. Ce fait caractérise toutes les provinces nouvellement promues à l'échelle du pays.

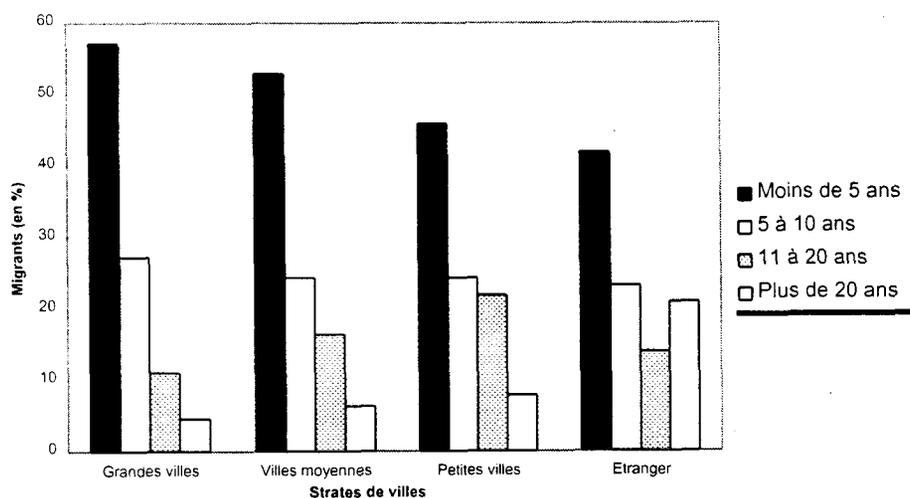
### 2.2.2. 52 % des migrants ne résident pas plus de 4 ans dans une ville relais.

**Tab. 8.7. Durée de résidence dans la ville relais (en %)**

| Villes-relais  | Moins de 5 ans | 5 à 10 ans | 11 à 20 | Plus de 20 | Total |
|----------------|----------------|------------|---------|------------|-------|
| Grandes villes | 57.1           | 27.2       | 11.1    | 4.6        | 100.0 |
| Villes         | 52.9           | 24.3       | 16.4    | 6.4        | 100.0 |
| Petites villes | 45.9           | 24.3       | 21.9    | 7.9        | 100.0 |
| Etranger       | 41.9           | 23.3       | 14.0    | 20.8       | 100.0 |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %

**Graph. 8.3. Durée de résidence dans la ville relais d'après le RGPH de 1982 (en %).**



Source: dépouillement du RGPH de 1982 à 20%.

Les villes relais ont retenu les migrants de passage pour des périodes plus ou moins longues. Toutefois, on constate que, quelle que soit la taille de la ville par laquelle les migrants ont transité, ces derniers n'y résident généralement pas plus de 4 ans. 52 % n'ont pas dépassé 5 ans dans une ville relais avant de gagner l'un des centres urbains de l'Anti-Atlas occidental,  $\frac{1}{4}$  y ont résidé entre 5 et 10 ans et le reste pour une période de plus de 10 ans. En général, la mobilité des néo-citadins se restreint avec le temps d'autant que le travail et le mariage sont des facteurs déterminants de stabilité résidentielle. En effet, les migrants précocement installés en ville tendent à se sédentariser et sont généralement moins tentés par une nouvelle migration une fois qu'ils ont trouvé un emploi ou fondé un foyer. En revanche, plus on se rapproche de la date du recensement (1982) moins les villes relais ont retenu leur immigrants (moins de 5 ans). Parmi ces migrants, on relève les cadres et les employés de la fonction publique issus des grandes villes. N'ayant pas d'attaches dans la ville d'accueil, ils cherchent rarement à s'y installer définitivement. Par conséquent, ils n'hésitent pas à partir dès que la possibilité de s'installer ailleurs leur est proposée (mutation, promotion...) surtout que la migration à caractère « forcé » n'est pas négligeable.

Afin de comprendre davantage les limites de rétention migratoire des villes de l'Anti-Atlas occidental notamment Tiznit, le paragraphe suivant retracera brièvement les fonctions urbaines de Tiznit.

### **2.3. Tiznit, ville-étape.**

Par son emprise démographique et spatiale, Tiznit jouit d'un rôle de capitale sous-régionale. De même, son poids administratif lui a permis d'imposer un rayonnement sur toute la région de l'Anti-Atlas occidental; par contre, sa fonction économique se limite à la distribution.

#### **2.3.1. Un encadrement administratif incontestable.**

De toutes les fonctions urbaines de la ville de Tiznit, l'influence administrative est celle qui s'affirme davantage, ce qui explique l'importance des personnes employées dans l'administration (seconde partie). Rappelons que la désignation de

Tiznit comme chef-lieu de province n'a fait que perpétuer le choix colonial et post-colonial de la ville comme pôle administratif privilégié dans cette région montagneuse qui est restée sous-équipée, à l'écart du Maroc « utile ». Ce rôle qu'elle a occupé très tôt a été renforcé avec l'extension du Maroc vers le sud. Tiznit commande actuellement la quasi-totalité de l'Anti-Atlas occidental, soit un territoire de près de 8000 km<sup>2</sup> avec 347 821 hab. (RGPH de 1994). Cette suprématie en matière d'encadrement administratif a privilégié les liens de la ville avec son arrière-pays. La ville possède un embryon d'infrastructures administratives; les ruraux y viennent pour effectuer des achats mais surtout pour régler des affaires administratives. Auparavant, ces fonctions étaient assurées par Agadir ou Rabat. Avec la décentralisation des services administratifs, le nombre de fonctions s'élargit et la ville prend son indépendance peu à peu d'Agadir. On y trouve toute une gamme de services et d'équipement d'utilité publique (préfecture et services annexes) et son rayonnement sur la campagne environnante est certain. Les chefs-lieux de cercles disposent d'une infrastructure de base (commerces, municipalité, établissements scolaires, banques, agences postales, dispensaires...).

Cependant, le nombre de services fournis est insuffisant et la ville manque d'équipements spécialisés (médecins spécialisés par exemple). La population se trouve souvent obligée d'aller à la métropole régionale (Agadir) pour satisfaire des aspirations plus importantes (universités, grandes écoles...). En plus de la fonction administrative, la ville revêt un rôle important dans l'organisation des circuits de ravitaillement.

### **2.3.2. Tiznit : un rôle certain dans les circuits de distribution.**

Outre l'encadrement administratif, Tiznit joue un rôle capital dans les circuits de distribution. On l'a vu, la base productive de la ville est faible et les potentialités économiques de son arrière-pays limitées. Tout vient de l'extérieur, ce qui se traduit par la présence d'un équipement commercial diversifié et relativement étoffé notamment le commerce de distribution. Tiznit regroupe une forte proportion de grossistes, intermédiaires entre les producteurs et les détaillants. A l'amont de ce circuit, les villes du nord du pays envoient les produits manufacturiers, la métropole régionale (Agadir) et la plaine de Chtouka fournissent les matériaux de

construction et les produits agricoles. A l'aval, les souks et les commerces permanents écoulent ces stocks.

Cette dépendance de l'extérieur fait que la ville reste une base d'acheminement de produits vers les campagnes environnantes. Par conséquent, elle ne vit pas en symbiose avec son milieu rural; les facteurs d'intégration interne sont limités et les activités économiques, susceptibles d'être déterminantes pour son évolution, font largement défaut; les produits collectés sont très limités (artisanat, élevage, agriculture très restreinte). Tiznit n'a rien d'utile à apporter au monde rural qui l'entoure. De ce point de vue, elle rejoint la majorité des petites villes du Maroc tel que l'a souligné J.F.Troin *«(la petite ville marocaine) a peu trouvé en elle même les ressources nécessaires à son affirmation. Les aliments de sa croissance lui sont venus de l'extérieur : retours d'émigrés, greffe industrielle ou promotion administrative décidée par l'Etat.»*<sup>5</sup>. La raison d'être de Tiznit tient à deux éléments exogènes à savoir la promotion administrative et les effets de l'émigration internationale. Les relations démographiques qu'elle entretient avec sa campagne ne traduisent aucun dynamisme économique, les migrants viennent pour profiter des avantages de la ville (électricité, eau, équipements scolaires...) tout en conservant des attaches avec le rural proche où ils sont nés d'autant que les liens culturels renforcent l'influence de la ville sur son entourage. Cependant, si Tiznit fait figure de capitale sous régionale, Agadir est la véritable capitale économique de l'Anti-Atlas occidental.

### **2.3.3. L'Anti-Atlas occidental : influence quasi-exclusive de Casablanca, mais liens grandissants avec la métropole régionale.**

Compte tenu du vide urbain dans le sud du pays, le modernisme économique et urbain de Casablanca a séduit très tôt les chleuhs de l'Anti-Atlas occidental et un espace relationnel s'est établi entre la région et la métropole économique. Ce fait explique pourquoi un nombre important de casablancais originaires de l'Anti-Atlas occidental sont présents dans tous les secteurs d'activité économique<sup>6</sup>. Bien entendu, la polarisation de Casablanca sur l'Anti-Atlas occidental comme sur toute la partie sud du Maroc a suscité une prise de conscience qu'une telle situation

<sup>5</sup> - Troin J.F. (1979) – La petite ville au Maroc : la fin d'un mythe ? In « Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb. Fasc. 5, p. 256.

<sup>6</sup> - Escallier R. (1980) - Espace urbain et flux migratoires : le cas de métropole économique marocaine

aurait sur le plan national. Ainsi, les pouvoirs publics ont tenté de créer des pôles de développement sur tout le territoire, mais les interventions se limitent à des promotions administratives sans réelles ambitions de développement économique. En dépit de la fonction administrative de Tiznit et de sa position géographique dans un espace où elle est le seul centre urbain, celle-ci n'arrive pas à exercer une influence suffisante sur son environnement rural. Les infrastructures de la ville ne suffisent pas à répondre aux aspirations des populations rurales ni à atténuer sérieusement l'exode rural dirigé vers les grandes villes. Par contre, on assiste à l'émergence de nouveaux pôles attractifs sur la population régionale notamment Agadir qui s'individualise peu à peu de la métropole nationale.

Avec la récupération des territoires sahariens, Agadir constitue un pôle économique important dans le centre du pays. Ayant su développer récemment des activités économiques modernes, Agadir est devenu un pôle de développement régional incontournable dans toute la partie sud du pays (port de pêche, industries alimentaires, infrastructures touristiques, aéroports, arrière pays riche en agriculture), et il est appelé à devenir le second pôle économique après Casablanca. Avec près d'un quart de la capacité d'hébergement hôtelier dans le pays et 3 216 631 nuitées en 1985<sup>7</sup>, les effets du tourisme sur les activités urbaines sont incontestables notamment sur l'emploi puisqu'il occupe plus de 40 000 personnes (emplois directs et indirects). La ville possède également une grande banlieue industrielle (Aït Melloul), où se concentrent des industries agro-alimentaires et des ateliers de réparation, et un marché d'importance régionale (Inzegane). De plus, la ville constitue un pôle financier important qui contrôle une grande partie des apports des émigrés internationaux de la région. Enfin, elle est une ville universitaire qui accueille les étudiants de toute la région Sud depuis 1984 (15 000 étudiants).

Ce dynamisme incontournable de la métropole régionale d'Agadir fait que sa croissance urbaine a connu une poussée démographique sans précédent (524564h. en 1994) à laquelle la population originaire de l'Anti-Atlas occidental a amplement contribué. Ainsi, près de 15 % de la population immigrée entre 1971 et 1982 est issue de cette région. Nous ne disposons pas de chiffres rétrospectifs afin

---

Casablanca, Méditerranée, n° 1, p. 3.

<sup>7</sup> - Berriane M. (1986) - Agadir : pôle du tourisme international au Maroc. Actes du Colloque sur le Grand Agadir,

d'estimer les effets de ce contre poids régional, mais plusieurs indicateurs montrent que la métropole régionale devient de plus en plus le lieu de séjour définitif des habitants de l'Anti-Atlas occidental et Agadir récupère peu à peu une partie des flux migratoires autrefois dirigés vers les grandes villes.

### **Conclusion du chapitre :**

Tout au long de ce chapitre, il était sujet de mesurer la capacité des petites villes de l'Anti-Atlas occidental à retenir les flux migratoires qui leur sont adressés. Mais, les statistiques à notre disposition ne nous permettent pas d'en estimer l'ampleur de façon quantitative. Cependant, au travers les différents indicateurs démographiques et économiques dont nous disposons, nous avons constaté que Tiznit, principal centre urbain, a réussi à retenir la majorité des anciens émigrés à l'étranger et leurs familles. Il n'en est pas de même pour les jeunes ruraux pour qui une réémigration est souvent inéluctable. Il faut souligner que les villes ont été promues sans réelle assise économique. La production de la ville est très faible pour susciter des activités sérieusement urbanisantes; le bilan de l'emploi dans ces petites villes est défavorable et les possibilités de promotion sociale pour la population d'origine rurale sont très restreintes. La ville reste enclavée de la fonction pour laquelle elle a été créée; l'aspect administratif l'emporte sur le reste des fonctions. Son rôle dans les circuits économiques se limite à la distribution alors que c'est la métropole d'Agadir qui impose de plus en plus sa domination sur la région et fait davantage contrepoids aux villes de l'axe atlantique puisque l'émigration s'est nettement ralentie au profit du Grand Agadir. Tiznit assure plutôt un rôle de ville étape dans les flux économiques mais également en matière de migration.

## **CHAPITRE IX: IMPACT DE LA MIGRATION ET MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL.**

### **Introduction :**

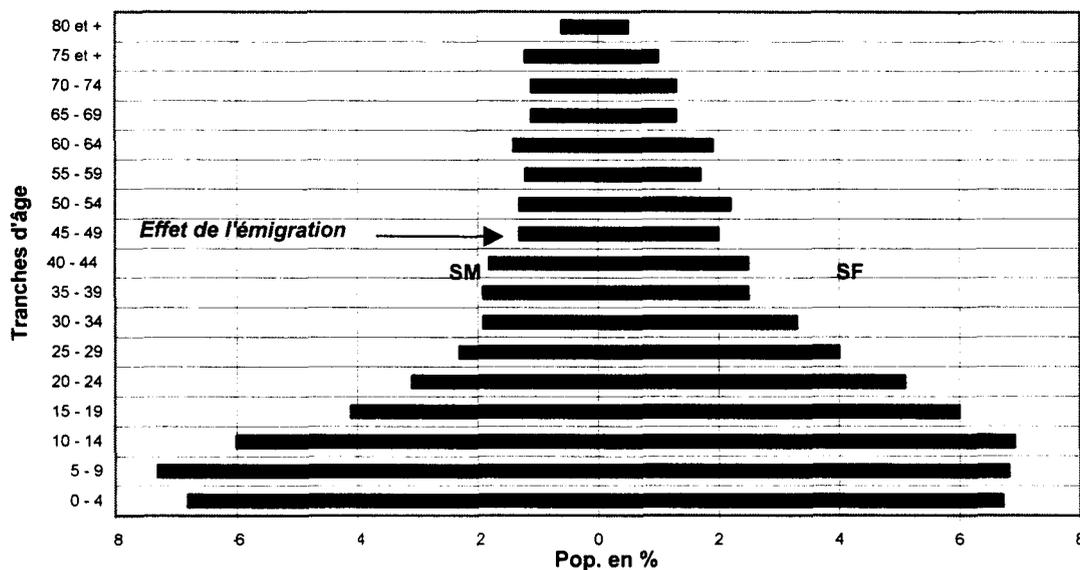
Jusqu'ici, il était question dans ce travail de la migration et de l'urbanisation. Or, malgré une poussée urbaine, l'Anti-Atlas occidental reste franchement rural (78 % de ruralité). Il n'est donc pas judicieux de traiter des mouvements migratoires dans la région sans revenir sur la dynamique qu'ils ont générée dans la campagne environnante. Afin de compléter notre vision sur le sujet, nous nous arrêterons plus précisément sur les effets de la migration sur les structures démographiques. Les mutations de l'activité rurale feront l'objet d'un second volet. L'habitat rural et ses transformations seront abordés dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

### **3.1. *Emigration et structures démographiques.***

Notre propos dans ce paragraphe n'est pas d'affiner l'étude des caractéristiques démographiques de la population rurale, ce qui a déjà été traité directement ou indirectement tout au long de ce travail. Notre but se limite à montrer surtout les effets des flux migratoires sur les structures démographiques de la population rurale en nous appuyant sur les premiers enseignements de 1994.

#### **3.1.1. Une pyramide par sexe et par âge très déséquilibrée.**

**Graph. 9.1. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti - Atlas occidentale en 1994.**



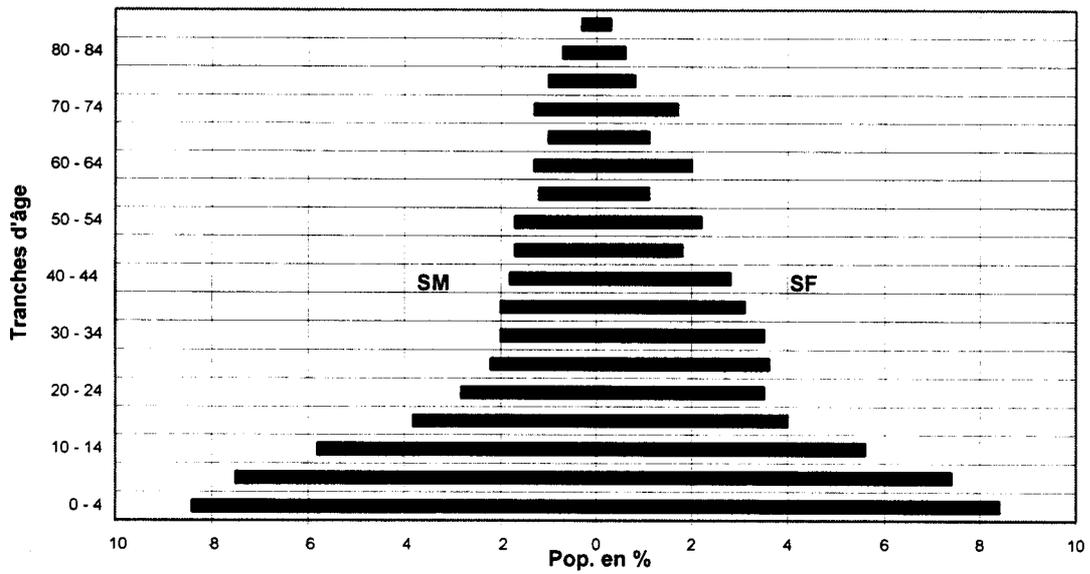
Source: RGPH de 1994.

La pyramide des âges fait apparaître un déficit saillant de la population masculine. En 1994, le rapport de masculinité ne dépassait guère 80 en moyenne (contre 108 dans le Maroc rural). Cette situation n'est pas récente, elle a déjà été soulevée dans plusieurs écrits dont celui de Noin D.<sup>1</sup>, le fait le plus remarquable par contre c'est la vitesse avec laquelle ce déficit se manifeste. Le rapport de masculinité a perdu 5 points par rapport à 1982 et 7 points par rapport à 1971. Au niveau des 20-30 ans par exemple, il est en dessous de 60, et même au niveau des plus jeunes, le déséquilibre est très marquant. Il faut rappeler que les jeunes garçons entreprennent leur migration dès leur très jeune âge, parfois à 7 ans comme on l'a illustré à travers l'exemple de Taфраout.

Au niveau des adultes, le déséquilibre est encore plus accusé. En 1994, on compte 21.5 % de femmes contre 5.1 % d'hommes dans le groupe des 20-60 ans. Les répercussions de l'émigration se manifestent même dans les âges très avancés; certes, la surmortalité masculine est importante, mais l'ancienneté de l'émigration est le principal facteur du déséquilibre au delà de 60 ans.

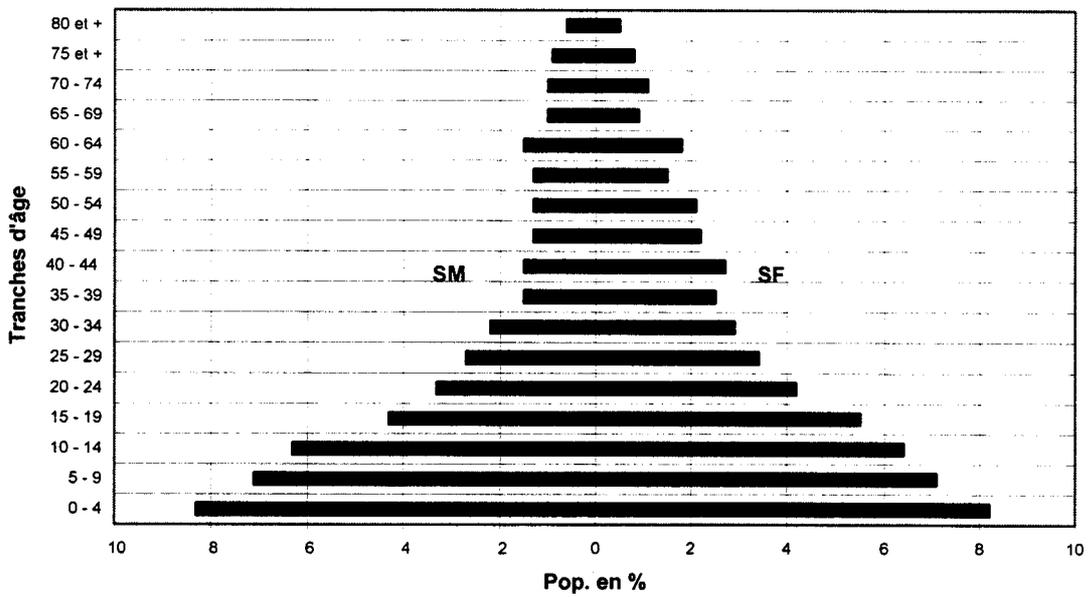
<sup>1</sup> - Noin D. (1970) op. cit. p. 28.

**Graph. 9.2. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti - Atlas occidental en 1971.**



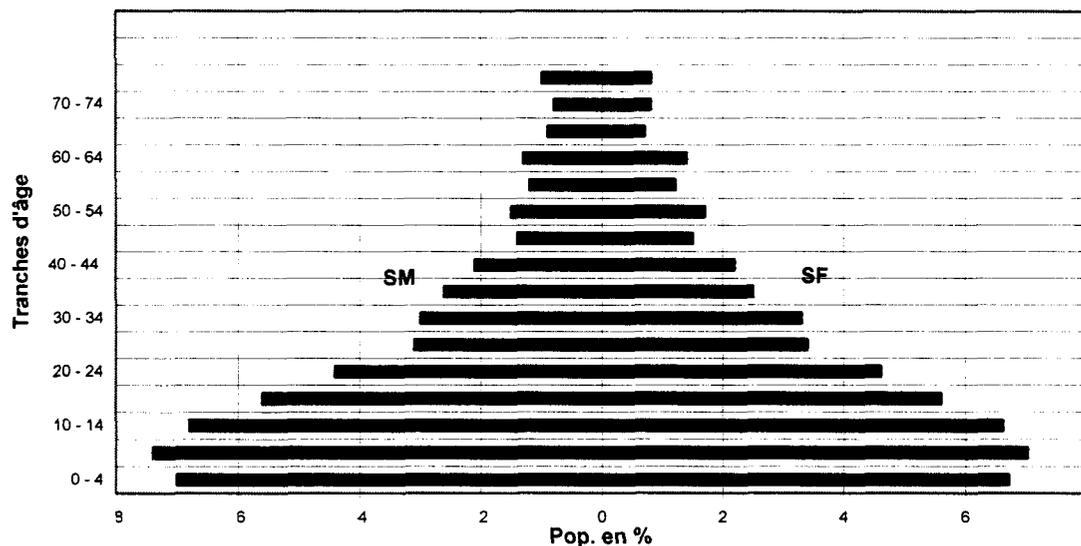
Source: RGPH de 1971.

**Graph. 9.3. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti - Atlas occidental en 1982.**



Source: RGPH de 1982.

**Graph. 9.4. Pyramide des âges de la population rurale du Maroc en 1994.**



Source: RGPH de 1994.

Comparée à celle du Maroc, la pyramide des âges de l'Anti-Atlas occidental en 1994 présente un rétrécissement assez manifeste à la base et une ouverture relative au sommet. Par contre, au niveau national, la pyramide montre une allure triangulaire, signe d'une forte natalité, en dépit d'un fléchissement généralisé ces dernières années.

L'exode a affecté les structures démographiques des foyers migratoires de façon inégale. Dans le Rif par exemple, l'impact du phénomène sur les structures n'est pas aussi tenace, la région septentrionale garde, malgré des départs intenses, un profil type semblable à celui du Maroc. L'émigration masculine a donc été extraordinairement forte dans l'Anti-Atlas occidental pour accuser un tel déséquilibre.

### 3.1.2. Une population jeune malgré l'intensité des départs.

L'Anti-Atlas occidental est démographiquement jeune. 39.4% de la population rurale a moins de 15 ans en 1994, contre 37 % au niveau national. Mais, la proportion de jeunes est assez variable et les écarts sont considérables d'un



secteur à l'autre. La carte souligne de véritables oppositions entre le secteur de Tafraout où la part des jeunes n'excède pas 32 % et le reste de la région où plus d'une personne sur 3 a moins de 15 ans. Ce déficit est étroitement lié à l'intensité des départs; à Ammelm par exemple, cette proportion ne dépasse pas 25 %. Au contraire, dans le plateau des Akhssas ou le massif d'Ifni, où l'émigration est moins importante, la population se caractérise par une grande jeunesse (40 % et plus). Cette jeunesse différentielle a pour corollaire une fécondité différente selon les secteurs.

### 3.1.3. une fécondité rurale largement en dessous de la moyenne nationale.

En 1994, l'Anti-Atlas occidental a enregistré un niveau de fécondité inférieur à la moyenne nationale avec 3.7 enfants par femme (contre 4.3 dans le Maroc rural) soit une diminution de 2.83 points par rapport à 1971 où l'indice de fécondité était de 6.13<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous montre qu'à chaque tranche d'âge, la fécondité régionale est en dessous de la moyenne nationale, exception faite aux 30-34 ans où elle était nettement élevée (194.4 contre 182.1).

**Tab. 9.1. Comparaison des taux de fécondité (pour mille) dans la campagne anti-atlassique par rapport à l'ensemble du pays en 1994.**

| Tranche d'âge    | Anti-Atlas occidental | Maroc rural |
|------------------|-----------------------|-------------|
| 15 – 19 ans      | 10.6                  | 36.4        |
| 20 – 24 ans      | 99.2                  | 154.6       |
| 25 – 29 ans      | 169.6                 | 186.6       |
| 30 – 34 ans      | 194.4                 | 182.1       |
| 35 – 39 ans      | 128.2                 | 155.8       |
| 40 – 44 ans      | 97.9                  | 95.3        |
| 45 – 49 ans      | 40.6                  | 39.0        |
| ISF <sup>3</sup> | 3.7                   | 4.3         |

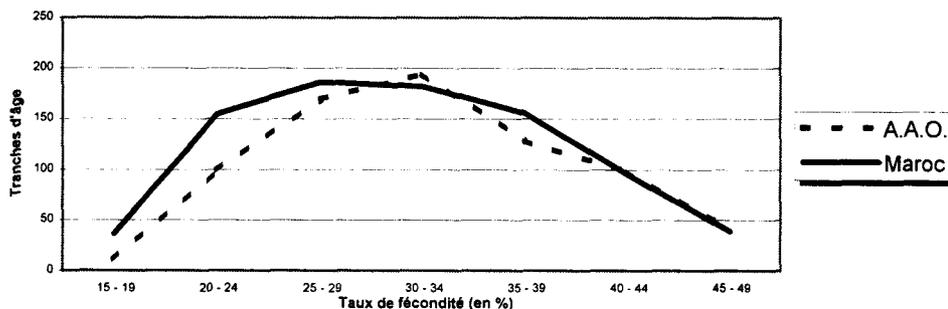
Source : - *Caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population RGPH de 1994 - niveau national. p. 52*

- *Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la province de Tiznit d'après le RGPH de 1994, p. 15.*

<sup>2</sup> - CERED (1988) - Situation démographique régionale au Maroc. p.204.

<sup>3</sup> ISF (indice synthétique de fécondité) : rapport des enfants de 0-4 ans aux femmes de 15-49 ans.

**Graph. 9.5. Taux de fécondité par âge dans l'Anti-Atlas occidental comparé à celui du Maroc rural en 1994 (en %).**



Source: d'après le RGPH de 1994.

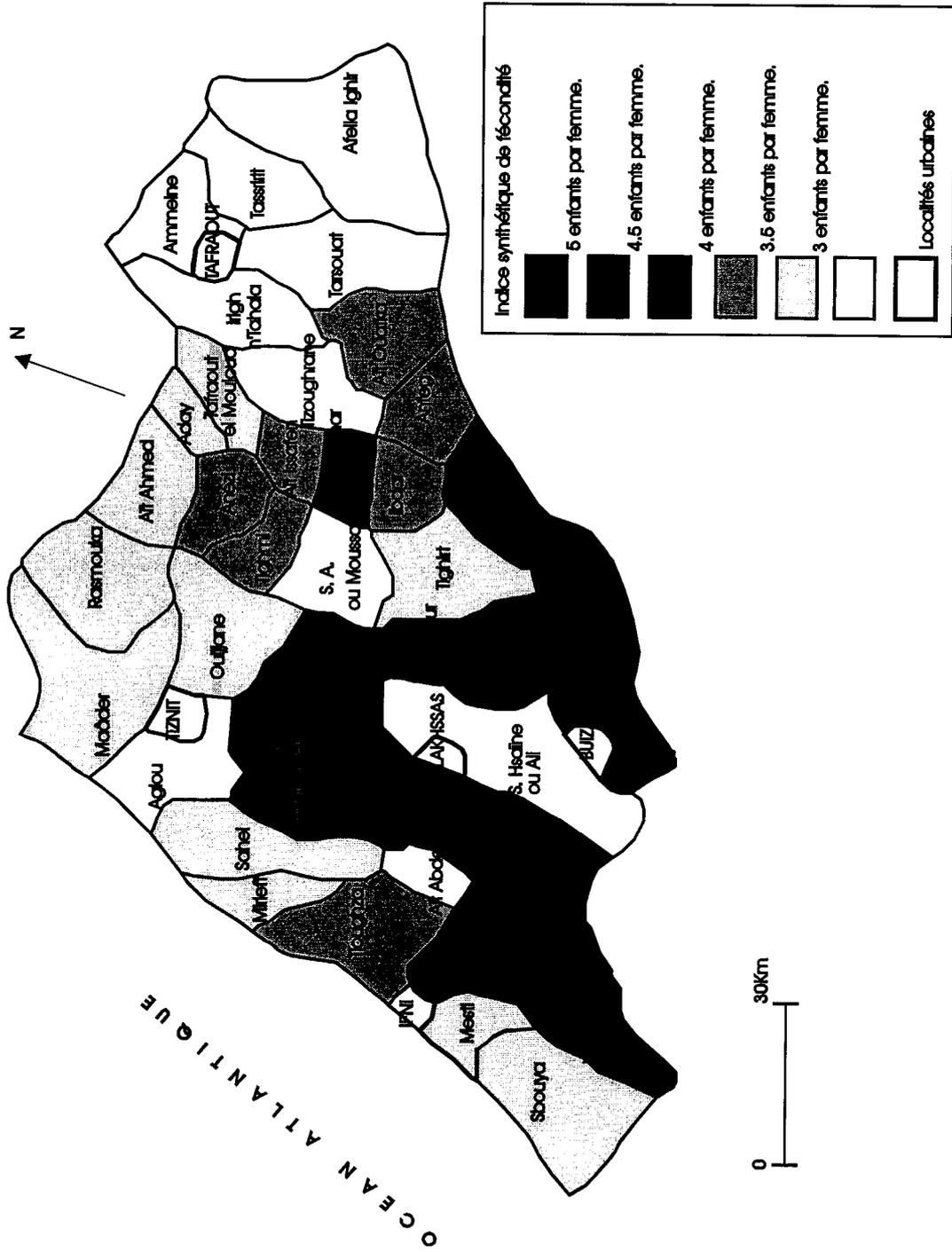
Du point de vue géographique, 3 communes rurales sur 4 ont enregistré un indice synthétique de fécondité inférieur à la moyenne nationale. La chute de fécondité est tributaire avant tout de la migration temporaire. En raison des séparations longues des couples et des mariages retardés\*, les effets de l'émigration sur les structures démographiques se sont révélées très marquantes comme dans le canton de Tafraout où on enregistre des indices de fécondité excessivement bas (Tarssouat 2.24, Tassriat 2.48, Irigh n'Tahala 2.6, Afella Ighir 2.75). Affectée par une migration internationale importante, la plaine de Tiznit et le canton d'Anezi présentent une situation semblable avec un nombre moyen d'enfants par femme inférieur à 3.5 (Reggada 3.02, Maâder 3.05, Oujjane 3.22). En plus de ses répercussions directes sur la fécondité, le travail à l'étranger revêt une importance considérable dans les transformations sociales, familiales et démographiques de la campagne d'origine<sup>3</sup>. L'émigré contribue, par les valeurs qu'il a acquises dans le pays d'accueil, à l'émancipation de la femme restée sur place et à la modification des choix familiaux (tendance à la famille restreinte).

Par ailleurs, si la corrélation entre émigration temporaire et fécondité n'est pas à démontrer, d'autres éléments interviennent pour expliquer la chute de fécondité dans la campagne anti-atlassique. A l'image de ce qui se produit dans toutes les

\* Dans le canton de Tafraout, l'âge au premier mariage dépasse 29 ans en moyenne.

<sup>3</sup> - Courbage Y. (1996) - Le Maroc de 1962 à 1994: fin de l'explosion démographique? In Monde arabe-Maghreb-Machrek n° 153, p. 81.

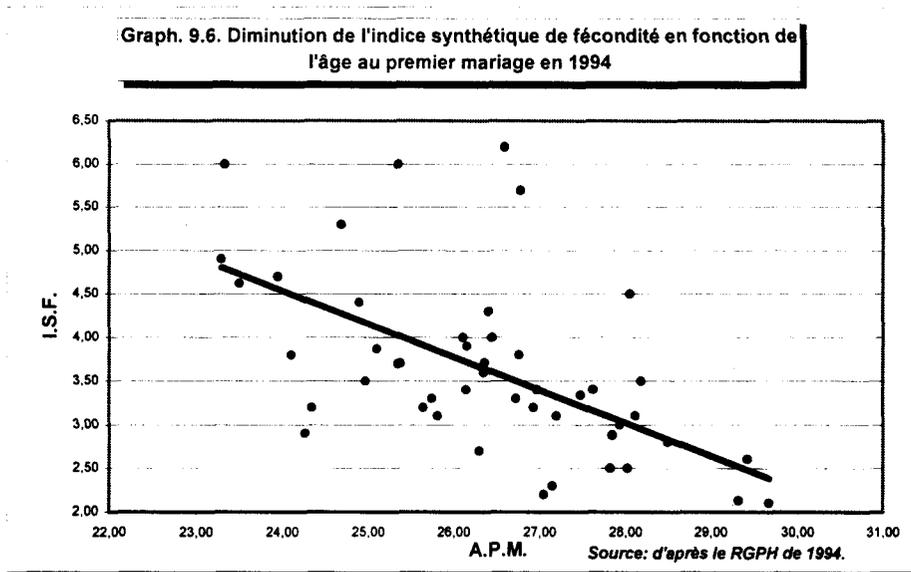
Carte n° 42: Indice synthétique de fécondité par commune dans l'Anti-Atlas occidental en 1994.



D. Faddy

Source: D'après le RCFH de 1994.

campagnes marocaines et du Tiers monde, l'Anti-Atlas occidental connaît des changements radicaux suite à l'irruption de l'urbanisation (scolarisation des filles, montée de la contraception...), mais il est difficile de distinguer de façon précise la part de ce qui revient aux flux migratoires et celle qui découle de la tendance générale que connaît le pays. Quoiqu'il en soit, l'irruption urbaine et les mutations qui l'accompagnent influence considérablement le comportement démographique en milieu rural et, entraîne en intensité variable une diminution de fécondité. L'âge moyen au premier mariage en milieu rural est passé de 17.54<sup>4</sup> en 1960 à 26.5 en 1994 (25.3 pour les femmes contre 28.8 pour les hommes). Cependant, ces facteurs sont, à notre avis, moins décisifs que les flux migratoires. Entre le trio urbain Ifni-Buizakarne-Lakhssas où la migration ne prend pas un caractère de masse, on souligne un nombre d'enfants par femme élevé (Amellou 6.2, Sidi M'Bark et Sebt Ennabour 6). D'une part, les effets de l'urbanisation se sont moins ressentis ici que dans la campagne suburbaine de Tiznit par exemple; d'autre part, le nombre d'illettrés reste encore considérable surtout dans les tranches d'âge les plus fécondes.



<sup>4</sup> - Idem, p. 161.

En somme, l'émigration agit de façon déterminante sur les structures par âge et par sexe. Il en résulte que le poids des inactifs sur le groupe d'âge productif est lourd. La part des adultes (20 – 59 ans) par rapport aux autres groupes d'âge demeure nettement au-dessous de la moyenne nationale surtout chez les hommes. Cette situation pèse fortement sur le niveau d'activité.

### **3.2. Profil de la population rurale active.**

#### **3.2.1. Présentation des sources utilisées.**

L'étude de la population active est possible grâce aux données du recensement de 1994. Ce dernier offre des indications intéressantes sur la population active et plusieurs caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ont d'ailleurs été publiées par la Direction de la Statistique pour la première fois à un niveau communal. Il reste néanmoins que beaucoup de variables ne sont traitées qu'à l'échelle provinciale ou nationale (catégories socio-professionnelles par exemple), ce qui ne permet pas de connaître les secteurs qui vivent de telle ou telle activité.

Avant de commenter les chiffres, plusieurs réserves méritent toutefois d'être émises. La population agricole nous paraît surestimée. Dans les statistiques officielles, les "agriculteurs" regroupent des individus dont les rapports avec l'agriculture sont moins évidents. En plus des agriculteurs permanents, cette rubrique englobe nombre de travailleurs temporaires et de chômeurs. En dépit de ces imperfections, ces chiffres demeurent intéressants pour l'approche de la population active rurale.

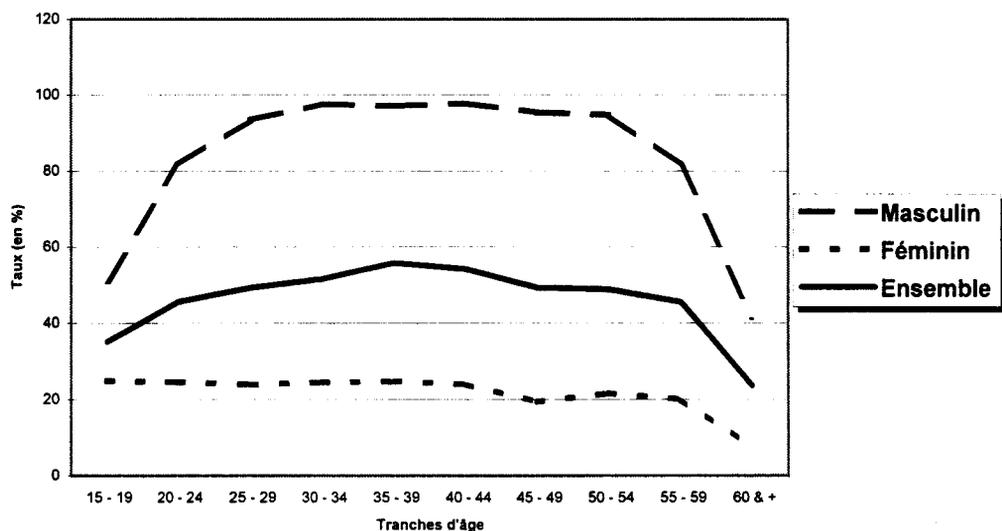
### 3.2.2. Migration et rapport population/emploi.

**Tab. 9.2. Taux d'activité (en %) par âge et par sexe de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994.**

| Tranche d'âge | Masculin    | Féminin     | Ensemble    |
|---------------|-------------|-------------|-------------|
| 15 - 19 ans   | 51.0        | 24.9        | 35.2        |
| 20 - 24 ans   | 81.6        | 24.6        | 45.6        |
| 25 - 29 ans   | 93.4        | 23.9        | 49.3        |
| 30 - 34 ans   | 97.6        | 24.5        | 51.6        |
| 35 - 39 ans   | 97.1        | 24.8        | 55.8        |
| 40 - 44 ans   | 97.8        | 23.9        | 54.2        |
| 45 - 49 ans   | 95.4        | 19.3        | 49.3        |
| 50 - 54 ans   | 94.8        | 21.6        | 48.9        |
| 55 - 59 ans   | 81.6        | 20.0        | 45.6        |
| 60 et plus    | 41.6        | 7.4         | 23.7        |
| <b>Total</b>  | <b>40.9</b> | <b>14.5</b> | <b>26.2</b> |

Source : Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la province de Tiznit d'après le RGPH de 1994. p.58.

**Graph. 9.7. Taux d'activité (en %) de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental selon l'âge et le sexe en 1994.**



Source: RGPH de 1994.

En raison de la jeunesse de la population rurale, le taux d'activité est relativement faible soit 26.2 % de la population totale au lieu de 46 % au niveau national<sup>5</sup>. Avant 20 ans, la majorité des jeunes sont encore retenus par la scolarité ou tout simplement trouvent des difficultés à décrocher un premier emploi. L'activité connaît une hausse importante après 20 ans pour se stabiliser aux âges d'adultes mûres (35-50 ans), avant de rentrer dans une phase de baisse lente à partir de 55-59 ans et rapide après la retraite (60 ans). Par ailleurs, l'Anti-Atlas occidental, compte pratiquement 3 fois plus d'hommes actifs que de femmes ce qui affecte lourdement l'activité globale.

Mais, il faut préciser que la population active théoriquement admise (15-65 ans) n'a pas beaucoup de sens au Maroc puisque les jeunes garçons commencent à travailler dès l'âge de 7 ans comme on l'a souligné dans le cas de Taфраout.

Ces chiffres moyens masquent des inégalités spatiales importantes. L'activité est plus intense dans le canton d'Anezi et surtout dans le cercle de Taфраout où un maximum de 43.8 % a été enregistré à Ammeln (carte n° 43). Dans la plaine de Tiznit, les massifs d'Ifni et de Lakhssas en revanche, la proportion des actifs est moins importante (moins de 30 %).

Ces variations font ressortir une nette corrélation entre l'activité et la migration. Autrement dit, là où l'émigration intérieure est intense, le taux d'activité est sensiblement élevé (cercle de Taфраout). De ce point de vue, la migration a permis le réajustement du rapport population active/emploi. Au contraire, dans les secteurs où la migration est moins intense pour absorber l'essentiel de la population active, le niveau d'activité est bas surtout que ces zones sont défavorisées à la fois par le relief et par l'aridité du climat. Dans la plaine de Tiznit, les conditions économiques sont sans doute meilleures; mais, l'activité agricole est moins florissante pour séduire la majorité des actifs.

La population inactive pèse fortement sur la population ayant un emploi. En 1994, on a enregistré 61 943 actifs occupés pour 207 363 inactifs, ce qui correspond à une dépendance de 3.35. L'analyse de l'activité requiert la connaissance d'un autre indicateur important qui est le taux de chômage. Comment ce dernier se répartit – il ?

---

<sup>5</sup> – Direction de la statistique (1996) - Caractéristique de la population d'après le RGPH de 1994, Rabat, p.75



### 3.2.3. La migration, palliatif du chômage rural.

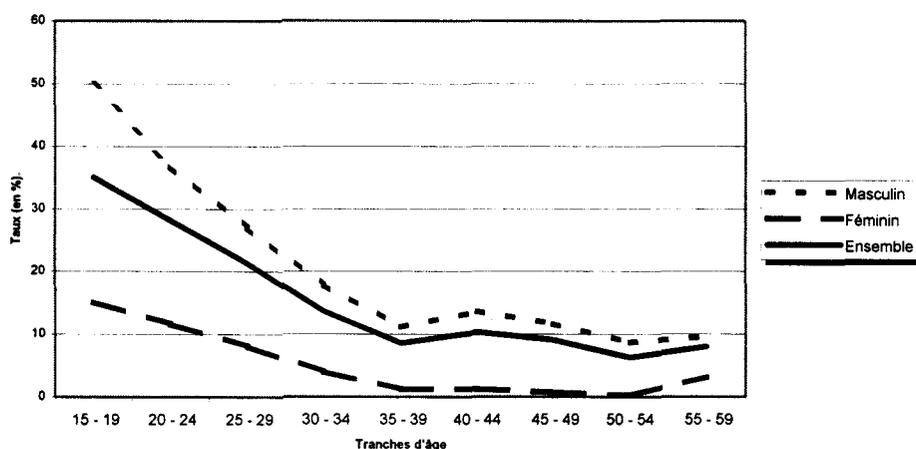
En 1994, le chômage touche 15.7 % de la population rurale active. D'après le recensement, il est plus accusé chez les hommes que chez les femmes soit respectivement 19.9 % et 6.3 %. Or, en réalité, le chômage n'est pas moins présent chez les femmes que chez les hommes. Dans la campagne marocaine, femmes et jeunes filles sont soit en activité soit au foyer, mais il est rare qu'elles manifestent la volonté de chercher un travail, d'où la sous-estimation du chômage féminin.

**Tab. 9.3. Taux de chômage (en %) par sexe et par âge de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994.**

| Tranche d'âge | Masculin    | Féminin    | Ensemble    |
|---------------|-------------|------------|-------------|
| 15 - 19 ans   | 50.0        | 15.1       | 35.1        |
| 20 - 24 ans   | 36.8        | 11.6       | 28.2        |
| 25 - 29 ans   | 27.1        | 8.1        | 21.3        |
| 30 - 34 ans   | 17.8        | 4.0        | 13.6        |
| 35 - 39 ans   | 11.1        | 1.2        | 8.6         |
| 40 - 44 ans   | 13.6        | 1.2        | 10.3        |
| 45 - 49 ans   | 11.6        | 0.9        | 9.1         |
| 50 - 54 ans   | 8.7         | 0          | 6.3         |
| 55 - 59 ans   | 9.6         | 3.2        | 8.0         |
| <b>Total</b>  | <b>19.9</b> | <b>6.3</b> | <b>15.7</b> |

Source : *Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la province de Tiznit* d'après le RGPH de 1994, p.58.

**Graph. 9.8. Taux de chômage (en %) par sexe et tranche d'âge de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994.**



Source: RGPH de 1994.

Le chômage est plus ressenti chez les jeunes actifs (15 – 19 ans) où 1 sur 3 est sans emploi. Cependant, le chômage diminue sensiblement avec l'âge aussi bien pour l'ensemble de la population que pour chaque sexe pris à part. Par ailleurs, on peut citer quatre secteurs bien distincts:

- Secteurs où le taux de chômage est très élevé (plus de 30 %) : il concerne des communes très disparates telles que Sbouya (62 %), Tagant (37.8 %), Maâder (30.3 %).
- Secteurs où le chômage est relativement élevé (entre 20 et 30 %) : le canton d'Ifni est majoritairement affecté, mais plusieurs poches çà et là sont également concernées comme Afella Ighir (21.9 %) ou Aglou (20.6 %).
- Secteurs modérément atteints (entre 10 et 20 %) : ils concernent essentiellement ce qu'on appelle la zone centrale soit la zone située au sud d'Anezi.
- Secteurs où le chômage rural est faible (moins de 10 %) : on retient surtout le canton de Tafraout.

En général, le chômage est moins pressant là où la migration est importante puisqu'elle a permis d'éponger la majorité de la population active. Le secteur de Tafraout est très représentatif à cet égard. A l'opposé, là où les moyens d'existence n'ont pas été compensés par l'émigration, la population sans emploi est dominante.



Le massif d'Ifni compte parmi les zones les moins exploitées, les terres y sont pauvres et la pluviométrie très mince. La plaine de Tiznit bénéficie de conditions meilleures, mais l'importance des jeunes scolarisés et la faible activité féminine augmente les rangs de chômeurs dans la plaine (Maâder et Aglou).

Comment la population rurale se répartit-elle dans les différents secteurs de l'activité économique ?

### **3.3. Mutations des activités rurales.**

#### **3.3.1. Recul de l'agriculture.**

Le recensement de 1994 a estimé la population agricole à 69 % contre 51.6 % en 1982. Cependant, nous considérons que cette opération a largement surestimé la population agricole dans la mesure où l'Anti-Atlas occidental n'a pas connu de conditions particulières pouvant susciter un tel épanouissement de l'activité agricole entre les deux dates. Au contraire, les sécheresses successives du début des années quatre-vingt dix, ont contraint nombre de paysans à renoncer à l'agriculture. D'ailleurs, la confrontation des chiffres du recensement avec ceux de la DPA<sup>\*</sup> montre à quel point la population rurale agricole est sur-représentée. Pour notre part, on constate que la population vivant de l'agriculture ne peut que diminuer par rapport à 1982. Témoin en est que depuis 1960, la part des agriculteurs dans la population rurale est constamment révisée à la baisse passant de 83 % en 1960, 73 % en 1971, 51.6 % en 1982 à 48.5 % en 1993.

Malgré la baisse d'intérêt accordé au travail de la terre, l'agriculture tourne vers une certaine modernisation. Dans la plaine de Tiznit, surtout à Reggada et à Oujjane, la mécanisation de l'agriculture est chose courante; l'utilisation de moto-pompes pour puiser l'eau des puits est très répandue, on assiste même à des exploitations dont la production est destinée à l'exportation de la menthe par exemple. Afin d'améliorer la productivité, les pouvoirs publics encouragent les coopératives locales en leur distribuant des semences (5 530 Qx en 1993) et des

---

<sup>\*</sup> La Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) estime la proportion de la population agricole à 48.45 % d'après le recensement agricole de 1993.

engrais (348 Qx), soit à titre gratuit ou à des prix conventionnés. On compte 36 coopératives dont 20 sont agréées dans la région.

**Tab. 9.4. Répartition des coopératives agréées par type d'activité dans la province de Tiznit en 1993.**

| <i>Coopératives agréées</i>    | <i>Effectifs</i> | <i>Nbre d'adhérents</i> |
|--------------------------------|------------------|-------------------------|
| C.U.M.A.                       | 3                | 30                      |
| C.U.M.A. et Laitiers           | 3                | 56                      |
| C.U.M.A. et Approvisionnement  | 7                | 58                      |
| Laitières et Approvisionnement | 6                | 121                     |
| Volaille                       | 1                | 33                      |
| <b>Total</b>                   | <b>20</b>        | <b>298</b>              |

*Source : Bulletin économique et social de la province de Tiznit - 1993.*

Ces unités de production profitent des facilités de crédits et d'une commercialisation harmonieuse des produits agricoles. En 1993 par exemple, 1 544 400.00 Dh ont été attribués aux cultivateurs pour financer la saison céréalière; mais, 59 personnes seulement en ont bénéficié. Ces coopératives ne regroupent en réalité que les gros paysans; les petits agriculteurs, beaucoup plus nombreux, ne sont pas concernés par ces organisations. D'ailleurs, ces changements ne concernent que la campagne sub-urbaine de Tiznit. Il faut noter que, la quasi-totalité des agriculteurs possèdent moins d'un hectare; de plus, les parcelles sont souvent éparpillées, ce qui rend leur exploitation difficile notamment quand il s'agit de mécaniser l'agriculture.

Dans la montagne par contre, la paysannerie sédentaire basée sur la complémentarité des terroirs domine (céréaliculture sèche, polyculture irriguée et élevage d'appoint). A l'image d'autres régions montagneuses marocaines (Moyen Atlas, Rif), les chleuhs de l'Anti-Atlas occidental perpétuent cette vieille civilisation rurale. Le finage traditionnel est encore respecté dans la grande partie de la montagne et les terrains de culture sont assujettis à une rotation stricte selon l'organisation que dictent les contraintes naturelles du milieu. Il faut souligner que la surface agricole ne représente que 22.5 % de la superficie globale dont 2 %

seulement est irriguée (3828 ha.). Au contraire, 84.6 % des terres sont cultivées en bour et 13.4 % sont laissées en jachère. La population de ces massifs, comme d'ailleurs celle de la plaine se reconvertit de plus en plus dans des activités non agricoles.

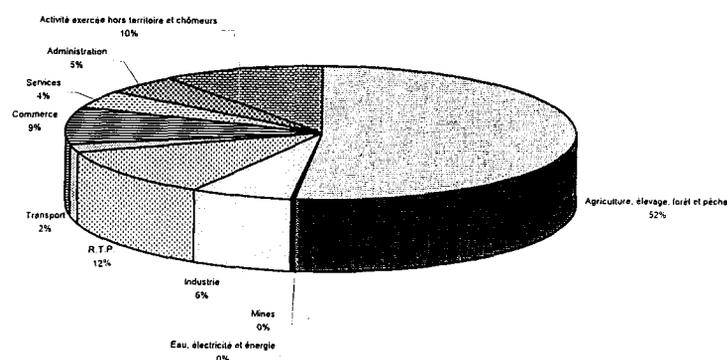
### 3.3.2. Montée des activités extra-agricoles.

**Tab. 9.5. Caractéristiques socio-professionnelles de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1982.**

| Branche d'activité                           | Effectif      | %             |
|--|---------------|---------------|
| Agriculture, élevage, forêt et pêche         | 29 396        | 51.56         |
| Eau, électricité et énergie                  | 16            | 0.03          |
| Mines  | 144           | 0.25          |
| Industrie                                    | 3 692         | 6.47          |
| B.T.P.                                       | 6 700         | 11.75         |
| Transport                                    | 1 012         | 1.77          |
| Commerce                                     | 5 204         | 9.13          |
| Services                                     | 2 244         | 3.94          |
| Administration                               | 2 680         | 4.70          |
| Activité exercée hors territoire et chômeurs | 5 932         | 10.40         |
| <b>Total</b>                                 | <b>57 020</b> | <b>100.00</b> |

*Source : Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la province de Tiznit d'après le RGPH de 1982.*

Graph. 9.9. CSP de la population rurale active de l'Anti-Atlas occidental en 1982.



Source: RGPH de 1982.

Au détriment de l'agriculture, le bâtiment et le commerce voient partout leur importance s'affirmer. En 1982, les deux secteurs occupaient respectivement 11.8 % et 9.1 % de la population active. L'artisanat, l'administration et les services ne sont pas moins représentés (artisanat 6.4 %, administration 4.70 %, services 3.9 %). L'industrie du bâtiment fleurit en raison de l'extension de l'habitat moderne en milieu rural. En plus des travailleurs permanents dans le secteur, 35.2 % des agriculteurs y exercent une activité complémentaire<sup>6</sup>. Il en est de même pour le commerce. En effet, l'afflux des apports financiers par le biais de l'émigration a engendré de nouveaux besoins. Les habitudes alimentaires et vestimentaires ont beaucoup changé et l'on assiste à une floraison de commerces et de services dans tous les centres ruraux; ces derniers sont disséminés même dans les communes les plus reculées de la montagne.

Par ailleurs, l'irruption grandissante des produits importés accentue la dépendance vis à vis de l'extérieur. Afin de satisfaire de nouvelles aspirations, une majorité de jeunes abandonnent le travail des champs pour la recherche d'une activité rémunérée. En 1994, 23.3 % de la population rurale est salariée contre 40 % d'indépendants et 33 % d'aides familiaux.

En somme, le travail de la terre est délaissé chaque fois qu'une alternative se présente devant la population rurale. Le développement des activités non-

<sup>6</sup> - Aboulfarah Y. (1996) - La vie rurale dans la plaine de Tiznit In «La ville de Tiznit et sa campagne. Actes des

agricoles constitue un phénomène géographique perceptible dans toutes les communes rurales surtout sub-urbaines. Il est en quelque sorte le reflet d'un progrès économique et social et ne traduit pas uniquement l'incapacité de l'agriculture à satisfaire les besoins pressants d'une population dense.

### **.3.4. Un habitat rural en plein changement.**

Dans l'Anti-Atlas occidental, l'habitat rural connaît des mutations profondes aussi bien au niveau de la structure des habitations, des matériaux de construction que de son aspect fonctionnel.

#### **3.4.1. Organisation ancienne et modifications actuelles.**

Dans l'Anti-Atlas occidental comme dans d'autres régions montagneuses au Maroc, l'habitat groupé est la règle. Il est associé surtout à la recherche de sécurité et de points d'eau. Dans une région semi-aride comme l'Anti-Atlas occidental, le manque d'eau contraint les habitants à se grouper autour des puits et des sources. Aussi, le climat d'insécurité qui régnait autrefois entre tribus rivales au sujet des terrains de parcours fait du groupement une nécessité vitale. Ce caractère défensif justifie également le choix des sites. L'habitat s'est développé sur les flans des versants ou sur les crêtes de façon à surveiller l'ennemi de loin.

Enfin, la structure de l'habitat est fortement liée aux modes d'organisation et d'exploitation du finage<sup>7</sup>. La rareté des terres en montagne conduit les agriculteurs à construire leurs maisons en retrait dans les hauteurs, laissant les sols cultivables pour l'agriculture. Dans la plaine de Tiznit, la dissymétrie est moins évidente mais la différenciation entre un espace de production (champs) et un autre destiné à l'habitat (le douar) est très respecté.

Suite aux mutations qui affectent le monde rural en général et cette région en particulier, l'habitat s'émiette aussi bien en montagne qu'en plaine. Les raisons de ce relâchement sont multiples : d'abord, le sentiment d'insécurité qui régnait

---

jours d'étude 12 – 13 – 14 Nov. 1994. Université Ibn Zohr Agadir p. 160.

<sup>7</sup> - M'rabet B. (1984) - Société et espace dans une petite montagne méditerranéenne: émigration et habitat dans la montagne sud rifaine (Pays de Taounat). Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Montpellier III, p.156.

autrefois disparaît, par conséquent, le groupement n'est plus indispensable. Par ailleurs, la destruction des liens de solidarité basés sur l'entraide a cédé place à de nouvelles relations fondées sur l'argent. Les cellules familiales se disloquent et l'activité agricole, autrefois garante de la cohésion familiale s'affaiblit. De même, l'ouverture de la région vers l'extérieur et le développement de l'émigration ont conduit à une nouvelle répartition de l'habitat. C'est ainsi que de nouveaux sites préférentiels apparaissent et des terres agricoles délaissées par les candidats aux départs ont été l'objet de nouvelles constructions. A titre d'exemple, l'émigration commerçante des Tafraoutis a contribué à l'émergence de constructions nouvelles dotées d'un certain confort de type urbain et bâties en dehors des douars traditionnels, et l'on voit partout s'ériger des maisons modernes alors que les noyaux traditionnels tombent en ruine.

Il n'est pas sans rappeler enfin que le rapprochement des équipements collectifs tels que l'école, le dispensaire ou encore la route joue dans le sens du desserrement de l'habitat rural. Il en est de même des effets des découpages administratifs; l'installation des bâtiments d'utilité publique et la vente de lotissements autour des chefs-lieux de communes comme Bounaâmane, Anezi, Aït Erkha, Tarssouat, Mirleft... attirent une majorité de ruraux qui délaissent leur habitation initiale pour se procurer à tout prix un logement dans ces lotissements.



*Photo n° 5 : L'habitat moderne est perceptible dans toutes les montagnes de l'Anti-Atlas occidental comme ici près de la ville de Taфраout.*

#### **3.4.2. Types d'habitat et degré de confort dans les logements ruraux.**

Si la localisation et la structure de l'habitat ont radicalement changé, son aspect extérieur et sa fonction sont également modifiés. A partir du recensement de 1994, nous avons pu recueillir quelques informations relatives à la typologie de l'habitat. Avant de les commenter, il nous paraît indispensable d'y émettre quelques critiques. Ces chiffres récents et exhaustifs sont très utiles pour l'étude de l'habitat rural, mais les définitions retenues sont moins précises. L'habitat de type rural par exemple ne fait l'objet d'aucune explication, ce qui pourrait être matière à confusion avec d'autres types d'habitat comme les constructions sommaires ou les maisons marocaines traditionnelles<sup>8</sup>.

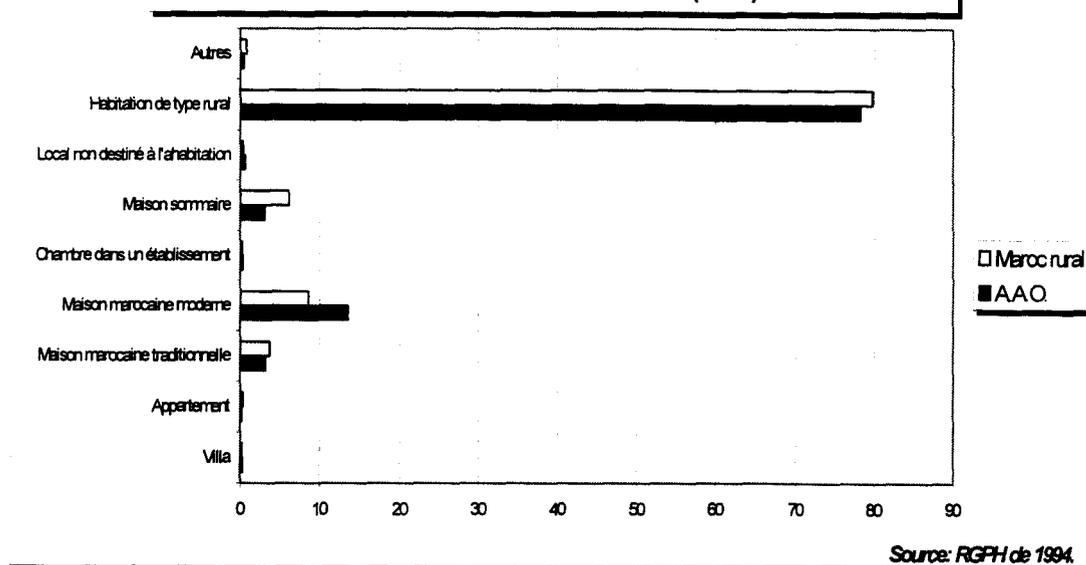
<sup>8</sup> – D'après le manuel méthodologique et d'instructions pour les recensements de la population et de l'habitat au Maroc, la maison marocaine traditionnelle, «se rencontre en général dans les anciennes médinas. Elle présente une cour centrale à l'intérieur qu'entourent des chambres d'habitation. La maison marocaine moderne, quant à elle se définit comme une «construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages servant en général à l'habitation. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle". p. 24.

**Tab. 9.6. Comparaison des types d'habitat en milieu rural de l'Anti-Atlas occidental et du Maroc en 1994 (en %).**

| Type de logement                 | A.A.O. rural | Maroc rural |
|----------------------------------|--------------|-------------|
| Villa                            | 0.3          | 0.2         |
| Appartement                      | 0.2          | 0.3         |
| Maison marocaine traditionnelle  | 3.2          | 3.7         |
| Maison marocaine moderne         | 13.6         | 8.6         |
| Chambre dans un établissement    | 0.3          | 0.2         |
| Maison sommaire                  | 3.1          | 6.1         |
| Local non destiné à l'habitation | 0.6          | 0.3         |
| Habitation de type rural         | 78.3         | 79.8        |
| Autres                           | 0.4          | 0.8         |
| Total                            | 100.0        | 100.0       |

Sources : - *Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la province de Tiznit d'après le RGPH de 1994, p. 33.*  
 - *Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population d'après le RGPH de 1994, Niveau national p. 107.*

**Graph. 9.10. Comparaison des types d'habitat en milieu rural de l'Anti-Atlas occidental et du Maroc en 1994 (en %)**



L'habitat de type rural domine (78.3 %), il est constitué soit de constructions en pisé uniquement (33.8 %) soit en terre associée à la pierre agglomérée (43 %), le

toit est souvent fait en lattes de bois recouvertes d'argile (72.3 %). L'habitat rural traditionnel consiste à séparer les locaux destinés à l'usage domestique des annexes réservées à l'agriculture et à l'élevage. Cependant, avec la dislocation de la cellule familiale d'une part et le recul du travail agricole d'autre part, ces habitations vastes et plurifonctionnelles sont de plus en plus désertées. Corrélativement, les maisons de type moderne, construites totalement ou en partie en béton armé, sont en progression constante. Près de 14% des foyers ruraux s'y abritent (contre 8.6 % au Maroc rural) et toute la campagne de l'Anti-Atlas occidental est concernée par ce phénomène de modernisation. Il faut souligner que le rôle de la migration est primordial dans son développement; les maisons de type moderne sont construites essentiellement à partir de matériaux importés des villes du nord du pays (ciment à Agadir et boiserie à Fès) et même de l'étranger (fer depuis les USA). La majorité de ces habitations restent vacantes pendant l'année et ne sont occupées que pendant les vacances ou les périodes de fêtes; le reste de l'année sont surveillées par un cousin ou un membre de la famille.

Les ruraux sont presque exclusivement propriétaires de leur logement à 96.7 %. Mais, l'habitat reflète largement les inégalités entre familles aisées (émigrés) qui habitent de luxueuses maisons où se trouve tout ce qui symbolise la promotion sociale et le bien-être, et celles des familles modestes privées des équipements élémentaires du confort. 44 % des familles de 10 personnes et plus habitent des logements de moins de 4 pièces. 38.7 % de logements seulement disposent de toilettes, 18 % d'un puits ou d'eau courante et 10.2 % d'électricité. Ces chiffres montrent que le degré d'équipement demeure encore faible et les disparités à ce niveau sont très flagrantes.

### **Conclusion du chapitre :**

Sans atteindre l'ampleur des transformations socio-spatiales qui affectent les plaines, la montagne anti-atlasique fait de plus en plus l'objet de diverses mutations, témoins de son ouverture à l'économie du marché et aux circuits monétaires. On assiste à une modification accrue des structures démographiques liées à la migration certes, mais également à l'urbanisation qui affecte davantage l'espace rural. La baisse de fécondité en est l'expression la plus évidente. Dans le même

sens, on a constaté que l'agriculture ne constitue plus l'occupation de la majorité de la population rurale malgré la persistance des structures agraires héritées du passé dans une large partie de l'Anti-Atlas occidental. Mais les mutations les plus visibles concernent l'habitat rural. Ce dernier a connu des transformations profondes et se développe à une allure considérable. Sa structure a évolué vers une sorte de relâchement et son architecture tourne vers un grand modernisme. Contrairement à l'agriculture, l'habitat a largement profité des apports de l'émigration.

### **Conclusion de la troisième partie:**

Dans l'Anti-Atlas occidental comme d'ailleurs dans les zones en retard d'urbanisation, plusieurs facteurs se sont associés pour déclencher ou accélérer le phénomène urbain ces deux dernières décennies. Cependant, deux producteurs de ce mouvement ont retenu l'attention par leur ampleur à savoir les effets de la décentralisation administrative et les retombées de l'émigration internationale. Bien que le degré de dépendance soit variable selon les secteurs, l'injection d'un volume considérable de devises a précipité le processus d'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental. Les apports financiers ont contribué à la modification du paysage urbain comme ils ont changé le contenu économique et humain des villes. L'émigration internationale met, par ses effets modernisants, nombre de ruraux assoiffés de réussite sur le chemin de la migration «l'émigration entraîne l'émigration». Elle participe non seulement aux départs des émigrés internationaux et de leurs familles vers les villes régionales, mais elle contribue également au déplacement d'une large population rurale vers ces villes.

Si les centres urbains régionaux ont généralement exercé une rétention non négligeable sur les émigrés internationaux en raison des avantages offerts en ville, les jeunes ruraux par contre ne manifestent pas beaucoup d'enthousiasme à l'égard de ces villes. La ville n'affiche aucun dynamisme réel, son poids provient des rapports privilégiés qu'elle entretient avec l'étranger et les grandes villes du pays. Tiznit est avant tout un relais au service de la campagne environnante; les flux migratoires ne reproduisent généralement que ce schéma.

On ne peut achever cette conclusion sans souligner les conséquences de la migration à la fois sur la société et l'espace rural. Les répercussions de l'émigration se sont associées à l'urbanisation généralisée qui a affecté cette montagne, bien qu'elle soit faible, pour générer une dynamique d'ordre spatial certes (développement de l'habitat moderne), mais également démographique (baisse de la fécondité), économique (montée des activités extra-agricoles) et social (tendance au relâchement des rapports sociaux). Ces mutations marquent une nouvelle étape dans l'ordre socio-économique et spatial de la montagne anti-atlassique à l'instar de ce qui se produit dans les autres régions marocaines et maghrébines en général.

## **CONCLUSION GENERALE**

Si l'on essaye de dresser un bilan de ce travail, on peut dire que l'Anti-Atlas occidental demeure un foyer d'émigration au Maroc. La pression démographique par rapport à la faiblesse des moyens d'existence contraint toujours un nombre croissant de ruraux à l'émigration. Cet exode est en premier lieu responsable de la lenteur de la croissance démographique (accroissement nettement inférieur à la moyenne nationale). Dans certains secteurs comme celui de Tafraout, le dépeuplement prend des proportions de plus en plus critiques. Cependant, le développement récent des villes, quoique timide (taux d'urbanisation le plus bas du pays), a participé tout de même à minimiser la régression de la population globale et à garder une sorte de stabilité démographique dans la région, dans la mesure où les villes régionales ont grandi en grande partie grâce à un apport migratoire issu de la campagne avoisinante.

On l'a vu, le développement des villes s'est effectué dans l'Anti-Atlas occidental suite à des promotions administratives. L'urbanisation par voie administrative est issue de la volonté du Maroc comme des autres pays maghrébins de limiter l'hypertrophisation des grandes villes et d'aider au désenclavement des régions marginales en retard d'urbanisation. Ainsi, dans l'Anti-Atlas occidental, comme dans d'autres régions marocaines, les villes nouvellement promues ont suscité autour d'elles d'intenses mouvements de voisinage. Par conséquent, ces petites unités urbaines ont contribué à réorienter une partie des flux autrefois dirigés vers les grandes villes.

Ces transformations dans le réseau urbain régional ont participé à la modification des champs migratoires. Certes, la migration vers les grandes villes prédomine et témoigne des traditionnelles disparités entre le nord-ouest du pays qui comprend les grands ensembles urbains et le sud qui est resté en dehors des circuits économiques. Mais, conjointement à ce schéma, plusieurs changements sont en train de s'opérer avec l'émergence de petites villes dans le sud-ouest marocain notamment. Par exemple, les déterminants comme le processus de migration vers ces villes ont été modifiés. Parallèlement aux flux issus de la campagne proche, s'est développé un mouvement extra-régional intensif lié aux fonctions administratives des villes. On a remarqué que les apports externes ont

---

\* Réseau urbain: terme désignant l'ensemble des villes d'une région ou d'un pays ayant les unes avec les autres des relations de caractères divers (commerciales, financières, industrielles,

même primé sur les mouvements de proximité dans certains centres urbains de petite taille (Buizakarne, Tafraout). De même, les raisons de la migration ne se limitent plus seulement à la recherche d'un emploi; des motifs non économiques (motivations familiales et rapprochement des bienfaits de la ville) ont influencé de façon considérable la décision de migrer (le cas des émigrés à l'étranger par exemple). Le contenu humain de la migration a également été changé à savoir que, simultanément aux courants de longue distance à prédominance masculine, les flux régionaux ont touché un nombre important de familles dont une grande présence féminine. Toutes ces évolutions dans les rapports villes-campagnes marquent, par ces récents aspects, une nouvelle étape dans le processus de migration vers les villes à l'image de ce qui se produit dans le reste du pays et dans les pays du Maghreb en général.

Par ailleurs, si les petites villes de l'Anti-Atlas occidental ont absorbé une partie de l'exode rural autrefois dirigé vers les grandes villes, leur capacité à retenir définitivement les flux qui leur sont adressés est très faible. On l'a vu, cette urbanisation n'est pas née d'un dynamisme économique régional. Elle s'est développée de manière artificielle sans transformations dans les structures de la vie économique profitant des conditions conjoncturelles (promotions administratives et retombées de l'émigration internationale). Il s'ensuit que les mouvements ascendants à destination de ces villes intermédiaires demeurent fragilisés par les conditions moins attrayantes qu'elles offrent aux nouveaux venus. Par conséquent, le chemin de la grande ville est inéluctable pour beaucoup de migrants, exception faite aux émigrés à l'étranger pour qui l'installation dans un centre urbain à proximité de la campagne de naissance est un signe de rapprochement des avantages de la ville sans éprouver de déracinement quelconque.

Mais, au terme de ce travail, notre objectif ne se restreint pas seulement à décrire les situations des inégalités spatiales et de sortir avec des schémas, le rôle d'un géographe c'est également d'agir pour corriger les situations de déséquilibres révélées au travers des différents indicateurs démographiques et économiques. Il doit attirer l'attention des responsables locaux sur les conséquences à moyen et à long terme afin de prendre les mesures nécessaires pour un meilleur équilibre socio-spatial. Dans ce sens, on constate que la situation démographique du

secteur de Tafraout mérite beaucoup de réflexion. Le dépeuplement prend des dimensions inconsidérées et ne cesse de s'aggraver, ce qui risque de poser de sérieux problèmes de régénération des structures démographiques dans l'avenir. Il est vrai, la migration est une nécessité puisqu'elle permet un certain équilibre entre la taille de la population et les ressources disponibles. Elle contribue surtout à la survie de beaucoup de familles restées sur place et à l'atténuation du chômage rural, mais l'exode était tel qu'on assiste à une forte diminution de la population active. Le manque de bras dans l'agriculture a même généré une immigration de substitution issue d'autres régions (Ouarzazate et Tata notamment) et les émigrants Tafraoutis eux-mêmes sont contraints de recruter une main d'œuvre extérieure pour s'occuper de leurs champs et de leurs habitations. On voit surtout là un signe d'enterrement de la paysannerie sédentaire (élevage et polyculture vivrière) qui a fait vivre pendant des siècles une population dense dans ces montagnes. Partout, cet héritage recule devant les nouvelles formes de vie rurale (émigration, développement d'activités non-agricoles, salariat). Pour contrecarrer cette évolution, il faudrait favoriser l'investissement des revenus provenant de l'émigration dans ce qui peut augmenter la production locale pour que la montagne tafraoutie en particulier et l'Anti-Atlas occidental en général ne soient pas voués à l'exode et à l'appauvrissement.

Il en est de même pour la plaine de Tiznit. Si le rural a engendré l'essentiel des flux vers l'étranger, ce sont les villes qui profitent davantage des apports financiers issus de cette migration alors que c'est la campagne qui en a le plus besoin. Il est donc judicieux de réfléchir à des structures d'accueil appropriées pour que l'argent de l'émigration profite en priorité à la campagne d'origine.

D'un autre côté, plusieurs études ont déjà déploré la tendance exagérée des émigrés internationaux à investir une grande partie de leurs apports dans l'immobilier et la spéculation foncière et le peu d'intérêt pour les investissements productifs. L'Anti-Atlas occidental ne fait pas exception surtout que les transferts obéissent à des conditions conjoncturelles et sont appelés à diminuer dans l'avenir. Pour notre part, nous considérons que le rôle des pouvoirs publics est vital dans ce sens, ils sont les seuls à proposer des formules adéquates afin de mobiliser et de canaliser l'essentiel de l'épargne à des fins productives en

encourageant les personnes à investir dans des actions de développement régional et local.

Pour pouvoir freiner sérieusement l'exode et maintenir la population dans ces petites villes, des actions de nature économique devraient être faites en direction de cette région mais également en faveur de ces petites villes par des programmes volontaristes susceptibles d'absorber une part du chômage urbain et rural. La plaine de Chtouka voisine a su renverser le sens des migrations en devenant depuis quelques années un pôle d'attraction important avant d'être un foyer d'émigration. Elle a su développer récemment son périmètre agricole, montrant qu'il existe des possibilités d'accroître le rendement économique. Par conséquent, elle a attiré la population régionale et même de régions lointaines. L'Anti-Atlas occidental persistera - il à se démarquer des autres régions du pays par l'envoi de contingents de plus en plus importants de migrants vers les grandes villes?

**BIBLIOGRAPHIE**

## **Abréviations et sigles utilisés**

- A.G. : Annales de Géographie.
- B.A.G.F. : Bulletin de l'Association des Géographes Français.
- B.E.S.M. : Bulletin Economique et Social du Maroc (Rabat).
- C.E.R.E.D. : Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques (Rabat).
- C.H.E.A.M. : Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (Paris).
- C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique (Paris).
- C.O.M. : Cahiers d'Outre-Mer (Bordeaux).
- E.G. : L'Espace Géographique.
- E.S. : Espaces et Sociétés.
- F.L.S.H. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- G.E.R.S. : Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Sud marocain (Agadir)
- I.G. : L'Information Géographique.
- I.N.E.D. : Institut National des Etudes Démographiques (Paris).
- I.N.S.E.A : Institut National des Statistiques et de l'Economie Appliquée (Rabat).
- I.N.S.E.E : Institut National des Statistiques et des Etudes Démographiques (Paris).
- O.C.D.E : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- R.E.M.I. : Revue Européenne des Migrations Internationales (Poitiers).
- R.G.M. : Revue de géographie du Maroc (Rabat).
- R.O.M.M. : Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée.
- R.T.S.S. : Revue Tunisienne des Sciences Sociales (Tunis).
- S.O.P.E.M.I : Système d'Observation Permanent des Migrations.
- T.I.G.R. : Travaux de l'Institut de Géog. de Reims.
- URBAMA : Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (Tours).

## **I - SOURCES:**

### **1 - Cartes et plans:**

- Carte routière du Maroc (1/400000). Editions Marcus, Paris. (ND).
- Carte topographique de Tiznit. 1/50000, direction de la conservation foncière et des travaux topographiques, Rabat, 1982.
- Carte topographique de Tiznit. 1/250000, direction de la conservation foncière et des travaux topographiques, Rabat, 1975.
- Carte topographique de Tafraout. 1/50000, direction de la conservation foncière et des travaux topographiques, Rabat, 1975.
- Carte topographique de Aït Baha. 1/100000, direction de la conservation foncière et des travaux topographiques, Rabat, 1979.
- Plan de la ville de Tiznit, Division de l'urbanisme. Tiznit. (ND).
- Plan de la ville d'Ifni. 1/5000. Direction de l'urbanisme et de l'habitat, Marrakech, 1970.

### **2 - Statistiques de l'administration du Maroc.**

- Feuilles de ménage du R.G.P.H de 1982: dépouillement personnel à 20 % pour la population de Tiznit, Ifni, Buizakarne et Tafraout).

- Caractéristiques socio-économiques de la population d'après le R.G.P.H. de 1982 - niveau national (Sondage au 1/20). Direction de la statistique, 185 p.
- Le Maroc en chiffres. Direction de la statistique, Rabat. 1996.
- Population légale du Maroc en 1994. Direction de la statistique, Rabat, 1995. 311 p.
- Caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population d'après le RGPH de 1994. Direction de la statistique, Rabat. 1996.
- Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population d'après le RGPH de 1994. Série communale, Province de Tiznit, Direction de la statistique, Rabat, 1996.
- Annuaire statistique de la Région Economique Sud. Délégation régionale sud, Agadir, 1986, 150 p (en arabe).
- Résultats de l'enquête effectuée par le service technique de la province de Tiznit sur l'émigration internationale en 1995 et 1997.
- Transferts postaux internationaux sur la province de Tiznit. 1995. Délégation des P.T.T (Tiznit).

### **3 - Enquêtes personnelles:**

- Enquête sur l'émigration temporaire intérieure - Août 1996.
- Enquête sur les projets migratoires des émigrés internationaux à Tiznit - Août 1998.

## **II - OUVRAGES ET ARTICLES:**

### **A - OUVRAGES:**

- 1 - ABDELMALKI L. & BESSON J.L. (1989)** - L'observé statistique. Sens et limites de la connaissance statistique. Casablanca, Toubkal, 227 p.
- 2 - ABOU SADA G., COURAULT B. et ZEROULOU Z. (1990)** - L'immigration au tournant. Paris, CIEMI, L'Harmattan, 331 p.
- 3 - ABOULFARAH Y. - (1996)** - La vie rurale dans la plaine de Tiznit in « *La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 149 - 160. (en arabe).
- 4 - AFA O. (1994)** - Les juifs dans la région du Souss : leur rôle économique et leurs relations avec Essaouira. In « *Essaouira : mémoires et empreintes du présent* » Actes des journées d'études 26-27-28 Octobre 1990. Pub. F.L.S.H. Agadir, pp.131-150 (en arabe).
- 5 - AGOUMI T. (1988)** - Les mouvements migratoires et les défaillances de l'équipement scolaire en milieu rural. Le cas de Taza; In / *L'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Actes du colloque de Déc. 1984, Pub. F.L.S.H. Série Colloques et séminaires, n° 10, Rabat, pp. 181-195.

- 6 - AIDELF (1993)** - Croissance démographique et urbanisation. Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris PUF. 438p.
- 7 - AÏT HAMZA M. (1992)** - L'habitat dans le Dadès et le rôle de l'émigration dans son évolution récente. In «*La recherche scientifique au service du développement* » 3<sup>e</sup> rencontre universitaire Maroc-Néerlandaise, Pub. F.L.S.H. Série : Colloques et Séminaires. N° 22, Rabat, pp. 127 - 146.
- 8 - AÏT HAMZA M. (1988)** - L'émigration facteur d'intégration ou de désintégration des régions d'origine ? Cas du Bassin-versant d'Assif M'goun (Versant sud du Haut Atlas Central, Maroc), Pub. F.L.S.H. série: Colloques et séminaires n° 8, Rabat. pp.161 – 175.
- 9 - AÏT OUAZIZ R. (1996)** - La migration dans l'Anti-Atlas occidental à travers l'exemple d'Ammeln. in «*La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Publications de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 165 - 179 (en arabe).
- 10 - AÏT OUAZIZ R. (1989)** - Les commerçants soussis dans l'agglomération parisienne: insertion spatiale et relations avec leur pays d'origine. Thèse de Doctorat en géographie, Université de Poitiers.
- 11 - ALAMI A. - (1995)** - Les herkas du Sultan Hassan 1<sup>er</sup> dans le Souss (1882 - 1886) in «*La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Publications de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 47 - 60. (en arabe).
- 12 - ALBABELLO L. et al. (1995)** - Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales. Paris, A. Colin, 182 p.
- 13 - AMRI T. (1996)** - L'échec scolaire dans les écoles rurales de la province de Tiznit. In «*La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 303 - 314. (en arabe).
- 14 - ANFLOUSS M. (1987)** - Le tertiaire et l'organisation des villes du Souss marocain. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle . Paris I, 362 p.
- 15 - APPLEYARD R. (1989)** - L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement. OCDE, Paris, 459 p.
- 16 - ATTILO GAUDIO (1993)** - Les populations du Sahara occidental: Histoire, vie et culture. Paris, Ed. Karathala, , 359 p.
- 17 - AZHAR M. (1995)** - Les flux migratoires à destination urbaine au Maroc. INSEA, Rabat. 182 p.
- 18 - AZIKI S. (1989)** - Les rapports villes-campagnes : 25 ans de recherche géographique - In / *La recherche géographique sur le Maroc. Evaluation préliminaire*. Pub. F.L.S.H. Série Colloques et Séminaires, n° 12, Rabat, pp 37-42 (en arabe).
- 19 - AZIKI S. (1986)** - Aït Melloul : centre urbain ou banlieue d'Agadir In «*Actes du Colloque sur l'Agglomération du Grand Agadir - Géographie et urbanisme 1986*» Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 61-78.
- 20 - BADUEL P.R. (1977)** - Les conséquences sociales de l'émigration temporaire en Europe sur la vie de la région d'origine. Le cas de la délégation de Kébili (Sud tunisien). Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie. Paris, 344 p.
- 21 - BAIDA J. (1995)** - Histoire du Souss à travers les archives diplomatiques de Nantes : Monographie du capitaine de La Boissure, in «*La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 15 - 22. (en arabe).

- 22 - BAJJALAT M. (1986)** - L'urbanisation et son impact spatial à Agadir. In « *Actes du Colloque sur l'Agglomération du Grand Agadir Géographie et urbanisme 1986* » Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 95-114.
- 23 - BALLAOUI A. (1988)** - Rapports villes-campagnes dans le versant septentrional du Haut Atlas occidental; In *Evolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Actes du colloque de Déc. 1984. Pub. FL.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 131-156.
- 24 - BAROUDI A. (1971)** - Les mouvements de la population lors du séisme d'Agadir en 1960. Thèse de 3e cycle, Paris Vincennes, 230 p.
- 25 - BASTIDE & DEZERT (1991)** - La ville, Paris, Masson, 413 p.
- 26 - BEAUD M. (1996)** - L'art de la thèse. Paris, Ed. la Découverte, 174 p.
- 27 - BEAUGE G. & BUTTNER F. (dir.) (1991)** - Les migrations dans le monde arabe. Paris. Ed. du CNRS, 327 p.
- 28 - BEGUIN H. (1974)** - L'organisation de l'espace au Maroc. Thèse d'Etat. Académie royale des sciences d'Outre-mer, Bruxelles. 787 p.
- 29 - BELKADI A. (1995)** - Transferts monétaires de l'émigration internationale et activités économiques dans la ville de Tiznit In « *La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 181 - 189. (en arabe).
- 30 - BEN ATTOU M. (1995)** - La propriété foncière citadine dans l'arrière - pays d'une ville traditionnelle : Ksar-El-Kébir. In « *Les rapports villes-campagnes sur la bordure méridionale du pays Jbala* » pp. 13-26.
- 31 - BENCHERIFA A & AÏT HAMZA M. (1994)** - Mutations socio-spatiales dans les campagnes marocaines. Pub. de F.L.S.H. Rabat, 240 p.
- 32 - BENCHERIFA A. (1991)** - Migration internationale et changement agricole au Maroc. In / *Le Maroc et l'Allemagne*, Pub. de F.L.S.H. Série : Colloques et séminaires, n° 17, pp. 125 - 137.
- 33 - BENCHERIFA A. (1980)** - Chtouka et Massa: une région en cours de transformation. Thèse de 3e cycle. Faculté des Lettres, Rabat, 225 p.
- 34 - BENCHERIFA A. & Popp H. (éd.) (1990)** - « Le Maroc, espace et société » Actes du colloque maroco-allemand de Passau 1989. Publié avec le concours de la Fondation Friedrich-Ebert, Bonn et de Passau. 286 p.
- 35 - BENTAHAR M. (1987)** - Villes et campagnes au Maroc. Les problèmes sociaux de l'urbanisation. Rabat, Ed. Tell, 155 p.
- 36 - BERRIANE M. (1990)** - Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc, étude géographique. Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mohamed V, Rabat, 500 p.
- 37 - BERRIANE M. & FADLOULLAH A. (1985)** - Atlas du Maroc. Notices explicatives. Planches 31-3, 31-4. population ( 60 - 71 - 82 ) Rabat, 56 p.
- 38 - BLANCHET D. (1993)** - Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement In « *Politiques de développement et croissance rapide en Afrique* », Paris, PUF, 314 p.
- 39 - BLAYO Y. (1993)** - Concepts et définition de l'urbain In « *Croissance démographique et urbanisation* ». Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris, PUF. pp. 95-104.
- 40 - BOSSARD R. (1979)** - Un espace de migration, les travailleurs du Rif oriental ( province de Nador) et l'Europe. Thèse de 3e cycle, Montpellier, 213 p.

- 41 - BOUDOUDOU M. (1980)** - Les travailleurs immigrés marocains en France et les perspectives de retour: Aspirations et projets. Thèse de Doctorat de 3e cycle, Paris, 336 p.
- 42 - BOUMZGOU A. (1995)** - Aspects de l'histoire de Tiznit : origines des habitants et peuplement in « *La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. pp. 23 - 40 (en arabe)..
- 43 - BREJON DE LAUERONNE N. (1991)** - Politiques d'aménagement du territoire au Maroc. Paris, L'Harmattan, 271 p.
- 44 - BRIGNON J. et autres (1967)** - Histoire du Maroc. Paris, Hatier, 416 p.
- 45 - C.E.R.E.D. (1997)** - Situation et perspectives des migrations au Maroc. Rabat, Direction de la statistique, 315 p.
- 46 - C.E.R.E.D. (1996)** - "*Migration internationale*" actes du séminaire du 6 et 7 juin 1996 à Rabat.
- 47 - C.E.R.E.D. (1995)** - L'exode rural: Traits d'évolution profils et rapports avec les milieux d'origine., Rabat, Direction de la statistique, 255 p.
- 48 - C.E.R.E.D. (1993 a)** - La migration marocaine à l'étranger. Direction de la statistique, Rabat, 118 p.
- 49 - C.E.R.E.D. (1993 b)** - Migration et urbanisation au Maroc. Direction de la statistique, Rabat, 264 p.
- 50 - C.E.R.E.D. (1989)** - Education et changements démographiques au Maroc. Direction de la Statistique, Rabat, 204 p.
- 51 - C.E.R.E.D. (1988)** - Situation démographique régionale au Maroc: Analyses comparatives. Direction des statistiques, Rabat, 295 p
- 52 - C.E.R.E.D. (1987)** - La dynamique démographique des centres urbains au Maroc. 1960-1982. Direction de la statistique, Rabat.
- 53 - C.E.R.E.D. (1986)** - Les migrations internes au Maroc (1975 - 1982), in « *Analyses et tendances démographiques au Maroc* ». Rabat, Direction de la Statistique, pp. 119 - 172.
- 54 - C.I.E.M. (1983)** - Les travailleurs émigrés et le changement urbain des pays d'origine (Maghreb - Proche orient - Pays tropicaux) Actes de la Table-Ronde du 14-15 mai 1982 Poitiers, Etudes méditerranéennes, Fascicule 4.
- 55 - C.N.R.S. (1975)** - Les migrations intérieures: Méthodes de mesure et d'analyse. Colloque organisé par l'Institut de Démographie de l'Université de Caen en 1974. Paris. 564 p.
- 56 - C.N.R.S. (1982)** - Formes de croissance urbaine au Maghreb. Université de Tours, Tours, 345 p.
- 57 - CHADULE (Groupe) (1994)** - Initiations aux méthodes statistiques en géographie. Paris, Masson et Cie , 203 p.
- 58 - CHALINE C. (1990)** - Les villes du monde arabe. Paris, Masson , 188 p.
- 59 - CHAREF M. (1995)** - Migrations internationales et mutations socio-économiques dans le Souss-Massa. In « *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe* » T2, Ed. de l'URBAMA, Tours, p. 167-176.
- 60 - CHAREF M. (1986)** - Les travailleurs marocains à l'étranger et la production de logement au Maroc. Thèse de 3e cycle, Poitiers, 350 p.

- 61 - **CHARRIER J.B. (1988)** - Villes et campagnes. Paris, Masson. 208 p.
- 62 - **CHEVASSU J. M. & PARENT D'AMECOURT N. (1989)** - Analyse des résultats de l'enquête effectuée auprès de 207 migrants marocains ayant bénéficié d'une aide à la réinsertion. ORSTOM. 110 p.
- 63 - **COURGEAU D. (1988)** - Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Paris, I.N.E.D., 301 p.
- 64 - **DAIDE H. (1989)** - La migration internationale de travail et son rôle dans l'urbanisation de deux petites villes du Sud-ouest marocain: Tiznit et Ouled Teïma. Thèse de 3e cycle, Poitiers, 338 p.
- 65 - **DE MAS P. (1990)** - Regroupement familial marocain au Pays-Bas, 1968-87, : un aperçu quantitatif, in « *Le Maroc et la Hollande* », Actes de la deuxième rencontre universitaire, F.L.S.H. Série Colloques et Séminaires, n° 16, Rabat, pp. 147 - 170.
- 66 - **DIODATI R. & ASSIMA G. (1988)** - Les questions du retour. In *Colloque sur les migrations et développement régional*. 15-24 Mai 1987, Neuchâtel, Cahiers de l'ISSP. N° 10, pp. 209-210, 220-221.
- 67 - **EI ABOUDI A. (1995)** - La cartographie des formations végétales à partir des données Spot (Anti-Atlas occidental, Maroc), In « *Désertification et aménagement au Maghreb* » Paris, L'Harmattan. 313 p.
- 68 - **EL GHAZALI A. (1988)** - L'approche du concept de l'urbain: le cas du Maroc. In *Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 13-40.
- 69 - **EL HAJOUJI A. (1983)** - L'aménagement de l'aire urbaine d'Agadir de 1960 à 1983 sur l'intervention de l'Etat. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Aix-en-Provence. 2 tomes.
- 70 - **EI MEHDAD L. (1993)** - Eléments du milieu naturel soussi In « *Taroudant, cité du Souss* » Actes des Journées d'Etudes 7 - 8 - 9 Avril 1988 Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 209-228. (en arabe).
- 71 - **EL-MOUTAOUAKIL A. (1985)** - Les mutations socio-économiques et l'organisation de l'espace dans l'Anti-Atlas occidental, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, Paris I.
- 72 - **ENNAJI M. (1989)** - L'émigration rurale intérieure : causes et incidences. In « *Actes du colloque sur la population et développement rural* ». Direction de la Statistique, Rabat, pp. 207 - 209.
- 73 - **ENNAJI P. & PASCON P. (1986)** - Les paysans sans terres au Maroc. Casablanca, Ed. Toubkal, 141 p.
- 74 - **ESCALLIER R. (1995)**- « Populations et systèmes migratoires du monde arabe », In *Maghreb, Moyen-Orient, mutations*, Paris, SEDES. pp. 179-213.
- 75 - **ESCALLIER R. et autres (1992)** - Changement économique, social et culturel et modifications des champs migratoires internes dans le monde arabe. URBAMA, Tours, 263 p.
- 76 - **ESCALLIER R. (1986 a)** - Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation au Maghreb. In « *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe* ». URBAMA, Tours, Fascicule de recherche n° 16, 418p.
- 77 - **ESCALLIER R. (1986 b)** - Les migrations inter-urbaines comme expression des inégalités socio-spatiales : le cas marocain., In « *Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb* ». Fas. N° 5 Tours, Pub. E.R.A. 706.

- 78 - ESCALLIER R. (1986 c)** - Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation au Maghreb : essai de bilan statistique et cartographique. In « *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe* », URBAMA, Fascicules n° 16 et 17.
- 79 - ESCALIER R. (1981)** - Citadins et espace urbain au Maroc. Tours, URBAMA, Fascicules de recherche 8 et 9, 407 p.
- 80 - Espace-Populations-Sociétés (1985)** Les mutations démographiques récentes dans le Tiers-monde. N° 3. Lille.
- 81 - FADLOULLAH A. (1994)** - Evolution de la population à Essaouira et sa région. In « *Essaouira : mémoires et empreintes du présent* » Actes des journées d'études 26-27-28 Octobre 1990 Pub. F.L.S.H. Agadir, pp.241-242 (en arabe).
- 82 - FADLOULLAH A. (1986)** - Accroissement de la population et mouvement d'urbanisation dans la plaine du Souss et le Grand Agadir. In « *Actes du Colloque sur l'Agglomération du Grand Agadir Géographie et urbanisme* » Pub. F.L.S.H. Agadir pp. 31-86 (en arabe).
- 83 - FADLOULLAH A. (1993)** - Evolution récente de la population de Taroudant et de sa région. In « *Taroudant, cité du Souss* » Actes des Journées d'Etudes 7 - 8 - 9 Avril 1988 Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 281-311 (en arabe).
- 84 - FADLOULLAH A. (1990)** - La densité de la population et le processus d'urbanisation dans la plaine de Souss et dans le Grand Agadir. In "*Actes du Colloque sur l'Agglomération du Grand Agadir 1986. Géographie et urbanisme*" Pub. F.L.S.H. Agadir (en arabe).
- 85 - FIDDY D. (1993)** - Mobilité des populations et péri-urbanisation dans l'arrondissement arrageois. Mémoire de DEA, université des sciences et technologies-Lille 1, 103 p.
- 86 - GEORGE P. (1976)** - Les migrations internationales, Paris, P.U.F. 230 p.
- 87 - G.E.R.S. (Groupe) (1997)** - La ville d'Agadir: Reconstruction et politique urbaine. Pub. FLSH Agadir. 220p.
- 88 - GUIBERT J. (1979)** - L'histoire d'une ville, Tiznit. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris.
- 89 - H'NAKA A. , AZIKI S., ZAFZAF A. (1995)** - Les formes de la mobilité des populations dans un espace marocain migratoire traditionnel : le Souss. In « *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe* » Tours, URBAMA, p. 23-40.
- 90 - H'NAKA H. (1993)** - L'impact économique urbain dans le Souss : le cas du doublet Taroudant - Ouled Taïma. In « *Taroudant, cité du Souss* » Actes des Journées d'Etudes 7 - 8 - 9 Avril 1988 Pub. F.L.S.H. Agadir, pp. 7 - 37.
- 91 - HAMDOUCH R. et al. (1980)** - Migration internationale au Maroc: une enquête sur ses caractères et ses effets en milieu urbain. I.N.S.A. Rabat, 324 p.
- 92 - HARCHAOUI A. (1981)** - Migration internationale et emploi: cas du Maroc. I.N.S.E.A. Rabat, 200 p.
- 93 - INSEE (1997)** - Les immigrés en France. Paris 140p.
- 94 - JADIDI M. (1988)** - Evolution des relations entre les villes et la périphérie dans le Sahel Tunisien. In / *Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, 1988. pp. 125-154. (en arabe).
- 95 - JAVEAU C. (1982)** - L'enquête par questionnaire. Ed. université de Bruxelles. 132 p.
- 96 - KERBOUT M. (1992)** - La recherche géographique au Maroc, quelle contribution au développement ? In « *La recherche scientifique au service du développement* » 3<sup>e</sup> rencontre

universitaire Maroc-Néerlandaise, Pub. F.L.S.H., série : Colloques et Séminaires. N° 22, Rabat, pp. 279 - 290.

**97 - KERZAZI M. (1988)** - Le système foncier des campagnes marocaines : son rôle dans le blocage du développement des campagnes et ses conséquences sur les villes. In / *Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 87-100. (en arabe).

**98 - KIDOU B. (1994)** – Contribution à l'étude démogéographique de la population urbaine du Grand Agadir. Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Lille 1. 376 p.

**99 - LABORDE P. (1997)** - Les espaces urbains dans le monde. Nathan, Paris, 229 p.

**100 - LACOSTE C. & LACOSTE Y. (1995)** – Maghreb : peuples et civilisations. Paris, La Découverte, 192 p.

**101 - LACOSTE Y. (dir.) (1992)** – L'Etat du Maghreb. Paris, la Découverte, 572 p.

**102 - LAGHOUAT M. (1994)** - Conditions socio-économiques des émigrés de la ville d'Essaouira. In « *Essaouira : mémoires et empreintes du présent* » Actes des journées d'études 26-27-28 Octobre 1990 Pub. F.L.S.H. Agadir, pp.243-254 (en arabe).

**103 - LEKEHAL A. (1997)** - Petites villes et champs migratoires dans l'est algérien. In / *Mutations en Algérie. Essais de géographie sociale*. Presse universitaire de Caen. pp. 39 - 46.

**104 - LAOUINA A. (1986)** - Le milieu naturel de la région du Souss et d'Agadir In « *Actes du Colloque sur l'Agglomération du Grand Agadir Géographie et urbanisme 1986* » Pub. F.L.S.H. Agadir pp. 25-26. (en arabe).

**105 - LAZAAR M. (1989)** - La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif ( province d'Alhoceïma, Maroc ). Thèse de doctorat, Poitiers, 571 p.

**106 - « La ville de Tiznit et sa campagne »** Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Publications de F.L.S.H université Ibn Zohr, Agadir. 380 p.

**107 - LEBART L. , MORINEAU A. , FENOLON F.P. (1983)** - Traitement des données statistiques. Paris, Dunod. 510 p.

**108 - LFARAKH A. (1993)** - Croissance démographique et dynamique urbaine au Maroc (1960 - 1982). In « *Croissance démographique et urbanisation* ». Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris PUF, pp. 167-176.

**109 - M'RABET B. (1984)** - Société et espace dans une petite montagne méditerranéenne: émigration et habitat dans la montagne sud rifaine (Pays de Taounat). Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Montpellier III, 236 p.

**110 - MA MUNG E. & SIMON G. (1990)** - Commerçants Maghrébins et Asiatiques en France: agglomération parisienne et villes de l'Est. Paris, Masson, 136 p.

**111 - MA MUNG (dir.) (1996)** – Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Turquie, Sénégal. Paris. L'Harmattan, 272 p.

**112 - MARTIN J. (1964)** – Géographie du Maroc. Paris, Hatier, 255 p.

**113 - MONTAGNE R. (1930)** - Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc. Paris, Lib. Fillex Alcan, , 426 p.

**114 - NACIRI M. (1989)** - Déterminants et contextes de la production du savoir géographique au Maroc, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle In / *La recherche géographique sur le Maroc. Evaluation préliminaire*. Rabat, pp 11-58.

**115 - NACIRI M. (1988)** - Regards sur l'évolution de la citoyenneté au Maroc. In / *Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 61-80.

**116 - NAFIA H. . (1996)** Problématique du site de la ville de Tiznit et les mécanismes de sa croissance urbaine in « *La ville de Tiznit et sa campagne* » Actes des journées d'étude 12 - 13 - 14 Novembre 1993, Pub. de F.L.S.H université Ibn Zohr Agadir. (en arabe). pp. 161 - 162. (en arabe).

**117 - NOIN D. & THUMERELLE J.P. (1993)** - L'étude géographique des populations. Paris, Masson, 124 p.

**118 - NOIN D. (1998)**, Géographie de la population, Paris, A. Colin. 280 p.

**119 - NOIN D. (1970)** - La population rurale du Maroc, étude géographique. Paris, P.U.F. 2 vol. 279 p. et 342 p.

**120 - NOIN D. (1963)** - Atlas du Maroc. Notices explicatives, Population , Planches 31 a et 32 b. Rabat. Comité National de Géographie du Maroc.

**121 - O.C.D.E. (1993)** - Migrations internationales: le tournant. Paris. 298 p

**122 - O.C.D.E. - S.O.P.E.M.I. (1992)** - Tendances des migrations internationales. Paris, 162p

**123 - OUALIKEN S. (1987)** - Urbanisation, migration et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique en Algérie: la wilaya de Tizi Ouzou. Thèse d'Etat en géographie. Paris VI, 540 p.

**124 - PASCON P. (1984)** - La maison d'Illigh et histoire sociale du Tazeroualt. Rabat, Ed. Société Marocaine des Editeurs Réunis, 223 p.

**125 - PASCON P. (1975)** - Le Haouz de Marrakech. Tanger, Editions Marocaines Internationales. 2T., 693 p.

**126 - PITIE J. (1971)** - Exode rural et migrations intérieures en France. L'exemple de la Vienne et du Poitou-Charentes. Thèse Lettres, Poitiers, 750 p.

**127 - POPP H. (1991)** - Le rôle des anciens travailleurs immigrés en R.F.A. dans l'agriculture irriguée de Bou Areg (province de Nador) . In / *Le Maroc et l'Allemagne*. Actes de la première rencontre universitaire. Pub. F.L.S.H. Série : Colloque et Séminaires17, Rabat, pp. 139 - 145.

**128 - POULAIN M. (1980)** - Contribution à l'analyse spatiale d'une matrice de migration interne. Louvain-La-Neuve. 256 p.

**129 - PRENANT A. (1980)** - Aspects de la croissance urbaine relative des petits centres urbains en Algérie. In / *Urbanisation au Maghreb*, ERA 706, Ed. CNRS, Fasc. N°5.

**130 - PRENAT A. & BOUZIANE S. (1997)** – Maghreb et Moyen-orient : espace et société. Paris, Ellipses, 256 p.

**131 - PRENAT A. (1986)** - Réduction de l'exode rural et nouveaux modes de fixation des migrants par les petites villes et les villes moyennes algériennes; In / *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Fasc. 16 et 17, pp. 471 - 558.

**132 - RACHIDI M. (1979)** - Croissance démographique et développement économique au Maroc. Thèse d'Etat en Sciences Economiques, Paris 1, 430 p.

**133 - RAGALA R. (1995)** - Ouezzane : une médina en pays Jbala, accentuation des flux migratoires et précarité du cadre de vie. In / *Les rapports villes-campagnes sur la bordure méridionale du pays Jbala*. pp. 41-56.

**134 - RAHAM D. (1997)** - Les effets de la promotion administrative sur les petites villes algériennes - le cas de Mila. In / *Mutations en Algérie. Essais de géographie sociale*. Presse universitaire de Caen. pp. 49 - 61.

**135 - RALLU J.L. (1993)** - Les interactions entre croissance démographique et urbanisation. Les exemples du Pacifique et du Sud marocain. In « *Croissance démographique et urbanisation* ». Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris PUF. pp. 27-38.

**136 - REFFAS M. & ZOUGGARI A. (Coord.) (1995)** - Les rapports villes-campagnes sur la bordure méridionale du pays Jbala. RABAT, EL MAARIF, 130 p.

**137 - REFFAS M. (1995)** - A propos de la zone d'influence de Ouezzane : analyse des flux de commerce et de services In / *Les rapports villes-campagnes sur la bordure méridionale du pays Jbala*. pp. 27-39.

**138 - REFASS M. (1993)** - Désurbanisation et blocage de la formation économique et sociale au Maroc au début des temps modernes : une réflexion cursive . In « *Croissance démographique et urbanisation* ». Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris PUF. pp.39-46.

**139 - Revue Tiers-Monde (1971)** - Villes et organisation de l'espace dans les pays en voie de développement, n° spécial.

**140 - ROBIN N. (1986)** - Les politiques d'habitat au Maghreb en faveur des travailleurs à l'étranger; In / *Migrations internationales de travail, urbanisation et mutations sociales dans les pays en développement*. Poitiers, Ed. du C.N.R.S., pp. 323-421.

**141 - ROUISSI M. (1983)** - Population et société au Maghreb. Tunis, Horizons maghrébins, 189 p.

**142 - SABATELLO E. (1993)** - Croissance démographique et urbanisation au Maghreb et dans la péninsule arabique. In « *Croissance démographique et urbanisation* ». Séminaire international de Rabat (15-17 Mai 1990). Paris, PUF, pp.159-166.

**143 - SANDERS L. (1989)** - L'analyse statistique des données en géographie. Montpellier, Reclus, 268 p.

**144 - SANTOS M. (1971)** - Le métier de géographe en pays sous-développés: un essai méthodologique. Paris, Ed. Ophys, 119 p.

**145 - SEBTI Kh. (1990)** - La polarisation économique et urbaine de l'axe littoral atlantique marocain de Kénitra à Jorf Lasfar. Thèse de Doctorat de Géo. Aix-Marseille II.

**146 - SECCOMBE I.J. & FINDLAY A.M. (1992)** - L'incidence de l'émigration temporaire et des envois de fonds des travailleurs émigrés sur l'habitat rural et urbain, résultats d'une étude sur la Jordanie, In / *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement*. O.C.D.E. Paris, p. 125 - 143.

**147 - SIMON G. (1990)** - Les effets des migrations internationales de travail sur les pays d'origine: le cas du Maghreb. Paris, éd. C.O.U. et S.E.D.E.S. réunis, 122 p.

**148 - SIMON G. (1979)** - Travail en Europe et urbanisation des campagnes au Maghreb. In « *Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb* ». Ed. C.N.R.S. Tours, pp. 5-14.

**149 - TAAMALAH K. (1988)** - Les migrations intérieures et le phénomène d'exode rural en Tunisie. In / *Actes du Colloque organisé en Déc. 1984 sur l'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*. Pub. F.L.S.H. série: Colloques et Séminaires. Rabat, pp. 103-114.

**150 - TABURTIN D. (1984)** - La collecte des données en démographie: méthodes, organisation et exploitation. Liège. Ed. Ordina, 258 p.

- 151 - TAPINOS G. et al. (1988)** - Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement. Paris, Ed. I.N.E.D. 367 p.
- 152 - TARIUS A. (1995)** - Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine, Paris, l'Aube.
- 153 - THUMERELLE P.J. (1996)** - Les populations du Monde. Paris, Nathan, 384 p.
- 154 - THUMERELLE P.J. (1982)** - La population de la région du Nord-Pas-de-Calais: étude géographique. Thèse d'Etat, Lille, Tome III, 416p.
- 155 - THUMERELLE P.J. (1985)** - Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations. Paris, SEDES 318 p.
- 156 - TROIN J.F. (1975)** - Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc. Thèse Lettres, Aix-en-Provence, Edisud, 503 p.
- 157 - TROIN J.F. et al. (1985)** - Le Maghreb : hommes et espace. Paris, A. Collin. 360 p.
- 158 - TROIN J.F. (coord.) (1995)** - Maghreb, Moyen-Orient : mutations : Maroc, Algérie, Tunisie. Paris, SEDES, 348 p.
- 159 - TRYSTRAM J. (1957)** - L'ouvrier mineur au Maroc, contribution statistique à une étude sociologique. Paris. I.H.E.M. 218 p.
- 160 - URBAMA (1995)** - « Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe » Fasc. de recherches n° 28, Tours, 475p.
- 161 - URBAMA (1986)** - Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe; Urbanisation du Monde Arabe. , Fasc. n° 16 et n° 17, Tours, pp. 1 - 418 et pp. 421 - 835.
- B - ARTICLES:**
- 1 - ADAM A. (1950)** - La population marocaine dans l'ancienne médina de Casablanca. *B.E.S.M.* n° 47-48. pp. 14-16.
- 2 - AFATACH B. (1995)** - Le manuscrit de la légende de la fondation de Tiznit : traduction annotée et commentaire *Hespéris-Tamuda*, vol. XXXIII, Pub. F.L.S.H. Rabat, pp. 119-126.
- 3 - AGOUMI T. (1982)** - Emigration étrangère et profil commercial à Taza. *R.G.M.* n° 6, Rabat, pp. 95-104.
- 4 - AIT AMARA H. (1990)** - Pression démographique et dynamique des structures agraires au Maghreb. *Mondes en Développement*, n° 71, vol. 18, Paris, pp. 9-17.
- 5 - AÏT HAMZA M., (1993):** Migration internationale du travail et urbanisation des espaces oasiens : Kelâa Mgouna. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, pp.127 - 141.
- 6 - AMEUR M. (1990)** - Mouvement migratoire et déséquilibre régional : l'exemple de la région de Fès. *Espace*, n° 6, Fès, pp. 85-90.
- 7 - BABILLON A. (1952)** - Les activités littorales chez les Ahl Sahel de l'Anti-Atlas Occidental. *C.H.E.A.M.* Paris.
- 8 - BACCAINI B. (1994)** - Comportements migratoires et cycles de vie. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 1, Lille, pp. 61-74.
- 9 - BACCAINI B. (1989)** - Distances de migration et cycle de vie. *E.G.* n°1, pp. 235-238.
- 10 - BADUEL P.R. (1986)** - Désert et montagne au Maghreb. Hommage à J. Dresch. *R.O.M.M.*, n° 41-42.

- 11 - BADUEL P.R. (1983)** - Emigration et micro-urbanisation dans le sud-tunisien. *Etudes méditerranéennes*, n° 4, Poitiers, pp. 76-93.
- 12 - BARSOTTI O. et LECHINI L. (1989)** - L'immigration des pays du Tiers-Monde en Italie. *R.E.M.I.* Vol. 5, n° 3, pp. 45 - 63.
- 13 - BASSAND M. & BRULHARDT M.C. (1983)** - La mobilité spatiale : un processus social fondamental. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 1, pp. 49-54.
- 14 - BEL F. (1978)** - Quel avenir pour l'agriculture en montagne? *Economie rurale*, n° 128, pp. 4-6.
- 15 - BELKADI M., (1993)** - Les répercussions des transferts de l'épargne de l'émigration internationale sur le secteur tertiaire à Tiznit. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, Rabat, pp. 27 - 40.
- 16 - BENCHERIFA A. (1993)** - Migration extérieure et développement agricole au Maroc. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, Rabat, pp. 51 - 92.
- 17 - BERLAN J.P. (1987)** - Agriculture et migrations. *R.E.M.I.* vol. 2, n° 3, pp. 9-32.
- 18 - BERRIANE M. (1993)** - Les retours de vacances des résidents marocains à l'étranger et la diffusion des pratiques touristiques au sein de la société marocaine *R.G.M.* n° 1 et 2 nouvelle série. pp. 229 - 246.
- 19 - BERRIANE M. & HOPFINGER H. (1993)** : Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti : Le cas du centre de Zeghaneghane. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, pp.143 - 163.
- 20 - BERRIANE M. (1983)** - Tourisme et emploi : le cas d'Agadir. *R.G.M.* n° 7, pp. 21-34.
- 21 - BERRIANE M. (1993)** - Le tourisme des nationaux au Maroc (une nouvelle approche du tourisme dans les pays en développement) *A.G.* n° 570, Paris, pp.131-161.
- 22 - BETEILLE R. - (1982)** - Les mouvements migratoires récents dans un département à dominante rurale: la Charente. *Norois*, n° ,Poitiers, pp.519-539.
- 23 - BETEILLE R. (1981)** - Une nouvelle approche géographique des faits migratoires: Champs, relations, espaces relationnels. *E.G.*, n° 3, p. 187-197.
- 24 - BISSON G. (1985)** - L'organisation régionale du Maghreb. Introduction. *B.A.G.F.* Paris, fasc. 62, n° 1, pp. 3-14.
- 25 - BOPDA A. & GRASLAND C. (1994)** - Migrations, régionalisations et régionalismes au Cameroun. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 109-129.
- 26 - BOSSARD R. & BONNET J. (1973)** - Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe. *R.G.M.* n° 23-24, Rabat, pp. 5-50.
- 27 - BOUBAKRI H. (1993)** - Emigration internationale, espaces et économies régionaux en Tunisie étude de cas : Msaken (Sahel Tunisien) . *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, Rabat, pp.181 - 205.
- 28 - BOUKHOUMIS K. & ZEGHICHE A. (1990)** - Approche des déterminants de la migration interne en Algérie à travers deux cas: Constantine et Skikda. *A.G.* n° 552, pp. 180-188.
- 29 - BOUKOUS A. (1977)** - L'émigration des soussis. *B.E.S.M.* n° 135, Rabat, pp. 133-157.
- 30 - BOUREAU P.Y. (1977)** - Emigration temporaire et économie dans le djebel Demmer (Tunisie présaharienne). *Méditerranée*, n° 2, pp. 93-96.
- 31 - CELERIER J. (1939)** - l'Anti-Atlas occidental. *R.G.M.* Rabat. pp. 11 - 27.

- 32 - CHAREF M. (1990)** - Le rôle des travailleurs marocains à l'étranger dans la politique du financement du logement au Maroc. *Dirassat*, n° 4, Pub. F.L.S.H. Agadir pp.35-64.
- 33 - CHAREF M. (1981)** - Les transferts d'épargne des émigrés marocains en France : Evaluation de leurs importances et de leurs effets. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Vol. 20, pp. 217 - 227.
- 34 - COURBAGE Y. (1995)** - Nouvelles données sur la population marocaine : les non-surprises du recensement de septembre 1994. *Population*, n° 4 et 5. pp. 1218 - 1228.
- 35 - COURBAGE Y. (1996)** - Le Maroc de 1962 à 1994 : fin de l'explosion démographique. *Monde arabe Maghreb - Machrek*, n° 153, pp. 69 - 87.
- 36 - COURGEAU D. (1973)** - Migration et découpage du territoire. *Population*, n° 2, Paris, pp. 511 - 537.
- 37 - SUTTON K & LAWLESS RI (1987)** - Progress in the human geography of the Maghreb. *Progress in human geography* n° 1, pp. 60 - 105.
- 38 - DAMAIS J. Ph. (1994)** - Mobilité résidentielle et différenciation de l'espace en milieu urbain. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 47- 60.
- 39 - DELAFOSSE M. (1924)** - Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges, *Hesperis*, T IV, 2e trim. pp. 153-174.
- 40 - DESPLANQUES G. (1994)** - Connaître les migrations. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 31-39.
- 41 - DUCHAC R. & BENTAHAR M. (1971)** - Fonctions des villes moyennes: contribution à une sociologie des migrations au Maroc. *B.E.S.M.* n° 122.
- 42 - EGGERIKS T (1990)** - Les soldes migratoires et leurs conséquences à l'échelon local: le cas de la région bruxelloise et du centre de la Wallonie (1982 - 1987). *Revue belge de géographie* n° 3, pp. 133 - 151.
- 43 - EL GHARBAOUI A. (1971)** - Les travailleurs maghrébins immigrés dans la banlieue nord-ouest de Paris. *R.G.M.* n° 19. pp. 3-56.
- 44 - EL MRABET B. (1990)** - Approche du phénomène migratoire dans la montagne sud-rifaine (pays de Taounate) *Dirassat*, n° 4, Pub. F.L.S.H. Agadir pp.141-161. (en arabe).
- 45 - EL WAFI L. & CHOUROU B. (1994)** - L'émigration dans la région du Souss. *Al-assas*, n° 119, pp. 17-19.
- 46 - ESCALLIER R. (1995)** - Le Maroc en transition démographique. *Méditerranée*, Aix-Marseille, n° 1 et 2.
- 47 - ESCALLIER R. (1985)** - La dynamique spatiale des populations marocaines., *B.A.G.F.* Paris, n° 1, pp. 45-64.
- 48 - ESCALLIER R. (1982)** - Le système urbain marocain : métropoles et petites villes *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 96, pp.19-40.
- 49 - ESCALLIER R. (1980)** - Espace urbain et flux migratoires: le cas de la métropole économique marocaine, Casablanca. *Méditerranée*, Aix-Marseille, n° 1, pp. 3-14.
- 50 - ESCALLIER R. (1972)** - La population de la chaîne nord-ouest atlantique marocain. *Méditerranée*, Aix-en-Provence, n° 9, 5-29.
- 51 - FADLOULLAH A. & autres (1983)** - Les mutations spatiales récentes du peuplement au Maroc ; *R.G.M.*, n° 7, pp. 3-19 ( en arabe ).

- 52 - FADLOULLAH A. & autres (1982)** - Réflexions à propos du problème de l'exode rural. *R.G.M.* n° , Rabat, pp. 5-9 (en arabe).
- 53 - FAIDUTTI A.M. (1984)** - Quelques réflexions sur le champ d'étude de la démographie comparé à celui de la sociologie. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 77-79.
- 54 - FARGUES P. (1992)** - Démographie et politique dans le monde arabe. *Population*, n° 2, vol. 47, Paris, pp. 305-326.
- 55 - FAY G. (1976)** - Les conditions d'un véritable développement rural. *B.E.S.M.* n° 131-132, pp. 120-132.
- 56 - FEJJAL A. (1987)** - Croissance démographique et espace urbain dans la ville de Fès. *R.G.M.* Vol. 11, n° 2, pp. 21-34.
- 57 - FLEURIEU Cne de. (1939)** - Une tribu de commerçants berbères au sud du Maroc : les Ammeln. *C.H.E.A.M.* n° 45, 35 p.
- 58 - FONTAINE L. (1990)** - Solidarités familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne. *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*; n° 6, vol. 45, pp. 1433-1450.
- 59 - FOSSET R. (1971)** - Les caractères démographiques et géographiques du Maroc en 1971. *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 57.
- 60 - FOSSET R. (1972)** - L'inégal accroissement de la population rurale et de la population urbaine du Maroc entre 1960 et 1971. *R.G.M.* n° 22, Rabat. pp. 83 – 88.
- 61 - GEORGE P. (1980)** - Conjoncture économique et migrations internationales. *Bollettino della societa geografica italiana*. Roma, Série X, Vol. IX, pp. 1-14.
- 62 - GEORGE P. (1983)** - Vingt cinq ans d'immigration dans les pays industriels européens. Esquisse de démographie sociale. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 1, Lille, pp. 55-60.
- 63 - GERVAIS-AGUER M.M. (1989)** - Contribution à la connaissance des migrations. *Revue Economique du Sud-Ouest*, n° 2, pp. 175-202.
- 64 - HOUDAILLE J. & SAUVY A. (1974)** - L'immigration clandestine dans le monde. *Population*. n° 4-5, pp. 725-742.
- 65 - JAGIELSKI A. (1984)** - La population comme objet géographique. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 81-85.
- 66 - JOLY F. (1979)** - L'homme et le sud au Maghreb atlantique ( essai sur les rapports de l'homme et du milieu en bordure d'un désert. *Méditerranée*, Aix-Marseille, n° spécial 1/2, 27-37.
- 67 - JOYE D., BASSAND M. et SCHULER M. (1988)** - La diversité des mobilités. *E. S.*, n° 54-55, pp. 35-49.
- 68 - KAGERMEIER A. (1993)** - Structure et transformation des souks dans les régions à forte émigration internationale. L'exemple de la province de Nador. *R.G.M.* 1 et 2 nouvelle série, Rabat, pp. 207-228.
- 69 - KAIQUA A. (1986)** - Casablanca: gestion économique et polarisation de l'espace. Essai d'analyse du pouvoir de commandement. *B.S.L.G.* n° 2-3, pp. 249-275.
- 70 - KAIQUA A. (1990)** - La régionalisation de l'industrie au Maroc. *Espace*, Fès, n° 6, pp. 35-56.
- 71 - KANDIL D. (1962)** - L'apport de la géographie dans les problèmes de développement régional au Maroc. *R.G.M.* n° 1-2, pp. 137-138.

- 72 - KAYSER B. (1966)** - Les divisions de l'espace géographique dans les pays sous développés. *A.G.*, n° 412, pp. 687-697.
- 73 - LA PORTE DES VAUX (Cne de) (1952)** - Note sur le peuplement juif du Souss, *B.E.S.M.* 1952, n° 54, pp. 448-459.
- 74 - LAGHOUAT M. (1986)** - Le transit migratoire à destination de Casablanca. *R.G.M.* vol. 10, n° 1-2, Rabat, pp. 179-201.
- 76 - LAGHOUAT M. (1985)** - Essai sur la définition théorique et la délimitation quantitative de l'urbain en pays sous-développés (Propositions méthodologiques appliquées au cas du Maroc) *R.G.M.* n° 9, pp. 39-43.
- 77 - LAGHOUAT M. (1983)** - Le rôle des petites villes dans la problématique de développement économique et social d'un pays sous-développé, ( Quelques observations critiques à travers l'exemple du Maroc). *R.G.M.* n° 7, Rabat, pp. 53-72.
- 78 - LAGHOUAT M. & ERRAFFAS M. (1982)** - Quelques aspects de la croissance urbaine au Maroc à la lumière des premiers résultats du recensement de population et d'habitat de 1982. *R.G.M.* n° 6, 1982, Rabat, pp. 3-11. (en arabe).
- 79 - LAHLOU A. (1983)** - Nos statistiques face à nos réalités. *Al-Assas*, n°49, pp. 42-47.
- 80 - LAZAAR M. (1993)** - La migration internationale et la stratégie d'investissement des émigrés. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, Rabat pp.167 - 180.
- 81 - LAZAAR M. (1992)** - Migration internationale et croissance des villes du Nord-ouest marocain: Le cas de Tétouan et de Tanger. *Espace*, n° 1, Fès, pp. 116-125.
- 82 - LEBON A. (1984)** - Les transferts de fond des migrants et leur utilisation. *R.E.M.I.*, vol. 11, n° 4, pp. 281-334.
- 83 - LEDENT J. & TERMOTE M. (1994)** - Migration et lieu de naissance: l'exemple de Djakarta. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 41- 59.
- 84 - LOPEZ GARCIA B. (1993)** - Espana y la inmigracion magrebi : de pais de transito a pais de destino. *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, Rabat, n° 1 et 2, pp. 23 - 47.
- 85 - LOPEZ GARCIA B. (1992)** - Réalité régionale de l'immigration marocaine du Nord en Espagne. *Espace*, n° 1, Fès pp. 99-115.
- 86 - MAKHLOUF E. (1972)** - Les changements récents dans le contenu socio-économique de l'exode rural en Tunisie. *R.T.S.S.* n° 28-29, pp. 33-72.
- 87 - MALLEH M. (1993)** - Les villes de l'Anti-Atlas occidental. *Cahiers de l'URBAMA*, n° 8, pp. 77 - 96.
- 88 - MARQUEZ G. (1935)** - Les épiciers chleuhs et leur diffusion dans les villes du Maroc. *B.E.S.M.* n° 9. pp. 230 - 233.
- 89 - MAURER G. (1996)** - L'homme et les montagnes atlasiques au Maghreb. *A.G.* n° 587, pp. 47 - 72.
- 90 - MERLIN P. et autres (1990)** - Géographie et aménagement. *T.I.G.R.* n° 79-80, pp. 21-28.
- 91 - MIOSSEC J.M. (1985)** - Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie. *A.G.* n° 511, pp. 38-61.
- 92 - MIOSSEC J.M. (1982)** - Migrations intérieures en Tunisie et croissance du grand Tunis. *Revue Tunisienne de Géographie.* vol. 9, Tunis, pp. 41-88.

- 93 - MONTAGNE-VILLETTE S. (1992)** - Mobilité et clandestinité dans l'espace communautaire. *A.G.* n° 564.
- 94 - MOUNIR S. (1993)** - L'intégration récente du Tadla dans le système migratoire international *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, pp. 3 – 26.(en arabe).
- 95 - MUNOZ-PEREZ F. & IZQUEERDO ESCRIBANO A. (1989)** - L'Espagne, pays d'immigration. *Population*, n° 2, vol. 44, 1989, Paris, pp. 257-289.
- 96 - NOIN D. (1984)** - Le champ d'étude de la démogéographie. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 65-70.
- 97 - NOIN D. (1966)** - Aspects du sous-développement au Maroc. *A.G.* n° 410, pp. 410-431.
- 98 - NOIN D. (1983)** - Pour une réflexion sur la recherche en géographie démographique et sociale. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 1, Lille, pp. 15-18.
- 99 - OLIVA P. (1972)** -Aspects et problèmes géomorphologiques de l'Anti-Atlas occidental. *R.G.M.* n° 21 pp. 43-77.
- 100 - OLIVA P. (1971)** - Notes sur Ifni. *R.G.M.* n° 19, pp. 85-96.
- 101 - PASCON P. (1954)** - L'émigration des chleuhs du Souss: les Aït Ouadrim à Jerrada. *B.E.S.M.* n° 59, pp. 121-132.
- 102 - PEGURIER R. (1977)** - L'intégration urbaine dans le Sud-Ouest marocain. *B.E.S.M.* n° 131-132.
- 103 - PERE M. ( 1967)** - Agadir, ville nouvelle. *R.G.M.* n° 12, pp. 43 – 90.
- 104 - PETIT J.C. & CASTET-BAROU (1956)** - Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine et de l'exode rural. *B.E.S.M.* n° 68, pp. 423-459.
- 105 - PICOUET M. (1972)** - Influence de la migration dans la croissance de l'agglomération de Tunis. Perspectives 1966 - 1991. *Cah. ORSTOM*, série Sc. hum., vol. IX, n° 4, pp.425-437.
- 106 - PICOUET M. (1971 a)** - Aperçu des migrations intérieures en Tunisie. *Population*. Mars, n° spécial " Le Maghreb ", pp. 113-148.
- 107 - PICOUET M. (1971 b)** - Observation des migrations intérieures dans les pays à statistiques incomplètes. *Cah. ORSTOM*, série Sc. hum., vol. VIII, n° 1, pp. 37-49.
- 108 - POULAIN M. (1994)** - La mobilité interne en Europe. Quelles données statistiques ? *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 13 - 30.
- 109 - REFASS M. (1993)** - Un siècle d'émigration marocaine vers l'étranger *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, pp.7 – 22.
- 110 - REYNAUD A. (1990) et autres** - Du terrain à la rédaction: recherche et conceptualisation en géographie. *T.I.G.R.*, n° 79-80. pp. 9-19.
- 111 - REYNAUD R. (1972)** - Les migrations et la géographie, mise au point. *T.I.G.R.* n° 9, pp. 3-26.
- 112 - RHEIN C. (1984)** - La population comme objet de connaissance scientifique. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 35-44.
- 113 - ROCHFORT R (1989)** - Apporter du nouveau sur les migrations internationales ? *Esp.-Pop.-Soc.* n° 3, Lille, pp. 323-326.
- 114 - RUSSEL S.S. (1992)** - International migration and political turmoil in the Middle East. *Population and development review* n° 4. Pp. 719 - 727.

- 115 - SAINT-VIL J. (1981)** - Migrations scolaires et urbanisation en Côte d'Ivoire. *C.O.M.* n° 34, pp. 23-41.
- 116 - SANTOS M. (1971)** - L'économie pauvre des villes des pays sous-développés. *C.O.M.* n° 94, pp. 105-122.
- 117 - SAUVEY S. (1991)** - Géographie et engagement. *B.S.L.G.* N° 2, vol. 25, pp. 55-58.
- 118 - SCHWAB R. (1982)** - Les champs migratoires: critères d'étude de la genèse et de l'évolution des structures régionales d'un espace. *Norois*, n° 113, pp.369-375.
- 119 - SIGNOLES P. (1985)** - L'urbanisation au Maghreb: mutations sociales et changements politiques. *Aujourd'hui l'Afrique*; n° 30, Paris, pp. 20-32.
- 120 - SIMON G. (1996)** - La migration maghrébine, 25 ans après. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, Lille, pp. 29 - 36.
- 121 - SIMON G. (1984)** - Migrations internationales de travail et mutations urbaines dans le monde arabe. *Le courrier du CNRS*, n°57, Paris. pp. 33-37.
- 122 - SIMON G. (1976)** - L'espace migratoire des tunisiens en France. *E.G.* n° 2, pp. 115-120.
- 123 - SIMON G. (1974)** - Relation entre l'exode rural et les migrations externes en Tunisie. *Travaux du Centre géog. d'Etudes et de Recherches rurales*. Poitiers, n° 4, pp. 73-93.
- 124 - SIMON G. & NOIN D. (1972)** - La migration maghrébine vers l'Europe. *C.O.M.* Bordeaux, 25(99) juil. sept. pp. 241-276.
- 125 - SKELLY PONASIK D. (1983)** - Les fonctions modernes du souk marocain, *B.E.S.M.* n° 128-129, pp. 155-177.
- 126 - TAAMALLAH K. (1990)** - L'émigration maghrébine en Italie. *R.T.S.S.* n° 101, Tunis, pp. 11-23.
- 127 - TAAMALLAH K. (1982)** - Emigration maghrébine et crise en Europe. *R.T.S.S.*, n° 70-71, vol. 19, Tunis, pp. 167-175.
- 128 - TALAHITE F. (1997)** - Migrations et développement en Méditerranée : vieux débats, nouveaux enjeux. *Monde arabe Maghreb-Machrek*, numéro hors-série, pp.71 - 82.
- 129 - TAMIM M. (1993)** - Effets de l'émigration internationale sur la vallée de l'Ouneine (Haut-Atlas Occidental). *R.G.M.* Vol. 15, Nouvelle série, n° 1 et 2, Rabat, pp.93 - 104.
- 130 - TAPINOS G. (1975)** - L'immigration des travailleurs entre le Maghreb et l'Europe de 1945 à 1973. *Population*, n° 2, pp. 315-318.
- 131 - THUMERELLE P.J. (1992)** - Migrations internationales et changement géopolitique en Europe. *A.G.* n° 565, pp.287-319.
- 132 - THUMERELLE P.J. (1985)** - Contribution à la réflexion théorique sur la mobilité spatiale des populations. *Esp.-Pop.-Soc.* N° 1, pp. 11-17.
- 133 - THUMERELLE J.P. (1984)** - L'intérêt pratique et opératoire de la réflexion théorique en démogéographie. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 91-97.
- 134 - TRICART J.P. (1983)** - Une enquête sur la réinsertion des travailleurs tunisiens. *Etudes méditerranéennes*, Poitiers, n° 4, pp. 119-121.
- 135 - TROIN J.F. et al. (1986 a)** - Villes et campagnes au Maroc. En hommage à Paul Pascon. *Méditerranée*, n° 4, vol. 59, pp. 3-114.

- 136 - TROIN J.F. (1986 b)** - Retour sur les petites villes du Nord marocain *R.G.M.* vol. 10 n° 1 et 2 nouvelle série, Rabat, pp. 249-258.
- 137 - TROIN J.F. (1982)** - L'explosion urbaine au Maghreb. *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 96, Paris, pp. 5-88.
- 138 - TROIN J.F. (1979)** - Les « agglomérations routières » du Maroc, vers un nouveau mode de fixation des activités. *Méditerranée* n° 1-2, pp. 127-135.
- 139 - TROIN J.F. (1971 a)** - Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieux sous-développés. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain. *A.G.* n° 441, pp. 511-533.
- 140 - TROIN J.F. (1971 b)** - Les premiers résultats du recensement de la population du Maroc (20 juil.-13 août 1971). *R.G.M.* n° 20, Rabat, pp.139-142.
- 141 - VAUGELADE J. (1972)** - Présentation méthodologique d'une enquête sur les migrations. *Cah. ORSTOM*, série Sc. hum., vol. IX, n° 4, pp. 455- 58.
- 142 - VENTURINI A. (1991)** - Immigration et marché du travail en Italie: données récentes. *R.E.M.I.* n° 2, vol. 7, pp. 97-114.
- 143 - WATERBURY Y. (1969)** - Les détaillants Souassa à Casablanca. *B.E.S.M.* Rabat, n° 114, pp. 134-157.
- 144 - WHITE P. et KESTELOOT C. (1990)** - Les migrations internationales en Europe occidentale durant les années quatre-vingt. *Esp.-Pop.-Soc.* n° 2, Lille, pp. 316-323.
- 145 - ZAHRAOUI A. (1981)** - Le Retour : Mythe ou Réalités ? In : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Vol. 20, pp. 229 -245.

**Annexes**





**Annexe n° 3: Origine géographique de la population de la ville de Tiznit par sexe et  
par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.**

| Province      | Masculin   |             | Féminin    |             | Global      |              |
|---------------|------------|-------------|------------|-------------|-------------|--------------|
|               | Eff.       | %           | Eff.       | %           | Total       | %            |
| Agadir        | 118        | 11.1        | 119        | 11.2        | 237         | 22.3         |
| Al-Hoceïma    | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Azilal        | 3          | 0.3         | 7          | 0.7         | 10          | 0.9          |
| Ben Mellal    | 8          | 0.8         | 7          | 0.7         | 15          | 1.4          |
| Ben Slimane   | 3          | 0.3         | -          | -           | 3           | 0.3          |
| Boujdour      | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Boulemane     | 2          | 0.2         | 2          | 0.2         | 4           | 0.4          |
| Chefchaouen   | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| El Jadida     | 5          | 0.5         | 3          | 0.3         | 8           | 0.8          |
| Kelaâ Sraghna | 8          | 0.8         | -          | -           | 8           | 0.8          |
| Errachidia    | 2          | 0.2         | 2          | 0.2         | 4           | 0.4          |
| Essaouira     | 43         | 4.0         | 33         | 3.1         | 76          | 7.1          |
| Es-Smara      | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Fès           | 14         | 1.3         | 11         | 1.0         | 25          | 2.3          |
| Figuig        | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Goulemim      | 14         | 1.3         | 25         | 2.3         | 39          | 3.7          |
| Ifrane        | 1          | 0.1         | 1          | 0.1         | 2           | 0.2          |
| Kénitra       | 1          | 0.1         | 3          | 0.3         | 4           | 0.4          |
| Khémisset     | 3          | 0.3         | 7          | 0.7         | 10          | 0.9          |
| Khénifra      | 7          | 0.7         | 5          | 0.5         | 12          | 1.1          |
| Khouribga     | 8          | 0.8         | 10         | 0.9         | 18          | 1.7          |
| Marrakech     | 72         | 6.8         | 69         | 6.5         | 141         | 13.2         |
| Meknès        | 5          | 0.5         | 10         | 0.9         | 15          | 1.4          |
| Nadir         | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Ouarzazate    | 47         | 4.4         | 14         | 1.3         | 61          | 5.7          |
| Oujda         | 4          | 0.4         | 9          | 0.8         | 13          | 1.2          |
| Safi          | 8          | 0.8         | 9          | 0.8         | 17          | 1.6          |
| Settat        | 3          | 0.3         | 5          | 0.5         | 8           | 0.8          |
| Sidi Kacem    | 7          | 0.7         | 5          | 0.5         | 12          | 1.1          |
| Tanger        | 1          | 0.1         | 0          | 0.0         | 1           | 0.1          |
| Tan-Tan       | 12         | 1.1         | 4          | 0.4         | 16          | 1.5          |
| Taounate      | 2          | 0.2         | 1          | 0.0         | 2           | 0.2          |
| Tata          | 26         | 2.4         | 22         | 2.1         | 48          | 4.5          |
| Laâyoun       | 2          | 0.2         | 2          | 0.2         | 4           | 0.4          |
| Taroudant     | 54         | 5.1         | 37         | 3.5         | 91          | 8.5          |
| Taza          | 20         | 1.9         | 28         | 2.6         | 48          | 4.5          |
| Tétouan       | 1          | 0.1         | 2          | 0.2         | 3           | 0.3          |
| Casablanca    | 30         | 2.8         | 37         | 3.5         | 67          | 6.3          |
| Rabat-Salé    | 19         | 1.8         | 18         | 1.7         | 37          | 3.5          |
| <b>Total</b>  | <b>558</b> | <b>52.4</b> | <b>507</b> | <b>47.6</b> | <b>1065</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

\* immigration originaire de l'Anti-Atlas occidental non comprise.

- valeurs nulles.

**Annexe n° 4: Origine géographique de la population de la ville d'Ifni selon par sexe et par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.**

| Province      | Masculin   |             | Féminin    |           | Global     |              |
|---------------|------------|-------------|------------|-----------|------------|--------------|
|               | Effectif   | %           | Effectif   | %         | Total      | %            |
| Agadir        | 41         | 5.4         | 36         | 4.8       | 77         | 10.2         |
| Al-Hoceïma    | 1          | 0.1         | -          | -         | 1          | 0.1          |
| Azilal        | 15         | 2           | 15         | 2         | 30         | 4.0          |
| Ben Mellal    | 11         | 1.5         | 8          | 1.1       | 19         | 2.5          |
| Ben Smillante | 1          | 0.1         | -          | -         | 1          | 0.1          |
| Boujdour      | -          | -           | -          | -         | 0          | 0.0          |
| Boulemane     | 4          | 0.5         | 5          | 0.7       | 9          | 1.2          |
| Chefchaouen   | 5          | 0.7         | 2          | 0.3       | 7          | 0.9          |
| El Jadida     | 1          | 0.1         | 3          | 0.4       | 4          | 0.5          |
| Kelaâ Sraghna | 9          | 1.2         | 2          | 0.3       | 11         | 1.5          |
| Errachidia    | 4          | 0.5         | 3          | 0.4       | 7          | 0.9          |
| Essaouira     | 11         | 1.5         | 12         | 1.6       | 23         | 3.0          |
| Es-Smara      | 2          | 0.3         | 5          | 0.7       | 7          | 0.9          |
| Fès           | 7          | 0.9         | 8          | 1.1       | 15         | 2.0          |
| Figuig        | 1          | 0.1         | 2          | 0.3       | 3          | 0.4          |
| Goulemim      | 52         | 6.9         | 51         | 6.8       | 103        | 13.6         |
| Ifrane        | -          | -           | -          | -         | 0          | 0.0          |
| Kénitra       | 3          | 0.4         | 2          | 0.3       | 5          | 0.7          |
| Khémisset     | 3          | 0.4         | 3          | 0.4       | 6          | 0.8          |
| Khénifra      | 34         | 4.5         | 35         | 4.6       | 69         | 9.1          |
| Khouribga     | 16         | 2.1         | 4          | 0.5       | 20         | 2.6          |
| Marrakech     | 34         | 4.5         | 30         | 4         | 64         | 8.5          |
| Meknès        | 7          | 0.9         | 6          | 0.8       | 13         | 1.7          |
| Nadir         | 9          | 1.2         | 5          | 0.7       | 14         | 1.9          |
| Ouarzazate    | 16         | 2.1         | 16         | 2.1       | 32         | 4.2          |
| Oujda         | 4          | 0.5         | 2          | 0.3       | 6          | 0.8          |
| Safi          | 5          | 0.7         | 9          | 1.2       | 14         | 1.9          |
| Settat        | 3          | 0.4         | 5          | 0.7       | 8          | 1.1          |
| Sidi Kacem    | 2          | 0.3         | 3          | 0.4       | 5          | 0.7          |
| Tanger        | 1          | 0.1         | 0          | 0         | 1          | 0.1          |
| Tan-Tan       | 5          | 0.7         | 5          | 0.7       | 10         | 1.3          |
| Taounate      | 5          | 0.7         | 4          | 0.5       | 9          | 1.2          |
| Tata          | 6          | 0.8         | 3          | 0.4       | 9          | 1.2          |
| Laâyoun       | 4          | 0.5         | 3          | 0.4       | 7          | 0.9          |
| Taroudant     | 12         | 1.6         | 10         | 1.3       | 22         | 2.9          |
| Taza          | 14         | 1.9         | 14         | 1.9       | 28         | 3.7          |
| Tétouan       | 8          | 1.1         | 11         | 1.5       | 19         | 2.5          |
| Casablanca    | 19         | 2.5         | 34         | 4.5       | 53         | 7.0          |
| Rabat-Salé    | 10         | 1.3         | 14         | 1.9       | 24         | 3.2          |
| <b>Total</b>  | <b>385</b> | <b>51.0</b> | <b>370</b> | <b>49</b> | <b>755</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel à 20 % du RGPH de 1982.

\* Immigration originaire de l'Anti-Atlas occidental non comprise.

**Annexe n° 5: Origine géographique de la population de la ville de Tiznit selon  
le milieu et la province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.**

| Province      | Rural      |             | Urbain     |             | Global      |              |
|---------------|------------|-------------|------------|-------------|-------------|--------------|
|               | Eff.       | %           | Eff.       | %           | Total       | %            |
| Agadir        | 89         | 8.4         | 148        | 13.9        | 237         | 22.3         |
| Al-Hoceïma    | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| Azilal        | 8          | 0.8         | 2          | 0.2         | 10          | 0.9          |
| Ben Mellal    | 2          | 0.2         | 13         | 1.2         | 15          | 1.4          |
| Ben Slimane   | 1          | 0.1         | 2          | 0.2         | 3           | 0.3          |
| Boujdour      | 1          | 0.1         | -          | -           | 1           | 0.1          |
| Boulemane     | 4          | 0.4         | -          | -           | 4           | 0.4          |
| Chefchaouen   | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| El Jadida     | 4          | 0.4         | 4          | 0.4         | 8           | 0.8          |
| Kelaâ Sraghna | 6          | 0.6         | 2          | 0.2         | 8           | 0.8          |
| Errachidia    | 3          | 0.3         | 1          | 0.1         | 4           | 0.4          |
| Essaouira     | 52         | 4.9         | 24         | 2.3         | 76          | 7.1          |
| Es-Smara      | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| Fès           | 4          | 0.4         | 21         | 2.0         | 25          | 2.3          |
| Figuig        | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| Goulemim      | 16         | 0.5         | 23         | 2.2         | 39          | 3.7          |
| Ifrane        | -          | -           | 2          | 0.2         | 2           | 0.2          |
| Kénitra       | -          | -           | 4          | 0.4         | 4           | 0.4          |
| Khémissat     | 8          | 0.8         | 2          | 0.2         | 10          | 0.9          |
| Khénifra      | 3          | 0.3         | 9          | 0.8         | 12          | 1.1          |
| Khouribga     | -          | -           | 18         | 1.7         | 18          | 1.7          |
| Marrakech     | 53         | 5.0         | 88         | 8.3         | 141         | 13.2         |
| Meknès        | -          | -           | 15         | 1.4         | 15          | 1.4          |
| Nadir         | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| Ouarzazate    | 43         | 4.0         | 18         | 1.7         | 61          | 5.7          |
| Oujda         | -          | -           | 13         | 1.2         | 13          | 1.2          |
| Safi          | 7          | 0.7         | 10         | 0.9         | 17          | 1.6          |
| Settat        | -          | -           | 8          | 0.8         | 8           | 0.8          |
| Sidi Kacem    | 1          | 0.1         | 11         | 1.0         | 12          | 1.1          |
| Tanger        | -          | -           | 1          | 0.1         | 1           | 0.1          |
| Tan-Tan       | -          | -           | 16         | 1.5         | 16          | 1.5          |
| Taounate      | 1          | 0.1         | 1          | 0.1         | 2           | 0.2          |
| Tata          | 32         | 3.0         | 4          | 1.5         | 48          | 4.5          |
| Laâyoun       | -          | -           | 4          | 0.4         | 4           | 0.4          |
| Taroudant     | 64         | 6.0         | 27         | 2.5         | 91          | 8.5          |
| Taza          | 9          | 0.8         | 39         | 3.7         | 48          | 4.5          |
| Tétouan       | -          | -           | 3          | 0.3         | 3           | 0.3          |
| Casablanca    | -          | -           | 69         | 6.3         | 67          | 6.3          |
| Rabat-Salé    | -          | -           | 37         | 3.5         | 37          | 3.5          |
| <b>Total</b>  | <b>411</b> | <b>38.6</b> | <b>654</b> | <b>61.4</b> | <b>1065</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel du RGPH de 1982 à 20 %.

\* Immigration originaire de l'Anti-Atlas occidental non comprise.

**Annexe n° 6: Origine géographique de la population de la ville d'Ifni selon le milieu  
par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.**

| Province      | Rural      |             | Urbain     |             | Global     |              |
|---------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|--------------|
|               | Effectif   | %           | Effectif   | %           | Total      | %            |
| Agadir        | 30         | 4.0         | 47         | 6.2         | 77         | 10.2         |
| Al-Hoceïma    | -          | -           | 1          | 0.1         | 1          | 0.1          |
| Azilal        | 18         | 2.4         | 12         | 1.6         | 30         | 4.0          |
| Ben Mellal    | 7          | 0.9         | 12         | 1.6         | 19         | 2.5          |
| Ben Smillante | -          | -           | 1          | 0.1         | 1          | 0.1          |
| Boujdour      | -          | -           | -          | -           | 0          | 0.0          |
| Boulemane     | 7          | 0.9         | 2          | 0.3         | 9          | 1.2          |
| Chefchaouen   | -          | -           | 7          | 0.9         | 7          | 0.9          |
| El Jadida     | 1          | 0.1         | 3          | 0.4         | 4          | 0.5          |
| Kelaâ Sraghna | 5          | 0.7         | 6          | 0.8         | 11         | 1.5          |
| Errachidia    | 5          | 0.7         | 2          | 0.3         | 7          | 0.9          |
| Essaouira     | 6          | 0.8         | 17         | 2.3         | 23         | 3.0          |
| Es-Smara      | 2          | 0.3         | 5          | 0.7         | 7          | 0.9          |
| Fès           | 3          | 0.4         | 12         | 1.6         | 15         | 2.0          |
| Figuig        | 2          | 0.3         | 1          | 0.1         | 3          | 0.4          |
| Goulemim      | 49         | 6.5         | 54         | 7.2         | 103        | 13.6         |
| Ifrane        | -          | -           | -          | -           | 0          | 0.0          |
| Kénitra       | -          | -           | 5          | 0.7         | 5          | 0.7          |
| Khémisset     | -          | -           | 6          | 0.8         | 6          | 0.8          |
| Khénifra      | 20         | 2.6         | 49         | 6.5         | 69         | 9.1          |
| Khouribga     | -          | -           | 20         | 2.6         | 20         | 2.6          |
| Marrakech     | 34         | 4.5         | 30         | 4.0         | 64         | 8.5          |
| Meknès        | -          | -           | 13         | 1.7         | 13         | 1.7          |
| Nadir         | 4          | 0.5         | 10         | 1.3         | 14         | 1.9          |
| Ouarzazate    | 24         | 3.2         | 8          | 1.1         | 32         | 4.2          |
| Oujda         | -          | -           | 6          | 0.8         | 6          | 0.8          |
| Safi          | 2          | 0.3         | 12         | 1.6         | 14         | 1.9          |
| Settat        | 5          | 0.7         | 3          | 0.4         | 8          | 1.1          |
| Sidi Kacem    | -          | -           | 5          | 0.7         | 5          | 0.7          |
| Tanger        | -          | -           | 1          | 0.1         | 1          | 0.1          |
| Tan-Tan       | 2          | 0.3         | 8          | 1.1         | 10         | 1.3          |
| Taounate      | 4          | 0.5         | 5          | 0.7         | 9          | 1.2          |
| Tata          | 5          | 0.7         | 4          | 0.5         | 9          | 1.2          |
| Laâyoun       | 2          | 0.3         | 5          | 0.7         | 7          | 0.9          |
| Taroudant     | 12         | 1.6         | 10         | 1.3         | 22         | 2.9          |
| Taza          | 11         | 1.5         | 17         | 2.3         | 28         | 3.7          |
| Tétouan       | 3          | 0.4         | 16         | 2.1         | 19         | 2.5          |
| Casablanca    | -          | -           | 53         | 7.0         | 53         | 7.0          |
| Rabat-Salé    | -          | -           | 24         | 3.2         | 24         | 3.2          |
| <b>Total</b>  | <b>263</b> | <b>34.8</b> | <b>492</b> | <b>65.2</b> | <b>755</b> | <b>100.0</b> |

Source : dépouillement personnel à 20 % du RGPH de 1982.

\* Immigration originaire de l'Anti-Atlas occidental non comprise.

## **TABLE DES CARTES**



|   |     |
|---|-----|
| - Carte n° 1 : Croquis de situation.....  | 14  |
| - Carte n° 2 : L'Anti-Atlas occidental dans le contexte du sud-ouest marocain.....                                      | 24  |
| - Carte n° 3 : Densité de la population dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960.....                                    | 40  |
| - Carte n° 4: Densité de la population dans l'Anti-Atlas occidental entre 1971.....                                     | 41  |
| - Carte n° 5: Densité de la population dans l'Anti-Atlas occidental entre 1982.....                                     | 42  |
| - Carte n° 6: Densité de la population dans l'Anti-Atlas occidental entre 1994.....                                     | 43  |
| - Carte n° 7: Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1971.....            | 53  |
| - Carte n°8 : Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1971 et 1982.....            | 55  |
| - Carte n° 9: Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1982 et 1994.....            | 57  |
| - Carte n° 10: Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.....           | 59  |
| - Carte n°11: Importance de l'émigration vers l'Europe dans la province d'Agadir en 1972.....                           | 77  |
| - Carte n° 12: Répartition des travailleurs de la province de Tiznit en Europe en 1995 .....                            | 84  |
| - Carte n° 13 : Origine des immigrants marocains en Espagne en 1991.....  | 85  |
| - Carte n°14: Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger selon le milieu d'origine en 1995..... | 88  |
| - Carte n°15: Découpage provincial du Maroc en 1998.....  | 99  |
| - Carte n° 16 : Espace urbain de la ville de Tiznit en 1975.....  | 101 |
| - Carte n° 17: Evolution de l'espace urbain de la ville de Tiznit après 1975.....                                       | 104 |
| - Carte n° 18: Espace urbain d'Ifni en 1971.....  | 108 |
| - Carte n° 19: Espace urbain d'Ifni en 1998 d'Ifni.....   | 109 |
| - Carte n° 20: Taux net de migration du milieu rural par province: 1975 - 1982.....                                     | 118 |
| - Carte n° 21: Migration nette et taux net de migration par milieu urbain de chaque province : 1960 – 1971.....         | 136 |
| - Carte n° 22: Migration nette et taux net de migration par milieu urbain de chaque province: 1971 – 1982.....          | 136 |
| - Carte n° 23: Soldes migratoires apparents par commune rurale entre 1960 et 1971.....                                  | 138 |
| - Carte n° 24: Soldes migratoires apparents par commune rurale entre 1971 et 1982.....                                  | 140 |
| - Carte n° 25: Soldes migratoires apparents par commune rurale entre 1982 et 1994.....                                  | 141 |
| - Carte n° 26: Composition démographique de la population des centres urbains de l'Anti-Atlas occidental en 1982.....   | 143 |
| - Carte n° 27 :Immigration régionale à destination de Tiznit par commune d'origine d'après le RGPH de 1982.....         | 153 |

|  |     |
|--|-----|
| - Carte n° 28 :Immigration régionale à destination d'Ifni par commune d'origine d'après le RGPH de 1982.....                 | 156 |
| - Carte n°29: Echanges migratoires inter-urbains d'après le RGPH de 1982.....  | 159 |
| - Carte n°30: Origine géographique de la population de la ville de Tiznit en 1982 .....                                      | 161 |
| - Carte n°31: Origine géographique de la population de la ville d'Ifni en 1982.....  | 165 |
| - Carte n°32: Origine géographique de la population de la ville de Buizakarne en 1982.....                                   | 166 |
| - Carte n°33: Origine géographique de la population de la ville de Tafraout en 1982.....                                     | 167 |
| - Carte n°34: Principaux flux d'immigration d'origine rurale à destination des villes en 1982.....                           | 168 |
| - Carte n° 35: Immigration vers les centres urbains de l'Anti-Atlas occidental selon l'origine et le sexe en 1982.....       | 169 |
| - Carte n° 36:Importance des mandats postaux internationaux payés aux bureaux de poste de la province de Tiznit en 1995..... | 206 |
| - Carte n° 37: Répartition des établissements appartenant aux émigrés à l'étranger dans la ville de Tiznit (Août 1991).....  | 212 |
| - Carte n° 38: Taux de scolarisation par commune (en %) dans l'Anti-Atlas occidental en 1994.....                            | 216 |
| - Carte n° 39: Les souks de l'Anti-Atlas occidental.....   | 218 |
| - Carte n° 40: Les principaux axes routiers dans l'Anti-Atlas occidental.....  | 221 |
| - Carte n° 41: Proportion de jeunes (de moins de 15 ans) par commune en 1994.....  | 244 |
| - Carte n° 42: Indice synthétique de fécondité par commune en 1994. ....   | 247 |
| - Carte n° 43: Taux d'activité (en %) par commune en 1994.....   | 252 |
| - Carte n°44: Taux de chômage (en %) par commune dans l'Anti-Atlas occident en 1994.....                                     | 255 |

## **TABLE DES TABLEAUX**

|   |     |
|---|-----|
| - Tab. 1.1. Nature juridique des terres agricoles en 1995.....  | 27  |
| - Tab.1.2.Taille des exploitations par classe (en ha) en 1995.....  | 28  |
| - Tab.1.3. Superficie céréalière (en ha) par cercle dans la province de Tiznit en 1992 et 1993.....   | 29  |
| - Tab.1.4. Production des cultures irriguées (hors arboriculture) dans la province de Tiznit en 1992 et 1993.....   | 30  |
| - Tab.1.5. Production de l'arboriculture dans la province de Tiznit en 1993.....  | 31  |
| - Tab.1.6. Effectif du cheptel par espèce dans la province de Tiznit en 1993.....   | 32  |
| -Tab.1.7. Evolution de la densité de population dans certaines tribus et confédérations de l'Anti-Atlas occidental entre 1580 et 1960. ....                         | 38  |
| - Tab.1.8. Evolution de la densité rurale de l'Anti-Atlas occidental par rapport à celle du Maroc rural entre 1960 et 1994. ....                                    | 39  |
| -Tab.1.9. Densités rurales dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.....   | 44  |
| - Tab.1.10. Evolution de la population du territoire de Tiznit entre 1936 et 1952.....  | 47  |
| - Tab.1.11. Accroissement démographique dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1994.....  | 49  |
| - Tab.1.12. Accroissement annuel moyen de la population de l'Anti-Atlas occidental comparé à celui de l'ensemble du Maroc par milieu entre 1960 et 1994 (en %)..... | 50  |
| - Tab.1.13. Types d'évolution démographique entre 1960 et 1994.....   | 52  |
| - Tab. 2.1. Migration temporaire interne par commune dans le canton de Tafraout en 1982.....  | 65  |
| - Tab. 2.2. Villes de migration des tafraoutis interrogés en 1996.....  | 67  |
| - Tab.2.3. Age des migrants Tafraoutis interrogés.....  | 69  |
| - Tab.2.4. Branches d'activité des Tafraoutis interrogés après leur migration en 1996.....  | 70  |
| - Tab.2.5. Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger en 1995.....  | 82  |
| - Tab. 2.6. Répartition des émigrés de la province de Tiznit en Europe en 1995.....   | 83  |
| - Tab. 2.7. Répartition des émigrés tiznitis selon le milieu et les pays de destination en 1995.....  | 87  |
| - Tab.3.1. Evolution du nombre de lotissements dans la ville de Tiznit entre 1973 et 1997.....  | 103 |
| - Tab. 3.2. Accroissement démographique de la population urbaine de l'Anti-Atlas occidental durant le 20 <sup>e</sup> siècle.....                                   | 113 |
| - Tab. 3.3. Evolution du taux d'urbanisation de l'Anti-Atlas occidental comparé à celui du Maroc durant le 20 <sup>e</sup> siècle (en %).....                       | 115 |
| - Tab. 3.4. Migration définitive des ruraux tiznitis à destination des grandes villes (100 000 h. et plus) entre 1971 et 1982.....                                  | 120 |
| - Tab. 3.5. Part des villes de l'Anti-Atlas occidental dans l'absorption de la migration rurale régionale: 1971 – 1982. ....  | 124 |
| - Tab. 4.1. Migration nette par centre urbain dans l'Anti-Atlas occidental entre 1960 et 1982.....  | 133 |

|  |     |
|--|-----|
| - Tab. 4.2. Part de la migration dans la croissance des villes de l'Anti-Atlas occidental (en %)                         | 135 |
| - Tab. 4.3. Origine des immigrants par centre urbain en 1982   | 142 |
| - Tab. 4.4. Répartition des migrants selon la période d'installation d'après le R.G.P.H. de 1982                         | 145 |
| - Tab. 4.5. Population migrante à Tiznit selon la durée d'installation et le milieu d'origine en 1982 (en %)             | 147 |
| - Tab. 4.6. Ancienneté migratoire et secteur d'emploi à Tiznit en 1982 (en %)  | 148 |
| - Tab. 5.1. Origine des migrants ruraux intra-régionaux à Tiznit en 1982   | 151 |
| - Tab. 5.2. Migration rurale originaire de la campagne anti-atlasique à Ifni en 1982                                     | 154 |
| - Tab. 5.3. Migrations inter-urbaines en 1982  | 158 |
| - Tab. 5.4. CSP des migrants extra-régionaux à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental par sexe en 1982 (en %) | 162 |
| - Tab. 5.5. Origine de la population migrante par centre urbain (en %) en 1982   | 170 |
| - Tab. 6.1. Rapports de masculinité des migrants et des non migrants en 1982   | 175 |
| - Tab. 6.2. Structure par groupe d'âge des migrants et des non migrants en 1982  | 177 |
| - Tab. 6.3. Répartition des migrants selon l'état matrimonial en 1982 (en %)   | 180 |
| - Tab. 6.4. Durée d'installation et situation matrimoniale des migrants en 1982 (en %)                                   | 181 |
| - Tab. 6.5. Etat matrimonial des migrants et des non migrants en 1982 (en %)   | 182 |
| - Tab. 6.6. Taille des foyers par centre urbain en 1982 (en %)   | 183 |
| - Tab. 6.7. Niveau d'instruction des migrants en 1982 (en %)   | 184 |
| - Tab. 6.8. Comparaison du niveau d'instruction des natifs et des non-natifs en 1982 (en %)                              | 187 |
| - Tab. 6.9. Répartition des migrants en âge d'activité par centre urbain en 1982 (en %)                                  | 188 |
| - Tab. 6.10. Indices comparatifs des taux d'activité et de chômage (migrants par rapport aux non-migrants)               | 190 |
| - Tab. 6.11. Répartition de la population migrante par branche d'activité économique en 1982 (en %)                      | 191 |
| - Tab. 6.12. Migrants et non-migrants selon les catégories socio-professionnelles en 1982 (en %)                         | 192 |
| - Tab. 7.1. Nombre de mandats internationaux payés dans les bureaux de poste de la province de Tiznit de 1991 et 1995    | 201 |
| - Tab. 7.2. Evolution de l'épargne des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger entre 1991 et 1994 (en Dh.)    | 203 |
| - Tab. 7.3. Mandats internationaux parvenant aux bureaux de poste de la province de Tiznit en 1995                       | 204 |
| - Tab. 7.4. Répartition des projets de retour des émigrés tiznitis en France entre 1984 et 1986)                         | 210 |
| - Tab. 7.5. Nombre des arrivées dans les hôtels classés de la province de Tiznit en 1993                                 | 223 |

|  |     |
|--|-----|
| - Tab. 8.1. Migration des Tiznitis à destination des grandes villes selon le milieu d'origine entre 1975 et 1982 (en %)            | 227 |
| - Tab. 8.2. Unités industrielles modernes dans l'Anti-Atlas occidental en 1997   | 228 |
| - Tab. 8.3. Nature et taille des établissements hôteliers dans la province de Tiznit en 1997                                       | 229 |
| - Tab. 8.4. Les projets résidentiels des émigrants dans la ville de Tiznit   | 231 |
| - Tab. 8.5. Types d'immigration  | 232 |
| - Tab. 8.6. Types de relais migratoires  | 233 |
| - Tab. 8.7. Durée de résidence des migrants dans la ville relais (en %)  | 234 |
| -Tab. 9.1. Comparaison des taux de fécondité (pour mille) dans la campagne anti-atlasique par rapport à l'ensemble du pays en 1994 | 245 |
| - Tab. 9.2. Taux d'activité (en %) par âge et par sexe dans la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994                | 250 |
| - Tab. 9.3. Taux de chômage (en %) par sexe et par âge dans la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994                | 253 |
| - Tab. 9.4. Répartition des coopératives agréées par type d'activité dans la province de Tiznit en 1993                            | 257 |
| - Tab. 9.5. Caractéristiques socio-professionnelles de la population rurale dans l'Anti-Atlas occidental en 1982                   | 258 |
| - Tab. 9.6. Comparaison des types d'habitat en milieu rural de l'Anti-Atlas occidental et du Maroc en 1994 (en %)                  | 263 |

## **TABLE DES GRAPHIQUES**

|  |     |
|--|-----|
| - Graph. 1.1. Nature juridique des terres agricoles en 1995 (en %).  | 28  |
| - Graph. 1.2. Superficie céréalière (en ha) par cercle dans la province de Tiznit en 1992 et en 1993.  | 30  |
| - Graph.2.1. Migrations temporaires interne par commune dans le canton de Taфраout 1982.   | 65  |
| - Graph. 2.2. Destination des migrants temporaires Taфраoutis interrogés en 1996 (en %).   | 68  |
| - Graph. 2.3. Branches d'activité des Taфраoutis interrogés après leur migration en 1996 (en %).   | 70  |
| - Graph. 2.4. Répartition des travailleurs de la province de Tiznit à l'étranger en 1995.  | 82  |
| - Graph. 3.1. Evolution du nombre de lotissements dans la ville de Tiznit entre 1973 et 1997.  | 103 |
| - Graph. 3.2. Evolution du taux d'urbanisation dans l'Anti-Atlas occidental comparé à celui de l'ensemble du pays entre 1900 et 1994 (en %). | 115 |
| - Graph. 3.3. Destination des migrants Tiznitis par catégorie de villes entre 1971 et 1997.  | 119 |
| - Graph. 3.4. Migration définitive des ruraux Tiznitis à destination des grandes villes entre 1971 et 1982 (en %).                           | 121 |
| - Graph. 3.5. Part des villes de l'Anti-Atlas occidental dans l'absorption de la migration rurale entre 1971 et 1982 (en %).                 | 124 |
| - Graph. 4.1. Migration nette par centre urbain entre 1960 et 1982.  | 134 |
| - Graph. 4.2. Rythme des arrivées dans les villes de l'Anti-Atlas occidental d'après le RGPH de 1982 (en %).                                 | 145 |
| - Graph. 4.3. Rythme de l'immigration à destination de Tiznit d'après le RGPH de 1982.   | 147 |
| - Graph. 4.4. Population migrante à Tiznit selon la durée d'installation et le milieu d'origine en 1982 (en %).                              | 148 |
| - Graph. 4.5. Ancienneté migratoire et secteur d'emploi à Tiznit en 1982 (en %).   | 149 |
| - Graph. 5.1. CSP des migrants extra-régionaux à destination des villes de l'Anti-Atlas occidental par sexe en 1982 (en %).                  | 163 |
| - Graph. 5.2. Origine de la population migrante par centre urbain en 1982 (en %).  | 170 |
| - Graph. 6.1. Rapport de masculinité de la population urbaine par groupe d'âge en 1982.  | 173 |
| - Graph. 6.2. Comparaison des rapports de masculinité des migrants et non migrants en 1982.  | 175 |
| - Graph. 6.3. Structure par sexe et par âge des migrants et non migrants en 1982.  | 177 |
| - Graph. 6.4. Etat matrimonial par sexe et par groupe d'âge des migrants en 1982 (en %).   | 179 |
| - Graph. 6.5. Etat matrimonial des migrants par centre urbain en 1982 (en %).  | 180 |

|  |     |
|--|-----|
| - Graph. 6.6 Durée d'installation et situation matrimoniale des migrants en 1982 (en %)  | 181 |
| - Graph. 6.7. Etat matrimonial des migrants et des non migrants en 1982 (en %)   | 182 |
| - Graph. 6.8. Niveau d'instruction des migrants par centre urbain en 1982 (en %)   | 185 |
| - Graph. 6.9. Taux d'analphabétisme par sexe et par âge des migrants en 1982 (en %)  | 186 |
| - Graph. 6.10. Niveau d'instruction des migrants et des non migrants en 1982 (en %)  | 187 |
| - Graph. 6.11. Répartition des migrants en âge d'activité par centre urbain en 1982 (en %)   | 189 |
| - Graph. 6.12. CSP des migrants par sexe en 1982 (en %)  | 191 |
| - Graph. 6.13. Migrants et non migrants selon les catégories socio-professionnelles en 1982 (en %)   | 193 |
| - Graph. 7.1. Mandats en provenance de l'étranger payés dans les bureaux de poste de la province de Tiznit entre 1991 et 1995                                  | 202 |
| - Graph. 7.2. Evolution de la part de l'épargne des émigrés internationaux tiznitis par rapport à l'ensemble de l'épargne régional (en Dh.) entre 1991 et 1994 | 203 |
| - Graph. 7.3. Répartition des projets de retour des émigrés tiznitis en France entre 1984 et 1986 (en %)   | 211 |
| - Graph. 8.1. Migration des tiznitis à destination des grandes villes selon le milieu d'origine entre 1975 et 1982   | 227 |
| - Graph. 8.2. Types de relais migratoires en 1982  | 233 |
| - Graph. 8.3. Durée de résidence dans la ville relais d'après le RGPH de 1982 (en %)   | 234 |
| - Graph. 9.1. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994   | 241 |
| - Graph. 9.2. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1971   | 242 |
| - Graph. 9.3. Pyramide des âges de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1982   | 242 |
| - Graph. 9.4. Pyramide des âges de la population rurale du Maroc en 1994   | 243 |
| - Graph. 9.5. Taux de fécondité par âge dans l'Anti-Atlas occidental comparé à celui du Maroc rural en 1994 (en %)   | 246 |
| - Graph. 9.6. Diminution de l'indice synthétique de fécondité en fonction de l'âge au premier mariage en 1994  | 248 |
| - Graph. 9.7. Taux d'activité (en %) de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental selon l'âge et le sexe en 1994   | 250 |
| - Graph. 9.8. Taux de chômage (en %) par sexe et tranche d'âge de la population rurale de l'Anti-Atlas occidental en 1994                                      | 254 |
| - Graph. 9.9. CSP de la population rurale active de l'Anti-Atlas occidental en 1982  | 259 |
| - Graph. 9.10. Comparaison des types d'habitat en milieu rural de l'Anti-Atlas occidental et du Maroc en 1994 (en %)   | 263 |

## **TABLE DES PHOTOS**

|  |     |
|--|-----|
| Photo n° 1: L'ancien aérodrome, une friche au centre ville.....              | 110 |
| Photo n° 2: Les Amicales de fonctionnaires: un quartier récent .....         | 209 |
| Photo n° 3: Irruption massive des modes d'information.....                   | 215 |
| Photo n° 4: Lakhssas: un centre urbain né de l'existence de la route.....    | 222 |
| Photo n° 5: L'habitat moderne est perceptible dans toutes les montagnes..... | 262 |

**TABLE DES ANNEXES**

|  |     |
|--|-----|
| - Annexe n° 1: Découpage de l'Anti-Atlas occidental par commune en 1959.....   | 292 |
| - Annexe n° 2: Découpage de l'Anti-Atlas occidental par commune en 1992.....   | 293 |
| - Annexe n° 3: Origine géographique de la population de la ville de Tiznit<br>par sexe et par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.....       | 294 |
| - Annexe n° 4: Origine géographique de la population de la ville d'Ifni selon<br>sexe et par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.....        | 295 |
| - Annexe n° 5: Origine géographique de la population de la ville de Tiznit selon<br>le milieu et la province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982..... | 296 |
| - Annexe n° 6: Origine géographique de la population de la ville d'Ifni selon<br>le milieu par province de naissance d'après le R.G.P.H. de 1982.....      | 297 |





